BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
C
15
NAPOLI

XLII
C
15

OBSERVATIONS

SUR LES

ECRITS MODERNES.

TOME QUINZIE'ME.

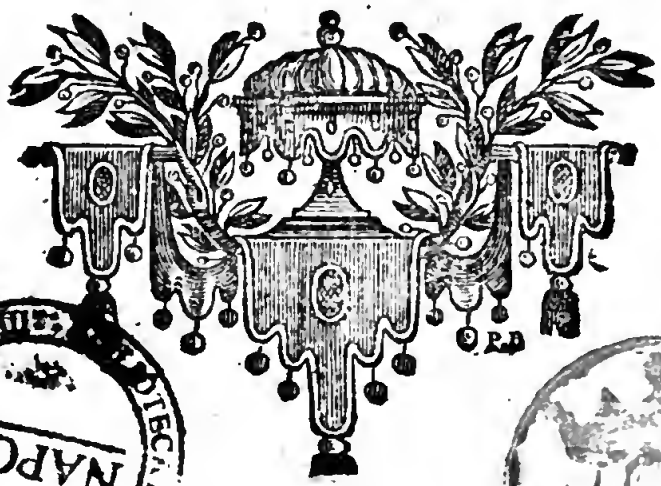

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Privilege & Approbation.

QUoique le principal ſujet de la Lettre ſuivante ne ſoit nullement Litteraire, c'eſt néanmoins en faveur des gens de Lettres que j'ai entrepris de le traiter. Ils ont un grand beſoin, de quelques faveurs de la Fortune. Le Commerce, ni la Finance ne leur offrent point de reſſources. Mais quelque malheureux qu'ils ſoient, il y en a peu qui ne puiſſent riſquer une ſomme mediocre, pour aſſurer le bonheur de leurs jours, & ſe mettre en état de travailler ſans inquiétude. Cependant la plûpart ignorent cet avantage, que leur préſente la Lotterie de Commerci. Neufs dans tout ce qui concerne les calculs d'intérêt, & prévenus en général contre toutes les Lotteries, dont pluſieurs ſont de fort mauvais Jeux de hazard, ils ne diſtinguent point celle-ci des autres. Heureux ſi ce que j'en vais dire, pouvoit les engager à ſuivre mon exemple, & ſi à mon défaut quelqu'un d'eux avoit part aux faveurs du ſort. Quelque choſe qui arrive, j'aurai au moins eu l'avantage de faire ma cour à une grande Princeſſe.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXI.

Lotterie de Commerci.

VOUS desirez, Monsieur, d'être instruit exactement de tout ce qui concerne *la Lotterie de Commerci*, avant de vous y intéresser. Les différens bruits, que des personnes mal intentionnées ont fait courir, vous ont allarmé : l'idée juste que je vais vous donner de cette Lotterie, pourra vous rassurer. La Lotterie de Commerci a été établie le premier Août 1737. Elle est comme vous sçavez, composée de 200000 Billets, & de 25000 Lots, & divisée en cinq mises & en cinq tirages. La premiere mise est de 12 liv. la seconde de 18, la troisiéme de 30, la quatriéme de

42, la cinquiéme & derniere de 48. Ces cinq payemens faits, le prix entier du Billet eſt de 150 livres.

Les 200000 Billets ayant part à 25000 Lots, il en reſulte par un calcul général, qu'il y a un Lot ſur huit billets. Dans le nombre de ces 25000 Lots, il y a 30 lots uniques diſtribuez dans les cinq tirages, dont le plus gros eſt de 600000 liv. & le moindre de 10000 liv. A compter depuis le lot de 600000 livres, juſques & compris les lots de 3000 liv. je trouve 1300 lots, qui eſt le nombre de *gros Lots* le plus conſiderable, que j'aye encore vû dans aucune Lotterie. Le ſurplus des lots conſiſte en 7800 lots de 1000 liv. & en 15900 de 500 livres.

Cette Lotterie affichée à Paris le premier Août 1737 eut d'abord un très heureux ſuccès, rallenti enſuite par le tems des vacances, qui donnerent aux perſonnes mal intentionnées le loiſir de ſemer dans le Public des ſoupçons injuſtes, & de facheuſes incertitudes. Elles n'y ont que trop reuſſi. Ces mauvais bruits ayant ſuſpendu l'operation, on a été obligé de ſuſpendre auſſi de mois en mois le 1er. tirage. Enfin on s'eſt déterminé à le faire le 18. Juin de cette année 1738, dans l'état

où la Lotterie s'eſt trouvée, ſeulement remplie de 34000. Billets. On avoit donné au Public avant ce tirage, la Liſte des Numero délivrez, avec l'état des lacunes occaſionnées par l'envoi des Billets dans les Provinces & dans les Païs étrangers. On a ſuivi les proportions du plan propoſé, & l'on a conſervé preſque en entier les Lots uniques, & tous les autres gros Lots dans leur proportion avec le nombre des Billets délivrez. Pour former ce nouveau plan, on s'eſt départi de la ſomme qui devoit être reſervée en caiſſe de tirage en tirage, & on a refondu des Lots de 1000 liv. en Lots de 500 livres : objets aſſez indifférens, parce que perſonne ne met 150 liv. à la Lotterie, dans la vûë de ces deux genres de Lots, plutôt faits pour rembourſer la miſe avec bénéfice, que pour ſervir d'appas, & flatter les eſpérances. Ce nouveau plan a été géneralement applaudi. On a été fort content de la bonne foi & du deſintéreſſement, avec lequel on a pris le parti de conſommer en Lots toutes les ſommes reçûës pour rendre ce tirage plus favorable au Public. Auſſi la Lotterie a pris de-là une grande faveur.

Tout en effet lui eſt favorable. Sans

parler de l'importance des objets qu'elle préſente, elle offre des circonſtances très-dignes d'attention. Les Directeurs ont été choiſis à Paris, & leur probité eſt univerſellement reconnuë. Les Receveurs ſont deux Notaires de Paris, d'une grande réputatation, entre les mains deſquels les fonds reſtent, ſans pouvoir être déplacés. Ils ſont par conſéquent dépoſitaires & reſponſables des Billets. On n'eſt point dans l'obligation d'aller chercher dans un païs étranger le montant des Lots : c'eſt ce qui n'a pas toujours été pratiqué dans les autres Lotteries. Le tirage ſe fait à Commerci. Deux Directeurs, & les deux Notaires y ſont preſens : Ce ſont comme quatre Commiſſaires qui repréſentent la Nation, & qui ne peuvent être ſuſpects, parce que cette Lotterie ne fait pas leur affaire principale, & que le ſoupçon de fraude, qui auroit le moindre fondement dans cette occaſion, ſeroit capable de leur faire perdre tout leur crédit dans Paris, & par conſéquent la confiance publique ſur laquelle eſt appuyé tout l'avantage de leur profeſſion.

Voilà mon ſentiment ſur cette Lotterie, & il eſt conforme à celui de tout le monde. Jamais Lotterie n'a été en ſi bonne odeur, & s'il étoit permis de

comparer celle-ci avec quelques autres, dans leſquelles on a donné aveuglément, on y feroit voir aiſément une différence ſi grande, qu'il y auroit lieu d'être extrémement étonné qu'on ne ſe ſoit pas empreſſé de prendre des Billets dans celle-ci, tandis qu'on couroit en foule en prendre dans d'autres Lotteries bien moins avantageuſes de toute maniere.

Au reſte vous ne pouvez plus entrer dans la Lotterie de Commerci, qu'en prenant, avant le ſecond tirage, les Billets de la premiere & deuzieme miſe. On ne veut point de lacunes en arriére : mais il paroît qu'on procede avec la juſtice la plus exacte. Car on fera une reſerve de 12 liv. ſur chacun des nouveaux Numero, qui aura payé 30 liv. & qui n'aura pas participé au premier tirage : ce qui compoſera un fond à part, dont il ſera fait une Lotterie particuliere dans la proportion du plan géneral, en faveur des ſeuls Numero levez après le premier tirage. Je vous envoye le premier Avis pour le ſecond tirage ; cet imprimé explique l'operation.

Les partiſans de la Métaphyſique des Mœurs doivent goûter le Livre nou- Penſées diverſes ſur l'homme.

veau, intitulé, *Penſées diverſes ſur l'Homme*, * par l'Auteur de *l'Art de négocier*. Comme cet Ouvrage renferme une extrême diverſité de *penſées*, l'analyſe en eſt impoſſible ; il n'eſt donc queſtion que d'expoſer ici quelques idées de l'Auteur. Si on l'en croit, on ne peut définir le caractere des hommes ; c'eſt cette penſée ſubtilement dévélopée qu'il met à la tête de toutes ſes réflexions ſur l'homme, & voici comment il eſſaye de prouver ce paradoxe. L'homme ſelon lui, ne ſe connoît pas aſſez, pour ſe définir lui-même ; comment donc pourroit-il ne ſe pas méprendre en jugeant des autres? L'amour propre qui nous aveugle ſur nous-mêmes, & qui nous éclaire ſi bien par rapport à nos ſemblables, ne ſuſpend point la conſéquence que l'Auteur tire. Il prétend que l'œil le plus perçant ne ſçauroit pénétrer l'intérieur de ceux qui nous environnent, parce qu'il n'y a ſur le front des hommes aucun ſigne certain pour le connoître. Les uns ſçavent à leur gré compoſer leur viſage, & beaucoup de phyſionomies ne marquent rien du tout : les autres ſe couvrent de plus d'un maſque. » Rare-

* A Paris chez Nyon fils, près le Pont Saint Michel 1738. *in*-8°.

» ment l'eſprit de défiance eſt porté » aſſez loin de la part des gens ſimples, » pour ſe ſoutenir juſqu'à la chute du » dernier maſque..... Il eſt ſi peu de » gens de probité, qui puiſſent ſe van- » ter de n'avoir jamais été la dupe de » perſonne, que j'excuſerois quelqu'un » qui ſentiroit quelque préjugé contre » celui qui réellement n'auroit jamais » été trompé. « L'Auteur ajoute qu'il feroit de l'honnête homme ſon ami, & *qu'il n'en feroit pas toujours ſon conſeil.* Quand une penſée, priſe dans un ſens, eſt vraye, le faux-apparent, comme vous ſçavez, ne ſert qu'à lui donner du relief. Il y a plus d'une penſée de cette eſpéce dans le Livre dont il s'agit. Je crois cependant que notre Auteur exagere un peu la diſſimulation des hommes ; que les maſques qu'il leur prête, ne ſont pas auſſi réels qu'il pretend, & qu'enfin il n'eſt pas ſi difficile de définir les caracteres. On connoît l'arbre par ſes fruits, & l'homme par ſes actions : Les vertus & les vices ont des indications naturelles. Je dis plus ; il eſt impoſſible à l'homme le plus fin & le plus habile, d'être long-tems déguiſé. Dailleurs ces doubles maſques, dont l'Auteur parle, & ces traveſtiſſemens éternels & impénétra-

bles ne pourroient tout au plus être appliqués qu'à des hommes d'une duplicité rare. Je passe à un autre article.

L'Auteur, p. 29, parle de la *jalousie*, qui nous fait pâlir sur tout ce qui arrive d'heureux aux autres. » Si c'est une » affaire de grace émanée de la main du » Souverain, nous frondons la faveur, » nous blamons le mauvais choix, nous » crions contre une préférence injuste à » nos yeux. *Nous arborons un air de bons* » *citoyens, pour plaindre ce pauvre Etat*, » où les préventions, disons-nous, & » les personnalités décident du choix » des hommes, sans examen ou sans » discernement. Et ce même Etat que » nous affectons de plaindre, nous pa» roîtroit peut-être conduit par l'équi» té & par la justice, si les graces qui » dépendent de celui ou de ceux qui » gouvernent, n'étoient répanduës que » sur nous ou sur les nôtres. » Si l'homme qui pense ainsi, est lui-même heureux, & s'il a été l'objet des faveurs de la Cour, en ce cas il peut être animé d'un zéle loüable pour le bien & la gloire de sa Patrie. Si au contraire il se sent oublié & maltraité, & si de l'aveu de tout le monde, on ne rend pas justice à son mérite & à ses services, ses plaintes sont peut-être indis-

crettes & ſuperflues ; mais elles ne partent pas d'un principe d'injuſtice & de jalouſie. Si c'eſt un homme ſans mérite, ou qui par ſes fautes ſe ſoit rendu indigne de toute grace de la Cour, en ce cas le mal qu'il dit & des Puiſſances & des Favoris, vient du chagrin & de l'envie, & non de la jalouſie, qui, ſelon la définition ordinaire, n'eſt pas la même choſe.

L'Auteur p. 38, penſe avec beaucoup de juſteſſe au ſujet des perſonnes qui paſſent toute leur vie à cultiver des talens, tels que ceux de la Peinture & de la Muſique vocale ou inſtrumentale; talens qu'un dérangement d'organes peut leur faire perdre tout-à-coup. » L'humanité ſe convertit alors en une » eſpece de ſtatuë muette & inanimée; » & notre impuiſſance nous jette dans » une entiere nullité. » On ſuppoſe que le Muſicien ou le Peintre (comme il arrive ſouvent) auroient abſolument négligé la culture & l'ornement de leur eſprit.

P. 42. Ce n'eſt point à la nature qu'il faut s'en prendre, ſelon l'Auteur, lorſqu'on blame les défauts de quelqu'un : ce n'eſt qu'à l'éducation, parce qu'il n'y a aucun défaut qu'on ne puiſſe corriger. Il convient pourtant

que nous apportons en naiſſant des diſpoſitions vicieuſes. Mais c'eſt-là, ce me ſemble, tout accorder. On ne prétend que cela, lorſqu'on dit qu'un homme eſt né méchant. Du reſte qu'importe que ce principe de méchanceté réſide dans la partie immaterielle, ou dans la partie materielle? Qu'importe que les ames différent entr'elles eſſentiellement, ou ſoient égales. Qui pourra jamais décider cette queſtion? Notre Auteur prend parti néanmoins par cet argument. » L'ame, » dit-il, eſt une *émanation* de la Divi- » nité: & par conſequent ce ſeroit un » *ſentiment impie* que de croire qu'elle » pût dans les uns ou dans les autres a- » voir differens degrés de perfection, » ou être défectueuſe en quelques uns. » Mais tout ce qui émane de Dieu doit-il néceſſairement être d'une perfection égale? Il me ſemble qu'on pourroit conteſter ſur la juſteſſe de la conſéquence. Enfin c'eſt une illuſion, ſelon lui, de croire qu'on naiſſe avec certains défauts décidés, comme de débauche, d'avarice, d'ambition, de hauteur. On nait ſeulement avec du penchant à ces vices, à cauſe de la diſpoſition des organes. Mais qui peut pretendre autre choſe? Si on naiſſoit

eſſentiellement vicieux, on commettroit le crime ſans être criminel.

A l'égard de l'éducation, il eſt certain que c'eſt d'elle dont dépendent principalement nos bonnes ou nos mauvaiſes qualités. L'Auteur ne dit rien ici qu'on ne lui accorde volontiers, d'autant plus qu'il expoſe cette vérité d'une maniere très ſenſible, & fait voir clairement que les enfans, comme le dit *Micion* dans *Térence*, ſont preſque toujours tels que leurs parens veulent qu'ils ſoient; en ſorte qu'on peut dire, que ſi un jeune homme eſt un mauvais ſujet, c'eſt preſque toujours la faute de ceux dont il tient ſon éducation. Il s'enſuit que le fils vertueux fait plus d'honneur à ſon pere, que le pere vertueux n'en peut faire à ſon fils. L'Auteur porte même ſi loin le pouvoir de l'éducation, que ſuppoſant deux freres élevez dès le berceau exactement de la même maniere, & ſuivant la même méthode, qui n'auroient vû que les mêmes perſonnes & les mêmes exemples, qui n'auroient entendu que les mêmes diſcours & lû que les mêmes Livres, il ſoutient que ces deux freres » auroient une entiere conformité de » caracteres & d'inclinations; qu'ils ſe » reſſembleroient dans toutes les qua-

« lités essentielles, ne differant que » dans la maniere plus ou moins vive » de les manifester ; & que s'il peut se » trouver d'ailleurs quelque difference » entr'eux, elle ne roulera que sur l'é- » tenduë & la portée de leur esprit. « Je ne sçai si cette expérience a jamais été faite. Mais il me semble que la diversité des organes, que l'Auteur admet dans sa supposition, pourroit bien influer sur les inclinations, & le plus ou le moins d'esprit mettre une vraïe difference dans le fruit que chacun de ces deux freres auroit retiré de son éducation. Quoiqu'il en soit, l'Auteur explique ici fort bien à cette occasion ce qu'on appelle *Vocation*, considerée physiquement & moralement ; il fait voir que ce n'est le plus souvent que l'imagination tournée de telle ou de telle maniere par le genre d'éducation qu'on a reçu.

P. 69, on trouve un paradoxe, dont les Médecins surtout pourroient être scandalisez. L'Auteur prétend que comme nos jours sont comptez, & que leur terme est marqué, avant que de commencer à courir, » quelque se- » cousse que la machine essuye avant » ce terme, elle y resiste & elle s'en » releve *indépendemment de tous secours*

» *humains*. Ce terme (ajoûte-il) eſt-
» il arrivé ? tout ſe diſpoſe interieure-
» ment à la ceſſation du mouvement
» & à la diſſolution de nous-mêmes,
» malgré les efforts de la prévoyance
» & de la ſcience humaine, qui toutes
» étenduës qu'elles puiſſent être, ne
» ſont que ténébres & obſcurité vis-à-
» vis les décrets éternels de notre du-
» rée. « C'eſt-à-dire, qu'il ne faut ni craindre les maladies, ni compter ſur l'art de la Médecine, parce que nos jours ſont comptez. L'Auteur fait des efforts ingénieux, pour faire valoir ce raiſonnement populaire, dont il n'eſt pas à croire qu'il ne ſente pas la valeur, comme tous les Philoſophes. » Rien
» ne me paroît donc plus pueril,
» ajoûte-t'il, que les diſcours que l'on
» tient ſur l'inſpection ou ſur l'examen
» du corps humain, quand on eſt éton-
» né qu'un homme ait vécu auſſi long-
» tems, ou auſſi peu de tems, & que
» l'on en juge ſur la conformation in-
» térieure des parties, ou ſur les indi-
» cations extérieures « Mais pourquoi ne jugeroit-on pas de la conſtitution des corps, comme on juge de toutes les machines par certaines indications ?
» Nos yeux, continuë-t'il, peuvent-
» ils en dévélopper les combinaiſons &

» les raports, & pénétrer dans la ſe-
» crette intelligence de cette mécani-
» que ? Pour raiſonner ſenſément ſur
» celà, élevons nos eſprits, autant qu'il
» nous eſt permis, ſur ce qui eſt ſi fort
» au-deſſus de nos lumieres, & nous
» ferons une réfléxion bien ſimple.
» C'eſt que la Terre n'a qu'une certaine
» étenduë : il falloit donc que le Créa-
» teur ne multipliât point, d'une ma-
» niere diſproportionnée à cette éten-
» duë, l'eſpece des hommes. Leur du-
» rée devoit donc néceſſairement avoir
» un terme. « Ce raiſonnement prouve que ce n'eſt pas ſans raiſon, que tout homme en naiſſant eſt condamné à mourir, parce qu'il faut que les uns faſſent place aux autres. Mais l'Auteur en tire une autre conſéquence ; il admire *l'excellence de la conſtruction de l'homme dans les principes mêmes de ſa deſtruction, en tant qu'il eſt un inſtrument de cette intelligence générale, qui reſide dans l'Etre ſuperieur, & qui ne peut reſider qu'en lui.* Mais tous les animaux & tous les végétaux ne fourniſſent-ils pas la même preuve ? Ils ſont donc *excellemment conſtruits* parce qu'ils ſe détruiſent, & l'ouvrage eſt bon parce qu'il ne dure gueres.

La corruption des mœurs vient ſans

contredit de la mauvaiſe éducation, & il faut avoüer qu'elle eſt communément fort négligée en France, où l'on met de trop bonne heure les jeunes gens dans le monde, ſans guide & ſans conſeil. Il y a long tems qu'on a dit que c'eſt dans le tems que les Gouverneurs ſont le plus néceſſaires, qu'on les congédie. Les Etrangers n'en uſent pas ainſi. L'Auteur montre fort bien les funeſtes inconveniens de cet uſage, & y joint de trés-ſages refléxions ſur les ſuites pernicieuſes de l'éducation négligée. Il parcourt enſuite tous les états & en décrit les principaux devoirs, les abus & les vices. Mais ſon langage ſur certains points n'eſt pas toujours conforme au langage ordinaire de nos Moraliſtes. » A ſuppoſer, dit-il, que » par ſon travail & ſon mérite on ait » acquis une Prélature dans l'Egliſe, » je crois qu'alors l'*ambition légitime* eſt » pleinement ſatisfaite; & que ſolliciter » des augmentations de revenus paſſe » les bornes de cette *ambition permiſe*. » Que le Souverain (continuë-t'il) » vous enleve à un troupeau peu nombreux, pour vous en confier un plus » fort, ou plus difficile à conduire, *il* » *eſt ſans doute du devoir* de ſe prêter aux » vûës de la Providence. « Les *Tranſ-*

lations, comme vous voyez, ſont ici traitées favorablement, & ſont même, ſuivant les circonſtances, regardées comme des *devoirs*. L'Auteur défend néanmoins de les ſolliciter ; en quoi ſa Morale eſt pure. Elle l'eſt moins en apparence, lorſqu'il admet dans l'Egliſe une *ambition permiſe* & *légitime* : il faut ſuppoſer que cette *Ambition* eccléſiaſtique n'eſt que le pieux deſir d'être utile à la Religion, & de ſoulager les malheureux.

Les refléxions que vous venez de voir, ſont tirées de la premiere partie du Livre de M. Pecquet, où il ſemble ne conſiderer l'homme que par raport à lui-même. Dans la deuxiéme il traite de ſes devoirs à l'égard de ſes ſemblables. Je ne m'arrêterai qu'à une moralité, que je trouve très-judicieuſe, & que je ne crois pas avoir encore été traitée. C'eſt au ſujet des perſonnes dont la fortune eſt en fort mauvais état. » Parce qu'on ſera né de parens hon-
» nêtes (dit l'Auteur p. 233.) ou que
» l'on aura par des malheurs publics
» perdu ſa fortune, on rougit de pa-
» roître, & de s'offrir aux reſſources
» même honnêtes en elles-mêmes,
» que l'on pourroit employer, pour
» ne devoir qu'à ſoi une ſubſiſtance,

» ſinon abondante, du moins ſuffiſan-
» te. On aime mieux l'attendre de la
» compaſſion des gens, que la voix
» publique a annoncez comme chari-
» tables, & à qui l'on a même ſoin de
» ne faire parvenir le tableau de ſon
» état, que par des détours ingénieux,
» propres à ſouſtraire la connoiſſance
» du malheureux à ceux même de qui
» l'on attend du ſecours.... *Ne font-ils*
» *pas trop d'honneur à la Fortune quand*
» *ils la croyent d'un aſſez grand prix,*
» *pour devoir rougir de ſes mauvais trai-*
» *temens !* ... Doit-on rougir de l'im-
» poſſibilité de porter le luxe ou les
» aiſances de la vie auſſi loin que ceux
» que les hazards ont favoriſez ? «

L'Auteur combat enſuite en Philoſophe vertueux & éclairé un préjugé vulgaire, qui nous fait croire mal-à-propos que nous ſerions réellement deshonorez par certaines profeſſions. Parce qu'on s'imagine être au-deſſus de ceux qui les exercent, on s'interdit à ſoi-même un ſecours, qui n'eſt point deshonorant quand il eſt néceſſaire. Le plus ou le moins d'honnêteté des profeſſions ne vient que du caprice humain, & eſt purement arbitraire. L'Auteur n'excepte pas même les états de ſervitude. S'il eſt honteux & blamable

ſelon lui, de s'abaiſſer à des états diſproportionnés, c'eſt ſeulement lorſqu'on les préfere ſans raiſon à des états plus convenables à ſa naiſſance, à ſon rang, à ſa fortune. Mais ajoûte-t'il ſenſément, » en ſuppoſant le cas de » néceſſité, ou l'impoſſibilité de choiſir, » tous les états me paroiſſent égaux, » quand on en remplit les devoirs, » quand on y porte la pratique de la » vertu & de la probité, & quand on » s'y conduit dans la ſeule vûë de pro» curer une ſubſiſtance à ſoi & aux » ſiens.... Je reſpecterai une pareille » réſolution, & je croirai toujours y » voir les caracteres du courage de » cœur & d'eſprit. «

Je voudrois pouvoir citer ici pluſieurs autres traits de la ſaine philoſophie, que renferme le Livre dont je viens de vous rendre compte. La Morale y conſerve toujours avec dignité ſon air ſimple, grave & ſérieux : Ce n'eſt ni par d'ingénieux portraits, ni par des images, ou des bons-mots, ni par des alluſions ſatyriques, ni par le ſel & l'enjoüement, qu'elle cherche à s'inſinuer dans l'eſprit. Elle ne ſe déguiſe point ; elle n'uſe d'aucune adreſſe pour ſe faire écouter ; elle ſe montre nuë & à découvert. C'eſt enfin la

Morale, telle qu'elle eſt naturellement, parlant toujours ſur le ton dogmatique, combattant avec zéle les préjugez & les paſſions ſans redouter l'air de paradoxe : n'affectant ni la préciſion épigrammatique, ni le choix ſcrupuleux des termes, ni la délicateſſe ſuperfluë des penſées. La clarté, la ſolidité, la vérité eſt tout ce qu'elle paroît avoir eu en vûë dans cet Ouvrage, ou d'ailleurs elle eſt toujours d'accord avec la Religion, qui ſemble même lui ſervir de flambeau. La Morale eſt brillante dans Montagne, piquante dans la Bruyere, éloquente & raiſonnée dans Nicole. J'en ai dit aſſez pour faire ſentir ce qu'elle eſt dans le Livre de M. Pecquet.

Epitre ſur la Modération.

Il paroît une Epitre nouvelle de l'Auteur des *Epitres ſur le Bonheur*. Celle-ci eſt ſur la *Modération* & commence ainſi :

Tout vouloir eſt d'un Fou ; l'excès eſt ſon partage.

Il y a pluſieurs bons vers dans cette Piéce. Il ſuffiroit de citer ceux-ci ſur l'ignorance de l'homme.

Malade, & dans un lit de douleurs accablé,
Par l'éloquent Silva vous êtes conſolé.
Il ſçait l'art de guérir autant que l'art de plaire,

Demandez à Silva, par quel ſecret myſtere
Ce pain, cet aliment dans mon corps digeré
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment toujours filtré dans ſes routes certaines
En longs ruiſſeaux de pourpre il court enfler mes veines;
A mon corps languiſſant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, & penſer mon cerveau?
Il leve au ciel les yeux; il s'incline, & s'écrie,
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

On peut faire deux remarques legeres. ſur ces vers 1°. *Le Cerveau qui penſe* eſt une expreſſion bien extraordinaire: le langage poëtique peut ſeulement l'excuſer. 2°. *Demandez-le à ce Dieu*; cela fait un vers dur & mauvais: ce *La* après le verbe eſt proſcrit il y a long-tems dans la verſification. Comme les idées ſont peu liées dans toute la Piéce, l'Auteur a taché de les réunir au moins dans le titre, par ces mots: *Epitre de la Modération en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaiſirs.* Voilà bien des objets pour une Piéce d'environ 150 vers. Je citerai encore un morceau, qui n'eſt pas le moins bon.

Les plaiſirs ſont les fleurs, que notre divin Maître
Dans nos champs cultivez autour de nous fit naître.

Chacune a ſa ſaiſon, & par des ſoins prudens
On peut en conſerver dans l'hiver de nos ans.
Mais s'il faut les cüeillir, c'eſt d'une main legére ;
On flétrit aiſément leur beauté paſſagere.
N'offrez pas à vos ſens de moleſſe accablez
Tous les parfums de Flore à la fois exhalez.
Il ne faut point tout voir, tout ſentir, tout entendre.
Quittons les voluptez pour ſçavoir les reprendre.
Le travail eſt ſouvent le pere du plaiſir ;
Je plains l'homme accablé du poids de ſon loiſir.

Nouvelles Litteraires.

Les Arts ont fait depuis peu une grande perte, par la mort de M. du Puis, Maître des Réquêtes honoraire, Auteur de cette belle Machine hydraulique, dont je vous ai plus d'une fois entretenu. Il eſt mort le 15 de ce mois, aux Mines de Pompean près de Rennes, à la veille de l'éclatante réuſſite de ſon entrepriſe par rapport à l'épuiſement des eaux de ces Mines. M. de Genſſane ſon éleve eſt parti de Paris ces jours-ci pour le remplacer, & achever un Ouvrage deja très avancé. On aſſure que vers la fin de ce mois on aura des nouvelles de l'heureux ſuccès de la Machine.

L'Auteur de la *Table Chronologique des Opera* vient de faire paroître celle *du nouveau Théatre Italien*, depuis ſon

rétabliſſement à Paris en 1716. juſqu'à préſent. Cette Table eſt parfaitement exécutée, & l'emporte encore ſur celle des Opera. Il promet de donner dans peu de tems les autres Spectacles de la même maniere. Ces Tables curieuſes & inſtructives ſe vendent au Caffé de la Marine près la Place des Victoires, & à la petite Vertu ruë des Arcis.

La Comédie de M. Guyot de Merville, intitulée, *le Conſentement forcé*, qui a été ſi goûtée des Connoiſſeurs à la repréſentation, eſt imprimée, & ſe vend chez Chaubert notre Libraire, qui a imprimé en même tems une Piéce du même Auteur joüée l'année derniere, & où le public a trouvé de fort beaux vers; c'eſt *Achille dans l'Iſle de Scyros*, en trois Actes, d'après l'Ouvrage Italien de M. l'Abbé Metaſtaſio, traduit littéralement en François par M. l'Abbé .... & qui ſe vend auſſi chez le même Libraire.

Je ſuis, &c,

Ce 1. Octobre 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXII.

LEs Villes de Province ne nous offrent ordinairement, Monſieur, que peu de Livres nouveaux ; encore ne ſont-ils connus que fort tard à Paris. Quelques-uns les regardent même comme ces fruits qui croiſſent en certains Païs & ne ſont goûtez que des Habitans : je n'adopte point ce préjugé. Si dans un Ouvrage éclos en Province, je trouve du génie, de l'art & du feu, je pardonne les fautes de langage ou de goût. C'eſt dans cette diſpoſition que je viens de lire le Recüeil des Piéces d'Eloquence & de Poëſie, préſentées cette année à l'Académie des Jeux Floraux. Pour l'apprétier équitablement je me bornerai à celles

Recüeil des Jeux Floraux.

qui ont été couronnées & aux Discours des Académiciens.

M. de la Touloubre, Substitut du Procureur Général du Parlement d'Aix, & Professeur Royal en l'Université de la même Ville, est Auteur de l'Ode couronnée, qui a pour titre : *l'Imagination.* A travers une certaine dureté anti-lyrique, un ton trop Philosophe, quelques idées démesurées, des tours prosaïques, des expressions déplacées, & des épithétes oisives, j'ai trouvé de l'esprit & du génie. La versification, pour vouloir exprimer trop de choses en peu de mots, a un air contraint. Cependant l'Auteur a l'art de rajeunir par son coloris des peintures usées. Voici, par exemple comme, il peint les prestiges de l'imagination, par rapport à l'amour :

De l'aveugle Tyran qu'adorent ses esclaves
Toi seule allumes le flambeau ;
Toujours l'éclat du tien fut la source du beau ;
Seul il forme, il relache ou brise nos entraves.
Un objet t'a frappé ; ah ! quel trouble soudain
Vient-il de porter dans mon sein !
Armé de tous tes traits, quels assauts il me livre !
Mon cœur ardent m'échappe, & vole *dans* ses Fers ;
Son image me suit, me possède, m'enivre,
Efface à mes yeux l'Univers.

La magie de la Fable, qui a, pour ainſi dire, créé un nouveau monde, me paroît vivement répréſentée dans la Strophe ſuivante.

Mais ſur le double Mont tu fixas ton Empire :
Quels ſont les objets que j'y vois ?
Point d'Etre, qui ſoudain ne s'anime à ta voix :
L'Onde, les Bois, les Vents, la Foudre ; tout reſpire.
J'aime à voir les neuf Sœurs, de citoyens nouveaux
Peupler l'Air, la Terre & les Eaux,
Des Tréſors du génie enrichir la nature.
Oüi, pardonnez, Grands Dieux, mon Eſprit enchanté,
Trouve encor l'Univers plus beau dans leur peinture,
Que vos mains ne l'ont enfanté.

Vous ſçavez combien la plûpart de nos beaux eſprits ſont ennemis de la raillerie la plus innocente. Les Académiciens de Toulouſe ne ſont pas auſſi délicats, que ces Meſſieurs, puiſqu'ils ont couronné le Poëme, intitulé, *Momus*; compoſé par le P. Théodore Lombard Profeſſeur de Rhétorique au College des Jeſuïtes de Toulouſe. C'eſt une apologie de la raillerie ingénieuſe, qui n'attaque ni les mœurs, ni les perſonnes. Le Poëte feint que Jupiter va appeſantir ſon bras ſur Mo-

mus, pour avoir converti l'art de railler en celui de médire ; & que le pardon lui eſt accordé, parce qu'il promet de ne plus faire briller ſon eſprit aux dépens de ſon cœur, & de prendre pour guide la ſage Minerve. A ces mots la Déeſſe étale les préceptes qu'on doit obſerver, pour railler agréablement, ſans amertume & ſans fadeur. J'attendois de Minerve des idées plus neuves, ou plus Poëtiques, & des tours plus éloignez de la Proſe. Cependant pour ôter aux préceptes leur ſéchereſſe naturelle, elle les orne de comparaiſon ou de traits hiſtoriques. Je ne citerai que les vers ſuivans.

Gardez que le trait fin d'abord ne ſe déclare :
Une gaze legere, en le couvrant *le pare.*
Qu'on le cherche à travers d'un voile ingénieux,
Qui ne le cachera que pour le montrer mieux.
Telle dans les Jardins, une Roſe nouvelle
N'étale qu'à demi ſa beauté naturelle.

L'Idille allégorique du même Poëte, qui a été couronnée, eſt une peinture ingénieuſe des maux que le bel eſprit a produits dans la compoſition des Ouvrages d'un certain genre. La Muſique & la Peinture, ſelon le Poëte ; les ont également éprouvés. L'Auteur

feint que la nature s'éxile des Villes, & ſe refugie aux champs. Elle rencontre l'eſprit, qui vient troubler le repos de ces lieux charmans, & elle lui reproche d'avoir défiguré les paſſions, d'avoir ſubſtitué le pénible travail aux graces de la facilité, de petits riens à des beautez ſolides, le fard au ſentiment :

Pourquoi du tendre Ovide inſpirois-tu la Muſe
Qui même par ſes pleurs, loin de toucher, amuſe ?
Si, plus ſimple, elle avoit moins paré ſes regrets,
Elle eût pû de Céſar adoucir les décrets.
Mais de tous tes appas la richeſſe étalée
Peignoit mal les ennuis d'une Muſe exilée.
Souvent à la faveur de tes brillans défauts,
Le Faux reſſemble au Vrai, le Vrai reſſemble au Faux.
La perſuaſion, douce, libre, ingenuë,
Diſparoît ſous ton fard, & languit inconnuë.
Toujours ſuſpect d'erreur, tu ſemes les Soupçons.
Une jeune beauté, * qu'enrichirent mes dons
Vit par toi de ſon front tomber un Diadéme :
Tu l'ôtas à l'amour, qui l'attachoit lui-même.

Cette Idille eſt ſuivie d'une Elégie, du même Auteur, qui a été auſſi couronnée, & dont le ſujet eſt, *les combats*

* Icaſia, que Théophile alloit déclarer Impératrice, perdit le Diadéme par une réponſe ingénieuſe & déplacée.

intérieurs de S. Auguſtin avant ſa converſion.

Outre ces prix décernez à la Poëſie du P. Lombard, l'Académie a encore adjugé celui de l'éloquence à ſon Diſcours ſur ces paroles : *Le Gouvernement Monarchique eſt le meilleur de tous.* Jamais on n'a été couronné ainſi dans une même année. C'eſt trop de gloire à la fois. L'Orateur a cru qu'il devoit ſe borner à expoſer & à établir ſolidement la vérité de ſa propoſition, & il n'a preſque ſongé qu'à donner de l'exercice à ſa raiſon, il y fait un tableau des diſſentions, élevées à Rome entre le Sénat & le Peuple qu'il rejette ſur la forme vicieuſe du Gouvernement. M. Rollin a des idées bien différentes dans la Préface de ſon Hiſtoire Romaine.

On trouve dans le même Recüeil le Diſcours que M. Prades Curé de Montaigut, l'un des Quarante de l'Académie des Jeux Floraux, prononça ſuivant la coutume le ſecond Dimanche de Janvier dernier. Ce diſcours eſt appellé *Semonce*, parce que l'Orateur invite les Académiciens & les aſpirans aux Prix, à cultiver l'Eloquence & la Poëſie. J'ai trouvé dans cette Piéce de M. Prades, beaucoup d'élévation, &

de la vraie éloquence. Son ſujet eſt de donner une idée juſte de l'Eloquence & de la Poëſie. Pour y réuſſir, il remonte à leur ſource, & loüe avec beaucoup d'énergie la Poëſie des Livres Saints ; il réfute auſſi fort ſolidement l'opinion de ceux qui croyent que la Poëſie ne peut ſubſiſter ſans la Fable : voici une partie de ce qu'il dit à ce ſujet. » Sans toute cette Mythologie » & cette multiplicité de noms & de » faits purement inventés, qui ont plûtôt corrompu la Poëſie, qu'ils ne » l'ont ornée, à cauſe que la vérité en a » été affoiblie, & que ſon éclat eſt diminué chez les Hommes ; eſt-ce que » les Paraboles, les Imitations en récit » ou en action, que toute la Nature » miſe en images, en peintures, en » mouvement, que tout cela ne tient » pas lieu de Fables ; que les Vertus, les Vices, toutes les Paſſions, » tous les Etres perſonnifiez ne ſont » pas des fictions ; que les Figures du » Diſcours noblement employées, fortes & variées, ce feu d'expreſſion, » cette vivacité de penſées & de ſentimens ne compoſent pas une eſpéce de fiction toute raiſonnable, plus » liée aux choſes que toutes les autres,

» d'autant plus aimable que l'Art s'y » cache ſous le naturel, qu'elle renaît » à chaque inſtant, qu'elle ſoutient, » qu'elle anime toutes les parties du » Poëme ? Eſt-ce qu'on ne peut pas » même dans un ſujet pieux conſtruire » ce qu'on nomme proprement une » Fable, renfermer une vérité, une » inſtruction importante, & la déguiſer ſous l'allégorie d'une action, ſoit » pour la Tragédie, ſoit pour l'Epopée, » de la maniere qui convient à ces deux » eſpéces de Poëmes ? «

L'Académicien jaloux de conſerver le bon goût s'éleve avec force, contre ces Novateurs qui, en fait d'éloquence & de Poëſie, veulent tout rendre arbitraire. » Qu'on nous montre, dit-» il, quelqu'un de ces Ouvrages où les » principes ont été négligez & les ré-» gles violées, qui ſe ſoit fait un nom, » qui ſe ſoutienne, qui ſoit l'objet » d'une admiration publique & conſ-» tante ; de grandes beautez peuvent » quelquefois couvrir de grands dé-» fauts, & les racheter en quelque ſor-» te ; mais ce n'eſt jamais le violement » des régles qu'on eſtime, ni ces dé-» fauts que l'on admire. On connoît le » prix & le charme de la nouveauté ;

» mais c'eſt dans le tour qu'elle a lieu,
» dans la forme que l'on donne aux
» choſes, dans leur ordre & leur mar-
» che, pour parler ainſi, qui peut va-
» rier à l'infini, & jamais dans le fond,
» qui eſt toujours le même. Illuſion,
» vain rafinement que tous ces nou-
» veaux ſyſtémes? Corriger, redreſſer
» la nature comme on le prétend, c'eſt
» la démentir. Quelle eſpéce d'émula-
» tion, ou plûtôt d'ambition hautaine,
» de confiance préſomptueuſe, qui
» penſe reformer les jugemens des plus
» grands hommes, qui voudroit rab-
» baiſſer, décréditer tout ce qu'on a
» jamais eſtimé & admiré dans l'Empi-
» re des Lettres.» Les raiſonnemens de l'Orateur pour établir l'utilité de la Poëſie, ne ſont pas moins victorieux.

C'eſt l'uſage à l'Académie des Jeux Floraux, de prononcer le jour de la diſtribution des Prix, l'Eloge de *Clémence Iſaure*, qui paſſe pour la Fondatrice de cet établiſſement Littéraire. Divers Critiques ont cru que cette heroïne Académicienne étoit un perſonnage fabuleux, à peu près comme le *Conan Meriadée* des Bretons. Quoiqu'il en ſoit, l'Académicien chargé de ſon Eloge, débute par quelques phraſes.

Latines, après quoi il fait un Discours François. M. du Clos, Avocat, & l'un des Quarante de l'Académie des Jeux Floraux a été cette année le Panégyriste de Clemence. Sans entreprendre d'éclaircir le paradoxe Historique auquel elle a donné lieu, il se propose de répréſenter l'état des beaux Arts, soit avant cette Héroïne, soit de son tems, soit après elle. Comme elle a la réputation d'avoir mis la Poësie en honneur, l'Académicien, s'est principalement attaché à en développer les beautez. » Qu'est-elle en effet dans » son essence ? L'expression vive & ra- » pide du cœur pénétré d'un grand » sentiment, les accens nobles & tou- » chans de l'ame, lorsqu'elle est agitée » d'un mouvement violent & occupé » d'un objet intéressant ? Qu'on ne s'é- » tonne pas, ajoute-t'il, de la voir em- » ployer alors des images vives, des » comparaisons brillantes, des figures » hardies, des paroles magnifiques ; » c'est le langage des fortes passions... » Elles se laissent emporter par leur » impétuosité ; & les accès d'une fu- » reur divine, que le vrai Poëte é- » prouve en ce moment ; tout phréné- » tiques qu'ils paroissent à un homme

» de ſang froid, ne ſont pour un Phi-
» loſophe éclairé & ſenſible, que les
» excès ordinaires d'un cœur émû,
» que la marche de la nature. »

Il n'y a pas moins de vérité dans la peinture qu'il fait de la décadence du goût parmi les Romains : » Déja ſous
» les Succeſſeurs d'Auguſte, cette Hé-
» roïne reſpectable par ſes traits (*la*
» *Poëſie*) n'étoit plus qu'une coquette,
» ſubſtituant le fard à la fleur de l'em-
» bonpoint, qu'une Courtiſanne pré-
» férant une démarche molle & effemi-
» née à une contenance noble & ma-
» jeſtueuſe. On quitta la ſimplicité du
» ſtyle, la ſolidité des penſées, la dou-
» ceur d'une harmonie naturelle, pour
» courir après l'affectation du bel eſ-
» prit, le jeu des mots, la rencontre
» des antitheſes & une cadence forcée.
» Dès qu'il ſort une fois des routes tra-
» cées par la Nature, ajoute-t'il, c'eſt
» peu de s'égarer, l'homme ſe perd
» ſans retour. Les Poëtes ſe jetterent
» de deſſein formé dans le labyrinthe
» des expreſſions vicieuſes & des tours
» embaraſſez: ils affecterent de ne pein-
» dre que des images biſares & monſ-
» trueuſes, de n'employer que des fi-
» gures outrées; dédaignant l'honneur

» de ſe faire entendre, dans la folle
» eſpérance de forcer plus ſûrement
» l'admiration publique par une obſ-
» curité myſtérieuſe. »

L'Apologie de la rime eſt encore un des morceaux brillans de ce Diſcours. Après avoir paſſé en revûë les différens Peuples qui l'ont adoptée, il ajoute : » Si la rime n'étoit qu'un agrément *ar-*
» *bitraire, d'inſtitution & d'habitude*,
» les hommes, toujours éclairés, du
» moins ſur l'intérêt de leur plaiſir,
» ne l'auroient pas adoptée avec tant
» d'empreſſement. L'impreſſion agréa-
» ble que ce retour des mêmes ſons a
» cauſée aux Peuples *de tous les tems &*
» *de tous les pays*, n'eſt-elle pas en ma-
» tiere de ſentiment une de ces preu-
» ves qu'un amour propre bien raiſon-
» né ne devroit pas permettre qu'on
» méconnût & qu'on rejettât ? L'har-
» monie de la Muſique, quoique te-
» nant ſon agrément des mains de la
» nature, ne s'eſt-elle pas vûë plu-
» ſieurs fois expoſée aux dégoûts de
» ces hommes mal organiſez, que leur
» conformation vicieuſe rend inſenſi-
» bles à ſes charmes. « Dans ces réfle-
xions ingénieuſes, il y a quelque choſe qui ne me paroît pas aſſez éclairci.

L'Académicien paroît insinuer que la rime n'est point en elle-même un ornement *arbitraire, d'institution & d'habitude.* Parce qu'elle a été connuë des Orientaux, des Espagnols, des Provençaux, des Germains, des Chinois & des Américains, s'ensuit-il qu'elle a eu des charmes pour les peuples *de tous les tems & de tous les Pays* ? l'exactitude de l'Académicien me paroît sommeiller ici. Pour mettre plus de clarté dans ses idées, il auroit pû ajoûter que la rime, relativement au génie des Langues de certains peuples, est un ornement nécessaire de la versification, & qu'elle sert à remplacer la mélodie qui dans la Poësie Grecque & Latine résulte de l'arangement cadencé des syllabes longues & bréves. Ce qui suit est vrai sans excep-
» tion. Qui est-ce qui forme parmi nous
» ce murmure contre la servitude de la
» rime ? A qui cette nécessité paroît-
» elle une tyrannie ? A ceux qui nez
» sans génie & sans verve, n'ont pas la
« force de se rendre maîtres des ré-
» gles ? Y a-t'il tant de mal à éloigner
» du Parnasse ces esprits froids & lan-
» guissans. « Cet endroit ne plaira pas aux partisans des Poëmes & des Tra-

gédies en Proſe. Ces traits ſuffiſent pour vous donner une idée de l'eſprit ſolide & du goût de M. du Clos.

Je ne vous dirai rien des Eloges de ces deux Académiciens, M. de Papus la Caſſaignere, mort à ce que je crois à Paris, & M. Ranchin la Vergne. Le Secretaire de l'Académie nous apprend que le premier, après avoir été Chanoine, & Prédicateur, quitta l'état Eccléſiaſtique; que devenu Académicien il fut homme de goût & d'eſprit, qu'il compoſa des Chanſons, des Epigrammes, des Rondeaux, &c. qui n'ont point été imprimés, qu'il n'aimoit que les Jeux où il faut faire uſage de ſon eſprit, & que la mort l'a ſurpris travaillant à un ouvrage Métaphyſique, où il vouloit montrer les forces de l'eſprit humain. Voilà une vie vraiment Académique. Il ajoûte qu'il pratiqua les maximes du Chriſtianiſme. Il nous apprend enſuite que M. Ranchin s'étant dégoûté de la profeſſion des Armes remporta des prix Académiques, & qu'il obtint une place dans l'Académie, où il ſe diſtingua par ſon bon goût.

Panégyrique de S. Loüis.

M. l'Abbé *Marquet de Villefonds* a

prononcé cette année devant l'Académie Françoiſe, le Panégyrique de S. Loüis, s'il a differé juſqu'ici de l'expoſer à un plus grand jour, M. de Lorme Cenſeur Royal, nous en apprend le rare motif. *Un Orateur moins modeſte*, dit-il, *ſe ſeroit hâté davantage de le publier*. L'Orateur a pris pour ſon texte ces paroles du Livre II. des Rois: *Feci tibi nomen grande juxta nomen magnorum*, c'eſt-à-dire, *Je vous ai donné un nom qui vous égale aux plus grands*. La diviſion de ſon Diſcours eſt fort ſimple : S. Loüis a ſurmonté les difficultez les plus fortes pour parvenir à la ſainteté. Saint Loüis a rendu à la Religion les ſervices les plus ſignalez. Voici quelques traits du portrait de la Cour, qui eſt au commencement de la premiere partie » Sur le même » Théatre, où l'ambition eſt toujours » occupée à former des intrigues, à » préparer des révolutions nouvelles, » la volupté, parée des traits les plus » enchanteurs, y exerce de concert » ſon empire & ſa tyrannie. Là, elle » voit à ſes côtez une foule d'illuſtres » eſclaves, tour à tour ſes victimes & » ſes Miniſtres. . . . Là, une jeuneſſe » effrénée, intéreſſée à juſtifier ſes

» déſordres, met tout en uſage pour
» rendre le Monarque protecteur &
» complice de ſes égaremens. Là, plus
» d'une Bethſabée employe tous les
» ſecrets de ſon Art, pour endormir
» David même dans les bras de la mo-
» leſſe. Les unes en colorant leur front
» d'une rougeur hypocrite, emprun-
» tent les armes de la pudeur, pour
» attaquer la pudeur même; les autres
» foulant aux pieds toutes les Loix de
» la bienſéance la moins auſtére, ex-
» poſent au grand jour les feux cri-
» minels dont elles ſont embraſées; la
» gloire d'enchaîner la main qui porte
» le Sceptre, animant leur vanité, leur
» fait découvrir mille artifices, que la
» ſévérité du miniſtere que j'exerce
» interdit au pinceau d'un Orateur
» Chrétien, & que le démon ſeul de
» la volupté peut tracer, comme lui
» ſeul les inſpire. «

L'Orateur a traité dignement une circonſtance remarquable de la vie de Saint Loüis. » Rome, dit-il, ôte à
» Fréderic la Couronne & l'Empire;
» elle veut remettre entre les mains d'un
» Roi puiſſant une dépoüille ſi pré-
» cieuſe; ſon choix ſe détermine en
» faveur de LOUIS. Quel fonds d'é-

» quité ne fut pas néceſſaire au ſaint » Roi, pour réſiſter à la tentation dé- » licate d'un Diadéme, que la politi- » que & la piété ſembloient lui offrir » de concert ? L'imbécillité des Peu- » ples, les préjugez du tems, les exem- » ples de pluſieurs Souverains, les di- » viſions de l'Europe, en juſtifiant l'u- » ſurpation, ſembloient en aſſurer le » ſuccès. Cependant Louis plus éclai- » ré ſur les droits du Sacerdoce, rejet- » te avec dédain ces préſens injuſtes ; » & par ce réfus généreux, préſente à » l'Univers étonné, l'exemple le plus » frappant de la probité d'un Roi » Chrétien. « Ce morceau ſeul loüe mieux M. l'Abbé Marquet, que tous les éloges que je pourrois lui donner ici.

Hiſtoire des Finances.

L'Hiſtoire des Finances n'avoit point encore été traitée ; ainſi les Savans & les curieux ne peuvent que ſçavoir bon gré à M. *du Frêne de Francheville* d'avoir entrepris l'*Hiſtoire générale & particuliere des Finances*. Le plan qu'il vient d'imprimer, & où il a expoſé en détail tous les Traités particuliers qui compoſeront ſon Ouvrage, en fait ſouhaitter avec impatience l'impreſ-

ſion. Le nombre des Volumes n'eſt pas encore déterminé ; mais ce qu'il y aura de commode pour les curieux, c'eſt que chaque volume ſe vendra ſéparément. On eſpere trouver dans cet Ouvrage important des recherches curieuſes ſur le Commerce, & divers traits Hiſtoriques peu connus. Seroit-ce un Livre deſtiné ſeulement à devenir habile Financier, & tel que celui dont parle Deſpreaux ?

Prens, au lieu de Platon, le Guidon des Finances :
Sçache quelle Province enrichit les Traitans ;
Combien le Sel au Roi peut fournir tous les ans.

A dire vrai, cette compilation figurera mieux dans le Cabinet de tel Financier, que la Polyglote, les Peres de l'Egliſe, & les belles éditions Grecques & Latines, qui pour pluſieurs de ces Meſſieurs ne ſont que des tapiſſeries.

Tome XII. & XIII. de l'Hiſt. Ancienne.

Les Tomes XII. & XIII. de l'*Hiſtoire ancienne* de M. Rollin paroiſſent depuis environ un mois. Ils traitent des *Belles-Lettres* des anciens & de leurs *Sciences ſupérieures*, ce qui fait la matiere de deux Livres, qui ſont le 25. &

le 26. Dans le 25e Livre il s'agit des Poëtes, des Hiſtoriens, des Orateurs, ſoit Grecs, ſoit Latins : l'Auteur commence par les Grecs. Le 26 Livre roule ſur la *Philoſophie*, la *Médecine*, l'*Anatomie*, la *Géometrie*, la *Mécanique*, l'*Aſtronomie*, la *Géographie*, & la *Navigation* des Anciens. Enfin une Table Chronologique, & une Table générale des matiéres contenuës dans les 13. volumes de l'*Hiſtoire Ancienne* forment la moitié du 13e. tome, & le terminent. Je parlerai ſucceſſivement de tous ces articles, dont quelques-uns me donneront lieu de faire des réflexions utiles. Je me borne aujourd'hui au commencement du XIIe. volume, où il s'agit des Poëtes Grecs.

L'Auteur a raiſon dans ſon *Avant propos*, de regarder les Belles-Lettres, comme la partie de la Littérature qui a le plus d'agrément, & qui fait le plus d'honneur. En effet un Poëte, un Orateur, un Hiſtorien, qui excellent dans ces genres, joüiſſent d'une réputation plus brillante, que le grand Phyſicien ou le grand Géométre. Ceux-ci ſont aſſurément très-eſtimables : mais comme on ſuppoſe qu'il leur a coûté bien de la peine pour acquérir ces hautes

ſciences, qui ont d'ailleurs quelque choſe de triſte & de ſauvage, preſque perſonne n'a l'ambition de leur reſſembler. On s'imagine que de ſi ſublimes connoiſſances exigent de trop profondes méditations, qu'elles plongent l'eſprit dans la rêverie, & qu'elles éteignent le feu de l'imagination, qui eſt tout ce qui nous rend agréables dans la ſociété.

Dans le même *Avant propos*, M. R. fait un éloge de la Bibliothéque du Roi, qu'il égale à la fameuſe Bibliothéque d'Alexandrie; il la fait monter à environ 90000 volumes imprimés & à 30 ou 35 mille Manuſcrits. Il parle auſſi du *Muſée* d'Alexandrie. » Qu'étoit-ce, dit-il, en comparaiſon » de nos Académies d'Architecture, » de Sculpture, de Peinture; de l'A» cadémie Françoiſe, de celle des Bel» les-Lettres, de celle des Sciences?» Je n'ai aucun intérêt à prendre le parti du Muſée. Il me ſemble néanmoins que pour pouvoir le mettre avec raiſon au-deſſous de nos Académies, il faudroit aujourd'hui être en état d'apprétier tous les Sujets dont il étoit compoſé. Sans cette connoiſſance, la préférence me paroît un peu téme-

raire. Heureuſement il n'y a jamais de danger à préférer les vivans aux morts.

Après avoir remonté à l'origine de la Poëſie, & avoir fait voir ſa deſtination naturelle, l'Auteur partage ſon premier chapitre en pluſieurs articles, & parle d'abord des Poëtes Grecs. Il commence par les Poëtes Epiques, à la tête deſquels eſt Homere, dont il fait un judicieux parallele avec Virgile. Il parle enſuite des Tragiques & des Comiques. Pluſieurs anciens Poëtes dont il ne nous reſte rien, mais dont le nom eſt cité dans les Auteurs, tiennent ici leur place. Tel eſt le Cherile dont parle Horace dans ſon *Art Poëtique*, ce miſerable Poëte, qui trouva le moyen de faire gouter ſes vers à la Cour d'Alexandre:

Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Charilus, incultis qui verſibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numiſma, Philippos.

L'Auteur conclut avec raiſon qu'Alexandre étoit un Prince de mauvais goût. Comme il eſt moins deshonorant d'être inſenſible aux beautez d'un Ouvrage, que d'en trouver où il n'y en a point, ne vaut-il pas encore mieux n'accorder aucunes faveurs aux vrais

talens & aux dignes travaux de l'eſprit, que de recompenſer les mauvais Ecrivains & les petits génies ? Il faudroit au moins imiter Sylla. Un mauvais Poëte lui ayant préſenté des vers, il lui fit un préſent, à condition qu'il n'en compoſeroit plus. Etoit-ce le recompenſer, étoit-ce le punir ?

Nous ne connoiſſons pas mieux les vers d'Hipponax que ceux de Cherile. M. Rollin nous dit ſeulement, d'après Suidas, qu'Hipponax étoit laid, petit, mince, & que ſa laideur a ſervi à l'immortaliſer. Il eut deux ennemis, qui étoient freres, & Sculpteurs. Ceux-ci firent ſa ſtatuë. Le Poëte pour s'en venger, les peignit dans ſes vers, & ſi bien qu'ils ſe pendirent. Alcée eſt plus célébre que les deux Poëtes dont je viens de parler. Il ne ceſſa de déchirer dans ſes vers les Tyrans de Leſbos. Dans un combat il jetta ſes armes & prit la fuite. La même choſe arriva à Horace : ce qui fait dire à M. R. pour la conſolation de leurs imitateurs, que *les Poëtes ſe piquent moins de bravoure que de bel Eſprit.*

L'article de Pindare eſt bien traité en peu de mots. Sa ſublimité, ſa hardieſſe, ſon enthouſiaſme, paroiſſent

du galimathias en quelques endroits ; & M. Rollin n'eſſaye pas de le juſtifier en tout. Pindare eut une dangereuſe Rivale dans Corynne, ſurnommée *la Muſe lyrique* ; elle lui enleva cinq fois le prix. Ce que l'Auteur dit enſuite ſur l'Elegie eſt fort ſenſé. Il ne nous reſte aucune Elegie Grecque, ſi ce n'eſt celle qu'Euripide a inſerée dans ſon *Andromaque*, qui ne contient que quatorze vers. L'eſſence de l'Elegie eſt d'être ſimple, & pleine de ſentimens. En Grec & en Latin elle a une marche inégale. En François on ne peut lui appliquer le vers d'Ovide (*In pedibus vitium cauſa decoris erat*) Auſſi la plûpart de nos Elégies ſont-elles auſſi inſipides que les Latines ſont touchantes. Callimaque ſe diſtingua beaucoup en ce genre chez les Grecs. M. Rollin parle enſuite des Poëtes Epigrammatiſtes. Il a oublié de parler de l'Eglogue.

Miſſel de Paris.

On m'a prié d'annoncer l'élégante édition du *Miſſel de Paris* en quatre petits volumes *in*-12, imprimé par ordre de Monſeigneur l'Archevêque. Il ſe vend chez les Libraires aſſociez pour les uſages du Diocèſe.

Avis du Sr. Arnoult.

On m'a auſſi prié d'inſérer ici l'extrait de l'*Avis* que le ſieur Arnoult, ſeul dépoſitaire du Préſervatif contre l'Apoplexie, a depuis peu fait imprimer. Il y avertit le Public que les perſonnes de Province, qui donnent la commiſſion d'acheter ſon remede pour leur uſage, ſont ſouvent trompées; d'où il eſt arrivé des accidens d'Apoplexie, que des Sachets contrefaits n'ont pû prevenir. Le ſieur Arnoult déclare qu'il ne commet perſonne, ni à Paris ni en Province, pour la diſtribution de ſon remede, & que chacun de ſes Sachets ſera deſormais muni d'un petit imprimé, ſigné & paraphé de ſa main, avec la datte du jour où il aura été délivré chez lui, ruë des cinq Diamans.

Je ſuis, &c.

Ce 4. Octobre 1738.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilége & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXIII.

IL ſeroit ridicule, ce me ſemble, Monſieur, qu'un Philoſophe renonçât à la Philoſophie dans un âge un peu avancé, afin de s'adonner à la Poëſie; mais il ſied au contraire à un Poëte de renoncer aux vers à cet âge, pour devenir Philoſophe. *Turpe ſenex vates.* Je ne ſuis donc point de ceux qui trouvent mauvais que M. de Voltaire ſe ſoit à la fin dégoûté d'empriſonner ſes penſées, & de méſurer des mots, & qu'il ait voulu donner un noble eſſor à ſon eſprit, en l'élevant aux ſublimes objets de la Philoſophie. Il reſte peut-être à la Parque aſſez de jours à lui filer, (jours que la tranquille & douce Philoſophie ménagera mieux que l'ardente & dangereuſe ſoif de la

La Philoſophie de Newton, par M. de Voltaire.

time) pour attendre de lui des découvertes & des éclairciſſemens ſur la Phyſique. C'eſt dommage qu'il ait d'abord donné dans le Newtonianiſme, qui eſt une mauvaiſe Phyſique, réprouvée de tous les bons Philoſophes de l'Europe. Par ce terme de Newtonianiſme, je n'entend que les principes généraux du Phyſicien Anglois, & non ſes principes Mathématiques, ni ſes expériences particulieres ſur la lumiere & les couleurs ; expériences célébres dans le monde ſçavant, qui ont enrichi la Phyſique, & dont la plûpart ſont rapportées dans les Ecrits de nos Phyſiciens modernes. Newton eſt très-reſpectable de ce côté-là, & par cet endroit le Cartéſianiſme, qui l'a formé, le pourroit revendiquer comme un de ſes plus dignes Suppôts, quoiqu'il ait contredit avec ſuccès quelques opinions de Deſcartes ſur la lumiere & les couleurs. Mais à dire vrai, il n'a fait que les perfectionner en quelque ſorte par ſes obſervations, & par les juſtes inductions que ſa raiſon lui en a fait tirer, par rapport à la nature des raïons de la lumiere, & à l'eſſence des couleurs conſiderées du côté des objets. Pourquoi faut-il qu'il y ait mêlé des abſurdités inconcevables, par rapport

à la réflexion de ces raïons, qu'il prétend être renvoyez par le vide, c'eſt-à-dire, par les pores des corps, & non par la ſuperficie même de ces corps. Si le vide n'eſt autre choſe qu'un néant, c'eſt donc le néant qui nous renvoye les rayons; c'eſt donc le néant que nous voyons. M. de Voltaire prétend que le vide eſt l'Immenſité divine, dans laquelle nagent les corps. Eh bien, c'eſt donc l'immenſité divine, & non les corps, que nous devons voir, puiſque c'eſt de cette immenſité que les rayons de lumiere rebondiſſent. Cela eſt inconcevable, ou plûtôt cela eſt nettement conçu comme abſurde. Mais donnons une idée juſte du Livre de M. de V. & ſuivons-le de Chapitre en Chapitre. Ce ſera la matiere ſucceſſive de pluſieurs de ces Lettres, matiere que j'aurai néanmoins la prudence d'interrompre, dans la perſuaſion que ces queſtions Philoſophiques ne ſont pas du goût de tout le monde, quoique j'aye deſſein de les mettre *à la portée* des moins clairvoyans.

Le premier Chapitre nous explique *ce que c'eſt que la lumiere, & comment elle vient à nous.* L'Auteur commence par raporter ce qu'ont dit ſur cela Ariſtote & ſes ignorans Commentateurs,

& ce qui a été enſeigné dans les Ecoles durant pluſieurs ſiécles, juſqu'au tems de Galilée & de Deſcartes. » J'oſe dire (ajoûte l'Auteur) que la » raiſon de l'homme ainſi obſcurcie eſt » bien au-deſſous de ces connoiſſances » ſi bornées, mais ſi ſures, que nous » appellons inſtinct dans les Brutes. » M. de V. fait voir d'abord par cette comparaiſon qu'il ne tient pas que les bêtes ſoient des machines, doctrine Carteſienne, qui fait pitié à un Newtonien, & à tout homme de bon ſens. Il ajoûte que nous ſommes *dans un tems où l'on commence à ouvrir les yeux*. Mais, eſt-ce que le Cartéſianiſme ne fait que de naître, où eſt-ce que Deſcartes ne nous a pas *ouvert les yeux* il y a déja plus de cent ans? S'il nous a réellement éclairez ſur la maniere de raiſonner, & s'il eſt le pere de la vraye Philoſophie, il n'a donc pas fallu dire que nous *commençons à ouvrir les yeux*. On ſent que l'Auteur voudroit que nous ne comptaſſions plus Deſcartes comme le plus grand des Philoſophes; qu'il voudroit même que nous reſervaſſions toute notre eſtime pour ſon illuſtre Newton. S'il donne quelques loüanges au Philoſophe François, ce ſont des loüanges ſemblables à celles

que MM. Perraut & de la Motte ont données à Homere. Deſcartes n'a été un grand homme, que par rapport à la foibleſſe & à l'ignorance de ſes Contemporains. Il n'a fait que découvrir un coin du grand voile qui couvroit la Nature. Si l'on en croit M. de Voltaire, » Deſcartes a dit que les couleurs » ſont des ſenſations *que Dieu excite en* » *nous*, ſelon les divers mouvemens » qui porte la lumiere à nos organes. » Mais Deſcartes ne dit point que *Dieu excite en nous les ſenſations des couleurs.* C'eſt le P. Malebranche, qui débite cette doctrine dans ſa *Recherche de la Vérité.* Liſez tous les Carteſiens, aucun ne dit, comme Malebranche, que l'ame eſt incapable de ſe modifier elle-même. C'eſt la premiere mépriſe de M. Voltaire, qui eſt tombé dans bien d'autres par rapport à l'Hiſtoire de la Philoſophie ; ce qui prouve qu'il n'a pas aſſez lû les Philoſophes. Ne ſeroit-ce point le principe de ſon dévoüement au Newtonianiſme ?

M. de V. attaque ici les trois élémens de Deſcartes ; il avouë qu'ils ſont *ingénieuſement inventez* ; puis il ajoûte qu'ils ſont *indignes d'un Philoſophe.* Voici ſa raiſon : » Puiſque rien de tout » cela n'eſt prouvé, dit-il, autant va-

» loit-il adopter le froid & le chaud,
» le ſec & l'humide. Erreur pour erreur,
» qu'importe laquelle domine ? » Mais
Deſcartes a-t'il eu tort dans des matieres de Phyſique, de former un ſyſtéme judicieux, ſelon lequel on explique tout le Mécaniſme de la Nature ? Quoi de plus raiſonnable que ces trois élémens, que les tourbillons, & que le mouvement circulaire de toutes les parties de l'Univers ; mouvement *preſque démontré*, & contre lequel on ne forme que de très-foibles objections. On ne peut nier l'exiſtence de la matiere *rameuſe*, c'eſt-à-dire de celle dont les corps groſſiers, tels que les Planétes & les Elemens de l'eau & de l'air ſont formez. Qu'importe du nom ? La matiere *globuleuſe* eſt moins prouvée à la vérité : peut-être qu'à la rigueur on pourroit s'en paſſer ; cependant s'il eſt difficile de ſe perſuader que la lumiere ſoit émanée des corps lumineux, & ſoit un écoulement de leur ſubſtance, il eſt abſolument néceſſaire d'admettre cette matiére globuleuſe ; il n'y a point de milieu. Il y a de très-fortes objections contre l'autre ſentiment, qui eſt celui de Newton. Je connois un grand Philoſophe, qui après avoir enſeigné cette opinion dans pluſieurs Cours de

Philoſophie, l'a enfin abandonnée; vaincu par les difficultez inſurmontables qu'on lui oppoſoit. Ainſi la matiere *globuleuſe* ne meritoit pas d'être ſi *maltraitée* par M. de Voltaire. A l'égard de la matiere *ſubtile*, qui eſt le 3e. Element de Deſcartes, elle eſt prouvée évidemment, parce que ſans elle, on eſt obligé d'admettre le vide, pour remplir les eſpaces au-delà de l'Atmoſphere, & les pores de tous les corps: or le vide eſt une ſotte imagination de la vieille Philoſophie, & une pitoyable reſſource: Deſcartes, & Malebranche l'ont démontré. Pour peu qu'on ſoit initié dans la Philoſophie, on ſçait les preuves qu'ils ont aportées, pour faire voir que le vide n'étant point un être créé, ce n'eſt rien, & par conſéquent qu'il n'y a point de vide dans l'Univers.

On ne peut s'empêcher de rire, lorſqu'on ſe rappelle que les Anciens attribuoient à l'*horreur du vide* tous les phénomenes de la Nature. Newton a renouvellé cette belle Doctrine en partie; car il donne une eſpéce d'horreur du vide à la matiere lumineuſe, qui dès qu'elle le touche, rebrouſſe chemin à l'inſtant; & c'eſt ce qui fait la réflexion de la lumiere. Cependant le

vide, qui eſt un pur néant, ne peut pas avoir un pouvoir repulſif; il faut donc dire que c'eſt la matiére lumineuſe en qui reſide la *vertu rebondiſſante*, & que l'horreur qu'elle a du vide, la fait bruſquement retourner ſur ſes pas. Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire, que les trois Elemens de Deſcartes ſont fort bien établis, & que M. de Voltaire ne devoit point les comparer au ſyſtéme du chaud, du froid, du ſec & de l'humide.

Deſcartes, ſi on l'en croit, *ſçavoit peu de choſe en vraie Philoſophie.* En vérité un pareil diſcours eſt-il ſoutenable? Mais voyons comment il prouve que la lumiere eſt une émanation des corps lumineux, & qu'elle n'eſt point, comme Deſcartes le prétend, *une matiere globuleuſe répanduë par tout, que le Soleil pouſſe, & qui preſſe nos yeux.* » Si » la lumiere, dit-il, étoit toujours ré» panduë dans l'air, nous verrions » clair la nuit, puiſque le Soleil ſous » l'Hemiſphére pouſſeroit toujours les » globules en tout ſens & que l'impreſ» ſion en viendroit à nos yeux. « Foible objection! N'eſt-elle pas à propoſer de même contre le ſyſtême de l'*émanation.* Le Soleil ne darde-t'il pas dans ce ſyſtême ſes rayons en tous ſens? Ces rayons ne doivent-ils pas à

chaque inſtant remplir l'Univers, ou au moins toute notre Sphére? Que répondre à cela, qui ne puiſſe être pareillement répondu dans le ſyſtême de la matiere *globuleuſe*? Auſſi l'on y a répondu cent fois, & ce n'eſt plus aujourd'hui une objection à faire, ſi ce n'eſt ſur les bancs, à de jeunes Ecoliers. La lumiere ne frape nos yeux que lorſqu'elle eſt dirigée de facon, qu'elle ne ſoit point empêchée de venir juſqu'à nous. Or la nuit le corps opaque de la Terre empêche que les rayons de cette matiere ne ſoient pouſſez juſqu'à nos yeux. Le Newtonien & le Carteſien n'ont pas d'autre réponſe. Eſt-il raiſonnable à un Newtonien d'objecter à un Cartéſien, ce que le Cartéſien peut pareillement objecter au Newtonien? C'eſt à peu près comme ſi un Peripateticien objectoit à un Cartéſien les grandes difficultez qui ſont dans l'opinion de la matiere diviſible à l'infini: car vous ſçavez que ſur ce point Deſcartes eſt d'accord avec Ariſtote.

Mais écoutons parler M. de V. *Il eſt démontré*, dit-il, que la lumiere émane du Soleil. *Il eſt démontré!* & où eſt la démonſtration? » *Il eſt démontré*, ajoû-» te-t'il, que la lumiere *arrive des étoi-*

» *les fixes en un tems très-long.*» A la bonne heure : qu'eſt-ce que cela prouve ? ce long eſpace de tems ruine-il le ſyſtême de la matiere globuleuſe ? Non : la diſtance des étoiles peut faire également que la preſſion, dont l'effet eſt ſucceſſif, ne ſe faſſe ſentir à mon œil qu'au bout d'un tems aſſez long. M. de V. avoüe lui-même qu'une certaine obſervation ſur la longueur du tems que la lumiere met à venir des étoiles juſqu'à nous, eſt *très-délicate & tres-fautive.* Je ſçai que l'expérience de Romer eſt reçûë par tous les Malebranchiſtes. Mais que prouve-t'elle pour Newton, puiſqu'elle favoriſe le ſyſtême de Malebranche touchant les *globules moux* de la matiere lumineuſe ? Cependant, ſi l'on en croit M. de V. l'obſervation démontre le ſyſtême Newtonien. Comment peut-on parler ainſi, lorſque les partiſans de la matiere globuleuſe, s'en ſervent également pour apuyer leur opinion ?

Mais voici M. de V. qui entreprend de redreſſer le P. Malebranche ſur ſes *Tourbillons moux*, capables de compreſſion. Cependant rien de plus foible que ce qu'il lui oppoſe. Ces petits Tourbillons, ſelon lui, doivent amortir l'action du Soleil. Eh pourquoi ? a-

t'il meſuré & calculé la force de l'action du Soleil ſur ces globules moux, c'eſt-à-dire, élaſtiques ? Il en conclut pourtant très-hardiment, que le P. Malebranche, *qui ne parloit que de vérité, n'a écrit que des Romans.* La concluſion n'eſt-elle pas bien raiſonnable ? On conſeille à l'Auteur de lire les *Eclairciſſemens* du P. Malebranche, à la fin du quatriéme tome de ſa *Recherche de la Vérité.*

» Qu'eſt-ce donc que la Lumiere, » demande M. de V ? *c'eſt le feu lui-même*, répond-il, lequel brûle à une » petite diſtance, & qui éclaire doucement nos yeux quand il agit de plus » loin. Ce feu, ajoûte-t'il, eſt dardé en » tout ſens du point rayonnant. « Mais M. de V. ſçait-il bien ce que c'eſt que le feu ? ſçait-il, comment ſe produit ſon action ? Qui lui a dit que c'eſt par l'émiſſion des particules ignées ? Cela n'eſt pas certain.

» La force (dit M. de V.) l'illumination, l'intenſité, la denſité de toute lumiere eſt calculée. Il ſe trouve » par un calcul ſingulier que cette force eſt préciſement en même raiſon, » que la force avec laquelle les corps » tombent, & avec laquelle M. Newton fait voir que tous les Globes cé-

» leſtes s'attirent. Cette proportion eſt » ce qu'on appelle la raiſon inverſe du » quarré des diſtances. Il faut ſe fami- » liariſer avec cette expreſſion. Elle » ſignifie une choſe ſimple & intelli- » ble : c'eſt qu'un corps, qui ſera ex- » poſé à 4 pieds d'un feu quelconque, » ſera 16 fois moins éclairé & moins » échauffé, recevra 16 fois moins de » rayons que le corps qui ſera à un » pied. Seize eſt le quarré de quatre. » Or quatre eſt la diſtance où eſt le » corps moins éclairé. Donc la lumie- » re envoye à ce corps diſtant de qua- » tre pieds, non pas quatre fois moins » de rayons, mais ſeize fois moins de » rayons. Voilà ce qu'on appelle *la* » *raiſon inverſe du quarré des diſtances* ; » ce qu'il faut bien entendre : car cette » proportion ſera un des fondemens » de la nouvelle Philoſophie que nous » tachons de rendre familiere. » C'eſt-à-dire, comme vous voyez, *à la portée de tout le monde*.

J'ai raporté ce paſſage à cauſe de l'inſtruction qu'il renferme, & non pour le critiquer. Je remarquerai néanmoins que l'Auteur ſemble vouloir faire entendre que Newton a trouvé, ſinon cette *Raiſon inverſe* &c, au moins cette proportion de la lumiere. Cepen-

dant elle eſt par tout, & en particulier dans le P. Malebranche.

» Nous pouvons en paſſant (continuë l'Auteur) conclure de la célérité avec laquelle la ſubſtance du Soleil s'échape ainſi vers nous en ligne droite, combien le Plein de Deſcartes eſt chimerique. Car 1°. comment une ligne droite pourroit-elle parvenir juſqu'à nous, à travers tant de millions de couches de matiere muës en ligne courbe, & à travers tant de mouvemens divers? 2°. Comment un corps ſi délié pourroit-il en 7 ou 8 minutes parcourir l'eſpace de 30 millions de nos lieuës, qui eſt entre le Soleil & nous, s'il avoit à pénétrer dans cet eſpace une matiere reſiſtante? Il faudroit que chaque rayon dérangeât en un moment 30 millions de lieuës de matiere ſubtile. Remarquez encore que cette prétenduë matiere ſubtile reſiſteroit dans le Plein abſolu, autant que la matiere la plus compacte. Car une livre de poudre d'or, preſſée dans une boëte, reſiſte autant qu'un morceau d'or peſant une livre. Ainſi un rayon du Soleil auroit bien plus d'effort à faire, que s'il avoit à

» percer un cône d'or, dont l'axe seroit » de 30 millions de lieuës.

Il y auroit bien des réflexions à faire sur ce passage. Je me contenterai de dire, que dans le systéme de Descartes, la matiere globuleuse étant partout, il n'y a aucune difficulté, & que le mouvement de la lumiere peut se faire aisément dans le Plein. Il n'en est pas de même dans le systéme de l'*émission des rayons* que Newton soutient : aussi admet-il le vide. Il est singulier de voir M. de V. argumenter contre Descartes, en lui supposant en cet endroit l'opinion de Newton sur l'émission de la matiere lumineuse. La Logique me paroît un peu manquer ici. C'est parce que tout est plein de matiere globuleuse, que la lumiere parvient aisément à nos yeux : & M. de V. prétend au contraire, que puisque nous voyons, il n'y a point de Plein. Admirez les differentes façons de raisonner. Je remarquerai encore que la comparaison de la *livre d'or* en poudre, avec la *livre d'or* en corps compacte, n'est pas juste ; il y a nécessairement de petits intervalles, plus grands entre les parties d'une livre de poudre d'or, qu'entre les parties d'une livre

d'or compacte, & il eſt phyſiquement impoſſible, quelque preſſion qu'on employe, de réduire une livre d'or en poudre, en un auſſi petit volume qu'un morceau d'or peſant une livre.

Enfin M. de V. conclut à la fin de ce Chapitre, que par les obſervations de Romer faites il y a plus de 50 ans ſur les éclypſes des Satellites de Jupiter, il eſt *demontré* que la lumiere émane du Soleil à la Terre. Et il s'étonne de l'ignorance des François qui n'en ſçavent encore rien. Il la prouve cette ignorance prétenduë, par les paroles ſuivantes qu'on lit dans un fort bon Livre imprimé en 1730. à Paris, qui eſt un *Recüeil des Obſervations* des Académies de l'Europe en 3. vol. *in* 12. p. 35. tome I. *Quelques uns ont prétendu que d'un corps lumineux comme le Soleil, il ſe fait un écoulement continuel d'une infinité de petites parties inſenſibles, qui porte la lumiere juſqu'à nos yeux: mais cette opinion qui ſe reſſent encore un peu de la* VIEILLE PHILOSOPHIE, *n'eſt pas ſoutenable.* Cependant l'Auteur de cette Collection a raiſon. 1°. Parce qu'il n'eſt point du tout démontré, comme M. de V. le prétend fauſſement, par l'obſervation de Romer, (quelque curieuſe

qu'elle ſoit) qu'il ſe faſſe un écoulement des parties du Soleil, puiſque le P. Malebranche, qui a adopté l'obſervation, en argumente en faveur de ſon opinion des globules moux. 2°. Parce qu'il eſt démontré au contraire que le vide étant une abſurdité, & l'écoulement ou émiſſion des rayons ne paroiſſant pouvoir ſe faire autrement que dans le vide, cet écoulement, cette émiſſion, eſt par conſéquent une chimere.

J'ajoûterai encore ici quelques obſervations: 1°. M. de V. prétend, comme je l'ai dit, que dans le ſyſtéme de la matiere globuleuſe, nous devrions voir les objets la nuit. Jai remarqué que c'eſt une vieille objection, à laquelle on a cent fois répondu; j'ajoûte qu'il eſt bien étonnant de voir l'Auteur la répéter comme un argument victorieux. Il confond le corps, qui en général conſtituë la lumiere, avec ce même corps, en tant qu'il occaſionne notre ſenſation. On ſçait que pour que notre ame la reçoive, il ne ſuffit pas que notre rétine ſoit voiſine des globules lumineux; mais qu'il eſt encore néceſſaire qu'un rayon compoſé d'une ſuite de globules, & terminé à notre œil,

ſoit par ſon autre extrémité pouſſé ou par le Soleil même, ou par un autre rayon, qui change de route, & vienne dans celle-ci, à l'occaſion de l'obſtacle que lui fait une ſurface qui le réfléchit. C'étoit une réplique à cette réponſe qu'on attendoit de M. de V. & non une ſimple répétition de l'objection frivole.

2°. Ariſtote s'eſt ſervi de termes obſcurs pour définir la lumiere. Cependant ces termes, ſi on prend la peine de les examiner & d'en pénétrer le ſens, forment une deſcription aſſez complette des effets communs de la lumiere. Ses ridicules Diſciples ont voulu trouver dans ſa définition la cauſe & la nature de la lumiere; ce qu'Ariſtote n'a point eu pour objet dans les paroles citées par M. de V. Il me ſemble qu'il n'y a pas tant de ſujet d'en rire pour un Newtonien, ſi l'on conſidére que les définitions de Newton, l'Ariſtote des Anglois, ſont fort ſouvent dans ce goût, quoique bonnes dans l'intention de l'Auteur, qui ſe caractériſe enſuite par l'art admirable de découvrir les raports qu'ont entr'elles des propriétés, qui aperçûës par les ſens ne paroiſſent en avoir au-

cun : Newton combine enſuite ces rapports à l'aide de la plus ſublime Géométrie, & il en tire des conſéquences fort juſtes : C'eſt une juſtice que je rends avec plaiſir au célébre Newton.

3°. M. de V. n'eſt pas ſi équitable à l'égard de Deſcartes, & l'expoſition qu'il fait de ſon ſyſtéme des Tourbillons, me paroît un peu injuſte. Deſcartes a commencé par établir (au moins autant qu'il croyoit) la néceſſité du plein. Il a enſuite fait attention que les effets naturels ne pouvoient s'expliquer que par le mouvement, qui ne pouvoit avoir lieu ſans diviſion & ſans communication. Il a ſuppoſé la diviſion en Cubes, *comme la plus ſimple*, ayant préalablement établi la néceſſité d'une diviſion quelconque en parties très-petites. Enfin comme le plein ne pouvoit ſe maintenir, ni même aucun effet s'opérer, en donnant aux petites parties des mouvemens différens dans une même direction, il les a fait mouvoir dans des directions différentes à l'infini. Delà il a cru pouvoir conclure la rotation de chaque globule, & le détachement des autres matieres, ſçavoir, la matiere rameuſe & la matiere ſubtile. Or ce n'eſt point là ſuppoſer,

comme M. de V. le prétend. Il falloit donc qu'il s'y prît autrement pour combattre Deſcartes. Il devoit attaquer ou ſon principe du plein, ou ſes premieres concluſions, & en prouver la fauſſeté.

En voilà aſſez ſur le Chapitre premier. Je vous envoyerai au premier jour mes autres obſervations ſur le chapitre ſecond. Je me flatte que mes raiſonnemens pourront ſervir d'un Commentaire utile au Livre de M. de Voltaire, & qu'elles ſeront capables de faire ſentir à tout le monde, & ce qu'il y a de bon, & ce qu'il y a de defectueux dans ſon Ouvrage.

Achille à Scyros, Comédie héroïque en vers.

Toutes les perſonnes de Lettres connoiſſent le mérite de l'Opera Italien de M. l'Abbé *Metaſtaſio*, traduit en Proſe Françoiſe, & imprimé chez Chaubert avec le texte Italien. Le même Libraire vient de publier cet Ouvrage, accommodé au Théatre François & mis en vers par M. Guyot de Merville, ſous le titre de *Comédie Heroïque*. La Piéce fût joüée il y a un an dans les vacances, & ſi elle n'eut qu'un ſuccez médiocre, je crois que ce

ne ſut pas la faute de l'Ouvrage. Quoique les Acteurs, qui dans ce tems-là reſtent à Paris, ayent les talens de leur profeſſion, ce ne ſont pas ceux des Comédiens à qui le genre *Héroïque* convient : ceux-ci ſont alors abſens. Quoiqu'il en ſoit, les connoiſſeurs trouverent dans cette Piéce beaucoup de génie & d'eſprit, des ſituations bien imaginées, du Jeu de Théatre, un tragique intéreſſant, joint à un Comique décent, & en général une aſſez belle verſification.

M. de Merville rend compte, dans une ſçavante & judicieuſe Préface, de la Nature de ce Poëme, qui tient un milieu entre la Tragédie & la Comédie, c'eſt-à-dire, qui eſt dans le genre Tragi-comique. Il y parle des changemens qu'il a cru devoir faire dans l'Ouvrage Italien, dont il a emprunté les beautez, ſans en copier les défauts ; défauts aſſez incertains, mais qui auroient infailliblement paru tels, ſi par exemple il eût mis ſur notre Théatre le Feſtin de Lycoméde, ou la froide rivalité de Théagene. L'Auteur a mis à la fin de ſa Préface le *Compliment*, dont il fit précéder ſa piéce à la premiere répreſentation, & qui fut ſi goûté.

Le voici : » Meſſieurs, malgré le pré-
» jugé favorable que doit faire naître
» une Piéce repréſentée à la Cour Im-
» periale dans une auguſte cérémo-
» nie, * & malgré l'impreſſion avanta-
» geuſe que la Traduction Françoiſe,
» imprimée depuis peu, a faite ſur des
» Connoiſſeurs très-difficiles, celui
» qui va l'expoſer à votre critique éclai-
» rée, a néanmoins ſenti qu'un pareil
» Ouvrage ne convenoit qu'à une ſai-
» ſon que vous avez coutume de re-
» garder comme un tems d'indulgen-
» ce. La nouveauté du ſujet, la ſingu-
» larité des ſituations, la hardieſſe des
» incidens, les habillemens même, &
» ſur tout la foibleſſe du Poëte & des
» Acteurs, tout exige de vous, MM.
» une bienveillance égale à nos be-
» ſoins. Ce n'eſt pas que le nouvel Au-
» teur n'ait employé tout ſon art pour
» reduire cette Piéce aux bienſéances,
» que la ſolidité de vos Leçons & l'é-
» tude de la belle Nature, ont établies
» ſur notre Théatre. Mais malgré tant
» de précautions néceſſaires, on eſt
» encore obligé d'avoüer, que l'on
» riſque toujours beaucoup à produire
» même des beautez, lorſqu'elles ne

*Le Mariage du Duc de Lorraine avec l'Archiducheſſe.

» ſont pas d'uſage. Et comme ces » ſortes de traits demandent plus d'exa- » men pour être aprétiez, nous vous » ſupplions, MM. de vouloir bien » ſuſpendre votre jugement, juſqu'à ce » que l'action finie vous laiſſe le loiſir » de le prononcer, avec cette équité & » cette juſteſſe, qui fixe le goût public » & notre deſtinée particuliere. » Nous avons raporté ce morceau comme un modéle en ce genre; il caractériſe & juſtifie la Piéce, qui merite certainement d'être luë. Elle ſe vend avec le *Conſentement forcé*, Comédie nouvelle du même Auteur, qui a eu depuis peu ſur le Théatre un ſuccès, qui n'a été interrompu que par le départ des Acteurs pour Fontainebleau. Elle ſera repriſe à leur retour.

Traduction de Tite-Live.

Monſieur Guerin, ancien Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Paris (au College de Beauvais) vient de publier en 3. vol. *in* 12 la Traduction de l'*Hiſtoire Romaine de Tite-Live*, contenant l'Hiſtoire de la ſeconde guerre Punique. Il a jugé à propos de commencer par publier ce morceau, qui eſt le plus beau & le plus intéreſſant de l'ancien Hiſtorien de Rome. On aſſure

que le reſte eſt ſous preſſe, & qu'il ne tardera pas à paroître. Nous rendrons compte inceſſamment de ces trois premiers volumes. En attendant, je dirai qu'on ne peut être que très-favorablement prevenu en faveur de cet Ouvrage, lorſqu'on fait attention à la capacité connuë du Traducteur, qui a communiqué ſon travail non ſeulement à M. Rollin, mais encore à M. Crevier. On doit donc s'attendre à beaucoup d'exactitude & de fidélité; ce qui eſt l'eſſentiel. A l'égard de l'élegance & de la pureté du ſtile, comme nous n'avons pas eu le tems d'examiner cette Traduction (ce que nous ferons bien-tôt,) nous ne pouvons encore que préſumer qu'elle ne manque pas de ces qualités. En vérité on peut dire que depuis quelque tems la Litterature eſt en France plus ſolide & plus brillante qu'elle ne l'a jamais été. On y voit éclore de toutes parts des Ouvrages utiles pour la ſcience, & pour le goût. Jamais les Journaliſtes François n'ont eû un ſi beau champ. Quelques perſonnes ſe plaignent de voir aujourd'hui moins de critique qu'autrefois dans nos *Obſervations*; ce n'eſt pas notre faute; c'eſt plûtôt celle, ſi je l'oſe dire, de nos Ecrivains, dont la plûpart ne donnent plus

de priſe. Leurs Ouvrages pour le plus grand nombre ſont ſoignez ; & de plus, pluſieurs Auteurs autrefois aſſez répréhenſibles, ou ſont morts, ou n'écrivent plus, ou ſe ſont corrigez. La même équité qui a produit la cenſure, produit aujourd'hui les éloges. C'eſt à nous à preſent, à nous garantir auſſi heureuſement de la fadeur, que nous nous ſommes toujours préſervez de l'amertume, dans nos Jugemens. Nous ſouhaitons que les Connoiſſeurs, que ceux qui ne ſe laiſſent point prévenir, & qui ne jugent jamais par eſprit de faction, continuent à nous rendre juſtice ſur notre impartialité & ſur notre goût. Nous ſçavons que quelques perſonnes, qui voudroient qu'on ne jugeât jamais des Ouvrages, qui condamnent également & les loüanges & la Critique cenſurent à leur maniere nos Obſervations. Mais leurs vains raiſonnemens ne font pas plus d'effet dans le monde, que ſur nous. Le plus grand malheur qui pût arriver à la Litterature, ſeroit que leur avis fût ſuivi. Il établiroit un profond ſilence ſur tous les Livres. Quoi de plus capable de décourager tous les Ecrivains, & d'anéantir les Lettres ?

Je ſuis, &c. *Ce* 11. *Octobre* 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXIV.

OUI, Monſieur, bien des perſonnes ſe ſont étonnées, que l'Auteur des *Elemens de la Philoſophie de Newton*, qui a vêcu ſi longtems ſans ſe mettre en peine des diverſes opinions des Philoſophes, & qui avoit paru juſqu'ici faire ſa principale occupation de l'Art des vers, où il s'eſt diſtingué, ait voulu commencer ſi tard à s'appliquer à des choſes, qui demandent une longue & penible étude. Il faut d'ailleurs être né Géometre & Phyſicien, pour reuſſir dans la Géometrie & dans la Phyſique, comme il faut être né Poëte pour acquerir de la gloire ſur le Parnaſſe. M. de Voltaire a inconteſtablement reçu de la Nature le talent de la Poëſie. Mais la Nature eſt-elle ſi prodigue de

Suite de la Philoſophie de Newton.

ſes dons, & n'y a-t'il pas quelque incompatibilité entre le génie des vers & le genie de la Philoſophie ?

Les premiers progrès qu'on fait dans quelque ſcience, ont coutume de flatter l'amour propre. On travaille avec ardeur, on lit avec aſſiduité, on écrit pour ſoi-même, & on conclut aiſément que ce qu'on a écrit pour s'inſtruire, peut ſervir à inſtruire les autres. Tels ſont, ſelon les apparences, les motifs qui ont porté M. de Voltaire à écrire ſur le Newtonianiſme, & à publier enſuite ce qu'il avoit écrit. Il faut donc lui pardonner les fautes, qui lui ont été reprochées, par raport à la premiere édition de ſon Livre faite en Hollande, & dont il n'a corrigé qu'une partie dans celle de Londres. Il n'a pas encore eu le loiſir de reconnoître que Newton n'étoit point Philoſophe, qu'il n'étoit que Géometre, qu'Obſervateur, que Calculateur; que les termes de *Vide*, de *Gravitation* abſoluë, d'*Attraction*, ſont des mots abſtraits, qui ne forment aucune idée, & qui heurtent les premiers principes de la Philoſophie: que ce langage eſt le mépriſable jargon du Peripatétiſme, jargon depuis long-tems avili & proſcrit dans toutes les écoles de l'Europe.

Quoique notre Auteur, depuis la publication de ſes dernieres éditions, ait été accablé d'objections ſans replique, il n'a point encore paru ébranlé, & il a continué de ſoutenir dans pluſieurs écrits ſon ſyſtême Newtonien. Cependant on croit pouvoir aſſurer qu'il n'y a pas deux Philoſophes en France, qui penſent comme lui. Or c'eſt en France qu'eſt née la vraie Philoſophie, & la ſeule Phyſique qui merite ce nom. C'eſt auſſi en France qu'elle s'eſt perfectionnée. Les étrangers ſont venus la chercher parmi-nous: ils l'ont puiſée dans les Ecrits de Deſcartes, de Rohaut, de Regis, de Malebranche &c. Forcez de renoncer au ténébreux galimathias du Peripatétiſme, pour lequel ils avoient encore tenu longtems, malgré la grande lumiere du Carteſianiſme, ils ont enfin eu la conſolation de trouver en Angleterre un Obſervateur, un Géometre, qui n'ayant dans l'eſprit, pour toute Philoſophie, que des termes abſtraits de Logique, s'eſt aviſé de renoncer au Mécaniſme de la Nature & de bâtir une Phyſique imaginaire, avec des mots vides de ſens, enfin avec des *vertus immatérielles*: c'eſt ainſi que Newton appelle ſon Attraction & ſa Gravitation. Ils ont pré-

rendu qu'il avoit démontré l'impoſſibilité du Plein & des Tourbillons, (quelles démonſtrations!) & que la matiere, qui évidemment n'eſt capable que de configuration, que de repos, que de mouvement, c'eſt à-dire, que de rapports permanens ou ſucceſſifs, avoit encore des propriétés *immatérielles*.

Il ne faut que rappeller ſon eſprit au grand principe des idées claires, pour avoir un ſouverain mepris d'une pareille Phyſique, qui a ébloui M. de V. & ſur laquelle il a jugé à propos d'écrire. Heureuſement il y a dans ſon Livre bien d'autres choſes, indépendantes de cette mauvaiſe Phyſique, auſquelles on ne peut refuſer ſon eſtime, comme ſont les Obſervations de Newton & de quelques autres Phyſiciens & Aſtronomes modernes ſur la lumiere & les couleurs. Mais il y a long-tems qu'elles ſont connues & adoptées en France, & qu'on les enſeigne dans les Ecoles. M. de V. a cependant la gloire de les avoir reçüeillies avec ſoin & de les avoir publiées en François. S'il eſt tombé dans quelques mépriſes par rapport à ces mêmes obſervations, il eſt excuſable par la raiſon que j'ai dite; & ceux qui ſont verſez dans ces hautes

connoiſſances, apperçoivent aiſément ſes erreurs.

M. de V. pour appuyer le ſyſtême de l'Attraction, de la Gravitation abſoluë & du Vide, a avancé dans ſon Ouvrage pluſieurs Paradoxes, dont je vais en peu de mots examiner le principal dans cette Lettre. C'eſt celui de tous qui m'a le plus revolté, & qu'il exprime ainſi: *La lumiere n'eſt pas refléchie par les parties ſolides des Corps.* L'Auteur prétend établir cette étrange propoſition, qui fait la matiere de ſon 2e. Chapitre par deux obſervations: l'une faite par le moyen d'un cube de criſtal expoſé aux rayons du Soleil: l'autre, qu'il appelle plus ſinguliere & plus déciſive, par le moyen d'un priſme auſſi expoſé à ces mêmes rayons, de maniere que ces rayons faſſent un angle de plus de 40 degrès avec la perpendiculaire.

Dans ſa 1e. Obſervation il dit que la lumiere ſe diſtribuë en cinq façons différentes. 1°. *Une petite partie des rayons rebondiſſent à nos yeux, de la 1e. ſurface du cube, ſans toucher même à cette ſurface.* Rebondir de la ſurface, ſans toucher à cette ſurface, cette façon de s'énoncer n'eſt pas fort claire. 2°. *Une partie des rayons eſt reçuë dans la ſubſtance de ce corps; elle s'y joüe, s'y perd, & s'y*

éteint. 3°. *Une* 3e. *partie parvient à l'interieur de la* 2e. *ſurface, & d'auprès de cette ſurface elle retourne à la* 1e. *& quelques rayons en viennent à nos yeux.* 4°. *Une* 4e. *partie paſſe dans l'air.* 5°. *Une* 5e. *partie, qui eſt la plus conſidérable, revient d'au-delà de la ſurface ultérieure dans le criſtal, y repaſſe, & vient reflechir à nos yeux.*

C'eſt par cette obſervation que l'Auteur croit prouver la réalité du Vide. Je prétens au contraire que ſans le ſecours du vide, on peut aiſément rendre raiſon des cinq circonſtances de l'obſervation, par la ſeule diſpoſition intérieure des parties du cube.

1°. Ce cube eſt rempli d'une infinité de parties heterogénes, qui interrompent la rectitude des parties du criſtal. D'ailleurs il n'eſt pas prouvé que tous ces pores, qu'on doit regarder comme des tuyaux capillaires infiniment petits, ſoient droits : il s'y en rencontre de toute eſpece, comme de ſpiraux, de recourbez, dont pluſieurs ont leur entrée & leur ſortie à la même ſurface du cube. Enfin ces entrées & ces ſorties ne ſont pas toujours d'une figure ſemblable à celle des parties qui compoſent la lumiere. Ces conſidérations doivent, ce me ſemble, jetter

d'abord quelque doute ſur l'étonnant ſyſtême de la *lumiere refléchie du vide*.

2°. Ces ſupoſitions de pores recourbez en tous ſens, ſpiraux, variez dans leurs figures, & entrecoupez de matiere héterogene, ne ſont point imaginaires. La matiére dont le criſtal eſt compoſé, plus ou moins bouillante lorſqu'on le travaille, plus ou moins chargée de corps étrangers, peut ſans aucun effort d'imagination faire concevoir l'exiſtence de ces différens pores, plus ou moins droits, plus ou moins ouverts, plus ou moins ronds, ou elliptiques, &c.

3°. La partie des rayons réfléchis de la 1e. ſurface du cube peut donc être conçûë réfléchie par les parties ſolides, dont les pores de cette ſurface du cube ſont entremêlés, & par les pores dont les ouvertures ne ſont pas conformes à la figure des parties lumineuſes.

4°. La partie de lumiere reçûë dans la ſubſtance de ce cube que M. de V. croit *s'y joüer*, *s'y perdre*, & *s'y éteindre*, & les rayons qui reviennent à nos yeux de l'intérieur de la 2e. ſurface, tiendront leurs diverſes réflexions, tant des parties héterogenes repanduës dans la ſurface du cube, qui s'oppoſent à leur paſſage, que des différens

pores recourbez ou ſpiraux, qui étant peu ou beaucoup allongez dans l'épaiſſeur du cube, ont leurs deux extrêmitez ou ouvertures à la 1e. ſurface de ce cube.

Je crois que ce ſont ces trois parties de lumiere, que M. de V. regarde comme perduës & anéanties, qui étant raſſemblées, réunies & reflechies à peu près par la même cauſe, forment cette *partie conſidérable* qui vient fraper nos yeux; & que ce ne ſont point du tout les rayons, qui, comme l'Auteur le dit, ayant traverſé le Cube, ſe ſont réfléchis du vide.

M. de V. pour appuyer ſon opinion, fait ce raiſonnement. » Certainement dit-il, les rayons ſortis du » cube n'ont pas rencontré dans l'air » des parties ſolides, ſur leſquelles ils » ayent rebondi; car ſi au lieu d'air, » ils rencontrent de l'eau, peu revien- » nent alors; ils entrent dans cette » eau, ils la pénétrent en grand nom- » bre: or l'eau eſt environ huit cens fois » plus péſante, plus ſolide, moins ra- » re que l'air. Cependant ces rayons » ne réjailliſent point de deſſus cette » eau, & réjailliſſent de deſſus cet air » dans ce verre: Donc ce n'eſt point » des parties ſolides des corps que la » lumiere eſt réfléchie. «

L'Auteur ſe fonde ici ſur le rapport de ſes yeux, qui lui ont fait appercevoir plus de lumiere dans l'eau (par conſéquent moins de lumiere réfléchie) & moins dans l'air (par conſéquent plus de reflexion de cette lumiere.) Mais ſi *l'eau eſt moins rare & plus ſolide que l'air*, comme il l'avouë, l'eau eſt par conſequent un milieu tranſparent, plus propre à cauſer dans ſes parties & ſur ſes globules de petites réflexions, qui faiſant briller la lumiere, font qu'elle nous eſt renduë plus ſenſible que dans l'air, & par conſéquent plus ſenſible dans cet air naturel, que lorſqu'il eſt purgé de ſes parties groſſieres, comme il l'eſt dans la machine pneumatique. M. de V. ne devoit-il pas ſe dire ici : Mais ſi l'air & le vide ſont des milieux ſi propres à réflechir la lumiere, pourquoi, afin d'apercevoir ſenſiblement ces réfléxions, employai-je un 3e. milieu de criſtal, qui ne fait, ſelon moi, qu'alterer ces réfléxions ? Pourquoi à chaque inſtant & à chaque pas la lumiere, qui réfléchit ſans obſtacle de l'air & du vide, ne m'éblouit-elle pas, ne m'aveugle-t'elle pas ? Je paſſe à la 2e. Obſervation, dont l'Auteur parle dans le même Chapitre.

Il expoſe un priſme de criſtal au So-

leil ; en ſorte que ſes rayons faſſent avec la ligne perpendiculaire au plan de ce priſme un angle de plus de 40. degrès. *Dans cet état*, dit-il, *la plûpart de ces rayons ne pénétrent plus dans l'air ; ils rentrent tous dans ce criſtal à l'inſtant même qu'ils en ſortent ; ils reviennent, comme vous voyez ; mais cette courbure eſt inſenſible.* Voyons ſi cette obſervation apuyera mieux que la 1e. le ſyſtême de la *reflexion du vide.*

Si le Vide étoit la cauſe générale, comme l'Auteur le prétend, du réjailliſſement de la lumiere, elle devroit toujours ſe réflechir ſans le ſecours du criſtal, ou du moins ſans égard à ſa figure, & à ſa ſituation. Or c'eſt ce qui n'arrive point ; puiſque dans un cube & dans un priſme les effets des rayons ſont très-différens, quoique ces rayons faſſent des angles égaux avec les ſurfaces de ces corps. Cette 2e. obſervation ne prouve donc pas plus que la 1e, que la lumiere réjaillit du vide. Car il ne ſe fait pas un vide plus conſiderable derriere ce priſme, à une certaine obliquité plûtôt qu'à une autre. Cette expérience fait connoître ſeulement que les rayons lumineux ſouffrent diverſes réflexions dépendantes de la figure & de la po-

ſition du corps mis en expérience.

C'eſt ſur ces deux ſortes de réflexions, ſi oppoſées, que M. de V. ne peut s'empêcher de marquer ſa ſurpriſe, & que dans les interrogations qu'il ſe fait à lui-même, ſur ce que la lumiere refuſe de paſſer au travers du priſme à une certaine obliquité, il commence d'abandonner le vide pour mettre en ſa place *une force deux mille quatre cens fois plus puiſſante* que l'air. Et afin que l'on s'apperçoive moins de la ſubſtitution de cette cauſe nouvelle, il conclut tout à la fois & de l'une & de l'autre. Mais entendroit-il la même choſe par le *vide* & par *cette force ſi puiſſante*, qui n'eſt, ſelon lui, autre choſe que l'Attraction ? * Non ſans doute ; car il n'eſt pas poſſible de concevoir que le vide ait en même tems un pouvoir repulſif & attractif. Examinons donc ſi l'Attraction eſt la cauſe de ce Phénomene du priſme.

Si l'Attraction étoit la cauſe de cette incroyable réflexion de la lumiere, ce ne ſeroit qu'en conſéquence d'un pouvoir inconnu, *eſſentiellement attaché au criſtal & nullement dépendant de ſa figure & de ſa ſituation*. L'un & l'autre cepen-

* Il le dit poſitivement, p. 2 des *Eclairciſſemens*.

dant ſont néceſſaires à cette Attraction, qui s'opére dans le priſme à une certaine obliquité, & jamais dans le cube. Qu'eſt-ce donc que cette vertu attractive, qui eſt tantôt dans le criſtal, & tantôt n'y eſt plus ? Eſt-ce le ſeul changement de poſition, (il ne change pas aſſurément la ſubſtance du criſtal) qui produit au même inſtant des effets ſi oppoſez, qui détruit, puis rétablit l'harmonie ſympathique, qui eſt entre le verre & la lumiere ? Nous ne voyons rien arriver de pareil à l'aiman par rapport au fer, ni à l'ambre ou à la cire d'Eſpagne, ou au diamant qui attirent tous les corps legers par la ſeule friction, ſans égard à leur figure & à leur ſituation.

Après ces preuves *indubitables*, qui, comme vous voyez, établiſſent merveilleuſement le vide pour cauſe de la réflexion de la lumiere, M. de V. nous propoſe celle-ci : *Tout corps opaque réduit en lame mince laiſſe paſſer à travers ſa ſubſtance des rayons d'une certaine eſpéce ; & réflechit les autres rayons : or ſi la lumiere étoit renvoyée par les corps, tous les rayons qui tomberoient ſur ces lames, ſeroient réflechis ſur ces lames.* Cela ſeroit vrai ſi l'on n'admettoit aucun pore dans les corps ; mais puiſqu'il y en a,

de figure même opposée à celle de la matiere lumineuse, & qu'entre ces pores il y a des parties solides, je ne vois pas ce qui peut empêcher certaines parties de cette matiere, de passer par les pores qui leur sont propres, & les autres parties au contraire de réjaillir de la superficie des parties solides, & des ouvertures qui ne sont pas propres à leur passage. Quelques objections tirées de ce que M. de V. dit lui-même, vont achever d'anéantir le systéme qu'il défend.

1°. Il est dit dans l'expérience du cube, qu'une 4e. partie des rayons qui le traversent passe dans l'air (ce qui arrive à peu près de la même maniere dans le prisme,) mais que la partie la plus considérable de ces rayons est réflechie du vide. Supposons que cette derniere en soit réflechie effectivement : Que devient alors la partie qui s'échappe dans l'air ? S'y perd-elle ? Cela ne se peut : car l'air étant extrêmement poreux, doit être, selon l'Auteur, très propre à la réflexion. Mais supposons qu'au lieu d'être poreux, il soit très-serré, très-dense dans ses parties, & que la lumiere (conséquemment aux idées de M. de V.) le traverse très-aisément ; elle ne

peut du moins le traverſer, ſans toucher inceſſamment au vide, dans lequel l'air eſt ſuppoſé nager, & dont il eſt néceſſairement tout pénétré. Ainſi en quelque cas que la lumiere traverſe le criſtal, elle doit abſolument ſe réflechir toute entiere, puiſqu'elle atteint toujours & de toutes parts au vide : ce qui n'arrive cependant pas, ſelon notre Auteur, qui convient qu'une partie de cette lumiere entre, & ſe perd dans l'air.

* p. 24. 2°. Si les corps les plus poreux comme le dit M. de V. * ſont les plus propres à réflechir la lumiere, le vide, qui eſt tout pore (ſi j'oſe m'exprimer ainſi) doit la réflechir toute. Mais ſi cela eſt, il eſt impoſſible que le moindre rayon de lumiere parvienne juſqu'à nous. Pourquoi ? C'eſt que les Corps céleſtes, principes de la lumiere, nagent, ſelon Newton, dans un vide immenſe. Ils ne peuvent donc laiſſer échaper de leur ſubſtance la moindre particule de lumiere, qu'elle ne leur ſoit auſſi-tôt renvoyée par le vide. Donc, puiſque la lumiere parvient juſqu'à nous, elle n'eſt pas réflechie du vide. Cela me paroît démontré.

L'Auteur des *Réfléxions ſur la Philo-*

ſophie de Newton ſemble vouloir répondre à cette difficulté, † en diſant que Newton n'ignoroit pas que la matiere lumineuſe, qui émane des Aſtres, devoit ſe répandre dans ces eſpaces vides. Mais ce n'eſt pas aſſez de dire que cette matiere *doit s'y répandre* ; la queſtion eſt de ſçavoir, ſi dans le ſyſtéme de Newton, cet effet eſt poſſible.

3°. M. de V. ne pouvoit avancer que les corps poreux réflechiſſent la lumiere, qu'il ne dit en même tems que les corps la tranſmettent d'autant plus facilement que leurs parties ſont plus ſerrées. * Cela étant, qu'il ne s'étonne donc plus, comment la lumiere peut parvenir juſqu'à nous, dans le plein de Deſcartes : ſes objections contre ce Philoſophe ſont contradictoires à ſes aſſertions en faveur de Newton. * 34.

4°. Il prétend que pour rendre un corps tranſparant, il faut retrécir les pores, & au contraire les élargir, pour le rendre opaque. Le vide en général, cet être de raiſon, qui n'eſt qu'un grand pore, eſt donc bien obſcur. *ibid.*

† Dans la ſuite nous parlerons de cet Ouvrage de M. l'Abbé Machi, & de la *Lettre d'un Phyſicien* ſur le même ſujet.

Mais comment pouvoir donner des qualitez telles, que l'opacité où la tranſparence, à un être immatériel, à un être négatif, incapable de toutes ſortes de modification & de propriété? Comment concevoir que le vide étant une eſpace pénétrable, & le lieu des corps, * la lumiere ne puiſſe y trouver place, y étant toujours contiguë; & que l'air, auquel on donne de l'élaſticité, tienne ſes reſſorts bandez au milieu d'un vide, qu'il devroit remplir en les débandant. Cette objection eſt aſſurément ſans réponſe. Il eſt plus aiſé (quoique M. de V. le croye impoſſible (*de ſe faire une image de l'eſpace étendu*, que de débroüiller ce cahos du ſyſtéme Newtonien. Car ſi l'on a l'idée du corps & de ſa figure, qui empêche de ſe former la même idée du lieu qu'il occupe ou qu'il peut occuper, puiſque ce corps & ce lieu doivent ſe reſſembler parfaitement, ſe touchant, pour ainſi dire, exactement de tous côtez? Le lieu, l'eſpace, n'eſt que l'étenduë intelligible, ſelon l'expreſſion du P. Malebranche, ou plûtôt, ſelon Deſcartes, ce n'eſt que les corps mêmes.

* p. 167.

50. Nous ne voyons les corps qu'autant qu'ils ſont éclairez, & qu'au

moyen de la réflexion de la lumiere. Mais ſi cette réflexion ne ſe fait que du vide, & des pores occupez par ce vide, & non des parties ſolides des corps, quelle image peut être renvoyée à nos yeux ? Ce doit être, dans l'opinion de M. de V. l'image du vide & des pores qu'il occupe, puiſque c'eſt delà que nous vient la réflexion de la lumiere. Cependant ce vide eſt inviſible ; ou bien il faut dire que tout ce que nous voyons eſt le vide. Quelle abſurdité ! De quelque côté qu'on enviſage le ſyſtéme Newtonien, ce n'eſt que déraiſon. Je me vois dans un Miroir, dit un Newtonien, parce que la lumiere ſe réflechit du ſein des pores de ce miroir, occupés par le vide. Cela étant, je dois me voir d'autant mieux, que les corps devant leſquels je ſuis, ſont plus poreux. Donc je devrois me voir dans l'air, puiſque ces pores ſont interrompus par moins de parties ſolides, qu'ils ne le ſont dans le miroir.

Si vous agréez cette diſpute philoſophique contre M. de V. je vous ferai part de pluſieurs autres obſervations que j'ai faites ſur ſon Livre. Cependant comme ces matieres ſont un peu abſtraites & fatigantes, je vous prie de me permettre quelque relâche.

Projet d'une Hiſtoire de Champag.

On nous promet deux Hiſtoires de Champagne. L'une ſera bornée à celle de ſes Comtes, & ſera apparemment dans le goût de l'*Hiſtoire des Ducs de Bretagne* qui paroîtra le mois prochain ; c'eſt à-dire, quelle renfermera ſeulement la ſuite des faits Politiques, Eccléſiaſtiques & Militaires, arrivez ſous le regne de chaque Comte. L'autre Hiſtoire, que deux Religieux de la Congregation de S. Maur nous promettent, embraſſe bien plus de matiere, & offre bien plus d'érudition. On vient de m'en remettre le Plan imprimé, ſous le titre de *Projet d'une Hiſtoire generale de Champagne & de Brie*. A juger de l'Ouvrage par le plan, & par la maniere dont il eſt énoncé, il ſemble que les ſçavans Auteurs pourroient aſpirer à un ſuccez pareil à celui de l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, qui eſt ſi généralement eſtimée, & dont on attend la ſuite avec impatience. Tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans les contrées, que renferme aujourd'hui le Gouvernement de Champagne & de Brie, doit faire la matiere de cette Hiſtoire, & des recherches des deux Auteurs, qui les étendront à tous les tems dont ils pourront acquerir de ſolides connoiſſances, fondées ſur des titres authentiques, & ap-

puyées ſur des monumens incontéſtables. Ils partageront leur Hiſtoire en quatre âges. Le 1er, renfermera tout ce que nous ſavons de certain depuis les premiers tems connus des peuples de ces Provinces, juſqu'au regne de Clovis I. Dans le ſecond on donnera la ſuite des événemens depuis Clovis I. juſqu'à l'établiſſement des Comtes de Champagne. Le 3e. repréſentera l'état de ces Provinces ſous le Gouvernement des Comtes. Le 4e. enfin commencera à la réunion de ces Provinces à la Couronne, & conduira cette Hiſtoire juſqu'à nos jours. Ce plan eſt regulier, & offre bien des objets. Il paroît d'abord que la premiere partie ne peut être que l'hiſtoire des Anciens Gaulois, c'eſt-à-dire, que l'Hiſtoire des peuples de Champagne ſera confondue avec celle des autres peuples qui les environnent. Cependant les expéditions de Belloveſe & de Brennus apartiennent de droit à l'Hiſtoire de Champagne. La ſoumiſſion du Païs de Reims qui ſe rendit d'abord à Ceſar, les ſecours que ce Général ſçut en tirer, la fidélité conſtante des Remois aux Romains; la Ville de Reims toujours maintenuë par les Romains, en récompenſe de ſa fidélité, dans la poſſeſſion de ſes Loix & de ſes Coutu-

mes ; & ſes autres prérogatives ſous les Empereurs Romains ; enſuite l'Irruption des Barbares, les cruautez des Vandales, l'inondation des Huns ſous Attila, & la défaite de ce Prince dans les plaines Catalauniques par Aëtius, feront une matiere aſſez abondante pour la premiere partie de l'Hiſtoire dont il s'agit.

Le regne de Clovis dans la ſeconde préſentera de nouveaux objets. La Champagne fut le théatre de ſes premieres victoires, & ce fut à Reims qu'il embraſſa la Réligion chrétienne. Après la mort de ce Prince la Monarchie fut diviſée en quatre Roïaumes & partagée entre ſes enfans. Comme la Champagne faiſoit partie de celui d'Auſtraſie, les deux Auteurs donneront la ſuite des Rois qui ont regné ſur cette portion de l'Empire François. Vous voyez qu'une partie de l'Hiſtoire de France entre alors fort naturellement dans celle de Champagne & de Brie. Il eſt à croire que les deux Auteurs feront ſur cela des recherches, qui rencheriront ſur tout ce qui a été écrit ſur cette matiere. Sous Charlemagne on verra le crédit des Archevêques de Reims, les intrigues du rebelle Ebon, qui eut tant de part à la dépoſition de Loüis le Debonnaire,

l'autorité de Hincmar par raport aux affaires de l'Etat & de l'Egliſe, enfin les Conciles de Reims & des autres lieux de la Province.

Mais nos deux Auteurs ſe propoſent encore à l'égard de ces tems une bien plus vaſte carriere. Ils parcoureront tous les changemens arrivez dans la Juriſprudence ; ils parleront des Capitulaires, & des Loix municipales ; les anciens Actes paſſés dans les Provinces dont il s'agit, & les Teſtamens dont il reſte, diſent-ils, un aſſez bon nombre, contiennent des formules importantes. Ils traiteront de l'Etat des perſonnes libres, de celui des anciens Serfs, dont il eſt fait mention dans le Teſtament de S. Remi ; du droit de Capitation qu'ils étoient obligés de payer à leurs Seigneurs ; de la manumiſſion de ces Serfs, de leurs mariages ; des formalitez uſitées, lorſqu'un Serf d'origine vouloit entrer dans la Cléricature ; des anciens doüaires des Femmes ; des Inveſtitures, & des duels qui faiſoient preuve, & dont il eſt fait mention dans les anciens ſermens que prêtoient les Archevêques de Reims ; des épreuves par l'eau & par le feu ; enfin des marques d'infamie des Banqueroutiers. Ils expliqueront en quoi conſiſtoient les fonctions des

Ducs, des Comtes, & de ceux qu'on appelloit *Miſſi Dominici*. De plus ils raporteront à cet âge l'origine des grandes Seigneuries, des Fiefs, & des Arrierefiefs. Ils rechercheront les maximes ſingulieres de féodalité, & les changemens ſurvenus. Voila bien des choſes qui pourroient avoir leur place ailleurs; mais ſi on les trouve là, tant mieux pour les poſſeſſeurs du Livre; ils ne ſeront point obligez de les chercher dans d'autres.

Herbert de Vermandois, ce méchant Prince, que nos deux Hiſtoriens regardent comme le premier Comte de Champagne, fera ſans doute une figure encore plus grande dans leur Hiſtoire que dans celle de France. Viendront enſuite les Actions publiques & particulieres de tous les Comtes de Champagne depuis Herbert. On examinera en même-tems la mouvance des deux Provinces, & l'on expliquera comment les Comtes de Champagne étoient non ſeulement feudataires de la Couronne, mais encore Vaſſaux des Archevêques de Reims. On ſçait que les Comtes de Champagne devinrent dans la ſuite Rois de Navarre, & que le Mariage de Jeanne Reine de Navarre & héritiere de Champagne avec Philippe le Bel, réunit enfin les

deux Provinces de Champagne & de Brie à la Couronne.

Le quatrieme âge de cette Hiſtoire ſera ſans doute le plus fecond. La Champagne & la Brie ont été dans le 15 ſiecle le théatre de nos guerres civiles. La Ligue exerça ſes fureurs dans ces Provinces plus qu'ailleurs ; trois Princes de la Maiſon de Lorraine ont dans ce tems-là occupé de ſuite le Siége de Reims.

Les deux Hiſtoriens traiteront encore bien d'autres ſujets dans leur Ouvrage ; tels ſont la Fondation des Villes, des Châteaux, Places fortes, Maiſons de plaiſance, même des Bourgs & Villages de Champagne & de Brie ; le dénombrement hiſtorique & géographique de chaque lieu ; le Gouvernement municipal, & les Coutumes de chaque canton. Ils parleront des Foires, des Manufactures, du Commerce, de la Police, des Tribunaux, des Communes. Enfin la partie Eccléſiaſtique ſera traitée très-amplement : quel vaſte champ encore ! à peine y aperçoit on quelques bornes Les Synagogues des Juifs & les Temples des Huguenots ne ſeront pas même oubliés. Enfin on parlera des Comédies de la Paſſion repréſentées à Reims.

Ceux qui aiment les Antiquitez profanes, ne ſeront pas fachez de voir ici la deſcription des anciens habillemens des Champenois, les vitres des Egliſes, les tombeaux, les épitaphes : ils verront les Palais des anciens Comtes de Champagne à Troyes ; & celui des Comtes de la Marck de la Maiſon de Chatillon, à Reims : ces deux Palais ſubſiſtent encore. Pour faire connoître le goût de l'ancienne Architecture, on repréſentera ces édifices, & on expliquera même la diſtribution des appartemens. Quoi de plus à deſirer ſur ce point ? Les antiquitez Romaines qui ſubſiſtent encore

dans les deux Provinces ne doivent pas être négligées. On n'oubliera pas à Reims la *Porte-Mars* & la *Porte-Baſſée*. On les fera graver, & on en ornera l'Ouvrage ; ainſi que de tous les autres anciens monumens. Arenes, Voïes militaires, Camps Romains, anciens Tombeaux, Urnes, Inſcriptions, Médailles Gauloiſes & Romaines, Monnoyes qui nous reſtent des Comtes de Champagne & des Archevêques de Reims. Rien n'échapera à la ſagacité & au travail de nos deux ſçavans Auteurs.

Un autre point, qu'ils n'ont pas cru pouvoir ſe diſpenſer de traiter, ce ſont les familles illuſtres des deux Provinces, & les grands Hommes qu'elles ont produits. On aura attention à toutes les familles nobles & ſurtout à celles qui exiſtent encore. Enfin, pour tout dire, l'Hiſtoire Littéraire & l'Hiſtoire Naturelle des deux Provinces, entreront dans le projet des deux Bénédictins. Tels ſont les chefs ſur leſquels roulera leur grand Ouvrage, & pour y reuſſir ils implorent les lumieres du Public, & les conſeils des ſçavans. De leur côté ils promettent de lire tout ce qui pourra avoir raport à leur ſujet ; Hiſtoriens anciens & modernes profanes & ſacrez, généraux & particuliers, Annales, Spicileges, Analectes, Mélanges, Anecdoctes, Diſſertations, Chartes & Cartulaires, Regiſtres, Actes, Comptes, Obituaires, Epitaphes, Miſſels, Mémoires domeſtiques, enfin les rélations en tout genre. Quel courage dans les deux Auteurs, & quel contraſte avec la vie oiſive & pareſſeuſe de la plûpart des hommes ! La difference eſt encore plus grande entre ces laborieuſes recherches, & les tranquilles méditations du Philoſophe, auſſi indifférent pour la ſcience des faits, que l'Erudit l'eſt pour les ſpéculations de la Philoſophie.

Je ſuis, &c. *Ce 16. Octobre 1738.*

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXV.

JE ne crains point, Monſieur, d'être accuſé de flatterie ou de prévention, en vous annonçant que l'Académie de Soiſſons, vient de produire un des plus beaux Ouvrages que j'aye lûs dans le genre d'*Eloge Hiſtorique*. C'eſt celui de feu M. le Maréchal d'Eſtrées, par M. *Biet*, Chanoine Régulier, Abbé de S. Léger, & Directeur de l'Académie de Soiſſons. Voici le titre de la Piéce: *Eloge Hiſtorique de Victor-Marie, Duc d'Eſtrées, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, Miniſtre d'Etat, Doyen des Maréchaux de France, Vice-Amiral, Commandant en Chef pour Sa Majeſté dans la Province de Bretagne, Lieutenant Général du Comté Nantois, Gouverneur des*

Eloge Hiſtorique du Maréchal d'Eſtrées.

Ville & Château de Nantes, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & Protecteur de l'Académie de Soiſſons. C'eſt cette derniere qualité qui a donné lieu à M. l'Abbé de S. Léger, de célébrer les vertus de feu M. le Maréchal d'Eſtrées, & de payer à ſa mémoire un juſte tribut de loüanges; ce qu'il a fait, ſelon moi, avec un goût exquis; enſorte que je vous avouë que j'ai lû ſon Diſcours avec un plaiſir, que je n'avois jamais goûté à ce point, dans la lecture de ces ſortes d'Ouvrages. Quelle idée il donne de ſon Héros! Quel ſtyle noble & mâle! Que de faits intéreſſans, que de refléxions judicieuſes! Comme cette Piéce n'eſt pas encore fort répanduë dans le monde, je crois vous faire plaiſir de vous en donner les prémices, & d'en mettre ici ſous vos yeux les principaux traits.

L'Orateur, après avoir débuté ſimplement par la date de la naiſſance du Maréchal en 1660, ajoute ces paroles: « On diroit que la Nature, qui le » deſtinoit à être le dernier d'une Mai- » ſon, qui avoit fourni à l'Etat tant de » perſonnages rares dans la guerre, » dans les Conſeils, dans les Lettres, » dans la ſociété, eût voulu réunir en » lui tous les differens genres de mé-

» rite de ſes Ancêtres, & obliger la For-
» tune à lui en préparer les honneurs. »
A peine nous a-t'il donné une idée de ſes études & de ſes progrès, qu'il lui met preſque auſſi-tôt les armes à la main. « Le rang de ſa naiſſance, &
» une inclination plus forte pour les
» armes, le déciderent. Il choiſit les
» armes par devoir, & il cultivoit les
» Lettres par amuſement. » Ce ſont ces deux points dont la diviſion inſenſible, partage tout le Diſcours, & y forme un ordre ſans art. « Rien, diſoit-
» il, n'égaloit ſon avidité de tout ſça-
» voir, que ſa facilité de tout com-
» prendre. Il n'y eut que le danger
» qu'on ne put lui apprendre à con-
» noître. En vain lui repréſentoit-on,
» que l'impétuoſité & l'audace n'é-
» toient pas les premieres qualités d'un
» homme deſtiné par ſa naiſſance pour
» commander : elles étoient celles
» d'un Soldat, & il avoit preſque ou-
» blié qu'il fût autre choſe. L'âge le
» rendit plus éclairé, ſans le rendre
» moins intrépide. »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les premieres campagnes ſur mer du jeune Comte d'Eſtrées, eſt la rencontre qu'il fit avec MM. de Tourville & de Châteaurenaud, Chefs d'Eſcadre

comme lui *, du célébre Papachin Amiral d'Eſpagne, à qui l'on propoſa de ſaluer le Pavillon du Roi. Celui-ci le refuſe ; on combat. Le jeune Comte, avec un Vaiſſeau de quarante piéces de canon, en attaque & prend un de ſoixante. « Ce coup hardi décide » le différend. La fierté Eſpagnole eſt » contrainte de plier ſous la valeur » Françoiſe. »

Je paſſe pluſieurs exploits du Comte d'Eſtrées, dont le brillant détail ne peut avoir place ici. Je citerai cependant ce trait. « Nous nous ſouvenons » encore de cette machine, dont l'horreur publique à attribué l'invention » à l'enfer, & lui en a donné le nom. » Ce fut ſous les feux & ſous les débris » de plus d'une de ces machines formidables, & ſous ceux d'un million » de bombes, que nos ennemis tentérent d'écraſer & d'enſevelir ceux » qu'ils déſeſpéroient de vaincre dans » les combats † . . . Ces foudres, qui » avoient menacé de tout réduire en » cendres, après avoir long-tems gron-

† Les Maloüins.

* Il fut dans ſa premiere jeuneſſe honoré de ce grade, avec la ſurvivance de la Charge de Vice-Amiral, dont étoit revêtu Jean d'Eſtrées ſon pere, le premier Maréchal parvenu à cette dignité par la Marine.

» dé ſur tous nos Ports, crevérent dans
» les nues; où en tombant, ils ne furent
» redoutables que par les éclairs & le
» fracas, qui accompagnerent leur vai-
» ne chûte. La vigilance, la vivacité
» avec laquelle le Comte d'Eſtrées ſe
» multiplioit, pour ainſi dire, avec ſon
» eſcadre, & ſçut ſe trouver dans tous
» les lieux confiez à ſes ſoins, leur
» épargna juſqu'à la frayeur. »

On voit enſuite tout ce que le Comte d'Eſtrées fit dans le cours de la guerre pour la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne. En 1703. il eſt honoré du Bâton de Maréchal de France. « Il
» étoit le troiſiéme décoré de ce titre,
» ſucceſſivement de pere en fils, & il
» l'étoit du vivant de ſon pere. Préro-
» gatives, qui accordées au ſeul nom
» de Montmorenci, trouvoient un
» nouveau luſtre dans cette égalité...
» Il arrive quelquefois que les honneurs,
» les richeſſes, ſe répandent avec pro-
» fuſion ſur certaines familles. Mais
» parce que le principe de cette proſ-
» périté imprévuë, eſt le caprice du
» hazard, ces jours heureux ne tar-
» dent pas à faire place à d'autres, où
» pendant que la fortune volage tranſ-
» porte ailleurs la haute faveur dont
» ils joüiſſoient, le faſte, derniere reſ-

» ſource, mais auſſi dernier écueïl de
» la grandeur, acheve inſenſiblement
» de mettre leur poſtérité au niveau
» de leurs Ancêtres. Il n'en fut pas ain-
» ſi de Meſſieurs d'Eſtrées, &c. »

Après avoir expoſé la maniere dont le M. d'Eſtrées s'étoit acquitté avec honneur de tous les emplois, dont la confiance de Loüis XIV. l'avoit honoré, l'Orateur paſſe à l'endroit de ſa vie qui lui paroît le plus digne d'éloge. « Les premiers titres de la guerre,
» joints aux premiers noms de l'Etat,
» ne préſentent à l'eſprit rien de fort
» rare. Mais le titre de Maréchal de
» France, accompagné de celui d'hom-
» me de toutes les Sciences, fait à ce-
» lui que nous loüons une réputation
» qui lui eſt propre, & dans laquelle
» nous ſerons long-tems à lui ſouhaiter
» des émules... Quel amour ne faut-
» il pas avoir pour les Lettres, pour
» oſer en leur faveur diſputer aux plai-
» ſirs des intervalles, que la ſeule cou-
» tume leur donneroit droit d'exiger,
» ſi notre penchant pouvoit nous per-
» mettre d'être ſans raiſons pour les
» leur offrir. M. d'Eſtrées né avec une
» inclination différente des autres,
» avoit auſſi ſçû ſe faire un uſage con-
» forme à ſon inclination. Son vaiſ-

» ſeau n'étoit pas moins fourni d'inſ-
» trumens pour les Sciences, que pour
» la guerre. Les Livres ſuccédoient
» aux armes dans ſes mains ... L'A-
» cadémie des Sciences fut la premiere
» qui s'empreſſa de le poſſéder. Elle
» n'eut pas à craindre que le Public
» l'accusât d'avoir plûtôt ſongé à dé-
» corer ſa liſte, qu'à diſtinguer le mé-
» rite, &c. » Ici l'Orateur parle du goût du Maréchal pour les Mathématiques & pour tout ce qui intéreſſe la Marine; & il ne manque pas de faire mention de ces excellentes Cartes Maritimes qu'il a fait graver, où les moindres bayes & les moindres bancs de ſable ſont marqués dans toutes les Mers. Il parle auſſi de ſon goût pour la Phyſique, & pour tout ce que la nature produit de curieux. En 1715 il fut appellé à l'Académie Françoiſe, à la place du Cardinal d'Eſtrées ſon oncle.
» Si l'on ne demande pour titre aux
» Académiciens d'un certain état,
» qu'une converſation facile, polie,
» ingénieuſe, la ſienne avoit au-delà
» du néceſſaire; elle étoit ornée & inſ-
» tructive, mais à propos. On la trou-
» voit toujours également éloignée de
» ces riens amuſans, qui plongent dans
» de ſombres diſtractions celui qui ai-

» me à penſer, & d'un étalage triſte &
» faſtueux, qui humilie & fatigue ce-
» lui qui ne ſçait que s'amuſer. » Parmi les talens de M. le Maréchal d'Eſtrées, on met la facilité avec laquelle il parloit l'Italien, l'Eſpagnol & le Latin. « Les délicateſſes de ces Langues
» devenoient naturellement dans ſa
» bouche celles de la nôtre. » On ajoute que perſonne n'étoit plus prompt à ſaiſir, & ne démêloit auſſi ſurement & avec autant de fineſſe, les beautés réelles ou apparentes d'un Ouvrage d'eſprit, de quelque eſpéce qu'il fut. « L'art
» de juger ne le céde point pour l'u-
» tilité à celui d'écrire: il faut qu'il
» ſoit *moins aiſé*, car il eſt *plus rare.*

» Je paſſe legérement, dit notre O-
» rateur, ſur la juſtice que M. le Duc
» d'Orléans rendit à ſes lumieres, en le
» plaçant à la tête du Conſeil de Ma-
» rine. Il ajoute que nous remarquons
» avec plaiſir qu'encore aujourd'hui,
» cette importante fonction eſt unie à
» une Littérature auſſi choiſie qu'abon-
» dante, & que *le Miniſtre de Neptune*
» *eſt en quelque ſorte celui d'Apollon &*
» *des Muſes.* » Penſée juſte & bien placée.

Il s'agit enſuite de l'important & glorieux emploi de Commandant en

Bretagne. « Il n'étoit pas, dit l'Ora-
» teur, de ces hommes durs, qui croi-
» roient l'autorité qu'on leur à confiée
» avilie, ſi la raiſon demandoit à la ten-
» dreſſe ce qu'ils veulent que la crain-
» te arrache à la ſoumiſſion ; de ces
» hommes hauts, qui aiment à faire
» plier ſous le poids de leur pouvoir
» ceux ſurtout, qui par leur naiſſance,
» ou par leur place, ſont le plus près
» de le partager ; de ces aveugles ido-
» lâtres de la fortune, qui reglent ſur
» l'extérieur ſplendide ou obſcur des
» perſonnes qui les approchent, le bon
» ou le mauvais accuëil qu'ils leur deſ-
» tinent, ajoutant au chagrin habi-
» tuel du Noble malheureux, l'humi-
» liation plus mortifiante encore de ſe
» voir mépriſé. » Dans cette Place, le Maréchal fut zelé pour le ſervice du Roi, avec politeſſe & avec diſcretion : il ſçut, en ſoûtenant les intérêts du Prince, qui dans le fond ne ſont pas différens de ceux des Sujets, mériter l'affection de la haute Nobleſſe, la confiance de celle que la Nature a mieux traitée que la Fortune, les bénédictions du peuple, les applaudiſſemens de toute la Province.

A l'occaſion de la place qu'on lui donna en 1726. à l'Académie des Bel-

les-Lettres, on repréſente ici le Maréchal, comme un très-curieux & très-riche Antiquaire. « Il ſembloit qu'il ne » fût plus permis à aucun particulier » de conſerver quelque curioſité, & » que ſon cabinet devoit partager avec » celui du Souverain la gloire de raſ- » ſembler ce que tous les tems, & ce » que tous les Pays avoient produit de » rare. Il avoit par tout des Agens » chargés de tous ſes pouvoirs, pour » acheter tout ce qui pouvoit l'orner, » & le rendre plus abondant. Si quel- » que curieux vouloit ſe diſpenſer de » lui céder une Antique, il falloit que » ſa poſſeſſion fût un ſecret, parce que » pour l'acquérir, il payoit juſqu'à » l'obſtination qu'on avoit de la lui re- » fuſer. Il a ſouvent acheté à la fois des » ſuites entieres de Médailles, des ca- » binets tout formez ... Sa Bibliothé- » que, ſi conſidérable par le nombre » des Volumes, l'étoit encore plus par » leur eſpéce. Ayant toujours en vuë » l'utilité des Sçavans, il avoit princi- » palement travaillé à l'enrichir de ceux » qu'un prix trop haut rendoit plûtôt » l'objet de leurs déſirs, que celui de » leurs veilles, &c.

En 1727 Sa Majeſté l'appella à ſon Conſeil ſuprême, en qualité de Mi-

niſtre d'Etat. Vers le même tems il fut fait Duc & Pair. « Jamais perſonne » n'avoit tant réuni de titres ; mais le » plus ancien, & celui qui en devoit » être le terme, étoit celui de mortel. » Il eſt mort, comme vous ſçavez, à la fin de Décembre 1737. L'Orateur après avoir parlé de ſa mort, ramaſſe toutes ſes couleurs pour peindre le rare caractere de ſon Héros, dont voici quelques traits. « Ce que l'air de la mer ou » celui du cabinet avoient de farouche » ou de dur, l'air poli de la Cour l'avoit » adouci. Mais par un heureux retour, » l'homme de mérite & l'homme lettré avoient communiqué au Courtiſan une franchiſe & une candeur, » qui ne ſont pas toujours l'appanage » de ſa politeſſe. Loin que la vieilleſſe » eût altéré l'enjoûment qui lui étoit » naturel, elle n'avoit fait qu'y ajouter la force de l'habitude, & le mérite de l'avoir conſervé à un âge, » qu'on accuſe de le haïr juſque dans » les autres. »

Je ne puis paſſer ſous ſilence l'endroit qui ſuit. « Comme la nature lui avoit » refuſé le nom de pere, il en avoit » tranſporté la tendreſſe à des enfans » qu'il s'étoit donnez : j'entens ſa Bibliothéque & ſon Cabinet. J'euſſe

» peut-être parlé d'une façon plus ac-
» commodée aux dépenſes qu'il fit
» pour leur entretien, ſi j'euſſe dit
» qu'ils lui tinrent lieu de ces attache-
» mens ſi à la mode parmi ceux de ſa
» profeſſion, & qui ſont preſque un
» titre de grandeur dans notre ſiécle;
» mais en exprimant mieux la vivacité
» de ſa paſſion, j'euſſe donné une idée
» fauſſe de ſa conſtance. Au moins, ſi ſa
» Bibliothéque fut une Rivale pour Ma-
» dame la Maréchale d'Eſtrées, elle
» & la gloire furent les ſeules qu'il lui
» donna jamais. »

Enfin l'Orateur nous repréſente le Maréchal dans ſon magnifique Château de Nanteüil, où tout annonçoit un Maître philoſophe, & où tout reſpiroit le ſçavoir & le bon goût. « Les
» Sciences euſſent reclamé ce qu'il eût
» donné au faſte & au jeu. Elles ne lui
» permettoient de dépenſes étrangeres
» que ce qu'il employoit, ou à ſoute-
» nir l'honneur de ſon Roi, de ſa Pla-
» ce & de la Nation, ce qu'il faiſoit avec
» ſomptuoſité, ou à ſoulager les mal-
» heureux, ce qu'il faiſoit avec magni-
» ficence, mais ſans oſtentation. On
» juge aiſément (ajoute l'Orateur)
» qu'avec de pareilles ſources de dé-
» penſes, les tréſors qu'il a laiſſez, ne

» ſont pas de l'eſpéce de ceux que » Cratez trouvoit incompatibles avec » la *Philoſophie*. Quoiqu'il prévit qu'après » ſa mort, ils pourroient être diſſipés, » il ne lui vint pas à l'eſprit d'en diſ- » poſer par Teſtament. Les diſpoſitions » de la Loi ſont les dernieres volontés » du Sage. » L'éloge du Maréchal d'Eſtrées eſt enfin terminé par ces paroles. « Il a été encore plus grand, par ce » qu'il pouvoit faire, & par ce qu'il » pouvoit être, que parce qu'il a fait, » & ce qu'il a été. » Suit un compli- ment aux Héritiers du Maréchal ; ſça- voir ſes deux ſœurs, Madame la Mar- quiſe de Courtenvaux, & Mademoi- ſelle d'Eſtrées, ſi connuë par ſon amour pour les Lettres, & par la délicateſſe de ſon goût.

Lettre écrite à M. L. D. F.

MONSIEUR,

» J'oſe vous prier, tout inconnu que » je vous ſuis, de recevoir une remar- » que ſur un homme de Lettres d'Or- » leans, nommé *Germain Audebert*, » dont parlent Morery & l'Auteur du

» Supplément. Je croi que M. Gou-
» jet auroit dû un peu développer ce
» qu'il dit de notre Audebert ; vous
» allez juger ſi je me trompe. *

» D'abord il m'a paru ſingulier, qu'un
» Ouvrage qui renvoye ſouvent au
» Dictionnaire de Bayle, ne le faſſe
» pas ici, quoique Bayle fourniſſe ſur
» Germain Audebert des circonſtan-
» ces neuves & des traits qui ne ſont
» nulle part ; je ne ſçai ſi c'eſt réticen-
» ce, ou ſimple omiſſion. Mais je
» veux me borner à la charge dont Ger-
» main Audebert étoit revêtu, c'eſt
» l'objet de ma remarque: Morery dit
» qu'Audebert étoit Préſident en l'E-
» lection d'Orleans ; ſur quoi M. Gou-
» jet le releve. Ce dernier obſerve
» qu'Audebert *n'a été qu'Elû, quoiqu'il*
» *ait préſidé pluſieurs fois au Siége de l'E-*
» *lection* ; c'eſt tout ce qu'il en dit.

» M. Goujet n'appuye ſa correction
» d'aucune autorité. Il étoit cepen-
» dant facile de citer Bayle, qui nous
» a donné l'Epitaphe de Germain Au-
» debert : Et la juſtice ſembloit exiger
» qu'on fît part au Public, ſinon de

* Il étoit alors preſcrit à M. Goujet de ne point augmenter le Dictionnaire ; il n'étoit chargé que de le revoir & de le corriger.

» toute l'épitaphe, du moins d'un en-
» droit où l'on apprend que ſi Ger-
» main Audebert n'a été qu'Elû, il a
» néanmoins eu le pas ſur le Préſi-
» dent du Siége ; ce qui eſt préférable
» à l'Office même de Préſident.

» Sçavoir s'il eſt à propos de tranſ-
» crire aujourd'hui cette épitaphe,
» c'eſt à-vous, Monſieur, d'en déci-
» der ; la voici : *Ci-giſt Meſſire Ger-*
» *main Audebert, natif de cette Ville*
» *d'Orleans, Prince des Poëtes de ſon*
» *tems, qui pour ſa ſeule vertu fut anno-*
» *bli lui & les ſiens nez & à naître, par*
» *le Très-Chrétien Roi de France & de*
» *Pologne Henri III. & fait Chevalier.*
» *Et pour comble d'honneur, Sa Majeſté*
» *lui donna deux fleurs de lys d'or pour*
» *mettre au chef de ſes Armes, pour la*
» *décoration d'icelles. Notre Saint Pere le*
» *Pape Grégoire XIII. & le Duc & Sei-*
» *gneurie de Veniſe, le firent pareillement*
» *Chevalier, & ceux-ci lui envoyerent*
» *par leur Ambaſſadeur, l'Ordre de S.*
» *Marc juſqu'en France. Et nonobſtant*
» *ces grands honneurs, il s'eſt toujours*
» *plû à exercer l'état d'Elû dans cette E-*
» *lection l'eſpace de cinquante ans, tant*
» *il étoit amateur de ſa Patrie. Ce que*
» *conſiderant ſadite Majeſté, ayant créé*
» *& érigé un Préſident & un Lieutenant*

» *en chaque Election de France, excepta*
» *ledit Meſſire Germain Audebert, &*
» *voulut qu'il préſidât & précédât l'un*
» *& l'autre. Il a écrit trois livres de*
» *Veniſe, un de Rome, un de Naples,*
» *deux de Sylves, trépaſſa l'an* 1598. *le*
» 24 *Décembre âgé de* 80 *ans ou environ.**

» On peut ne ſe pas plaindre de ce
» que ni Morery ni M. Goujet ne don-
» nent pas à l'Article de Germain Au-
» debert autant d'étenduë que Bayle :
» certaines rélations avec Théodore
» de Beze auront monté ces Auteurs
» ſur des tons bien différens. Mais au
» moins faut-il en retabliſſant un fait ;
» ne pas s'y prendre de façon à rabaiſ-
» ſer celui dont on parle: Le, *quoiqu'il*
» *ait préſidé pluſieurs fois*, donne une
» idée qui n'eſt pas juſte. La Préſiden-
» ce de Germain Audebert n'a pas été
» (comme on l'inſinuë) une Préſiden-
» ce paſſagere & accidentelle, mais une
» Préſidence de droit & permanente.

» Je ſouhaitois, Monſieur, guérir
» mes ſoupçons, lorſque je me ſuis
» aviſé de confronter l'édition de Mo-
» rery d'Amſterdam 1702 avec celle
» de Paris 1732, à laquelle M. Goujet a
» eu bonne part: j'ai été ſurpris de la
» différence des deux éditions ; je ne

* Cette Epitaphe ſe lit dans la gallerie du Cimetiere de Sainte Croix d'Orleans.

» m'attendois pas que dans une nouvel-
» le édition d'un pareil Livre, on auroit
» retranché une partie de ce qui ſe lit
» aux anciennes, & même défiguré le
» ſens de l'Auteur.

« Sans parler d'un endroit où Ger-
» main Audebert & ſon fils (celui-ci
» étoit Conſeiller au Parlement de
» Bretagne) ſont ainſi qualifiés par le
» nouvel Editeur, *ces deux perſonnages*,
» au lieu que l'ancienne Edition por-
» te, *ces deux illuſtres Magiſtrats*; on
» lit dans la derniere Edition: *Scévole*
» *de Sainte-Marthe, a fait l'éloge de*
» *Germain Audebert, parmi ceux des*
» *hommes illuſtres en Doctrine & autres*
» *Ouvrages*; ce qui eſt à la place du
» morceau de l'ancienne; que voici:
» *Scévole de Sainte-Marthe, a fait l'élo-*
» *ge de Germain Audebert, parmi ceux*
» *des hommes illuſtres en Doctrine, & il*
» *parle ſouvent de lui dans ſes autres Ou-*
» *vrages.*

Audeberte novem ſacer Camanis
Qua te depereunt ſenem puellæ, &c.

» *C'eſt dans ſes Epigrammes, où il y en a*
» *une autre adreſſée au pere & au fils:*

Quo te proſequar, Audeberte, verſu?
Linguarum decus, ô Pater leporum, &c.

» Autre retranchement. Après avoir » dit que Germain Audebert mourut » âgé de plus de 80 ans ; le dernier » Editeur ajoute à la vérité quelque » choſe qui n'eſt pas dans les premie- » res Editions ; mais il ne devoit pas » pour cela ſupprimer deux traits qui » s'y liſent, & qui ſont, qu'il mourut » *avec tout le repos que peut ſouhaiter un* » *honnête-homme, & toute l'intégrité que* » *l'on peut déſirer dans la perſonne d'un* » *Magiſtrat.* *

» J'aurois encore quelque ſuppreſ- » ſion à obſerver : mais celles qui pré- » cédent, montrent aſſez que je n'ai » pas ſoupçonné ſans fondement M. » Goujet d'avoir pris quelque indiſpo- » ſition contre Germain Audebert. **

» Je ſuis ſûr, Monſieur, que ma » Lettre ne déplaira pas au Public, ſi » vous ne la jugez pas indigne d'en- » trer dans une de vos feüilles.

* On a eu raiſon de ſupprimer ces paroles indécentes & ridicules. Qu'eſt-ce qu'un Chrétien, qui meurt avec le *repos d'un honnête homme*, & avec l'*intégrité d'un Magiſtrat* ?

** Bayle étoit Proteſtant ; M. Goujet eſt Catholique ; il n'a donc pas dû parler, comme Bayle. Le reproche de M. de Beitaud me paroît injuſte.

J'ai l'honneur d'être Monſieur,

Votre très humble & très-obéiſſant Servitetr,
DE BERTAUD.

La nouvelle Bibliotheque des Bibliothéques Manuſcrites.

Le R. P. Dom Bernard de Montfaucon publia en 1702, dans ſon *Diarium Italicum*, ce qu'il avoit trouvé de plus remarquable & ce qu'il avoit pu recüeillir dans les Bibliothéques de Rome & du reſte de l'Italie. Outre cette précieuſe moiſſon, dont il étoit revenu chargé en 1701, il avoit encore raporté d'amples Catalogues de Livres & de Manuſcrits. Il engagea alors pluſieurs de ſes Confreres & de ſes amis à recüeillir, dans les Bibliothéques & dans les Cabinets de France, tout autant de Catalogues de Mſſ. qu'il leur ſeroit poſſible. Une bonne fortune qui lui arriva alors, eſt que le feu grand Duc Côme III. voulut bien lui faire prêter l'original du Catalogue de ſa riche & fameuſe Bibliothéque; Catalogue, qui avoit coûté dix ans de travail à deux ſçavans Bibliographes. Le P. de Montfaucon, aidé ſurtout du P. le Maître ſon Confrere, a enfin fait part au Public de toutes ces richeſſes, dans le grand Ouvrage qui vient de paroître, ſous le titre de *Bibliotheca*

Bibliothecarum manuſcriptarum nova. A Paris chez Briaſſon, 2 vol. *in-Fol.* Ce Livre doit être utile principalement à ceux qui travaillent à la correction & à l'édition des anciens Auteurs.

C'eſt en 1733. que l'Auteur, ayant achevé ſes *Antiquitez* & ſes *Monumens de la Monarchie Françoiſe*, a commencé de s'appliquer ſerieuſement à ſa grande Bibliothéque des Mſſ. Il a omis, dit-il, les articles inutiles, qui ſe trouvent ordinairement dans les Catalogues de Manuſcrits; ſçavoir, les Commentaires Grecs & Latins ſur Ariſtote, ce qui concerne les Offices de l'Egliſe, & les interprétations des Décretales; Mſſ. ſans nombre, ſur leſquels perſonne aujourd'hui ne daigne même jetter les yeux.

Comme le P. de M. parle des Bibliothéques les plus riches, qui lui ont fourni ſes tréſors, il n'a pu paſſer ſous ſilence la Bibliothéque du Roi, que Loüis XV, dit-il, a augmentée de plus de dix mille Mſſ. enſorte qu'elle en poſſéde aujour d'hui 33000, dont il y en a 4000 Grecs. C'eſt, ſelon lui, la premiere Bibliothéque de l'Univers en ce genre.

L'Auteur nous donne en détail les

titres de toutes les Piéces contenuës dans les Archives de la Province de Bretagne, les actes des Comtes de Savoye, avec les articles les plus importans de certains Cartulaires, & de quelques Mſſ. de conſéquence.

On nous avertit dans la Préface, qu'il s'eſt gliſſé des fautes dans cette Compilation. Mais on ne les indique point; ce qui rend l'avis moins utile. Pour moi, j'en ai remarqué quelques unes, telles que celles-ci: Philippe II. Roi de France & Philippe Auguſte forment deux articles différens dans la Table. On nous donne un Mſ. de Prudence Evêque de Troyes, comme du huitiéme ſiécle; & cependant cet Evêque vivoit dans le neuviéme. On confond dans la même Table ce Prudence Evêque avec le PoëtePrudence, qui vivoit à la fin du quatriéme ſiécle. Qu'eſt-ce que les Comtes d'*Augi*, placez dans la table avec un renvoi à la page 783 où ſe trouve la même faute? Y a-t'il jamais eu des Comtes d'*Augi*? On n'a pas fait attention qu'*Augum* ſignifie, *Eu*; qu'ainſi *Comites Augi* en latin ſont en François *les Comtes d'Eu*. Après tout dans des Ouvrages pareils, il eſt bien difficile d'éviter les

fautes. On auroit ſouhaité une Table particuliere des matieres qui eût indiqué les Manuſcrits ſur tel ou tel ſujet. On ſent combien cette Table eût été utile de toute maniere.

On trouve à la p. 81 le Catalogue des innombrables Mſſ, concernant l'Hiſtoire de France, recüeillis par Alexandre Petau; Mſſ. que la Reine Criſtine emporta avec elle à Rome. Ils ſont aujourd'hui dans la Bibliothéque du Vatican.

Après un répertoire exact des Chartres, dreſſé ſelon les lieux que ces Chartres regardent, on nous donne la liſte des Bibliothéques contenues dans cette compilation. Dans le premier rang ſont les Bibliothéques étrangeres, dans le ſecond les Bibliothéques Françoiſes. Par rapport à la Bibliothéque Angloiſe, on ne fait que copier celle qui étoit déja imprimée; mais on n'a pas, ce me ſemble, inſeré ici cette Bibliothéque en entier; puiſqu'elle forme un volume, telle que nous l'avons à part ſous le titre de *Bibliotheca Anglicana*. Suit l'*Index* des Auteurs ou des titres de Mſſ, dont il eſt fait mention dans ce nouveau Recüeil, qui commence par la grande

Bibliothéque du Vatican, ſuivie du Catalogue des Mſſ. de la Bibliothéque de S. Pierre de Rome, appellée *la Bibliothéque Romaine*. Viennent enſuite les Bibliothéques du Mont-Caſſin, de Naples, de Florence ou de Medicis, & de Vienne en Autriche. Celle du Roi eſt ici la plus ample : elle remplit environ 350 pages. A la fin eſt le Catalogue des Mſſ. Grecs & Latins que M. l'Abbé Sevin a apportez d'Orient en 1732, & ceux de S. Martial de Limoges, dont le Roi a depuis fait l'acquiſition. On n'a pas oublié la belle Bibliothéque de Saint Germain des Prez, qui par la politeſſe obligeante de ſes Bibliothécaires, eſt celle de tous les gens de Lettres de Paris ; ni ſurtout les Manuſcrits de feu M. de Coiſlin Evêque de Metz, donnez à cette Bibliothéque. Entr'autres Manuſcrits importans, elle en poſſede un *in*-8°. ſur les Monnoyes, fait du tems de Loüis XI, qui contient bien des choſes remarquables, dont M. le Blanc n'a point fait mention, & qui ſans doute piqueront la curioſité de M. du Tot. Il y a encore dans ce Recüeil pluſieurs autres Bibliothéques, dont il ſeroit trop-long de faire ici l'énu-

mération. On peut dire en général que ce Livre eſt un des plus utiles que le ſavant Auteur ait donnez au Public.

Problêmes de Geométrie en Anagramme.

On nous a prié d'inſérer dans une de nos Feüilles les deux Problêmes de Géometrie ſuivans, que nous avons reçûs le premier d'Octobre de cette année.

Premier Problême.

9 *a*, 2 *c*, 9 *d*, 28 *e*, 2 *f*, 9 *i*, 8 *l*, 3 *m*, 10 *n*, 4 *o*, 4 *p*, 1 *q*, 11 *r*, 6 *ſ*, 6 *t*, 7 *u*, 1, *y*.

Total, 120 Lettres.

Second Problême.

15 *a*, 3 *b*, 5 *c*, 3 *d*, 25 *e*, 1 *g*, 1 *h*, 15 *i*, 3 *l*, 12 *m*, 12 *n*, 10. *o*, 8 *p*, 4 *q*, 19 *r*, 13 *ſ*, 14 *t*, 18 *u*, 1 *x*.

Total, 182 Lettres.

Je ſuis, &c.

Ce 18. Octobre 1738.

Fautes à corriger.

Lettre 111. page 4. ligne 7. reputatation, *liſez*, reputation.
P. 8. l. 25, le, *liſ.* les.
P. 22 l. 15 *la*, liſez, *le*.

Lett. 112. p. 28, l. comparaiſon, *liſ.* comparaiſons.
P. 33. l. 28. Meriadee, *liſ.* Mériadec.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXVI.

LA plûpart des Poëtes Dramatiques, trop occupez du Théatre, Monſieur, n'ont pas le loiſir de compoſer d'autres Ouvrages. Racine & Moliére n'ont preſque rien laiſſé. Il eſt étonnant que le grand Corneille, au milieu de tant de travaux, ait trouvé le tems de compoſer une infinité de Piéces différentes. La galanterie, les victoires du Roi, la Religion, la reconnoiſſance les ont fait ſucceſſivement éclore. Il en imprima pluſieurs à la ſuite de *Clitandre*, Tragi-comédie qui parut en 1632; elles ſont preſque toutes galantes; les autres du même caractere ont été inſérées dans le Recüeil de Sercy. A l'égard des Poëmes ſur les victoires du Roi, & ſur le mariage

Oeuvres diverſes de P. Corneille.

de Monſeigneur le Dauphin, ils ont été imprimez en feüilles volantes, ainſi que les autres piéces ſur divers ſujets, à l'exception de quelques-unes, publiées pour la premiere fois cette année, ou tirées de divers Ouvrages. Les Piéces de Religion conſiſtent en une traduction d'un ouvrage Latin rimé à la loüange de la Vierge, imprimé l'an 1665, en cinquante Pſeaumes, & en des Cantiques, tirez de l'Office de la Vierge traduit en François par Corneille, & qu'il publia en 1670.

Toutes ces piéces forment le Recüeil, imprimé cette année ſous le titre d'*Oeuvres diverſes de P. Corneille.* Voici l'ordre que l'Editeur leur a donné. Il a rangé ſuivant la date des années. I°. Les Poëmes à la louange du Roi & de Monſeigneur le Dauphin, qui ont paru depuis 1663. juſqu'en 1680. II°. les Piéces diverſes. III°. les Ouvrages de piété. IV°. Diverſes Préfaces qu'on trouve dans les premieres éditions de quelques Poëmes dramatiques de Corneille, & qui ont été omiſes par le dernier Editeur de ſon Théatre.

La Préface renferme quelques faits curieux, & des jugemens ſur le carac-

tere de ces divers Ouvrages. L'Auteur donne une haute idée des Poëmes à la loüange du Roi, & de Monſeigneur le Dauphin. » Parmi les piéces, dit-il, » qui compoſent ce Recüeil, il en eſt » pluſieurs dont la beauté eût fait une » grande réputation à tout autre qu'à » M. Corneille. Je parle des Poëmes » compoſez à la Loüange de Loüis le » Grand & de Monſeigneur le Dau- » phin depuis 1663 juſqu'en 1680. Il » me ſemble qu'il ſeroit difficile » de trouver des Ouvrages de cette » eſpéce, où la loüange ſoit maniée » d'une maniere plus noble & plus » héroïque. J'oſe même avancer, ſans » craindre le reproche d'une admira- » tion outrée, que Virgile & Horace » n'ont jamais loüé Auguſte avec tant » d'élevation. L'ame fiere & indépen- » dante de M. Corneille, qui, pour » me ſervir des termes de M. de Fon- » tenelle, l'a rendu très-propre à Pein- » dre la vertu Romaine, lui a fourni » les couleurs avec leſquelles il a peint » Loüis le Grand. « Deſpreaux qui n'étoit pas trop indulgent pour notre illuſtre Poëte dramatique, n'a pû s'empêcher de loüer ces Poëmes, parmi leſquels il faut comprendre les traductions de quelques Poëmes Latins

des PP. de la Rue & Lucas Jeſuites ; & de M. Santeüil.

Le jugement de M. de Saint Evremont ſur la Traduction du Poëme Latin du P. de la Rue touchant les victoires du Roi en 1667 me paroît bien remarquable. » Je vous ſuis fort obligé, dit-il au Comte de Lionne, de » m'avoir envoyé la traduction qu'a » fait M. Corneille du petit Poëme » Latin des conquêtes du Roi : je loüerois extrémement le Latin, ſi je » n'étois obligé en conſcience à loüer » davantage le François. *Notre Langue » eſt plus majeſtueuſe que la Latine, & les » vers plus harmonieux*, ſi je me puis » ſervir de ce terme. Mais ce n'eſt pas » merveille que celui qui a donné plus » de force & plus de majeſté aux penſées de Lucain, ait eu le même avantage ſur un Auteur Latin de notre » tems. « Ce jugement qui n'a point été cité par l'Editeur, ne me paroît point exact. Je trouve plus de véritable grandeur, plus d'élégance naturelle dans l'original que dans la copie, où il y a de l'enflure & quelques penſées outrées. Je laiſſe à ceux qui font le procès à notre verſification, le ſoin de revendiquer l'harmonie des vers Latins. Mais je doute que dans l'Uni-

verſité la Langue Françoiſe ſoit jugée plus majeſtueuſe que la Latine : cette déciſion y paroîtra peut-être un vrai paradoxe. » Avec cela, ajoûte M. de S. Evremond, j'admire encore plus » ce que Corneille a fait de lui-même » ſur le retour du Roi, que ſa Tra- » duction, toute admirable qu'elle eſt. » Je n'ai jamais vû rien de plus beau. » Si nous avions un Poëme de cette » force-là, je ne ferois pas grand cas » des Homeres, des Virgiles, & des » Taſſes. Je mets entre les bonnes for- » tunes du Roi, d'avoir un homme » qui puiſſe parler ſi dignement de ſes » grandes actions. » Il s'agit du *Poëme au Roi ſur le retour de Flandre*, qu'on trouve à la P. 6 ; mais quoiqu'il y ait des penſées d'une grande beauté, il faut avoüer qu'il n'eſt pas comparable à ſon *Remerciment au Roi*, pour l'avoir compris dans le nombre des ſoixante Sçavans de l'Europe à qui il accorda une gratification. Il y a du ſublime & de l'élevation dans les idées, & dans le tour de ce Poëme. Celui qui remercie, le fait ſans baſſeſſe & avec une dignité mêlée d'une eſpéce de fierté, qui convient à un homme ſi diſtingué dans ſon Art. Du reſte les loüanges ont un

caractere de vérité & de nobleſſe qui ſaiſit le Lecteur.

Corneille connoiſſoit la néceſſité de recompenſer les Poëtes ; il ſe plaint éloquemment, dans la piéce intitulée, *La Poëſie à la Peinture, en faveur de l'Académie des Peintres illuſtres*, de ce que la libéralité, dont il fait un magnifique éloge, eſt exilée du Parnaſſe.

Le ſiécle a des Héros, il en a même aſſez
Pour en faire rougir tous les ſiécles paſſés ;
Il y a plus d'un Céſar, il y a plus d'un Achile ;
Mais il n'a qu'un Mécéne, & n'aura qu'un Virgile.
Rare exemple, & trop grand pour ne pas éclater ;
Rare exemple, & ſi grand qu'on ne l'oſe imiter.

Je vous avoüe que je ſuis ſurpris quand je vois Corneille, c'eſt-à-dire, le plus beau génie de la France, avoir beſoin d'un ſolliciteur pour obtenir des recompenſes. » Je vous ſupplie, » dit-il à M. Pelliſſon, de me ménager un moment d'audience pour » prendre congé de M. le Surintendant, puiſqu'il a voulu que je l'importunaſſe encore une fois. Il me témoigna Dimanche dernier aſſez de » bonté, pour me faire eſperer qu'il » ne dédaignera pas de prendre quel-

» que ſoin de moi, & je ne doute point » que tôt ou tard elle n'aye ſon effet, » principalement quand vous pren- »drez la peine de l'en faire ſouvenir. » Des hommes tels que Corneille ne devroient pas avoir le tems de deſirer les recompenſes : en les recevant ils donnent un nouveau luſtre à la gloire des Princes & des Miniſtres. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt que tandis que Corneille, notre premier Poëte dramatique, étoit dans l'indigence, Chapelain étoit accablé de penſions; c'eſt que le vrai mérite eſt ordinairement ou timide, ou fier : il ne connoît ni la ſoupleſſe ni les intrigues, qui ſont le partage de l'homme dépourvû de talens. Il arrive rarement que les Grands ſe piquent de recompenſer un Bel eſprit ou un Sçavant, moins occupé à leur faire ſa cour qu'à la faire aux Muſes. Notre ſiécle a pourtant vû feu M. le Duc de Villeroi donner une penſion à M. de la Monnoye, qu'il ne connoiſſoit que par l'idée qu'on lui avoit donnée de ſon érudition, & de ſa mauvaiſe fortune ; il exigea même qu'il ne l'en remercieroit point. Mais pour un vrai Mécéne, combien y en a-t'il de faux, qui ne ſe propoſent en recompenſant médiocre-

ment les Gens de Lettres, que le plaiſir de publier leur prétenduë liberalité, & d'exiger des hommages Humilians ?

Corneille ne laiſſoit échapper aucun évenement illuſtre du regne de Loüis le Grand, ſans le célébrer ; il fit même un Poëme ſur le Mariage de Monſeigneur le Dauphin : il y a lieu de croire que ce ſont les derniers vers de notre grand Poëte. Si en quelques endroits le Poëme ſe reſſent de la vieilleſſe de Corneille, il faut avoüer qu'il y a du feu & des traits de lumiere, tellement qu'on peut le comparer dans ce dernier Ouvrage au Soleil quand il ſe couche, qui avec ſa même grandeur, conſerve toujours un certain degré d'ardeur & de force. Cette vieilleſſe dans Corneille, après tout, c'eſt la vieilleſſe de Corneille, préférable à la jeuneſſe d'une infinité de Poëtes.

Il avoit encore cultivé les Muſes Latines, & l'on trouve dans ce Recüeil trois piéces de ſa façon. L'Editeur donne la préférence à une Epître en vers Latins à M. de Harlay, Archevêque de Roüen, qui l'avoit exhorté en 1634. à célébrer les loüanges de Loüis XIII. & du Cardinal de Riche-

lieu. Il avoit encore traduit la premiere Scéne de *Pompée* en vers du ſtile de Sénéque ; mais on ne ſçait ſi cette traduction a été imprimée. L'Editeur remarque une petite mépriſe de M. de Fontenelle, qui a attribué à Corneille des vers Latins ſur la Campagne de 1667, traduits ſelon lui dans la même Langue par les meilleurs Poëtes Latins. Cependant Corneille ne fit cette année que le Poëme François *ſur le Retour du Roi*. On ne ſçauroit former aucun doute raiſonnable ſur ce point ; car ces meilleurs Poëtes n'auroient pas manqué d'inſérer dans leur recüeil ces traductions. Il eſt viſible, comme l'obſerve l'Editeur, que M. de Fontenelle a voulu parler des vers Latins de Corneille ſur la Conquête de la Franche-Comté en 1668 ; mais il n'a pas pris garde qu'ils n'étoient qu'une traduction des vers François de notre grand Poëte, qui furent encore traduits par le P. de la Rue & par M. Santeuil.

Les *Mélanges Poëtiques* imprimés en 1652 à la ſuite de *Clitandre* Tragi-comédie, viennent immédiatement après les panégyriques du Roi. » Ils ſont » extrémement rares, dit l'Edi-

» teur, & je les crois les premiers eſ-
» ſais de la Muſe de M. Corneille,
» double titre pour en juſtifier l'im-
» preſſion. Les curieux n'aiment-ils
» pas à voir les premiers deſſeins des
» grands Poëtes ? On ſera étonné qu'a-
» prés de ſi foibles commencemens,
» M. Corneille ait fait Cinna, Po-
» lyeucte, Rodogune. « Corneille ne
les imprima que par complaiſance,
pour ſon Libraire ; mais l'Editeur, à
l'exemple de Corneille, qui a purgé
ces premieres Comédies, de tous les
traits licentieux qu'il y avoit mis, n'a
pas fait difficulté de ſupprimer des plai-
ſanteries d'un goût peu délicat, & di-
vers traits d'une galanterie trop libre.
Il a même réjetté quelques piéces du
même caractere, inſérées dans le re-
cüeil de Sercy. » Pour les autres du
» même genre, Ouvrage de ſa premiere
» jeuneſſe, & imprimées dans ce re-
» cüeil, il m'a paru, dit l'Editeur,
» qu'en général elles ſont plûtôt l'ou-
» vrage de l'eſprit & de l'imagination,
» que celui du cœur : ce qui eſt d'au-
» tant plus ſingulier, que l'amour avoit
» fait éclore le talent de M. Corneille
» pour la Poëſie. Il y a pourtant dans
» quelques unes de ces piéces, des ſen-

» timens vrais & naturels ; & les unes » & les autres ſervent à connoître les » différentes formes que cette paſſion » avoit priſes dans l'eſprit & dans le » cœur de ce grand homme. « Corneille proteſte qu'il n'a jamais aimé que *Phillis*, ſous le nom de laquelle il deſigne une Dame de Rouën, nommée Madame du Pont, femme d'un Maître des Comptes de la même Ville. Ainſi ces piéces, où l'amour eſt peint avec ſes couleurs naturelles, regardent cette Dame ; & les autres ont été faites pour des *Iris en l'air*. Ces éclairciſſemens m'ont paru néceſſaires pour mieux développer la penſée de l'Editeur.

L'Auteur *du Pour & Contre*, qui dans le N°. CCXXV. a parlé du Recüeil & de l'Editeur d'une maniere ſi obligeante & ſi polie, propoſe l'objection ſuivante p. 56 : » S'il eſt vrai, » comme l'aſſure M. Gr. que Corneille ait brûlé deux ans avant ſa mort, » toutes les piéces de galanterie qu'il » avoit adreſſées à cette Maîtreſſe, il » faut ſuppoſer que celles qui ſont » dans le Recüeil, furent compoſées » pour quelque autre femme ; ce qui » s'accorderoit mal avec le témoignage qu'il rend lui-même de ſes affaires de cœur. « Il cite à ce ſujet quel-

ques vers de l'*excuſe à Ariſte*. Mais dans la note qui a donné lieu à cette objection, il ne s'agit que *de pluſieurs petites piéces de galanterie, que Corneille n'a jamais voulu rendre publiques*, qui par conſéquent étoient reſtées manuſcrites ; l'Editeur n'a fait que réimprimer celles que ce grand Poëte a publiées lui-méme. Il eſt aiſé de voir qu'elles ne peuvent convenir à la même perſonne. Corneille, ſans être amoureux, n'a-t'il pû faire des vers galans ? C'eſt ce que l'Auteur du *Pour & Contre* ſemble nier, en s'appuyant ſur ces deux vers :

Auſſi n'aimai-je plus, & nul objet vainqueur
N'a poſſédé depuis ma veine, ni mon cœur.

Mais ces vers prouvent ſeulement que Corneille n'a jamais aimé que la même femme. D'ailleurs c'étoit en 1636. qu'il tenoit ce langage ; & la plûpart des piéces galantes n'ont vû le jour que depuis 1660.

L'Editeur juſtifie enſuite l'impreſſion de quelques Madrigaux, qui faiſoient partie de la fameuſe *Guirlande* de Julie d'Angenes, & des vers compoſez par Corneille, pour être mis au bas des figures de Valdor, qui repreſentent les plus célébres exploits de Loüis

XIII. Il rapporte la Lettre que Loüis XIV. encore mineur lui fit l'honneur de lui écrire à ce ſujet ; c'eſt un beau monument pour la Poëſie en géneral, & pour Corneille en particulier. Les détails que ces piéces ont occaſionnés ſont curieux & intéreſſans. Mais l'Editeur a négligé les éloges fades d'Auteurs contemporains. Car en ce tems-là, comme aujourd'hui, il y avoit du manége dans la République des Lettre. De mauvais Auteurs, ſous prétexte qu'il étoit bon d'encourager les Ecrivains, briguoient des loüanges ; & il y avoit des hommes aſſez complaiſans pour les donner, & d'autres pour les approuver. Les éloges prodigués ſont la perte des Lettres. Un jeune Ecrivain loüé mal-à-propos ne ſe corrige point, & ſe moque de tous les jugemens deſavantageux, qui pourroient reformer ſon goût & hâter ſes progrès. A-t'on jamais penſé que les condamnations publiques du Parterre, qui critique & reprouve une piéce, (ce qui humilie beaucoup un Auteur) méritaſſent une reforme, & fuſſent une choſe pernicieuſe ? C'eſt pourtant ce que doivent dire conſéquemment tous les charitables ennemis de la Critique Littéraire.

Parmi les pieces diverſes de ce Recüeil, les plus belles à mon gré ſont l'*Excuſe à Ariſte*, le *Remerciment* au Cardinal Mazarin, *les vers préſentés à* M. Fouquet Surintendant des Finances, *la Poëſie à la Peinture, en faveur de l'Académie des Peintres illuſtres*. Elles ſont véritablement dignes du grand Corneille. Mais le Diſcours qu'il prononça lorſqu'il fut reçu à l'Académie Françoiſe, me paroît bien foible; on ſçait que Racine ne fut pas plus heureux que lui.

Me ſera-il permis de raſſembler ici quelques traits qui peignent ce grand génie. Il étoit naturellement fier, & peut être un peu vain. Comment ne l'auroit-il pas été, après le ſuccès éclatant du Cid? *Son excuſe à Ariſte* retrace vivement la hauteur de ſon eſprit: je n'en citerai que les vers ſuivans.

Pour me faire admirer; je ne fais point de ligue
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai ſans brigue;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en reduit;
Mon travail ſans appui monte ſur le Théatre;
Chacun en liberté l'y blame ou l'idolatre.
Là, ſans que mes amis prêchent leurs ſentimens,
J'arrache quelquefois leurs applaudiſſemens;
Là, content du ſuccès que le mérite donne,

Par d'illuſtres avis je n'ébloüis perſonne ;
Je ſatisfais enſemble & Peuples & Courtiſans,
Et mes vers en tous lieux ſont mes ſeuls partiſans :
Par leur ſeule beauté ma plume eſt eſtimée,
Je ne dois qu'à moi ſeul toute ma renommée.

Corneille avoit alors trente ans, & ſentoit l'éguillon de la gloire Poëtique ; mais ſes rivaux obſcurs ne lui pardonnerent point ces ſaillies, & l'accablerent d'injures.

Sa fierté paroît encore dans la maniere bruſque avec laquelle il renonça au Théatre ; la diſgrace de *Pertharite*, ſuffit pour le dégoûter. C'eſt à M. Fouquet, qui négocia cette affaire en Surintendant des Finances, que le Public fut redevable des nouvelles piéces de Corneille. On voit dans les vers qu'il préſente à ce Miniſtre avec ſon *Oedipe*, combien il croyoit encore avoir de reſſources dans ſon génie. Il avoit alors 56 ans.

Je ſens le même feu, je ſens la même audace,
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace ;
Et je me trouve encor la main, qui crayonna
L'ame du grand Pompée, & l'eſprit de Cinna.
Choiſis-moi ſeulement quelque nom dans l'Hiſtoire
Pour qui tu veuilles place au Temple de la gloire ;
Quelque nom favori, qu'il te plaiſe arracher
A la nuit de la tombe, aux cendres du bucher,

Soit qu'il faille ternir ceux d'Enée & d'Achille,
Par un noble attentat ſur Homere & Virgile ;
Soit qu'il faille obſcurcir par un dernier effort
Ceux que j'ai ſur la Scéne affranchis de la mort ;
Tu me verras le même, & je te ferai dire,
Si jamais pleinement ta grande ame m'inſpire,
Que dix luſtres & plus n'ont pas tout emporté
Cet aſſemblage heureux de force & de clarté,
Ces preſtiges ſecrets de l'aimable impoſture
Qu'à l'envi m'ont prêté & l'Art & la Nature.

Sa tendreſſe pour ſes dernieres piéces de Théatre eſt l'effet dun amour propre, excuſable dans un ſi grand Poëte. Je ne puis croire qu'il fut aſſez aveugle, pour ne pas ſentir combien elles étoient éloignées de la beauté & de la perfection de celles qu'il avoit compoſées dans la plus grande force de ſon génie ; & il y a lieu de penſer qu'il ne parle pas ſérieuſement, lorſqu'il dit que ſes derniers travaux *n'ont rien qui dégénere, rien qui les faſſe croire enfans d'un autre Pere.* Il eſt vrai que c'eſt le même Pere, mais c'eſt un Pere qui n'a plus la même vigueur.

L'Editeur apprécie équitablement les Poëſies de Religion & nous apprend qu'il n'a imprimé que par des ordres ſupérieurs quelques Préfaces, & quelques Argumens de Comédies, omis par le dernier Editeur du Théatre de Corneille. Quelque ſoin qu'il ſe ſoit donné, il n'a pû recouvrer les

deux premiers Livres de la *Thébaïde* de Stace, traduits en vers par ce grand Poëte, & qui ont été certainement imprimez, comme il le prouve d'une maniere évidente. Il eſt à croire qu'il ſuprima lui-même cet Ouvrage.

Après la Préface, on trouve un Ecrit du R. P. Tournemine, intitulé *la Defenſe du Grand Corneille*, » Ouvrage » dicté par l'amour de la Patrie & de » la vérité, & où regne une éloquen- » ce, dûe à l'admiration vive & éclai- » rée du génie & des qualitez perſon- » nelles de cet illuſtre Poëte. » Ce ſont les termes de l'Editeur. La réfutation de ce que Deſpreaux & ſon Commentateur ont dit contre Corneille, a donné lieu à cette judicieuſe Apologie.

On nous a priés de publier la Lettre ſuivante, qui intéreſſe un reſpectable Prélat, & où il s'agit d'un fait qui regarde la Chine.

LETTRE de M. FOUQUET, Evêque d'Eleuthéropolis, * à M.....

*Ci-devant Jeſuite.

A Rome, le 12. Septembre 1738.

MONSIEUR,

» L'Ouvrage de Monſieur Four- » mont, intitulé *Meditationes Sinicæ*,

» m'étant tombé dernierement entre
» les mains, j'en parcourus la Préface
» avec un très-grand empreſſement,
» parce que tout ce qui regarde la Chi-
» ne m'intéreſſe infiniment : mais je fus
» bien ſurpris de me voir cité dans cet-
» te Préface, d'une maniere dont je ne
» dois nullement être ſatisfait. L'Auteur
» après avoir aſſuré, comme une choſe
» difficile à croire, qu'il y a à la Chi-
» ne de grandes Bibliothéques, où l'on
» compte * *Voluminum ultrà milliones*
» *decem, duodecim, quatuordecim*, ajoûte
» ces paroles, *Quod ex ore Viri pro-*
» *fectò ſanctiſſimi atque oculati Teſtis*
» C. D. Fouquet, *Epiſcopi Eleuthero-*
» *politani, nunc Romæ degentis, & in*
» *Propagandæ fidei Collegio Bibliothecæ*
» *Præfecti, reſcivi, & auribus meis non*
» *ſine ſtupore hauſi.* J'avoüe que je ſuis
» étonné au-delà de toute expreſſion,
» de me voir cité ainſi avec tant de
» confiance ſur ce ſujet. Ces *dix, dou-*
» *ze & quatorze millions de Volumes*, je
» ne les ai jamais vûs, & je n'ai jamais
» penſé qu'ils fuſſent dans les Biblio-
» théques de la Chine. Comment au-
» rois-je fait une aſſertion ſi abſurde,
» contraire à toutes mes connoiſſan-
» ces? Ainſi je ne comprends pas pour-

* A la Préface P. x. aux cinq dern. lignes.

» quoi Monſieur Fourmont me l'at-
» tribuë. Quand je paſſai à Paris, il y
» a ſeize ans, il me fit l'honneur
» de me venir voir : je lui rendis ſa
» viſite. Dans ces deux occaſions
» je l'entretins chaque fois environ
» une demie-heure. Je me ſouviens
» bien que repondant à ſes queſtions,
» je lui parlai du goût que la Nation
» Chinoiſe a pour les Lettres, & peut-
» être lui dis-je alors, que dans un
» Empire ſi vaſte on comptoit plu-
» ſieurs millions de perſonnes, qui s'a-
» pliquoient à l'Etude des Caracte-
» res. Dans tous les Royaumes de l'Eu-
» rope, il me ſemble qu'on n'en trou-
» veroit pas moins qui s'appliquent
» aux Lettres. L'imagination de M.
» Fourmont vive & échauffée, quand
» il s'agit de la Chine, aura métamor-
» phoſé en volumes ces millions de
» perſonnes qui étudient. Ce n'eſt
« qu'ainſi qu'on peut expliquer ce
» qu'il m'impute : il ſe trompe auſſi
» lorſqu'il a dit que j'étois *Bibliothé-*
» *caire de la Propagande* : Emploi qu'on
» ne m'a jamais offert, que je n'ai
» jamais demandé, & que je n'ai
» point. Un jeune Théologien de ce
» College eſt chargé du ſoin des Livres
» ſous les ordres du Recteur, & de
» Monſeigneur le Secretaire : ils ſe

» ſuccedent les uns aux autres, & de-
» puis 15 ans que je demeure à la Pro-
» pagande, la choſe a toujours été ainſi.
» J'ai remarqué d'autres mépriſes
» dans cet Ouvrage de M. Fourmont ;
» je les omets ici, parce quelles ne me
» touchent pas perſonnellement. Je
» pourrai les relever un jour, s'il eſt
» néceſſaire. Il me ſuffit dans cette
» rencontre d'empêcher autant que
» que je puis, qu'on ne faſſe paſſer
» ſous mon nom à la poſtérité une
» opinion qui eſt fauſſe & monſtrueu-
» ſe. C'eſt ce qui m'engage, Mon-
» ſieur, à vous prier de communiquer
» aux Sçavans, qui publient nos
» Journaux, cette Lettre que je prend
» la liberté de vous écrire. Ils me feront
» un vrai plaiſir de la rendre publique.
» M. Fourmont pourra en être fa-
» ché ; mais s'il eſt équitable, il n'au-
» ra pas lieu de s'en plaindre ; puiſque
» j'agis uniquement pour l'interêt de
» la vérité, & que d'ailleurs je con-
» ſerve pour lui toute l'eſtime, qui eſt
» dûë à ſon érudition & à ſes travaux.
» Je ſuis avec bien du reſpect,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-
obéiſſant Serviteur,
FRANÇOIS, Evêque
Leutheropolis.

Extrait d'une Lettre écrite de Roüen le 15 Octobre 1738. par M. *** *à* M. S**

» En ouvrant le Mercure de France » du mois d'Août dernier, je ſuis tom- » bé ſur un Problême uſé, que l'on y » renouvelle en faveur de l'opinion du » Vide & qui n'eſt pas difficile à reſou- » dre. On ſuppoſe, dit le *Vacuiſte*; » que *Dieu crée deux Globes exactement* » *ronds au-delà des limites du monde.* » Voila l'hypothéſe & vous jugez ai- » ſément par la ſimple expoſition, » qu'elle ne tend qu'à faire trouver du » Vide entre ces deux Globes.

» Mais cette hypothéſe ne peut » être admiſe par un *Pleniſte*: car elle » préſupoſe l'exiſtence phiſique du Vi- » de que l'on nie. Dans la queſtion du » Plein & du Vide, qu'entend-on, ou » que peut-on entendre par ces mots, » *les limites du monde*? On entend ſans » doute les extrémitez qui terminent » la matiere: car il ne s'agit nullement » ici des eſprits, qu'on ne peut inſcrire » dans aucune figure Géometrique. » Cette hypothéſe renferme donc » la matiere dans certaines limites. » Qu'entend-on par ce terme *au-de-* » *là*? On entend ſans difficulté un

» eſpace immatériel, ou étendu ſans
» matiere, puiſqu'il n'y a plus de ma-
» tiere au-delà des limites du monde.
» L'idée d'un eſpace étendu ſans ma-
» tiére eſt préciſément l'idée qu'on ſe
» forme du Vide. Cette hypothéſe
» préſupoſe donc la coéxiſtence phy-
» ſique de deux Etres d'une nature
» bien différente, ſçavoir la matiere
» ramaſſée & le Vide épars au-delà. Il
» ne faut pas de grands efforts pour ti-
» rer d'une hypothéſe, où l'on ſuppoſe
» gratuitement le Vide, des avantages
» apparents contre ceux qui le nient.
» Je crois donc ſuperflu de m'y arrê-
» ter, & je me contenterai d'obſerver
» que ſi Dieu créoit deux globes ou
» deux corps quelconques au-delà des
» limites du monde, ces corps au mo-
» ment de leur création, ne ſeroient
» plus au-delà mais en-deçà ; car le
» monde eſt compoſé de la totalité
» de la matiere créée, que Dieu peut
» accroître ou reduire à ſon gré.

Les Pleniſtes reconnoiſſent la préſen-
» ce de la matiere par tout où l'on
» ſuppoſe l'eſpace ou l'étenduë ; ces
» termes *Deçà*, *Delà*, ne ſont que des
» indications de diverſes parties de l'é-
» tenduë ; de ſorte que ceux qui nient
» qu'il y ait aucune étenduë hors de la

» matiere, nient en même-tems qu'il y
» ait hors d'elle ce que l'on entend par
» *au-Delà*. Ils n'ont garde d'ailleurs de
» confondre l'eſpace pur, ou le Vide,
» avec l'Immenſité divine.

« Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on
» a demandé adroitement ce qu'il y au-
» roit entre deux globes diſtans l'un
» de l'autre, s'ils compoſoient enſem-
» ble toute la maſſe de la matiere
» créée, ou bien ſi Dieu anéantiſſoit
» toute la matiere qui ſeroit entre
» deux. Le diſcours problematique du
» Mercure de France ne peut ſignifier
» rien de plus.

« Après ce que je viens de dire, il
» eſt aiſé de reconnoître, que cette
» demande captieuſe préſuppoſe un
» intervalle ſans matiere entre ces
» deux Globes; de ſorte qu'elle ſup-
» poſe le Vide, ce qui eſt plus court &
» plus facile que de le prouver. J'eſti-
» me qu'à pareille queſtion un *Pleniſte*
» doit répondre ſans difficulté, que
» ces deux Globes ſe toucheroient,
» non pas en s'approchant (car il ne
» pourroit y avoir entre eux d'eſpace à
» parcourir, quoique la queſtion le
» préſuppoſe) mais en ceſſant d'être
» diſtans l'un & l'autre, & que les deux
» Hemiſpheres oppoſés ſe trouveroient

» alors contigus l'un à l'autre, ſelon la totalité » de leurs ſuperficies convexes, & non dans » un ſeul point de contact, ſauf à ceſſer d'être » Globes en cas de beſoin ; attendu que, dans » le ſiſtême du plein, deux ſurfaces ſe touchent » lorſqu'il n'y a aucune étenduë ou matiere » entr'elles, & lorſqu'il ne peut s'y trouver » que l'immenſité divine, incompréhenſible à » l'entendement humain.

» Un *Vacuiſte* à qui l'on feroit cette réponſe, » pourroit autant qu'il voudroit, crier au mira- » cle. C'eſt ſur l'hypothéſe même que doit » tomber la ſingularité des conſéquences. Dans » la queſtion du Plein & du Vide, ſi le *Va-* » *cuiſte* ne ſçauroit perdre de vuë l'idée du Vi- » de, il ne doit pas trouver mauvais que le » *Pleniſte*, conſerve toujours l'idée du Plein : » mais on ne peut conclure le Vide de la ſim- » ple hypothéſe du Vide, non plus que le » Plein de la ſimple hypothéſe du Plein. Au » reſte, il faut conſidérer qu'encore bien que » la matiere ſoit diviſible, le Plein, que for- » ment toutes ſes parties, eſt continu ſans in- » terſtice, & ſans angles intermédiaires ou l'i- » magination humaine puiſſe placer du Vide ; » autrement le Plein ne ſeroit pas Plein.

Je ſuis &c, *Ce 25 Octobre 1738*

Troiſiéme Problême.

Voici un troiſiéme Problême en Anagramme qu'on nous a envoyé le 15 de ce mois pour inſerer dans cette Feüille.

23, *a* 4, *b*. 9, *c*. 6, *d*. 33, *e*. 3, *f*. 2, *g*. 1, *h*. 26, *i*. 6, *l*. 13, *m*. 14, *n*. 13, *o*. 8, *p*. 5, *q*. 27, *r*. 17, *ſ*. 22, *t*. 32, *u*. 4, *x*.

Total des Lettres 268.

Fautes à corriger dans la Lettre précédente.

P. 107 lig. 15. l'homm de mérite, *liſ.* l'homme de Mer.
P. 109. l. 17. Mademoiſelle d'Eſtrées, *liſ.* Mademoiſelle de Tourbes
P. 120. l. 5. prié, *liſ.* priez.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXVII.

M. le Beuf, ce laborieux & inépuiſable Diſſertateur ſur les Antiquitez de la France, vient encore, Monſieur, d'être couronné à Soiſſons. Sa ſçavante Dialectique écarte tous les concurrens : on n'oſe preſque plus lutter avec lui. Semblable à ces Capitaines redoutez, qui font des conquêtes ſans verſer de ſang, il remporte des victoires ſans combattre. C'eſt ce qui lui eſt arrivé cette année, où il a enlevé le prix propoſé par la liberalité de M. l'Evêque de Soiſſons, & adjugé à ſon Ouvrage par le diſcernement de l'Académie de cette Ville, ſans que perſonne ait eu l'audace de le lui diſputer. Sa Diſſertation avoit pour objet *pluſieurs circonſtances du regne de Clovis*, & en par-

Nouvelle Diſſertation de M. le Beuf.

ticulier, l'*Antiquité des Monnoyes de nos Rois, & de celles qui portent le nom de Soissons.* Elle se trouve imprimée depuis peu à Paris, chez Jean-Baptiste de l'Epine ruë S. Jacque.

L'Auteur examine d'abord, si Clovis eut une demeure fixe à Soissons. Il prouve que cette Ville fut le lieu de son séjour ordinaire jusqu'à l'an 507. & qu'après ce tems-là il établit sa Cour à Paris. Ce premier article est succinct, comme peu intéressant. Il s'agit dans le second de sçavoir, *si Clovis eut sur la partie des Gaules conquise une autorité aussi indépendante des Romains, qu'il l'avoit sur les Francs.* On fait voir, par l'autorité de Gregoire de Tours, que les Gaulois souhaiterent d'avoir les François pour Maîtres, au lieu des Romains, des Gots, ou des Bourguignons. *Multi tam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant*, dit cet ancien Historien; dans un autre endroit il dit, *omnes*, au lieu de *multi.* C'est que les François étoient moins avides, moins injustes, moins tyrans que les autres Barbares, & que les Romains mêmes. De-là l'Auteur conclut, que si l'autorité des François eût été dépendante de celle des Romains, les Gaulois n'auroient eu

aucun motif de deſirer d'être ſoumis à des Maîtres, ſoumis eux-mêmes à un Gouvernement qu'ils haiſſoient. La vérité eſt, que comme ils étoient accablez d'impôts & d'exactions, & d'ailleurs mal défendus par les Gouverneurs Romains, contre les incurſions des Barbares, les peuples ſouhaiterent avec raiſon que Clovis, qui étoit un grand Capitaine, à la tête d'une Nation plus humaine, plus raiſonnable, que les Gots & les Bourguignons, regnât ſur eux, & devînt leur maître & leur défenſeur. De plus, les Gaulois étoient Catholiques, les Gots & les Bourguignons étoient Ariens. Clovis toujours ami des Evêques & du Clergé, embraſſa la Religion Chrétienne & Catholique, & fut même le ſeul Prince Orthodoxe de ſon tems, puiſque l'Empereur des Romains étoit Arien. Nouveau motif pour engager les Gaulois à ſe mettre ſous les Loix de Clovis. Je crois que ces raiſons peuvent appuyer encore celles du ſçavant Diſſertateur, qui ne paroît pas être en tout, non plus que moi, du ſentiment de M. l'Abbé Du Bos.

Cet Auteur veut que Clovis ne ſoit devenu le maître des Gaules, que dépendamment de l'Empire, & par une

pure conceſſion de l'Empereur ; enſorte qu'il étoit comme un des Magiſtrats Romains. Il eſt vrai que Clovis fut fait Conſul par l'Empereur Anaſtaſe ; mais ce ne fut qu'un honneur que cet Empereur voulut bien lui faire, pour ſe concilier l'amitié d'un Prince ſi belliqueux, qui venoit de défaire Alaric l'ennemi mortel de l'Empire. » Il faut » obſerver (dit fort bien M. le B.) que » Clovis ne fut pas Conſul ſur le mê- » me pied des autres Conſuls annuels : » c'eſt pour cela ſans doute que ſon » nom ne ſe trouve point dans les Faſ- » tes Conſulaires. « Clovis en effet fut fait Conſul, non pour un an, mais pour toute ſa vie. Le Conſulat ne fut en lui qu'un titre d'honneur, ſans aucune dépendance de l'Empire. Les François devinrent alors les amis & les Alliez des Romains, par un Traité que Clovis fit avec l'Empereur ; mais il n'y eut point de ceſſion de la part de l'Empereur, par rapport au pays des Gaules, comme M. du Bos le prétend ſans aucune preuve ſolide.

Voici maintenant le ſujet du troiſiéme article. *Les Francs étoient-ils exempts de toutes Impoſitions ? Clovis en levoit-il ſur les Gaules ?* D'abord il eſt vraiſemblable que les François s'em-

parerent des Tributs qu'on payoit aux Romains. On voit dans les Loix des Wiſigoths une mention formelle du partage des terres entre les Romains de la Gaule & les Conquerans, qui n'avoient laiſſé aux Romains-Gaulois que le tiers des terres. Les Loix des Bourguignons portent la même choſe. La Loi Salique au contraire, qui étoit la loi des François, garde le ſilence ſur ce partage. M. le B. en conclut judicieuſement, qu'ils ſe contenterent de ſe mettre en poſſeſſion des terres vacantes, de celles qui appartenoient à l'Empire en général, & de celles ſur tout qui étoient deſtinées à l'entretien des Magiſtrats Romains. Clovis s'étant donc, ſelon lui, emparé ſeulement des Bénéfices militaires de l'Empire, il n'y eut preſque aucun Romain Gaulois dépoüillé. » Les Francs ſous Clo» vis (ajoûte M. le B.) n'avoient de » barbare que le nom. Ils avoient l'eſ» prit & le cœur Romain : ce qui pou» voit leur venir de ce qu'il y avoit » déja un tems conſidérable qu'ils é» toient dans les Gaules ; enſorte que » par la fréquentation des Gaulois Ro» mains ils s'étoient civiliſez. « Ne ſeroit-ce point là l'origine de la politeſſe Françoiſe, reconnuë de toutes

les Nations ? C'eſt une eſpéce d'écoulement de l'urbanité Romaine.

L'Auteur prouve enſuite que les Bénéfices militaires, c'eſt à-dire, les terres du Fiſc, apartenant à la Republique, qui ſervirent à recompenſer les principaux chefs de l'Armée de Clovis, ne furent pas exempts d'Impôts. Cela s'accorde peu avec les idées de M. de Boulainvilliers. On fait voir ici, contre M. du Bos, que tous les François ne payoient pas le *Cens capital*, mais ſeulement quelques-uns. Il y avoit néanmoins beaucoup de différence entre les Gaulois & les François, & ceux-ci avoient des priviléges & des immunitez. Par exemple, pour le meurtre d'un Gaulois vivant de ſon bien, l'amende étoit de cent ſols, & de deux cens pour le meurtre d'un François. Cependant M. de Valois, dans ſa *Notice des Gaules*, prétend que les Francs étoient exempts de toute impoſition. Mais ce ſçavant homme, ſelon M. le B, s'eſt appuïé mal-à-propos ſur la foi d'un Manuſcrit de l'an 1200. Aux raiſons que M. le B. allegue, j'ajoûte qu'un Mſ. de cette eſpéce, compoſé dans ce tems-là même par un Anglois, n'eſt pas à l'égard du tems dont il s'agit d'une grande autorité.

Autre queſtion, qui fait le ſujet du quatriéme article. *Avons-nous des Médailles de Clovis & de ſes prédéceſſeurs Rois de France ? Quelles étoient leurs Monnoyes ? Les Anciens Soiſſonnois en avoient-ils de particulieres ?* L'Auteur commence par déclarer que les Médailles & les Monnoyes chez les François, non plus que chez les Romains, ne faiſoient pas deux objets différens. Il remarque enſuite que la queſtion n'eſt pas ſur les Médailles, dont il ne nous reſte aucune, ſoit de Clovis, ſoit de ſes Prédéceſſeurs, non pas même de ſes Succeſſeurs, juſque bien avant dans la 3e. Race. Ici M. le B. combat deux Auteurs célébres, MM. Bouteroüe & le Blanc, qui ont prétendu que nous avions de la Monnoye d'or de Clovis, & il embraſſe ſur ce ſujet le ſentiment de M. du Bos, qu'il fortifie de nouvelles preuves. Le Roi Childeric, pere de Clovis, ne ſe ſervoit point de Monnoyes frapées à ſon coin, puiſque dans ſon tombeau, découvert à Tournai vers le milieu du ſiécle dernier, au rapport du docte Chifflet Chanoine de cette Ville, qui étoit préſent à cette découverte, on ne trouva que ſon cachet d'or, avec environ 200 piéces d'argent & plus de

100 piéces d'or, qui toutes repréſentoient les Empereurs qui avoient regné depuis 30 à 40 ans, la plûpart frapées à Conſtantinople, & quelques unes à Theſſalonique. CON. OB. THC. OB. Preuve évidente que le tréſor du Roi des François étoit en pures eſpéces Romaines. S'il y eût eu alors des Monnoyes au coin de Childeric, n'en eût-on pas plûtôt mis dans ſon tombeau, que des Monnoyes de l'Empire ? Childeric même ſe ſervoit du langage Romain dans les Actes, comme il paroît par ces deux mots de ſon cachet : *Childerici Regis.* Mais on a, dit-on, des Médailles ou Monnoyes, qui portent le nom de Clovis. Sçait-on, répond l'Auteur, que c'eſt plûtôt Clovis I. que Clovis II. qui regnoit au 7e. ſiécle, ou même que Clovis III ? Mais un paſſage de Procope décide la queſtion. C'eſt du tems de l'Empereur Juſtinien, que les Oſtrogoths ayant cédé aux François tout ce qu'ils poſſedoient dans les Gaules, ce Prince jugea à propos de ratifier la Ceſſion des Oſtrogoths par un Acte autentique, exigé alors par la politique des François. Cela ſe paſſa ſous le regne de Theodebert. Alors, dit Procope, les Rois des François ſe com-

portérent comme Souverains dans les Gaules ; ils y donnerent des Jeux dans Arles, & ils y firent fraper des Monnoyes d'or, marquées de leur effigie, & non plus de celle de l'Empereur, comme c'étoit l'uſage auparavant. Il eſt certain par ce témoignage, qu'au moins avant Theodebert, & avant la Ceſſion que Juſtinien lui fit, nos Rois ne faiſoient point fraper à leur coin de Monnoye d'or. Théodebert eſt le premier qui s'eſt fait repréſenter en or ſur les Médailles. C'eſt que les premiers François avoient l'eſprit Romain. Clovis ne changea rien dans les coutumes des peuples qu'il ſubjuga ; il leur laiſſa l'uſage des Loix Romaines. *Les Francs*, dit Agathias ancien Auteur Grec, *uſent preſque entierement de la Police & des Loix Romaines ; ils ont l'uſage des Romains dans leurs contrats, dans leurs mariages &c.* Par la même raiſon, ils laiſſerent un libre cours à la Monnoye Romaine, de peur de troubler le Commerce. Clovis ne voulut rien changer ſur un article ſi délicat, afin d'accoutumer les Gaulois à ſon gouvernement.

» Une des additions, dit l'Auteur, » qui fut faite au corps des Loix des » Bourguignons, long-tems après la

» premiere rédaction par Gondebaut,
» prouve qu'il y avoit alors dans le
» Commerce des Monnoyes des Em-
» pereurs Romains du 4e. ſiécle. Il y
» fut reglé que toute piéce d'or ſeroit
» reçûë pour ſon poids, excepté ſeu-
» lement les monnoyes de Valenti-
» nien, celle des Goths, où l'on avoit
» mêlé du cuivre ſous le Roi Alaric,
» & deux autres eſpéces de monnoyes
» altérées... Il eſt vrai; ajoûte-t'il, que
» les plus anciennes monnoyes dans
» ce tems-là ne remontoient pas juſ-
» qu'aux Fauſtines. L'Empereur Ma-
» jorien nous apprend dans une de ſes
» *Novelles*, que de ſon tems ces Mé-
» dailles, ou Monnoyes des Fauſti-
» nes, dont l'or étoit ſi eſtimé par les
» Collecteurs des Impôts, n'étoient
» plus aucunement connuës parmi le
» peuple. « M. le Beuf conjecture,
que ſi Clovis eût fait battre des eſpéces
d'or à ſon titre, les Gaulois ne les euſ-
ſent peut-être pas voulu admettre, par-
ce que l'or des Gaules n'étoit pas ſi
pur que l'or Romain, comme le mar-
que la *Novelle* de Majorien; de ſorte
même qu'on ne le recevoit pas encore
en Italie du tems de S. Gregoire le
Grand. Ce diſcours de l'Auteur me-

paroît peu concluant. Clovis n'auroit-il pas pu ordonner une fonte des monnoyes Romaines, & les Monétaires par ſon ordre n'auroient ils pas pu fabriquer à ſon titre de la monnoye d'or, du même poids que la monnoye d'or de l'Empire.

Le Diſſertateur parle enſuite des monnoyes particulieres du Soiſſonnois. Sous Clovis ce n'étoient que des monnoyes Imperiales, comme il a été prouvé, avec quelques ſols d'or Gaulois, où il y avoit beaucoup d'alliage, ſelon la *Novelle* de Majorien. MM. Bouteroüe & le Blanc rapportent certaines piéces, où l'on voit le nom de SOECIONISI & de SVESIONIS, auſſi-bien que celui d'EXONA. M. le B. juge que ces monnoyes ont été fabriquées ſous les ſucceſſeurs de Clovis, & qu'elles ſont de ces ſols Gaulois, dont on vient de parler. Toutes les trois portent le nom du même Monétaire, nommé *Betton*, qui eſt un nom Teutonique (BETTONE MONETARIO.) Ce dernier article eſt le moins important de la Diſſertation, qui me paroît en général une des meilleures que l'Auteur ait publiées.

Suite du Tom. XII. de l'Hiſt. Ancienne.

Après avoir donné une idée générale de tous les Poëtes Grecs, du genre & du goût de leurs ouvrages, M. Rollin entreprend de faire la même choſe, par raport aux Poëtes Latins; mais dans un autre ordre, qui eſt celui des tems, & non des matieres. Il diviſe donc l'Hiſtoire de la Poëſie Latine en trois âges. Le premier, qui eſt d'environ 200 ans, comprend ſa naiſſance & ſes premiers progrez. Le ſecond d'environ 100 ans, depuis Jule Ceſar juſqu'au milieu du regne de Tibere, eſt le tems où la Poëſie a été portée juſqu'à la perfection. Le troiſiéme eſt ſa triſte décadence, cauſée par le goût du faux Bel-eſprit. Par raport au ſecond âge, M. R. attribuë le progrès étonnant de la belle Littérature, & ſurtout de la Poeſie, parmi les Romains au caractere des perſonnes d'eſprit & de mérite, qui dominoient alors dans la Republique. De-là l'eſtime qu'on y faiſoit des Gens de Lettres, les marques de diſtinction qu'ils recevoient, les recompenſes qui ſuivoient leurs travaux, & le reſpect général des Citoyens pour tous ceux qui ſe diſtinguoient par d'excellens Ouvrages; reſpect qui alloit preſque juſqu'à les égaler aux premiers hommes de l'E-

rat. Ce ſont les honneurs & les bienfaits, verſez ſur les Lettres, qui les font fleurir. Lorſqu'elles ne ſont point encouragées, on y renonce, & on leur préfere une lucrative ignorance.

Je ne vous rapporterai point ce que M. R. dit ſur chaque Poëte Latin, pour le caracteriſer; il le fait avec beaucoup de juſteſſe & de goût, ſurtout lorſqu'il s'agit des Poëtes du ſecond âge. Heureux tems pour la Poëſie que le ſiécle d'Auguſte, où ceux qu'on voyoit y réuſſir dans un degré éminent, étoient particuliérement chéris du Souverain. Ovide eſt un malheureux exemple de l'exception; mais il falloit que la ſageſſe accompagnât le talent. Virgile a l'honneur de lire lui-même ſes *Géorgiques*, & ſon *Enéïde* à Auguſte. Vingt-ſix vers du 6e. Livre de ce Poëme font verſer un torrent de larmes à l'Empereur & à ſa ſœur Octavie, mere du jeune Marcellus, qui venoit de mourir, & dont l'éloge étoit renfermé dans ces vingt-ſix vers. Le Poëte reçoit dix Seſterces pour chaque vers, c'eſt-à-dire, 3 : 500 liv. pour ce petit morceau. Que le métier étoit bon alors!

L'Auteur remarque, à l'article d'Horace, que ce Poëte, qui étoit de la plus baſſe naiſſance, ne faiſoit point

difficulté de le dire lui-même. En effet il parle de ſon Pere dans ſes Satyres, mais avec beaucoup de décence, & il y paroît pénétré de reconnoiſſance, pour la bonne éducation qu'il en avoit reçuë. Il proteſte que ſi la Nature lui eût accordé la liberté de ſe choiſir ſes parens, il ne s'en fût point donné d'autres que les ſiens.

Ad faſtum quoſcunque Parentes
Optaret ſibi quiſque, meis contentus, honeſtos
Faſcibus & ſellis nollem mihi ſumere. Sat. 6. l. 1.

» Il faut avoüer (dit ſur cela M. R.) » qu'il y a bien de la baſſeſſe d'eſprit à » rougir de ſa naiſſance. On a remarqué ſans doute que la plûpart des illuſtres Ecrivains que j'ai cités juſqu'ici, étoient d'une condition obſcure, » & que beaucoup même avoient été » eſclaves. Eſt-il jamais tombé dans » l'eſprit d'un homme ſenſé, d'en faire pour cela moins de cas? La nobleſſe, les richeſſes, les grandes places, peuvent-elles entrer en compa» raiſon avec les talens de l'eſprit, & » ſont-elles toujours une preuve du » mérite? « On convient de cette vérité, comme on convient que la Vertu eſt la véritable nobleſſe. Malgré cela, la naiſſance illuſtre, l'opu-

lence, les dignités, éclipseront toujours les talens & la vertu, & le mérite indigent sera toujours dans l'humiliation.

Les vers d'Horace ne paroissent que de la prose mésurée, & ce n'est point l'harmonie qui les rend recommandables; c'est l'élégance de l'expression, la vivacité & la naïveté des pensées. Horace fait cependant des vers harmonieux quand il lui plaît, tels que ceux-ci, où il s'agit des exploits d'Auguste.

Neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fractâ pereuntes cuspide Gallos,
Aut Labentis equo describat vulnera Parthi.

Sat. 1. l. 2.

C'est ainsi que Clement Marot, dont Horace semble avoir en quelque sorte été le modele, sçait s'élever quand il le juge à propos.

Roi, plus que Mars d'honneur environné,
Roi, le plus Roi qui fut onc couronné.

D'ailleurs, les Odes d'Horace, dont plusieurs sont si pompeuses, si énergiques, prouvent assez qu'il auroit fait des vers héroiques comme Virgile, s'il l'eût voulu. Du reste, sa versification ingénieusement négligée a toujours des graces, comme celle de la Fontaine,

dont les vers aisés valent en leur genre ceux de Despreaux & de Racine.

L'Auteur ne dit presque rien de Tibulle & de Properce, qui auroient mérité d'être un peu plus caracterisés. La délicatesse de Tibulle est fort au-dessus de celle d'Ovide, & il est moins diffus, moins lâche. Quintilien definit fort bien celui-ci, *nimium amator ingenii sui*. Tout ce qu'il écrivoit lui plaisoit, parce qu'il mettoit par tout de l'esprit, souvent aux dépens du jugement & du goût. M. R. parle ensuite de Phédre, dont les Fables sont exprimées dans le vrai langage de la Nature; quelques traits de ces Fables furent appliqués à Séjan Ministre de Tibere. » Comme ils étoient sans » nom (dit M. R.) s'en faire l'appli» cation à soi-même, c'étoit se recon» noître, ou du moins se sentir cou» pable. Phédre pouvoit n'avoir en» vûë que de décrier en général les » vices des hommes, ainsi qu'il le dé» clare expressément!

Suspicione si quis errabit suâ,
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stultè nudabit animi conscientiam.

Depuis le siécle d'Auguste, le nom & l'Ouvrage de Phédre étoient de-

meurés dans l'oubli, & aucun Auteur n'en avoit fait mention. On ne peut pas dire que ce fût le Chriſtianiſme qui l'eût fait diſparoître. Cet Auteur ſi propre à former les mœurs de la jeuneſſe, devoit être en recommandation chez les premiers Chrétiens. Cependant ſans Pierre Pithou, qui en publia une édition à Troyes en 1596, nous ne le connoîtrions peut-être pas encore. Pithou en envoya un exemplaire au P. Sirmond à Rome. Les Sçavans jugerent d'abord que c'étoit un Ouvrage ſuppoſé. En effet il y a dans la Republique des Lettres un fil de tradition écrite, par rapport à tous les anciens Auteurs qui ſont parvenus juſqu'à nous. Phédre, inconnu durant une longue ſuite de ſiécles, paroît tout-à-coup ſur le pié d'ancien, à la fin du ſeiziéme. Le ſoupçon n'étoit pas mal fondé. Auſſi quelques uns crûrent que c'étoit un jeu concerté entre Pithou & Sirmond, & que celui-ci étoit le Phédre. Le ſtile a décidé, & tous les Sçavans conviennent unanimement que l'Ouvrage eſt du ſiécle d'Auguſte. Voyez le *Tractatus de Ludicra dictione* du P. Vavaſſeur Jeſuite. Il faut avoüer que Phédre eſt froid dans ſes Fables. Celle du Rat de Ville & du Rat de

Campagne dans Horace eſt plus vive, plus ornée ; & elle fait voir que la Langue Latine a pour ce genre des graces, que Phedre n'a point connuës. Selon M. R. la Fontaine eſt autant au-deſſus de Phédre que Moliere eſt au-deſſus de Terence. Les deux Auteurs Latins brillent par la pureté, l'élégance & la préciſion du langage. Les deux Auteurs François font paroître plus de gayeté, plus de génie, & ſont bien plus Poëtes.

Par rapport au 3e. âge de la Poëſie, l'Auteur remarque, que comme c'eſt ſous Auguſte qu'ont paru les Poëtes du premier ordre, c'eſt ſous Domitien que ceux du ſecond ont fleuri. Ce qu'il dit de Martial en particulier mérite, d'être lû. Ce Poëte étoit peu à ſon aiſe. Pline, à qui il avoit donné des loüanges dans une épigramme, * les paya en homme qui en ſentoit le prix ; & à cette occaſion le même Pline remarque, (*Epiſt.* 21. *l.* 3.) que depuis que nous ceſſons de faire des choſes loüables, nous mépriſons la loüange. *Poſtquam deſiimus facere laudanda, laudari quoque inceptum putamus.* Ainſi la fuite des loüanges n'eſt pas toujours l'effet de la modeſtie. Il me ſemble qu'on penſe

* La dixneuviéme du Dixiéme Livre.

aujourd'hui à peu près, comme du tems de Pline. Martial, fut un Poëte obscene, & licentieux jusqu'à l'impudence; il composa aussi des épigrammes sententieuses & morales qu'on ne peut trop estimer, telles que celle-ci : *Vitam quæ faciunt* &c. A l'égard du caractere des Epigrammes de cet Auteur, M. R. dit que » l'amour des subtilitez, & l'affectation des pointes » dans le discours, avoient pris dès le » tems de Tibere & de Caligula, la » place du bon goût qui regnoit sous » Auguste. Ce défaut alla toujours » croissant, & c'est ce qui fit si fort » goûter Martial. « Il raporte ensuite quelques-unes de ses Epigrammes qui lui paroissent les meilleures. Il est vraisemblable que ce sont les premieres, que lui a fourni sa mémoire. Du reste on peut bien croire que M. R. ne les a pas empruntées du tri ge que *Collesson* a fait, à la fin de son édition *ad usum Delphini*.

Je ne sçai si l'Auteur ne loüe pas avec un peu d'excès l'Hymne de Prudence, *Salvete flores Martyrum*, lorsqu'il dit que *le Siécle d'Auguste n'a rien de plus vif, ni de plus délicat.* Le *Grex Immolatorum tener*, le *Christi Insecutor*, le *Qui nomen Israël regat, teneatque Da-*

vid regiam, & d'autres expreſſions pareilles ne ſentent gueres le ſiécle d'Auguſte, non plus que le premier mot *Salvete*. Un Hymne eſt une Ode : or je demande ſi les Odes d'Horace ſont dans ce goût-là. Je ſuis perſuadé que celle-ci lui auroit paru fort plate. Le dernier vers, *animaſque rimatur novas*, eſt une image peu naturelle, qui n'eſt point du tout préparée.

Voici le jugement que notre Auteur porte ſur Claudien. J'y ſouſcris, & je le crois en partie ſuſceptible de quelque application. » Il mérite le pre-
» mier rang entre tous les Poëtes hé-
» roïques, qui ont paru depuis l'heu-
» reux ſiécle d'Auguſte. De tous ceux
» qui ont tâché de ſuivre & d'imiter
» Virgile, il eſt celui qui approche le
» plus de la majeſté de ce Poëte, &
» qui tient le moins de la corruption
» de ſon ſiécle. On ſent bien qu'il avoit
» beaucoup de génie, & qu'il étoit né
» pour la Poëſie. Il étoit plein de ce
» feu qui produit l'entouſiaſme. Son
» ſtile eſt chatié, doux, élégant, & en
» même tems noble & élevé. Il a trop
» de ſaillies de jeuneſſe, & eſt trop en-
» flé. Il a de l'eſprit & de l'imagina-
» tion ; mais il eſt bien éloigné de cet-
» te délicateſſe de nombre, & de ce

» tour naturel de vers, que les Connoiſ-
» ſeurs admirent dans Virgile. Il re-
» tombe ſans ceſſe dans la même ca-
» dence ; ce qui fait qu'on a peine à le
» lire ſans ſe laſſer. « Notre Auteur parle encore des autres Poëtes du 3e. âge, dans lequel il comprend *Auſone*, S. *Paulin*, S. *Proſper*, *Fortunat*, & juſqu'au barbare *Sidoine Apollinaire*. A l'égard d'*Auſone*, il nous donne un modele burleſque de la façon ridicule de penſer & d'écrire, de cet Auteur dans ſon remerciment à l'Empereur Gratien, dont il avoit été le precepteur, & qui le fit Conſul.

M. R. dans ce même volume traite des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins. Ce qu'il y a de plus remarquable ſur cet article, eſt un ſçavant parallele d'*Herodote* & de *Thucidide*, aſſez oppoſé à celui que nous a laiſſé Denys d'Halicarnaſſe. Il caracteriſe auſſi très-bien Saluſte & Tite-Live. Ce qu'il dit de ce dernier Auteur, eſt emprunté en partie de la belle Préface Latine, que M. Crevier a miſe à la tête de la belle édition qu'il nous a donnée de cet Hiſtorien. » Si je n'étois, dit-il, autant ami
» que je le ſuis de M. Crevier, qui
» veut abſolument que je le déclare
» mon diſciple (ce que je tiens à grand

» honneur) je m'étendrois ſur l'uti-
» lité & le mérite de ſon Ouvrage. «
Outre les Notes ſçavantes, qui em-
belliſſent cette ſinguliere édition, où
l'on ſoutient qu'il n'y a pas une ſeule
faute d'Imprimeur, M. Crevier a eu
ſoin de retoucher les ſupplémens de
Freinshemius, & de travailler tout de
nouveau ceux de Doujat. Ce qui for-
me un corps ſuivi & complet de l'Hiſ-
toire de la Republique Romaine.

Quintilien dit que Pollion trouvoit
de la *Patavinité* dans le ſtyle de Tite-
Live ; c'eſt-à-dire, que cet Auteur,
né & élevé à Padouë, avoit un ſtile un
peu provincial. Voici les paroles de
Quintilien. *In Tito-Livio mirâ facundiâ
viro putat ineſſe Pollio Aſinius quandam
Patavinitatem.* Un moderne, de l'Aca-
demie des Belles-Lettres, a prétendu
qu'il ne s'agiſſoit pas du ſtile, mais de
la prononciation de Tite-Live. Les pa-
roles qui ſuivent immédiatement, ont
pu donner lieu à cette conjecture.
*Quare, ſi fieri poteſt & verba omnia, &
vox, hujus alumnum urbis olean*. On re-
proche à Tite-Live deux autres défauts;
le premier d'avoir été trop prévenu
en faveur de ſa Patrie. » Perpetuel ad-
» mirateur des Romains, non ſeule-
» ment il exagere leurs exploits, leurs

» ſuccès, & leurs vertus, mais il diſſi-
» mule, ou il diminuë leurs vices, &
» & les fautes où ils ſont tombés. «
De plus, il copie fort ſouvent Polybe
& ne le cite jamais. M. R. tache de le
juſtifier ſur cette eſpéce d'ingratitude.
» Je parle ici un peu pour mon inté-
» rêt (ajoute-t'il) car j'ai beſoin ſur
» cet article qu'on uſe d'indulgence à
» mon égard. « Il le juſtifie auſſi ſur ſa
crédulité & ſa ſuperſtition. La bonne
foi, ſelon M. R. exigeoit que Tite-Live
ne ſuprimât pas des choſes, qu'on diſoit
être arrivées avant lui, qu'il trouvoit dans
ſes Memoires & dans les *Annales*. Mais
1°. Quelles étoient ces *Annales*? n'a-
voient-elles pas été réduites en cendre
par les Gaulois? Tite-Live dit lui mê-
me (lib. 6. n. 1.) *Si quæ in commenta-
riis Pontificum, aliiſque publicis priva-
tiſque erant monumentis, incenſa Urbe
pleraque interierunt.* 2°. Que diroit-on
d'un Ecrivain, qui en écrivant l'Hiſtoi-
re de France, y inſéreroit des prodi-
ges tirez de nos Legendaires? M. R.
avoüe que ceux que raconte Tite-Li-
ve, ſont ridicules & incroyables. Il
ajoute que peut-être il ne les croyoit
pas lui-même.

Les *Commentaires* de Jule Ceſar ſont un des plus beaux Ouvrages Hiſtoriques, que l'Antiquité ait produits. M. R. ne manque pas de

faire remarquer que le plus grand Capitaine qui ait jamais exiſté, a été en même-tems l'homme de ſon ſiécle le plus poli, le plus éloquent, le plus ſçavant. Quelle Leçon pour les gens de guerre, & ſurtout pour la plûpart de nos jeunes Seigneurs, qui font gloire de ne rien ſçavoir! Pour les piquer d'émulation, M. R. dit qu'il a vû de jeunes Seigneurs Anglois, qui lui ont fait l'honneur de lui rendre viſite, très-inſtruits dans les Belles-Lettres tant Grecques que Latines, & fort verſez dans l'Etude de l'Hiſtoire.

Notre Auteur n'épargne pas Velleïus Paterculus, le plus vil bel-eſprit, & le plus indigne Hiſtorien qui ait jamais été; lache Panégyriſte de l'infame Séjan, il dit de lui : *virum ſeveritatis latiſſimæ, hilaritatis priſcæ, actu otioſis ſimillimum : nihil ſibi vindicantem, eoque aſſequentem omnia; ſemper infrà aliorum æſtimationes ſe metientem; vultu vitâque tranquillum, animo exſomnem. In hujus virtutum æſtimationem, jam pridem judicia civitatis cum judiciis principis certant.* » Ceux qui ſont en place (ajoûte ſenſé-» ment M. R.) qui ſont maîtres des graces, » & diſpenſateurs des bienfaits, peuvent juger » par là du cas qu'ils doivent faire des loüan-» ges qu'on leur prodigue avec ſi peu de me-» ſure, & ſouvent avec ſi peu de pudeur. » Au reſte Paterculus excelle dans les Portraits : C'eſt dommage qu'ils ne ſoient pas toujours conformes à la vérité. M. Rollin en raporte pluſieurs.

Nous examinerons au premier jour ce qu'il dit des Orateurs de l'Antiquité.

Je ſuis, &c. *Ce 31. Octobre 1738.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXVIII.

UN Orateur applaudi fait ordinairement imprimer, une Oraiſon Funébre peu de tems après l'avoir prononcée, & lorſque la mémoire de ſon Héros eſt encore récente. Il y a cependant des perſonnes, dont le ſouvenir eſt immortel ; ainſi en quelque tems que paroiſſent les éloges qui leur ont été conſacrés, ils peuvent encore intéreſſer le Public. Reprocheroit-on à M. Léonard, Chanoine de l'Egliſe Collegiale de S. Pierre d'Avignon, d'avoir imprimé trop tard ſes Diſcours Funébres, ſçavoir, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Loüis le Grand? Il déclare lui-même dans une courte Préface, que ce *rétardement* a été *affecté*,

Recueil d'Oraiſons Funébres.

& qu'il *a eu des raiſons plus que ſuffiſantes pour ne pas ſe livrer à l'empreſſement de ſes amis.*

La ſingularité des traits qu'on m'avoit annoncés, a excité ma curioſité ; & comme ces Diſcours ſont inconnus à Paris, j'ai cru que vous me ſçauriez gré de vous envoyer quelques échantillons d'une pareille éloquence. Les deux parties de l'Oraiſon Funébre de Monſeigneur ſont la ſoumiſſion exacte & reſpectueuſe de ce Prince pour le Roi ſon pere, & ſon extrême tendreſſe pour le peuple.

Dans la premiere partie, l'Orateur parle des Conquêtes de Monſeigneur le Dauphin, Conquêtes interrompuës pour obéir aux ordres du Roi. » Par-
p. 14 & 15. » donnés cette effuſion de cœur, Grand » Monarque, s'écrie l'Orateur. Que ne » permettés-vous à notre illuſtre Con- » quérant de pourſuivre ſes heureux » progrès dans le chemin de la gloire ! » Déja la terre ébranlée penſe à pre- » venir ſa vengeance par une humble » ſoumiſſion ; & les cruels Titans, » dont la rage ſembloit menacer le » Ciel de la France, ſont ſur le point » de ſe voir enſevelis ſous la ruine des » funeſtes montagnes qu'ils ont eu l'in- » ſolence d'entaſſer. Que dis-je, Meſ-

» fieurs ? Eſt-il juſte que Loüis expoſe
» plus long-tems ce qu'il peut avoir
» de plus cher ? Son Fils eſt un Héros,
» il eſt vrai, mais on n'eſt pas immor-
» tel quoiqu'on ſoit Héros. Philiſ-
» bourg, environné de tous les retran-
» chemens que l'art eſt capable d'ajoû-
» ter à la nature ; Philiſbourg, cette
» clef de l'Allemagne, ce rempart im-
» pénétrable, ce Coloſſe de pierres
» qu'on ne peut abbattre ſans avoir
» ſurmonté un déluge d'eau, Phi-
» liſbourg tombe aux premiers coups
» que lui porte Monſeigneur. Villes,
» Châteaux, Retranchemens, les Pro-
» vinces entieres ſubiſſent la loi du
» Vainqueur. Arrêtez, grand Prince, il
» ſuffit de vous être montré à un en-
» nemi furieux, pour lui apprendre à
» redouter la force de votre bras. Nou-
» veau Soleil, tournez vos rayons vers
» la France. Votre lumiere ailleurs trop
» ébloüiſſante, trop inſupportable,
» va rendre la joye à ſes peuples qui
» ne reſpirent que pour vous. «

Après que l'Orateur a repréſenté *Monſeigneur*, occupé à ſe vaincre lui-même, au milieu du repos que lui preſcrit le Roi, il ajoûte : » Les Nations
» ennemies s'applaudiſſent de cette in-
» action. Monſeigneur terraſſant les

» lions leur paroît un guerier peu re-
» doutable ; comme ſi David avoit ap-
» pris autrement à vaincre Goliath, &
» comme ſi Samſon s'étoit autrement
» exercé à exterminer les Philiſtins.
» N'importe ; les Liguez regardent
» comme un gain le relâche que Mon-
» ſeigneur leur donne ; ils comptent
» comme autant de ſuccez, les jour-
» nées où notre Héros ne leur fait pas
» ſentir les effets de ſa vaillance. Un
» Uſurpateur ne croit plus rien d'im-
» poſſible à ſon bras. Déja il compoſe
» ce monſtre horrible, formé du ſang &
» de la pouſſiére d'un million de peu-
» ples, qu'il a ſçû irriter contre Loüis.
» Selon lui, notre perte eſt inévitable ;
» tout va céder au nombre de ſes Sol-
» dats. Près de cent cinquante mille
» Combattans s'avancent vers nos
» Frontiéres.... La Cour eſt agitée,
» le peuple s'allarme. Mais Loüis ne
» s'ébranle point ; il ne deſcend
» pas même de ſon Trône. Il lui ſuffit
» d'envoyer un autre lui-même, &
» comme le ſoleil ébloüit également
» les yeux au milieu des airs, ou en ſe
» réproduiſant dans le ſein des ondes ;
» de même la vive image de Loüis frap-
» pe le Général & l'armée. L'ennemi
» ſe trouble, il s'arrête, il délibére, il

» s'avance, il paroît vouloir tenter la
» fortune d'un combat, il pâlit, il friſ-
» ſonne, il recule, il ſe détourne, il
» prend la fuite ; & cet épais nuage,
» qui menaçoit nos terres d'une inon-
» dation inévitable, & peut-être mê-
» me des ſuites fatales de la foudre,
» ſe diſſout & ſe réduit enfin en une
» vaine fumée. «

Il s'agit dans la ſeconde partie de l'amour de Monſeigneur pour le Peuple. L'Orateur regarde comme une preuve éclatante de cet amour, l'impreſſion des Commentaires à la Dauphine, compoſez pour l'inſtruction de ce Prince. » A peine, dit-il, commença- p. 25.
» t'il à ſe connoître lui-même, qu'il
» reconnut qu'un vrai Héros n'eſt dans
» le monde que pour les autres. Auſſi
» ne penſa-t'il qu'à communiquer ſes
» tréſors les plus prétieux. Dans un âge
» où les Belles Lettres ſont ſes uni-
» ques richeſſes, il veut partager avec
» le reſte de la France les beautez qu'il
» y découvre. Princes, Sujets, le Peuple
» même, chacun profite des études de
» Monſeigneur : comme il apprend
» ſans déguiſément, il fait part de ſa
» ſcience ſans envie. «

L'Orateur déplore enſuite la mort de ce grand Prince. » La plus belle P. 36. & 37.

» fleur du Liban, s'eſt fletrie, la gloi-
» re de notre Couronne vient de s'ob-
» ſcurcir. Helas! Prince vous mourez;
» & ce ſont nos crimes, qui nous atti-
» rent un ſi terrible fleau! Ainſi pour
» tant de bienfaits nous vous rendons
» une ingratitude qui ſeroit impar-
» donnable, ſi elle n'étoit involontai-
» re. Ainſi, pour nous punir par l'en-
» droit le plus ſenſible, le Ciel veut
» que nous ayons le malheur de voir
» mourir celui qui ne vivoit que pour
» nous.... Prince équitable, illuſtre
» ami de la vertu, digne protecteur
» de l'innocence, Héros toujours dé-
» claré pour la droiture & pour la véri-
» té, la France ne vous verra plus. Un
» cruel trépas, un trépas imprévû,
» vous ravit au monde, avant que vous
» puiſſiez parvenir à cette premiere
» place, où rien n'auroit plus arrêté
» votre généroſité & votre affection
» pour vos Peuples. Et après un mal-
» heur ſi terrible, je me contente de dire
» que la France eſt conſternée! Ah!
» c'eſt trop de retenuë, au milieu
» d'une ſi juſte & ſi ſenſible douleur.
» Qu'elle faſſe couler de ſes yeux
» un torrent de larmes. Qu'elle ne s'ac-
» corde plus ni conſolation, ni relâche.
» Que la prunelle de ſes yeux ne ceſ-

» ſe point de pleurer ! *Deduc ſicut tor-*
» *rentem lacrymas.*»

Dans l'énumération des vertus qui ont *élevé ſon ame dans le Ciel*, l'Orateur parle ainſi de ſon exactitude à obſerver les Loix de l'Egliſe. » Ecoutez, p. 40. & 41.
» ceci, dit-il, ames indignes du ſacré
» caractere, dont vous avez été hono-
» rées par l'auguſte Sacrement de la
» regénération ſpirituelle ; pécheurs
» impénitens, enfans rebelles à votre
» divine Mere, écoutez ceci, & ayez
» au moins horreur de votre irréligion.
» Un péché de gourmandiſe & de deſ-
» obéiſſance, perdit Adam & fut la
» ſource fatale de nos communes mi-
» ſeres. Une prévarication excuſable,
» parce que la volonté n'y a point de
» part, eſt un ſujet de mérite pour
» Monſeigneur. Il paſſe ſous un arbre,
» dont le fruit défendu par l'Egliſe,
» dans un tems conſacré au jeûne, lui
» paroît beau & agréable à la vûë. Il
» en prend, il en mange. Auſſi-tôt ſes
» yeux s'ouvrent ; il ſe reſſouvient du
» précepte, il ſe reconnoît coupable,
» il avoüe publiquement ſa faute ; &
» trouvant un aſſez grand crime dans
» l'oubli de ſon devoir, il ſe condamne
» à refuſer à ſon corps la nourriture né-
» ceſſaire, juſqu'au lendemain. L'euſ-

» ſiez-vous cru, Meſſieurs ? Et vous
» juſte Juge des Juſtices, pourriez-
» vous refuſer à une vertu ſi extraordi-
» naire, ſi éminente dans un ſi haut
» rang, pourriez-vous lui refuſer la
» récompenſe que vous promettez à
» ceux qui, dans une condition com-
» mune, auront des vertus bien infé-
» rieures à celles de notre Héros ? »

Suit l'Oraiſon Funébre de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. L'Orateur les repréſente dans la premiere partie de ſon Diſcours, comme *deux Princes accomplis*, dont la mort eſt auſſi funeſte à la France que leur vie lui étoit utile ; & dans la ſeconde partie, il les peint l'un & l'autre comme deux parfaits Chrétiens, dont la vie exemplaire a été couronnée par une mort des plus édifiantes.

On voit dans la 1re. partie toutes les vertus qui ſont les grands Princes.

p. 12. » Qu'Hercule, dit l'Orateur, ait au-
» trefois accoutumé ſes mains délica-
» tes à écraſer des ſerpens : Fabuleuſe
» antiquité, voilà vos inventions, voi-
» là vos menſonges. Mais qu'un jeune
» Prince ſe ſoit ſoumis aux travaux des
» ſimples Soldats, qu'un Héritier pré-
» ſomptif de la Couronne ait endoſſé
» des armes péſantes, qu'il ſe ſoit mêlé

» parmi les ſentinelles, & qu'il ait
» ainſi appris à combattre & à renver-
» ſer les plus fermes remparts; France,
» voilà ce qu'on ne voit point hors de
» tes limites; voilà ce que tu n'as pû
» voir toi-même ſans étonnement.
» Que j'aime à me répréſenter ce nou-
» veau David, non pas refuſant le caſque
» & la cuiraſſe de Saül, ſous prétexte
» qu'il n'en a pas l'uſage, mais prenant
» des armes qui ne conviennent qu'à
» des Sujets, pour ſe rendre digne de
» porter plus glorieuſement celles des
» Rois! Que ne doit-on pas attendre
» d'un Prince qui encore tout jeune
» s'avance ſi rapidement dans la noble
» carriere des Héros? Quelle eſpéran-
» ce ſon grand cœur ne nous fait-il pas
» concevoir? Je ne crains pas de le
» dire; *Le fils ne fera que ce qu'il aura*
» *vû faire à ſon Pere*. C'eſt par-là que le
» Fils de l'homme prouve ſa divinité:
» c'eſt d'une telle conduite que le Duc
» de Bourgogne tirera toute ſa gloire.»

La peinture de la vie Chrétienne du Dauphin & de la Dauphine commence par une expoſition vive de l'union, qui regna entre eux après leur mariage. » L'eſprit-Saint dit que l'E-
» poux & l'Epouſe ſeront deux dans
» une même chair. *Erunt duo in carne*

» *unâ*. Ici par un coup admirable de
» la Grace, je vois un Prince & une
» Princeſſe, les deux premieres per-
» ſonnes de la terre, qui n'ont qu'une
» même volonté. Quoiqu'ils vivent
» dans la chair, ils n'ont garde de ſe
» conduire par des voyes charnel-
» les. L'Apôtre nous aſſure, que le
» mari infidéle eſt ſanctifié par la fem-
» me fidéle, & que la femme infidéle
» eſt ſanctifiée par le mari fidele. *Nos*
» *deux Princes* avec une égale fidélité
» ſe ſanctifient l'un l'autre, par les édi-
» fians exemples qu'ils ne ceſſent de ſe
» donner ; & au lieu que dans le Jar-
» din de délices, Eve ſéduiſit Adam,
» par les premieres paroles qu'elle lui
» dit ; Loüis au milieu de la plus ma-
» gnifique, de la plus brillante, & de
» la plus délicieuſe Cour de l'Univers,
» ſanctifie Adelaïde, par les premiers
» regards qu'il jette ſur elle. »

Les couleurs employées dans un autre endroit, pour peindre l'union du Prince & de la Princeſſe, ne ſont pas
P. 34. moins ſingulieres. » Quelle admirable
» union, ou plûtôt, quelle unité dans
» l'Epoux & dans l'Epouſe ! Je la com-
» pare cette union ſi rare dans notre
» ſiécle, je la compare à la ſympathie
» des deux yeux : l'un ne ſe répoſe ja-

» mais ſans l'autre. Nos grands Princes
» n'ont que la même volonté, ils ne
» tendent tous qu'à une même fin....
» Adelaide accomplit à la Lettre ce
» que diſoit à notre Divin Rédempteur
le jeune homme de l'Evangile : *Je vous*
» *ſuivrai par tout où vous irez.*»

A l'occaſion de la charité de M. le Dauphin, l'Orateur fait cette réflexion. » Delà cette plainte ſi édifiante p. 30.
» que notre Céſar chrétien pouſſa 15
» jours avant ſa mort. On l'avoit forcé
» de joüer un peu plus qu'à l'ordinai-
» re ; & contre ſa coutume, qui étoit
» de ſe borner à une perte ſi modique,
» que je n'oſerois preſque m'en expli-
» quer, contre ſa coûtume, ce pieux
» Prince eut le déplaiſir de perdre
» une ſomme un peu plus conſidéra-
» ble. *Ah!* dit-il dans l'excès de ſa
» douleur, *j'ai perdu ma journée. Avec*
» *cent francs je pouvois nourrir cent pau-*
» *vres, Seigneur, pardonnez-moi cette faute.*
» *Je vous promets de n'y retourner de ma*
vie. M. Leonard s'eſt fort étendu ſur
ſur la vie auſtére de ce Prince. » Au- p. 32.
» roit-on ſouffert à la Cour, que les
» jours de jeûne, il n'eût mangé que
» du pain *deſtiné à la nourriture des vils*
» *animaux*, ſi ce ſaint Homme n'eût
» eu la pieuſe adreſſe de tromper l'at-

» tention de ſes ſurveillans ? Quel ſpec-
» tacle aux yeux de la Foi ! J. C. dit
» qu'il n'eſt pas bon de donner aux
» chiens le pain des enfans ; & ici je
» vois *le premier enfant de la terre*, je
» vois un enfant bien-aimé de Dieu
» qui ne prend que *le pain de ſes chiens*
» pour ſa nourriture. »

Je paſſe à l'Oraiſon Funébre de Loüis le Grand. La diviſion en eſt très-ſimple. Loüis le Grand a été l'ornement & le ſoutien de l'Etat. Il a été la gloire & la conſolation de l'Egliſe. La premiere partie eſt, à proprement parler, une Hiſtoire ornée, mais rapide de ce Monarque ; non-ſeulement ſes actions, politiques & militaires, & le rétabliſſement des Sciences & des beaux Arts dû à ſa protection, ſont rétracez, mais même les moindres faits. La conſtruction du *Pont Royal*, le Canal du Languedoc, les Jardins de Verſailles, lui paroiſſent *des prodiges qui jettent tous les jours l'Univers entier dans l'étonnement*. La deſtruction de l'héréſie en France eſt le morceau le plus étendu de la ſeconde partie. C'eſt tout ce que je vous en dirai. Je ne crois pas que ce goût d'éloquence ſoit jamais pris pour modéle.

Une nouvelle édition des Parodies du nouveau Théatre Italien en 4. vol. *in*-12. a donné lieu à M. *Fuſelier* d'augmenter ſon Diſcours ſur les Parodies, qui eſt une réfutation de ce que M. de la Motte a écrit contre ce genre d'ouvrage. Il a pour cela profité d'une *Diſſertation* de M. l'Abbé Sallier *ſur l'origine & le caractere de la Parodie*, imprimée dans le Tome VII. des *Mémoires* de l'Académie des Belles-Lettres. M. de la Motte avoit taché d'établir dans ſon Diſcours que la Parodie n'eſt qu'une eſpéce de boufonnerie, une mode Françoiſe, fille d'un badinage dangereux ; en quoi il a été réfuté par M. l'Abbé Sallier, qui aſſure que la Parodie devient entre les mains de la Critique, le flambeau dont on éclaire les défauts d'un Auteur qui auroit ſurpris l'admiration. M. Fuſelier, mettant à profit l'érudition de l'Academicien, ajoûte ceci. » Une » définition ſi poſitive & ſi avantageuſe » au travail dramatique, ſi rabaiſſé » par M. D. L. M. n'eſt point haſar- » dée ; elle a pour garants les Rhéteurs » Grecs & Latins, qui n'ont pas dé- » daigné de diſcuter les droits & les » *formes* de la Parodie. Cicéron même, » l'éloquent & le judicieux rival de *Dé-*

Les Parodies du nouveau Théatre Italien.

» *moſthène*, Cicéron moins délicat ſans » doute que M. D. L. M. a déſigné » les ſources, & enſeigné les régles » de la Parodie dans ſon ſecond Livre » de l'*Orateur*. Enfin c'eſt l'ami du » plus galant de tous les Athéniens, » l'ami du fameux *Alcibiade*, l'ami » d'un héros élevé par le Sage *Socrate*, » c'eſt *Hégémon*, qui eſt l'ingénieux in- » venteur de la Parodie ; elle étoit, dit » M. l'Abbé S. à peu près dans le goût » de celles qu'on donne aujourd'hui » ſur nos théatres. « Vous voyez combien M. Fuſelier s'eſt plû à illuſtrer la Parodie & ſon inventeur. Il opoſe encore à M. D. L. M. qui a répréſenté ce genre dramatique, comme l'ennemi de la vertu, l'autorité de M. l'Abbé S... qui ſoutient au contraire que la Parodie eſt quelquefois un trait dont la vérité s'arme à propos, pour venger la timide vertu. M. F. fait remonter l'origine de la Parodie parmi nous au Sonnet de Malherbe, parodié par Ménage, & à la piéce intitulée, *Chapelain décoiffé*, où Deſpreaux & Racine ont parodié quelques Scénes du *Cid*. Voilà les nouvelles raiſons que M. Fuſelier a employées pour donner du relief à la Parodie.

Il ſe plaint, à la fin de ſon diſcours,

de quelques Juges du Parnaſſe, qu'il met au rang des *Parodiſtes*, & qui par un eſprit de partialité publient qu'une piece tombée a été rétirée par l'Auteur, & même qu'elle a eu un grand ſuccès. En même-tems ils refuſent de juſtes loüanges à un autre Poëte, pour lequel rien ne les oblige d'avoir de l'indulgence; ils le privent même de la gloire qui lui eſt dûë. Ce reproche regarde principalement l'Auteur de la *Bibliothéque des théatres.* » On y cite » ainſi, dit M. F, une bagatelle de ma » façon. *Le Cerdeau des Théatres; Comé-* » *die en un Acte de M. Fuſelier, repre-* » *ſentée au Théatre Italien en* 1722. *où* » *elle ne réuſſit pas.* Cela eſt précis: cela » eſt-il vrai? Jamais petite Comedie » n'a eu un ſuccès plus décidé, & ac- » compagné de circonſtances plus bril- » lantes. Le même Compilateur ne » mentionne qu'avec des reſtrictions » deſobligeantes, la fortune du *Procès* » *des Sens* ſur la Scéne Françoiſe, & » le ſort diſtingué de *Momus Fabuliſte*; » Piéce, quoique d'un Acte, honorée » d'un extrait dans le Journal des Sça- » vans (Lundi 12 Août 1720) où les » Ouvrages dramatiques ſont rarement » analyſés; Piéce enfin, qui a joüi à Lon- » dres des applaudiſſemens éclairés de la

» Nation Angloiſe. Peut-être ces Co-
» médies n'ont pas merité l'honneur
» qu'elles ont obtenu ; mais elles l'ont
» obtenu , & c'eſt cette vérité hiſto-
» rique qu'un *Tite-Live* de l'Empire de
» *Melpoméne* & de *Thalie* doit rendre
» ſcrupuleuſement, ſans trancher du *Ta-*
» *cite*, & ſans aſſaiſonner les faits de ré-
» flexions piquantes & de conjectures
» malignes, dictées par l'averſion & la
» fauſſeté. »

L'Auteur expoſe enſuite ſon ſentiment ſur les loüanges, qu'il eſt bien éloigné de mandier. Il blame avec raiſon le manége de certains Auteurs, qui amplifient & corrigent des vers compoſés à leur gloire par des Muſes adulatrices & ſubalternes. Leur vanité, plus forte que leur avarice, va juſqu'à leur accorder de petites recompenſes, qu'ils ont ſoin de publier eux-mêmes.

Parmi ces Piéces, dont la plûpart ſont ingénieuſes, *Agnès* de *Chaillot*, Parodie d'*Inès de Caſtro*, & le *mauvais ménage*, Parodie de la *Mariamne* de M. de Voltaire, tiendront toujours un rang diſtingué. Ce ſont des Critiques fines & délicates de ces deux Tragédies. Il y a beaucoup de vivacité & peut-être un peu d'aigreur dans la Préface de la Parodie intitulée, *Arlequin au Parnaſſe*, ou *la Folie de Melpoméne*, &

dans le Jugement qu'il porte de la *Tragédie de Zaire*, qu'il traite avec un injuſte mépris & dont il outre la cenſure. Si cette Piéce étoit telle qu'il la repréſente, continueroit-elle de plaire au Public, comme elle lui plaît depuis pluſieurs années ? Elle a des défauts ſans doute; mais elle a auſſi de grandes beautés. Nous nous croyons heureux d'avoir trouvé cette occaſion de prendre le parti de M. de V, que nous ne ſommes pas diſpoſez à flater. Il ajoute qu'il n'eſt devenu *Paroditte*, que pour travailler à la conſervation du bon goût. » Tel eſt, pourſuit-il, l'uſage impor-» tant de la Critique; ſans elle le Goût, » l'Eſprit, les Arts, ni les Mœurs, » ne ſeroient point ſortis du cahos, & » y retomberoient ſans eſpoir d'en ſor-» tir ; ſans elle nous n'aurions point » eu de Racines & de Corneilles, & » nous courrions riſque ſans elle de » n'en voir plus paroître, ſi le ſuccès » de *Zaire* étoit moins équivoque & » moins commun ; il eſt trop de conſé-» quence que ces grands & dignes mo-» déles en dramatique, ne ſoient ni ſup-» plantés, ni mis en paralelle avec des » génies, qui ne leur reſſemblent en » rien. «

Cette Edition augmentée d'un vo-

lume, ſe vend chez Briaſſon; elle eſt imprimée fort correctement On trouve au commencement de chaque volume, une figure aſſez bien gravée; on peut dire que la muſique l'eſt mieux auſſi. Le premier volume renferme toutes les Parodies en vers des Tragédies, & les autres volumes contiennent les Parodies d'Opera. Ceux qui ont la premiére édition, pourront avoir les additions, en un volume ſeparé.

Voici un écrit qu'on nous a priez d'inſerer ici, au ſujet d'un Ouvrage important, dont on a entrepris l'édition à Paris.

REPONSE.

A un Avis répandu dans le Public, au ſujet de l'*Hiſtoire générale des Cérémonies Réligieuſes.*

LE ſieur Bernard Libraire d'Amſterdam, craignant avec raiſon, que l'*Hiſtoire générale des Céremonies Religieuſes*, qu'on va donner à Paris, ne faſſe tomber ſon Edition, paroît n'avoir conſulté dans un *Avis* qu'il vient de publier, que ſon intérêt & ſon reſſentiment.

Nous n'avons pas deſſein de l'imiter

dans les termes peu méſurés dont il ſe ſert ; encore moins dans les injures groſſieres, qu'il dit à ceux qui travaillent à cette Hiſtoire. S'ils cherchent à s'en venger, ce ne ſera qu'en redoublant leurs ſoins, pour la rendre plus digne du Public. Car on peut l'aſſurer, que pour ce qui regarde les expreſſions indécentes d'*Ouvriers Littéraires*, de *Manufacturiers de Paris*, &c. qu'il employe pour les déſigner, ils ne les ont remarquées, que pour ſe plaindre d'une impoliteſſe, qui ne convient guéres à ceux qui cultivent les Lettres.

Quant à *M. l'Abbé Banier*, après avoir remercié l'Auteur de l'*Avis*, des loüanges qu'il lui donne, & qu'il avoüe ſans peine ne pas mériter, il déclare qu'il n'a autre choſe à répondre, ſinon qu'étant chargé par des ordres ſuperieurs d'examiner l'Ouvrage en queſtion, il y donnera toute l'attention, & tous les ſoins dont il eſt capable, & que l'Ouvrage lui-même demande.

L'entrepriſe dont on ſe plaint ſi amérement, qu'a-t'elle donc de ſi odieux ? Et n'y auroit il pas de l'injuſtice à laiſſer les Libraires étrangers en poſſeſſion de contrefaire tous les jours les meilleurs Livres imprimés en France, ſans qu'on pût y en faire autant de ceux qui

paroiſſent hors du Royaume ? Que ſi on a jugé à propos de changer l'ordre de celui dont il s'agit, de le refondre, de l'augmenter d'un grand nombre de nouvelles Obſervations, d'en purger le ſtyle ; c'eſt parce qu'en effet, il en avoit grand beſoin ; & jamais perſonne n'a géné là-deſſus ceux qui contrefont nos Ouvrages.

Ajoûtons, que l'Auteur de l'Avis entend mal ſes intérêts. Les Figures de *Bernard Picard* ſont ſi belles, qu'on ne ſçauroit trop les répandre : par-là on fait honneur à la délicateſſe du burin de ce célébre Graveur.

Mais, dit le ſieur Bernard dans ſon Avis, *ſous prétexte d'attaquer mon ſtyle, & d'y cenſurer le badinage, l'indécence*, &c. *on ſupprimera un très-grand nombre de remarques & de réflexions, qui ont déplû aux Dévôts d'un certain parti. On fera diſparoître des citations, que l'on ne traite d'inutiles, que parce qu'elles prouvent trop*. Mais s'eſt-il imaginé, qu'il n'y eût à reprendre dans ſon ſtyle, que ce qui peut déplaire *aux Devôts d'un certain parti* ? Ne compte-il pour rien les penſées fauſſes, ou obſcures, les phraſes trop longues & embaraſſées ; les tours, ou les termes bas, impropres, peu François ; les ſoleſciſmes,

les inutilités, les répétitions, les tranſpoſitions, les conſtructions louches, &c. Il n'y a pas de page de ſon Livre, qui n'offre au Lecteur pluſieurs de ces défauts de ſtile, comme il nous ſeroit aiſé de le prouver.

D'ailleurs, qui a appris au Sieur Bernard, que notre intention eſt de ſupprimer des citations & des réflexions? *Il en a reçu*, dit-il, * *des avis certains par des Lettres de Paris.* Mais à moins que ces Lettres ne ſoient de la main même de quelqu'un de ceux qui travaillent à *l'Hiſtoire des Cérémonies*, on peut l'aſſurer, qu'excepté le Miniſtre qui les en a chargés, perſonne n'eſt en en état de répondre de leur deſſein. Bien loin de ſupprimer les réflections & les citations du Sieur Bernard, nous eſperons au contraire leur faire aſſez d'honneur, après les avoir rapportées fidelement, en les rectifiant lorſqu'elles paroîtront en avoir beſoin.

Nous trouvons un exemple de ces corrections dans le paſſage d'*Innocent* III. qu'il a cité ** en parlant de l'adoration du Pape après ſon élection. Voici les paroles de ce Pontife, *Eccleſia*

* Voyez la Gazette de Hollande du 14. d'Octobre.

** Tom. 1. Part. 2. p. 51.

ſponſa non nupſit vacua, ſed dotem mihi tribuit abſque pretio pretioſam, ſpiritualium plenitudinem, & latitudinem temporalium. In ſignum ſpiritualium contulit mihi mitram : in ſignum temporalium contulit mihi coronam : Mitram pro ſacerdotio, coronam pro regno, illius me conſtituens Vicarium, qui habet in veſtimento & ſermone ſuo ſcriptum, Rex Regum & Dominus dominantium, dont il a traduit ainſi les derniers mots : *Que l'une & l'autre apprennent à tous les Chrétiens que je ſuis le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs*; Nous croyons devoir les rendre par ceux-ci : *Que l'une & l'autre apprennent, que je ſuis le Vicaire de celui qui porte écrit ſur ſon vêtement & ſur ſa cuiſſe, je ſuis le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs.* C'eſt ainſi qu'on en impoſe tous les jours au Public, ſans s'embarraſſer de ceux à qui il eſt aiſé d'appercevoir de pareilles falſifications.

Nous releverons de même la traduction que le Sieur Bernard a donnée* de ce paſſage du *Cérémonial Romain* : *Ipſe verò Pontifex à Priore & Canonicis ducitur ad marmoream ſedem ante portam principalem à ſiniſtra ſtantem, quæ ſtercoraria appellatur.* Voici de quelle maniere il a rendu ces paroles. *Enſuite on conduit S. S. à une porte à gauche, que le Céré-*

* *Ibid.* p. 60.

monial appelle Stercoraire. Le Latin ne ſignifie point, ni qu'on conduiſe le Pape à une porte, ni que cette porte ſoit à gauche, ou qu'elle ſe nomme Stercoraire. Il falloit dire, *qu'on conduit S. S. à une chaiſe de marbre appellée Stercoraire, placée à gauche, en dehors de la grande Porte* de l'Egliſe de S. Jean de Latran, dont il eſt queſtion en cet endroit. Nous ne citons que ces deux exemples parmi un très-grand nombre d'autres, par leſquels nous pourrions prouver, combien les citations & les réflexions du Sieur Bernard ont beſoin d'être reformées.

Pour ce qui eſt des Figures, dont notre Hiſtoire doit être accompagnée, lorſque le Sieur Bernard a avancé quelques faits contraires à ce que nous en avions publié, il n'a pas compté ſans doute qu'on l'en croiroit ſur ſa parole. Quoiqu'il en ſoit, il eſt aiſé au Public de s'aſſurer, qui de l'Auteur de l'*Avis*, ou de nous, veut en impoſer. Nos Figures ſont dépoſées chez *Gaſpard du Change* Graveur du Roi à Paris ruë S. Jacques, où les curieux pourront aller les voir & ſe convaincre par eux-mêmes, ſi elles ſont inférieures à celles de l'Edition Hollandoiſe. Nous avertiſſons encore que comme notre Hiſtoire ſera augmentée de pluſieurs ar-

ticles nouveaux, nous eſperons que ces Additions nous donneront lieu d'augmenter auſſi le nombre de nos Eſtampes de pluſieurs Figures gravées, parce qu'il y a aujourd'hui de meilleurs Maîtres en ce genre.

Nous finiſſons par une Obſervation intéreſſante pour le Public. Il y a environ ſix mois, que Rollin fils étant en Hollande., Bernard ne ſe trouvoit plus dès-lors en état de lui fournir 25 Exemplaires complets de ſon Edition. Poſtérieurement encore, & peu de tems avant la publication de notre Projet, le Libraire d'Amſterdam propoſa * à celui de Paris de s'accommoder avec lui au ſujet de l'*Hiſtoire des Cérémonies*, à laquelle nous travaillons. Or de ces deux faits il réſulte ; 1°. que le Sieur Bernard n'a pas toujours eu auſſi mauvaiſe opinion de notre Ouvrage, que ſon Avis le donne à entendre ; 2°. Qu'il n'eſt point en état, comme il l'aſſure, de fournir autant d'Exemplaires qu'on voudra de ſon Edition, ou que s'il le fait, il ne donnera au Public que des Figures tirées après coup ſur des Planches déja uſées.

Au reſte tous les Auteurs ont un Juge également éclairé & impartial, le Public : ce ſera à lui de décider, lequel des deux Ouvrages méritera la préférence.

* Sa Lettre eſt du 26 Juin.

Je ſuis, &c.

Ce 8. Novembre 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXIX.

IL a paru depuis quelque-tems, Monſieur, un Ouvrage polémique de M. *Andry* Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris, intitulé *Cléon à Eudoxe, touchant la préémi-nence de la Médecine ſur la Chirurgie.* L'objet de l'Auteur eſt de réfuter le *premier Memoire des Chirurgiens*, publié en 1736, où une eſpece d'égalité entre ces deux Arts, la Médecine & la Chirurgie a ſemblé aſſez bien établie. Il ne s'y agiſſoit ni de rang ni de preſſéance, ni de ſuperiorité de mérite, entre ceux qui les exercent, mais ſeulement de la nobleſſe égale, & de l'indépendance reciproque de ces deux arts ſalutaires, qui doivent concourir enſemble, ſans dominer l'un

Cléon à Eudoxe, &c.

ſur l'autre, au bien, & à la conſervation de l'Humanité. M. Andry, en combattant le *Mémoire*, abandonne ſouvent le chemin droit qu'il s'étoit frayé pour arriver à ſon but, & ſe plaît de tems en tems à faire çà & là des excurſions dans la Campagne, toutes les fois qu'il trouve l'occaſion de harceler l'ennemi, & qu'il eſpere de remporter quelque avantage. Tout ce qui réſulte de cette vive irruption d'un ancien Doyen de la Faculté, ſe peut réduire aux points ſuivans, que je vais parcourir legerement; points, auſquels l'Auteur attache les titres de la préémineence de la Médecine ſur la Chirurgie. Car comme c'eſt la choſe qu'il s'engage à prouver par le titre de ſon Livre, il faut ſupoſer que tout ce qu'il contient s'y rapporte; autrement ſon Livre ſeroit mal fait.

1°. Pluſieurs Chirurgiens du tems paſſé ont témoigné beaucoup d'eſtime & de reſpect pour la Médecine, pour les Médecins en général, & pour quelques-uns en particulier. Ils ont ſçû mettre à profit ce qu'ils ont trouvé dans les Ecrits des Docteurs de la Faculté; au lieu que les Médecins n'en ont jamais uſé de même à l'égard des Livres des Chirurgiens, & n'ont jamais rien adopté-

ni de leurs obſervations, ni de leurs découvertes. 2°. Les Médecins ont beaucoup de Religion. Ils ont eu des Saints: pluſieurs ont compoſé des Livres de piété, dont on trouve ici l'énumeration, & même des Livres de Théologie, & de Controverſe. Les Chirurgiens au contraire n'ont encore eu aucun Saint de leur profeſſion. S. Côme & S. Damien n'ont point exercé la Chirurgie, & c'eſt ſans fondement que les Chirurgiens les ont choiſis pour leurs Patrons. Enfin on ne peut citer aucun Livre de dévotion de la façon d'un Chirurgien. 3°. En Pruſſe les Chirurgiens ſont obligés d'obéïr en tout aux Médecins, & de ſuivre leurs préceptes. Il eſt vrai que cette loi n'eſt ni en France, ni ailleurs, où les Chirurgiens ſont cenſés apparemment plus habiles qu'en Pruſſe. Comme les Etrangers ſont obligés de ſe conformer aux loix du Païs où ils ſont, ſeroit-il poſſible que nos habiles Chirurgiens François, que les Princes d'Allemagne appellent quelquefois à leur ſecours, fuſſent ſoumis à cette loi, & qu'on ne les fît venir que pour ſuivre aveuglément les préceptes des Médecins Allemands ? 4°. *Dieu à créé la Médecine* : mais Dieu n'a-t'il pas créé tout? 5°. Tous les Chirurgiens, ſelon

l'Auteur, devroient prêter ſerment à la Faculté, & ils ne peuvent faire de démonſtrations dans leur Amphithéatre de S. Côme, ſans avoir préalablement demandé à la Faculté le cadavre ſur lequel ils doivent operer. 6°. Les Chirurgiens, au moins le plus grand nombre, ne ſçavent ni le Grec ni le Latin, (ce qu'on ne peut pas dire des Médecins, ſans en excepter aucun.) 7°. C'eſt aux Médecins à diriger les operations manuelles des Chirurgiens. (Alors celui qui opine, eſt le vrai *Clairvoyant*, & celui qui voit, qui touche, qui ſent, eſt un aveugle, qui doit ſe laiſſer conduire par le Docteur qui préſide à ſon opération.) On paroît ne lui pas accorder plus de lumieres, qu'à une Garde-Malade. Si l'on accorde aux Chirurgiens quelque bon ſens avec de l'expérience, on leur refuſe les doctes ſpéculations ſur l'œconomie animale, & la connoiſſance des ſyſtêmes ſur le corps humain. 8°. Il eſt arrivé quelque-fois que de ſçavans Médecins ont fort bien guidé certains Chirurgiens (peu habiles.) 9° Un Chirurgien fameux s'eſt (une fois) trompé dans ſa déciſion ſur une maladie chirurgicale, & un Médecin célébre a (une fois) mieux rencontré que lui. 10°. Enfin Pline fai-

ſoit grand cas des Médecins & haïſſoit beaucoup les Chirurgiens, & la Chirurgie. C'eſt de tout cela expoſé ſucceſſivement, & ſans beaucoup d'ordre, que M. Andry infére la ſupériorité de la Médecine ſur la Chirurgie. Ce défaut de conſéquence lui a été reproché par les Chirurgiens.

Son Livre eſt diviſé en deux parties. La ſeconde eſt entierement conſacrée à l'apologie & au commentaire de la fameuſe Théſe de M. Santeul ſon confrere, dont je vous ai autrefois entretenu. Voyez Tom. v. p. 311. *& ſuiv.*

Cette ſeconde partie a encore moins de raport au titre du Livre que la premiere. Mais il eſt tems de voir la réponſe que les Chirurgiens ont faite à cet Ecrit, ſous le titre de *Réponſe à Cleon.*

Au reſte pluſieurs Médecins judicieux m'ont prié d'avertir le public, dans l'extrait du Livre de M. Andry, que, ni cet Ouvrage, ni ceux qui ont paru juſqu'ici, & en particulier la Brochure du Sieur P. encore moins la *Lettre de l'Avocat*, & l'Ecrit intitulé *le Brigandage de la Chirurgie*, n'étoient point du tout avoüés par la Faculté.

Je commence par improuver une choſe dans le debut de la *Réponſe à Cléon*, c'eſt-à-dire, à M. Andry : c'eſt Réponſe à Cléon.

qu'on lui donne le ſurnom de Bois-Regard, & qu'on remarque qu'il portoit ce ſurnom, lorſqu'à *l'age de cinquante ans il étoit Regent de baſſe Claſſe au College des Graſſins.* On veut par-là faire ſentir que n'ayant commencé que fort tard à s'appliquer à la Médecine, il ne peut être que médiocrement verſé dans ſon art. Mais doit-on avoir cette idée d'un Docteur, que la Faculté, il y a plus de douze ans, a choiſi pour Doyen ? Cependant on lui parle ainſi, ſans reſpecter cette dignité, à laquelle ſon profond ſçavoir a donné tant d'éclat. » Eſt-il quelqu'un, lui dit-on, qui » ne ſçache que c'eſt aux ſeuls titres » de l'Ecole que vous êtes redevable » du nom de Médecin ? Perſonne n'i- » gnore que la Médecine ne fut jamais » votre occupation ; qu'au lieu d'em- » ployer votre tems à la culture de » votre Art, vous avez mieux aimé » le donner à un *Journal dégradé par vos* » *Extraits* : Extraits où l'on ne trouve » que le Jeu de la paſſion, qu'un eſ- » prit de Grammairien, qu'un Vide per- » petuel de lumieres, & de connoiſſan- » ces*; où l'on ne voit pour toute Ana- » lyſe, que quelques *lambeaux déconſus*, » tantôt hardiment tronquez, & preſque

* On n'en veut ſans doute ici qu'aux Extraits donnés par M. Andry.

» toujours malignement déplacés. « Si les Extraits, dont M. Andry fournit depuis plus de trente années *le Journal des Sçavans*, ne consistent, comme on le dit ici, qu'en *lambeaux décousus & qu'en remarques Grammaticales*, comment peut-on dire qu'il a donné tout son tems à ce Journal, plûtôt qu'à sa profession ? Peut-on employer beaucoup de tems à des Extraits, quand on les fait de cette sorte ? Il a donc dû nécessairement s'appliquer à la Médecine, au moins dans son cabinet. Ainsi le reproche est injuste.

Comme il m'est impossible d'entrer dans le détail de tous les points de *la Réponse*, je me contenterai de parcourir les principaux. Dans le 3e. article on explique au public un fait des plus singuliers. Un certain Chirurgien, nommé Janson, que la Compagnie de S. Côme avoit chassé, s'avisa il y a 13 ou 14 ans de composer, de concert (dit-on) avec M. Andry, un livre ridicule & plein d'erreurs grossieres, intitulé, *le Guidon de S. Côme*, où l'on mettoit dans la bouche des Chirurgiens les discours les plus impertinens, & où l'on enseignoit des maximes pernicieuses. M. Andry en fut l'Approbateur, & attesta en qualité de *Censeur*

Royal, qu'il n'y avoit rien dans le livre *qui ne pût paſſer* : ce ſont ſes termes . . . A peine l'Ouvrage voit-il le jour, qu'il revolte en même tems la Faculté & l'Ecole de Saint Côme. M. Andry n'eſt pas des derniers à donner des marques publiques de ſon zele. Comme Médecin, il attaque, il combat, il déchire ce même Livre, qu'il avoit approuvé comme Cenſeur Royal, & il en prend occaſion de tailler en piéces tous les Chirurgiens. Ceux-ci prennent un parti convenable ; ils flétriſſent l'Ouvrage par une condamnation, & obtiennent du Miniſtre l'exacte exécution d'un Réglement, qui eſt, que tout livre de Chirurgie, compoſé par un Chirurgien, ſera approuvé par un Cenſeur Royal, membre de l'Ecole de S. Côme.

Il étoit aſſurément de l'intérêt de l'Approbateur, de ne point réveiller le ſouvenir de cette Hiſtoire. Cependant M. Andry, dans la 2e. partie de ſon *Cléon*, ne craint point de rappeller les impertinences contenuës dans le *Guidon de S. Côme*, & il en tire une preuve de la profonde ignorance des Chirurgiens. Il ſuppoſe que leur compagnie adopte & pratique tout ce qui eſt dans ce miſerable Livre. Si M. Andry s'é-

roit ſouvenu de toutes les circonſtances de cette Hiſtoire odieuſe, aſſurément il ſe ſeroit abſtenu d'en parler.

A l'article IV. pag. 15 & ſuivantes, les Chirurgiens défient les Médecins de la Faculté de Paris de produire une *ſeule découverte*, une *ſeule opération*, une *ſeule Régle de Chirurgie*, qui ſoient dûës à cette Faculté. Si la Chirurgie eſt redevable de quelque choſe aux Médecins, c'eſt, diſent-ils, à des Médecins *Etrangers*, qui exerçoient la Médecine & la Chirurgie tout enſemble, & qui étoient plûtôt Chirurgiens que Médecins. Or les Médecins de Paris, par un Decret formel, renoncent à la pratique de la Chirurgie. N'étant pas Chirurgiens, ils ne ſçavent donc la Chirurgie qu'en ſpeculation. C'eſt-à-dire, qu'ils ne la ſçavent point; c'eſt au moins la concluſion de leurs adverſaires, qui prouvent ici le principe, & la conſéquence. Ils font ſentir que la préſence d'un Médécin à une opération chirurgique eſt auſſi inutile, que celle d'un Géometre ou d'un Juriſconſulte.

Mais, dit M. Andry, on peut ſe rendre très-ſçavant dans la Théorie de la Chirurgie, ſans l'exercer. *La Théorie d'un art n'eſt que la connoiſſance de cet art; enſorte que la théorie de la Chi-*

rurgie n'eſt que la Chirurgie dans la tête de quelque perſonne que ce ſoit. On lui fait voir que les préceptes répandus dans les Livres ſont toujours vagues & bornés. » Oſeriez-vous prétendre, » lui dit-on, qu'un Docteur qui ſort » de deſſus les bancs, & qui n'a jamais » traité, ni vû traiter une maladie » chirurgique, poſſede le ſçavoir né- » ceſſaire pour conduire un Chirur- » gien ? « Si les bancs ne ſuffiſent pas pour faire un Médecin, comme tout le monde l'avouë, ils doivent ſuffire encore moins pour rendre un Méde- cin Chirurgien. Car ſi l'on ne peut de- venir bon Médecin par les Livres ſeuls, deviendroit-on par ce moyen capable de guider les Chirurgiens dans la pra- tique de leur art.

» Comment un Médecin, ajoûte- » t'on, pag. 23. pourroit-il conduire » un Chirurgien dans l'opération de » la fiſtule ? Il pourroit lui dire ſeule- » ment : *ouvrez-moi d'abord l'entrée, al-* » *lez juſqu'où vous pourrez aller ſans dan-* » *ger, & après cette tentative n'ayez aucun* » *égard aux douleurs du malade, inter-* » *rompez votre opération ; aprenez-moi* » *ce que cette premiere ouverture vous aura* » *découvert clairement, & je vous condui-* » *rai ; à chaque pas que vous ferez, arrê-*

» *tez-vous de même ; éclairés-moi ; pour* » *que je vous éclaire, & que je vous mar-* » *que une route, que vous avez trouvée ſans* » *moi, que vous voyez, que vous connoiſſez* » *mieux que moi.* » Rien de plus inſenſé qu'un tel diſcours, qui eſt cependant, ſelon l'Auteur de *la Réponſe*, le ſeul que puiſſe tenir le Médecin le plus inſtruit & le plus prudent.

La plûpart des articles de cet Ecrit conſiſtent à rappeller & à appuyer les principes établis par les Chirurgiens dans leur premier *Mémoire*, piéce qui ne céde qu'au *ſecond*, qui étant un des plus beaux Ouvrages qui ait paru ſur cette matiere, n'a été égalé que *par les douze Lettres du Chirurgien de Rouën*, & que par l'Ecrit dont nous rendons compte. Des perſonnes prévenuës, ou ſans lumieres, ſe ſont efforcées de rabaiſſer les deux Mémoires ; mais tout ce qu'il y a d'eſprits éclairés & juſtes en ont connu la force & l'éloquence. On rappelle encore ici p. 3°. la fameuſe *Lettre du Miniſtre de la Guerre* aux Intendans des Hôpitaux Militaires, qui ordonne que dans le traitement des maladies Chirurgiques, les Chirurgiens ſoient indépendans des Médecins. On apprécie enſuite le mérite de pluſieurs Livres modernes des

Docteurs de la Faculté. On parle surtout d'un Livre sur les *Hernies*, Livre vanté, dit-on, par tous les Médécins, & dont l'Auteur, *grand* Médecin lui même dit, » qu'il a examiné les excrémens *d'un œil Philosophique*, & que » leur vîtesse dans les intestins, *selon ce coup d'œil Philosophique*, augmente dans la même proportion que » les quarrés des distances. « La Géometrie n'avoit point encore eû un si noble objet. Il y a en cet endroit plusieurs traits, tant contre les Ouvrages de quelques Médecins en particulier, que contre la Faculté en général. Je juge qu'on ne se les a cru permis que par une sorte de represailles. Il me convient de les passer sous silence.

L'Auteur piqué du réproche injuste de Cléon, touchant la prétenduë ignorance des Chirurgiens, raporte p. 35. un Edit de Henri II; & l'on cite exactement le Recueil d'où il est tiré : Il porte que sur la plainte des héritiers des personnes décédées, par la faute des Médecins, *il en sera informé comme de tous autres homicides, & seront les Médecins mercénaires tenus de goûter les excrémens de leurs malades, & de leur impartir toute autre sollicitude : autrement seront réputés avoir été cause de*

leur mort. Dans le préambule de la même Ordonnance, il eſt dit que les Médecins porteront *une couleur cérulée, qui eſt une couleur funeſte, parce qu'ils en font plus mourir qu'ils n'en ſauvent.* Je ne crois pas que cet Edit ait jamais été enregiſtré par la Faculté de Paris. Il ſe trouve dans le Livre intitulé *Dicæarchia Henrici Regis Chriſtianiſſimi progymnaſmata*, dont l'Auteur eſt Raoul Spifame Avocat au Parlement de Paris. Il n'y a ni date ni privilege, ni nom de Ville ou d'Imprimeur ; & cependant il eſt marqué au bas du frontiſpice, *cum privilegio Regis ad quinquennium.* Ce ſont des Ordonnances feintes, où de ſçavans Juriſconſultes m'ont aſſuré qu'il y avoit d'excellentes choſes, dont pluſieurs même ont été depuis adoptées, ſurtout par rapport à la Police de Paris. Il eſt parlé de cet Auteur dans *le Dialogue des Avocats* par Loiſel, intitulé, *Paſquier.* Dans ſon Livre on trouve des Ordonnances, par leſquelles il fait créer au Roi de nouvelles charges pour lui & pour ſes amis. Au reſte il faut pardonner à Meſſieurs les Chirurgiens d'avoir cité cet Edit contre les Médecins, puiſque M. Brillon dans ſon *Dictionnaire des*

Arrêts. T. 5. p. 874. ſur la *Repreſentation*, n'a pas fait difficulté de citer auſſi des Edits tirez du même Livre, & auſſi apocryphes.

Après cela on répond à pluſieurs autorités, alleguées par M. Andry en faveur de la ſoumiſſion des Chirurgiens à la Faculté. On nie abſolument cette dépendance, & on s'efforce de prouver que les Chirurgiens ont toujours formé un corps gouverné par ſes ſeules Loix. On remarque que M. de Thou dit en termes exprès, que les Chirurgiens, *à prima Academiæ inſtitutione jus Collegii habuere*; que ſelon cet Hiſtorien, ils ont été aſſujettis aux mêmes épreuves que les autres Graduez, & qu'on a accordé à leur ſociété le titre de Faculté; qu'ils ont pû monter dans les Chaires pour donner des inſtructions ſur leur art; qu'enfin dans un Edit du Roi Jean, & dans un autre donné en 1442, la Chirurgie a été énoncée ſous le nom de Faculté. Cependant, ſi l'on en croit M. Andry, les anciens Chirurgiens ne ſe ſont aviſés de ſe faire recevoir Maîtres ès-Arts, qu'après que les Médecins eurent adopté les Barbiers, c'eſt-à-dire, vers la fin du 16e. ſiécle. La fauſſeté de cette Epoque eſt ici miſe en évidence,

ainſi que celle de pluſieurs autres faits avancés dans l'Ouvrage du Sieur Andry. On fait voir clairement que l'ignorance du Latin, reprochée aux Chirurgiens par le fameux Ambroiſe Paré, ne regarde que les Chirurgiens de campagne, & non les Chirurgiens de Paris, qui ne pouvoient alors être reçûs au College de S. Côme, s'ils ne ſçavoient le Latin. Ce Reglement n'a ceſſé d'être obſervé, que depuis la fatale réunion des Chirurgiens avec le Barbiers. On ſçait qu'il y a aujourd'hui un grand nombre de Chirurgiens, qui ont fait leurs Etudes, qui ſçavent fort bien le Latin, & qui ſont Maîtres-ès-Arts.

Le zélé Cléon a cité, comme une fort belle choſe, le morceau d'un Diſcours d'un Recteur de l'Univerſité * qui y parle ainſi. *L'Education des Chirurgiens va-t'elle, juſqu'à les mettre en état de pénétrer les véritables raiſons des opérations de la nature, raiſons premieres, univerſelles, uniformes, & conduit-elle le Chirurgien dans la connoiſſance des Elémens, dans celle des mixtes; & de leurs différentes qualités? L'a-t'elle inſtruit de la formation des mineraux, de celle des végé-*

* M. Dagoumer, dont le Diſcours eſt imprimé.

aux, & des animaux, de leur accroiſſement & de leur deſtruction: » Telles ſont, » dit l'Auteur de la Réponſe, les *con-* » *noiſſances ineffables* que le Recteur de- » mande dans les Chirurgiens; con- » noiſſances que perſonne n'a jamais » eûës, ſans excepter le Recteur lui- » même, ni M. Andry. »

La fin de cet Ecrit eſt véhémente, & M. Andry y eſt mené aſſez rudement. J'aurois ſouhaité un peu plus de modération à l'égard des Médecins en général, qui ne ſont point complices des procedez d'un Docteur particulier, & que je crois trop ſenſés pour adopter la plûpart des choſes contenuës dans un Libelle, que quelques-uns ont défini un tiſſu de mauvaiſes plaiſanteries, & de mauvaiſes raiſons.

Lettre d'un Napolitain.

M. Matteo Egizio, Napolitain, Secretaire de l'Ambaſſade de Naples à la Cour de France, vient de publier en François un Ecrit plein d'Erudition, intitulé, *Lettre Amiable d'un Napolitain à M. l'Abbé Lenglet du Freſnoi; par laquelle il eſt prié de corriger quelque endroit de ſa Géographie, touchant le Royaume de Naples.* * L'Auteur cenſure

* A Paris chez Barois fils, Quai des Auguſtins. 1738. Br. in-12 104. pages.

en homme éclairé pluſieurs fautes échapées au Géographe moderne, par rapport au Royaume de Naples. Comme ce Pays paroît être bien connu à M. Egizio, on peut ſe fier à ſes remarques, & tous ceux qui dans la ſuite écriront ſur ce Royaume, ne doivent pas les négliger : elles pourront ſervir encore à la correction des Dictionnaires Géographiques & de tous les Livres qui traitent de la Géographie. L'Auteur dit à la fin de l'Avertiſſement, que, » Si ſon travail eſt favorablement reçû, il ſe propoſe de donner quelque Ouvrage raiſonné, où le goût délicat de notre ſiécle n'apercevra pas la moindre trace de Pedantiſme, qu'on n'a pas été maître d'éviter dans cette Lettre. « *Le goût délicat de notre ſiécle* met de la différence entre le *Pedantiſme* & l'érudition, & il me ſemble qu'il ne trouvera rien de pédanteſque dans la Lettre de M. Egizio. Son ſçavoir & ſa politeſſe font ici beaucoup d'honneur à ſon Pays, & réfutent le témoignage deſavantageux de M. Algaroti. *

M. Lenglet a dit que les Napolitains étoient *faineans & diſſimulez*. M. Egi-

* V. la Lettre 205. tome 14. p. 221.

zio pretend au contraire, que les Napolitains en géneral ſont très-laborieux & très-francs. Peu s'en faut qu'il ne les égale tout enſemble & aux Normands & aux Picards. Il ſe propoſe lui-même avec raiſon pour un exemple du contraire de ce que M. Lenglet a avancé. » Il me ſemble, dit-il à la fin de ſa Let-» tre, que vous pouvez conclure de » ce que je viens de dire, que tous les » Napolitains ne ſont ni faineans, ni » diſſimulez «. En effet on voit par la Lettre de M. Egizio qu'il a fait de penibles recherches, & qu'il ne craint pas ſurtout de dire la vérité. » Il eſt tou-» jours dangereux, dit-il, de copier » ſans connoiſſance de cauſe tout ce » qui nous tombe entre les mains. Un » homme qui s'empreſſe à écrire beau-» coup de Livres, à la ſollicitation d'un » Libraire, court riſque d'expoſer ſa » réputation.... Les jeunes gens ne ſe » ſouciant pas de lire rien de meilleur, » ou d'aprofondir les matieres, en de-» meurent-là; c'eſt-à-dire, dans une » ignorance groſſiere, d'où il eſt fort » rare qu'ils ſortent de leur vie. C'eſt » la cauſe des abſurdités qu'ils avan-» cent à tous momens, comme des » vérités inconteſtables. « Au reſte

nous croyons que lorſque l'Abbé Lenglet a avancé, que les Napolitains étoient *fainéans*, il a ſuivi un ancien préjugé. Horace dit :

Et otioſa *credidit Neapolis.*

Peut-être que le caractere de la Nation a changé depuis Horace, comme celui des Anglois, dont le même Poëte dit :

Viſam Britannos hoſpitibus feros.

Collation de Médailles Modernes.

M. Jean Daſſier Graveur médailliſte de la République de Genéve, & connu dans toute l'Europe par l'élégance & la force de ſon Burin, ſe propoſe de continuer la collection des Médailles des Hommes Illuſtres de France, & d'y comprendre même les Illuſtres qui ſont vivans. Outre les Gens de Lettres, on y trouvera encore les perſonnes qui ont excellé dans les Arts & les Sciences, les Miniſtres d'Etat, & les Hommes diſtinguez dans la Robe & dans l'Epée. Ce plan ſi vaſte n'eſt point au-deſſus des forces de cet habile Graveur, qui ſera d'ailleurs ſecondé par ſon fils, qui excelle également dans la gravure en médaille, & qui vient actuellement de Rome, où il a travail-

lé avec applaudiſſement, ayant même gravé la Médaille du Pape, qui a été très-bien reçûë. M. Daſſier a eu ſoin de ne rien graver que d'après de bons Portraits, qui lui ont été indiqués par des connoiſſeurs; auſſi ſes médailles offrent un air de reſſemblance qui frappe.

Chaque médaille des Hommes Illuſtres de France eſt de huit lignes de diamettre. Les revers contiennent les qualités du perſonnage qui eſt repréſenté, la date de ſa mort & les Symboles de ſa Profeſſion. Voici la liſte de ceux qui ſont gravez.

Le Cardinal d'Oſſat.
Papire Maſſon.
Achille de Harlay.
Jacque Auguſte de Thou.
Scevole de Sainte Marthe.
François Malherbe.
Jacque Calot.
N. Cl. Fabri de Peyreſc.
Max. de Beth. Duc de Sully.
Armand Card. D. de Rich.
Jean de Gaſſion Mar. de Fr.
Vincent Voiture.
René Deſcartes.
Jacque Sirmond Jeſuite.
Denis Petau Jeſuite.
Pierre Gaſſendi.
Jean-Loüis Guez, Sieur de Balzac.
David Blondel.

Euſtache le Sueur.
Jerôme Bignon.
Pompone de Belliévre.
Jean-François Saraſin.
Antoine le Maître.
Jule, Cardinal Mazarin.
Abraham de Fabert Maréch. de France.
Pierre de Marca.
Blaiſe Paſcal.
Blaiſe F. Comte de Pagan.
Nicolas Pouſſin.
Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt.
François Manſart.
Jacque Saraſin Peintre.
Samuel Bochart.
Pierre Seguier Chanc. de Fr.
Antoine Godeau.
J. B. Poquelin de Moliére.
Le Vicomte de Turenne.
Jean Varin.
Adrien Valois.
Guillaume de Lamoignon.
Claude Balin Orfevre.
Robert Nanteüil.
Olivier Patru.
Jean-Baptiſte Colbert.
Pierre Corneille.
L. de Bourbon Pr. de Condé.
Jean-Baptiſte Lully.
Jean Claude Miniſt. Prot.
Abraham du Queſne.
Philipe Quinault.
Claude Berbier du Metz.
Charles le Brun Peintre.
Jean de la Quintinie.
Iſmael Boulliau.
Jean de la Fontaine.
Gille Menage.

Madame Deshoullieres.
Antoine Arnauld.
Le Maréc. de Luxembourg.
Jean Racine.
Pierre Bayle.
Eſprit Flechier.
Nicolas Boileau Deſpreaux.
Nicolas de Catinat Maréch. de France.
Jacque de Toureil.
Loüis XIV.
Fr. de Fenelon Arch. de Cambray.
Nicolas Malebranche.
Loüis Elie Dupin.
Madame Dacier.
Marc René Marquis d'Argenſon.
André Dacier.
Philippe Duc d'Orleans, Regent de France.

Il a encore gravé la médaille de Monſeigneur le Cardinal de Fleury, de différentes grandeurs, & celles de tous les Rois d'Angleterre, qui ont chacune dix-huit lignes de Diametre. Il a auſſi gravé les Médailles de tous les prétendus Réformateurs de la Religion, & celles de quelques perſonnes célébres.

Ode Metaph. ſur le Vide.

Il vient de paroître une *Ode Métaphyſique*, non de ces Odes Métaphyſiques, qui étoient à la mode il y a trente ans, mais une *Ode* ſur un point abſtrait de la Phyſique géné-

rale, c'eſt-à-dire, ſur le *Vide*. Qui auroit jamais cru que le *Néant* ſeroit devenu le ſujet d'une Ode ? Le Rien n'eſt guéres capable d'échauffer l'imagination. Rien de ſi nud ni de ſi ſterile, que cet objet. Auſſi l'Auteur n'a-t'il eu en vûë que de rimer la définition de cet être intellectuel, qui n'eſt autre choſe que l'étenduë ſéparée de la matiere par l'operation de l'eſprit. Il ſoutient en bon Philoſophe que l'eſpace réel, le lieu, eſt le corps même. Il eſt bien éloigné de penſer que l'Eſpace ſoit l'*Immenſité Divine*, comme le Newtonien le prétend:

Mais quelle yvreſſe vous guide ?
Quoi ! de la Divinité
Dans les abîmes du Vide
Vous noyez l'immenſité !
Aux humains impénétrable
Elle eſt incommenſurable
Avec le tems & le lieu ;
Vous confondez ſans lumiere
L'eſſence de la matiere
Avec l'eſſence de Dieu.

Malgré la vérité & le bon ſens, qui regnent dans cette Ode, je vous avouë que j'aimerois mieux voir des vers de M. de V. en faveur de l'opinion chimerique du Vide réel ; Voici encore une ſtrophe de l'*Ode Métaphyſique*.

Où quelqu'attribut ſe trouve
Je reconnois le ſujet.
Sans erreur l'*Abſtrait* me prouve
La préſence du *Concret*.
La Nature eſt mon ſeul guide ;
Repréſentez-moi ce Vide
A l'infini répandu :
Dans ce qui s'offre à ma vûë
J'imagine l'étendue,
Et ne vois que l'étendu.

L'*Abſtrait* & le *Concret* n'avoient jamais reçû tant d'honneur. Ne prendra-t'il point envie à quelqu'un de mettre en vers les *Prolégomenes* de la Logique ? Les termes de *Catégorematique*, & de *Syncatégorematique* y brilleroient beaucoup.

Voici une épitaphe de feu M. *Petit* Chirurgien Général & Major de l'Armée du Roi ſur le Rhin en 1735, mort en 1737, âgé de 27 ans. Vous vous ſouvenez de ſon *Eloge Hiſtorique*, par M. *Morand*.

Epitaphe de M. Petit *mort en* 1737.

Ci git, que ſa docte jeuneſſe
Rendit la gloire de ſon art.
Voyant ſon ſçavoir, ſa ſageſſe,
La mort le prit pour un vieillard.

Je ſuis, &c.

Ce 15. *Novembre* 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXX.

DAns le compte que je vous ai rendu, Monſieur, du douziéme Tome de l'*Hiſtoire ancienne* de M. Rollin, je ſuis reſté à l'article des *Orateurs*. Quoique l'Auteur y répéte certaines choſes qu'il avoit déja dites, ſoit dans ſon *Traité des Etudes*, ſoit dans le Chapitre de *la Rhétorique*, Tome XI. on lit encore avec plaiſir ce qu'il dit ici ſur les *Orateurs* de l'Antiquité. Il commence par relever dans un *Avant-propos* l'excellence de l'Art Oratoire, qu'il fonde, après Ciceron, ſur l'*étonnante rareté* des bons Orateurs dans tous les ſiécles. Cette penſée de Ciceron, ne me paroît pas exactement vraye. M. Rollin lui-même, dans les quatre âges de l'éloquence Grecque, qui

Suite du T. XII. de l'Hiſtoire Ancienne.

compoſent la premiere partie de cet article, nous montre un fort grand nombre d'Orateurs Grecs, dont il fait un magnifique éloge ; ſans compter un plus grand nombre d'excellens Orateurs Latins, qu'il ne louë pas moins. Mais ſans avoir égard à l'antiquité, que d'hommes éloquens, la France n'a-t'elle pas eus depuis un ſiécle, ſoit dans le genre ſacré, ſoit dans le genre profane ? Si Ciceron a entendu parler d'un Orateur parfait, je demande s'il l'eſt lui-même : Y a-t'il jamais eu de vraye perfection en aucun genre ? Eſt-elle même poſſible ? M. R. convient que le talent de la parole eſt une choſe toute naturelle, qui n'a rien d'obſcur ni d'abſtrait, & dont une des principales regles, & une vertu eſſentielle, eſt de s'exprimer clairement, ſans jamais s'écarter de la nature. Comment donc concevoir l'extrême rareté de la vraye éloquence, ſurtout ſi l'on reconnoît (comme fait encore M. Rollin) qu'il y en a de différente eſpéce, & que la meilleure eſt celle qui eſt naturelle, & propre à celui qui la poſſede.

Je ſuis aſſez du ſentiment de Quintus, frere de Ciceron, qui croyoit que la Nature ſeule, aidée & ſoutenuë par

un fréquent exercice, ſuffiſoit pour former un Orateur. En effet, eſt-ce pour avoir approfondi les régles de la Rhétorique, & avoir lû tout ce que les Rhéteurs ont écrit ſur l'éloquence, que nos célébres Orateurs de la Chaire & du Barreau, ſe ſont acquis tant de réputation? Il ne s'agit point ici du talent de la prononciation, mais des qualités du Diſcours. Or pour y réuſſir, je ſoutiens qu'il ſuffit d'avoir une belle imagination avec de la juſteſſe d'eſprit. J'ajoute que pour le ſtyle & le choix des expreſſions, il faut y joindre le goût, qui ſe forme & par le raiſonnement & par l'étude des bons modéles, & par la fréquentation des honnêtes gens. Il me ſemble qu'on doit regarder l'éloquence, comme une belle voix. C'eſt un don de la Nature, que l'Art & le goût perfectionnent. Les hommes éloquens, comme ceux qui chantent bien, ſe trouvent dans tous les tems, & ne ſont point rares.

M. Rollin caractériſe ici les dix Orateurs Athéniens, dont Plutarque nous a donné la Vie en abrégé; ſçavoir, Antiphon, Andocïde, Lyſias, Iſocrate, Iſée, Lycurgue, Eſchine, Demoſtene, Hyperide & Dinarque. C'eſt

une choſe bien étonnante que du tems de ces Orateurs, les Parties fuſſent obligées à Athénes, de plaider elles mêmes leur cauſe, ſans pouvoir employer le miniſtere d'un Avocat. Cependant il y avoit des Rhéteurs qui compoſoient des diſcours, que les Plaideurs prononçoient; mais cela étoit contre la Loi, & ces bons offices attirerent de mauvaiſes affaires à Iſocrate. Une pareille coutume nous paroîtra moins déraiſonnable, ſi nous penſons que toutes les affaires étant alors ſommaires, elles pouvoient être aiſément défenduës, & que les Loix étoient claires & en petit nombre.

Si Iſocrate vivoit en ce tems-ci, il me ſemble que ſon métier ne lui ſeroit pas ſi avantageux. Il avoit pour l'ordinaire plus de cent Ecoliers, & il tiroit de chacun deux mille dragmes, c'eſt-à-dire, 500 livres, apparemment pour tout le tems qu'ils étudioient ſous lui. Je ſerois fâché (ajoute M. Rollin) que ce qu'on dit de lui par rapport à Démoſtene, fût vrai; qu'il ne voulut pas lui laiſſer prendre ſes Leçons, parce qu'il n'étoit pas en état de lui payer la rétribution ordinaire. Il ſeroit peut être à ſouhaiter qu'il y eût à Paris des perſonnes d'eſprit, d'un grand ſçavoir & d'un goût exquis, qui vouluſſent

prendre la peine d'enſeigner l'art de bien écrire en François, ſoit en Proſe, ſoit en Vers ; ce qui ſeroit praticable & très-utile. On commenceroit par enſeigner les principes généraux ; puis on appliqueroit peu à peu les regles à l'éxercice de la compoſition. On enſeigneroit à faire un Sermon, un Panégyrique, un Plaidoyé, un Traité, un Diſcours Académique, une Hiſtoire, une Tragédie, une Comédie, une Epître, une Ode, une Epigramme, &c.

Que c'étoit un heureux tems pour les Gens de Lettres, que celui où le Queſteur Licurgue avoit toute l'autorité à Athènes! Voyant qu'un Financier de ce tems-là faiſoit conduire en priſon le Philoſophe Xenocrate, pour le payement d'un certain impôt, auquel il n'avoit pas ſatisfait, il le tira d'entre les mains des Commis, & fit empriſonner le Financier en ſa place, *pour avoir eu*, dit M. Rollin, *l'inſolence & la dureté de traiter ainſi un homme de Lettres.*

Ce fut Démetrius de Phalere, qui corrompit l'éloquence à Athenes. Il n'y eut plus alors, & depuis, qu'une éloquence d'appareil, faite pour réjoüir l'eſprit, & flater l'oreille. Bientôt on ne connut plus d'autre langage dans

le Barreau, & les Ecoles de Rhétorique furent obligées de s'y conformer ; élocution, penſées, figures, tout fut outré. La méme choſe eſt arrivée à Rome. « Peu d'années après la mort » d'Auguſte ; cette region ſi fertile en » beaux Ouvrages & en riches productions ne porta plus de ces fruits excellens, qui l'avoient tant miſe en » honneur . . . Un homme, eſtimable d'ailleurs par ſon bel eſprit, par » ſes rares talens, par ſes ſçavans Ouvrages, cauſa ce changement dans » l'éloquence. On ſent bien que je » veux parler de *Seneque*. Une trop » grande eſtime de lui-même, une » ſorte de jalouſie contre les grands » hommes qui avoient paru avant lui, » un déſir violent de ſe diſtinguer, & » pour ainſi dire, de faire ſecte, & de » marcher à la tête des autres pour » leur donner le ton, lui firent quitter » le chemin ordinaire ; & le jetterent » dans des routes nouvelles & inconnuës aux Anciens . . . Les graces, » dont Ciceron avoit embelli & enrichi l'éloquence Romaine, étoient » diſpenſées ſobrement & avec juſteſſe : Seneque les prodigua ſans diſcernement & ſans méſure . . . Le » fond de Seneque eſt admirable. Nul

» Auteur ancien, n'a tant de penſées » que lui, ni ſi belles, ni ſi ſolides. Mais » il les gâte par le tour qu'il leur don- » ne, par les antitheſes & les jeux de » mots dont elles ſont ordinairement » accompagnées, par une affectation » outrée de finir preſque chaque pé- » riode, par une pointe, ou par une ſor- » te de penſée brillante qui en appro- » che. » Quintilien dit de lui, qu'on ſouhaiteroit qu'avec ſon eſprit, il eût employé le goût d'un autre : *Vellet eum ſuo ingenio dixiſſe, alieno judicio.* Vous ſçavez que ce que nous appellons *goût* en matiere d'Ouvrages d'eſprit, les Romains l'appelloient *judicium.*

M. Rollin a jugé à propos de faire un très-long article ſur Pline ; il nous donne l'extrait de pluſieurs de ſes Lettres, avec la Traduction de M. de Sacy. Tous ces morceaux ſont agréables, & notre Auteur a ſoin de les accompagner d'excellentes refléxions. Par exemple, après avoir cité pluſieurs endroits des Lettres de Pline, qui témoignent ſon caractere bienfaiſant & généreux, il en rapporte un autre, qui fait voir que ce Romain ſi libéral n'étoit pas cependant extrêmement riche. *Quod ceſſat ex reditu*, dit Pline, *fruga-*

litate ſuppletur ; ex quâ velut è fonte liberalitas noſtra decurrit. « Quelle Leçon, s'écrie M. Rollin, quel reproche pour ces grands Seigneurs, qui » avec des revenus immenſes, ne font » du bien à perſonne, & ſouvent meurent endettés ! Ils ſont prodigues » pour le luxe & pour leurs plaiſirs, » durs & fermés pour leurs amis & » pour leurs Domeſtiques. » *N'oubliez jamais*, diſoit Pline à un jeune Seigneur, *que l'on ne peut avoir trop d'horreur de ce monſtrueux mélange d'avarice & de prodigalité qu'on a introduit de nos jours, & que ſi un ſeul de ces vices ſuffit pour ternir la réputation de quelqu'un, celui qui les raſſemble, ſe dèshonore infiniment davantage.*

Ep. VI. L. II.

M. Rollin a inſéré auſſi dans cet article pluſieurs morceaux du *Panégyrique de Trajan*, avec la Traduction de M. de Sacy. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût pris la peine de voir de plus près cette Traduction : il ne l'auroit pas adoptée ainſi ſans diſtinction. En général, on peut dire, que M. de Sacy a fort bien traduit Pline ; mais il me paroît enchérir quelquefois ſur ſon affectation. Dans quelques endroits je trouve auſſi qu'il ſubſtituë ſes penſées à celles de l'Auteur, pour lui donner

un air de bel eſprit à la mode.

Quoiqu'il en ſoit, M. R. fait un grand éloge du Panégyrique de Trajan. Il trouve les penſées belles, ſolides, la plûpart neuves, au moins en apparence; les expreſſions nobles, les deſcriptions vives & naturelles, & tout le diſcours rempli de maximes, & de ſentimens dignes du Prince qu'on y loue. Cependant il met avec raiſon cette éloquence bien au-deſſous de celle de Ciceron. « Pline, dit-il, laiſ-» ſe ſon Lecteur tranquille, & ne le » tire point de ſon aſſiette naturelle. Il » plaît, mais par endroits & par par-» ties. Une ſorte de monotonie qui » regne dans tout le Panégyrique, » fait qu'on a peine à en ſoutenir une » lecture entiere & ſuivie; au lieu que » la harangue de Ciceron la plus lon-» gue eſt celle qui paroît la plus bel-» le, & qui fait le plus de plaiſir. » Il avoue en même tems que le ſtyle de Pline eſt ſemé d'Antitheſes, de penſées coupées, & de ces tours recherchés, qui dominoient de ſon tems, & qui domineroient de même aujourd'hui, ſi la conſpiration n'avoit pas été étouffée.

L'Auteur parle enſuite d'un Recuëil de Harangues Latines, imprimé ſous

le titre de *Panegyrici veteres*, qui renferment les éloges de plusieurs Empereurs Romains, & où celui de Pline, qui est à la tête, est suivi d'onze autres discours du même genre. Ce Recuëil, utile d'ailleurs pour l'Histoire, offre quelques grands traits d'éloquence dans le genre démonstratif. Pour en donner quelque idée, M. R. cite deux endroits seulement, tirés du Panégyrique prononcé par Nazaire en l'honeur du Grand Constantin, le jour de la naissance de ses deux fils. Il admire surtout cette pensée. *Jam illa vix audeo de tanto Principe commemorare, quod nullam matronarum, cui forma emendatior fuerit, boni sui pigmit; cum sub abstinentissimo Imperatore species luculenta, non incitatrix licentiæ esset, sed pudoris ornatrix.* Il traduit lui-même ainsi cette pensée. « Nulle Dame, quelque belle qu'elle » ait été, n'a eu lieu *de s'en répentir*; » parce que sous un Prince aussi sage » que Constantin, la beauté n'est point » un attrait à la licence, mais un or- » nement à la pudeur. » Ici finit le Livre vingt-cinquiéme.

L'Auteur s'étant proposé, suivant l'expression de son digne Approbateur, (M. Secousse, son Disciple reconoïssant) d'exposer l'origine, le progrès & les principes de toutes les sciences & de

tous les arts, entreprend dans ſon Livre 26e. qui commence vers le milieu de ce Volume, d'effleurer l'*Hiſtoire des Sciences ſupérieures*, telles que les Anciens les poſſedoient. Il commence par la *Philoſophie*, dont il diviſe l'Hiſtoire en deux parties. La premiere concerne les Philoſophes & leurs differentes ſectes; la ſeconde regarde leurs dogmes. « Voilà une ample ma» tiere, dit M. Rollin : on n'attend pas » de moi que je la traite à fond. J'ai » déja déclaré plus d'une fois, que je » n'ecrivois point pour les Sçavans. » Et moi j'ai dit dans une de ces Lettres, que l'Ouvrage de M. Rollin, ainſi que quelques-autres abrégés de cette eſpéce, avoit mis plus de lumieres, plus de ſcience dans le monde, que les Livres les plus gros & les plus ſçavans. Dans ce ſens, j'oſe dire, que c'eſt en général l'Ouvrage le plus utile qui ait paru. Qui aura bien étudié le Livre de M. Rollin, ſçaura en tout genre tout ce qu'un honnête-homme doit ſçavoir; j'y joins ſon excellent *Traité des Etudes*.

Quand on compare le goût univerſel des Princes de la Gréce, & de tous les illuſtres Romains pour la Philoſophie & les Belles-Lettres, avec le goût

qui domine en France parmi les Seigneurs & la plûpart des perſonnes de condition, on ſeroit preſque tenté de regarder notre Nation, comme encore ignorante & barbare, ſi l'on ne ſçavoit qu'il y a chez nous, dans les états inférieurs, un grand nombre de perſonnes qui cultivent la Littérature. Si la France poſſéde moins de Philoſophes, qu'il n'y en avoit autrefois, à Athénes & à Rome; en récompenſe, ce ſont de vrais Philoſophes, & non de ſubtils & vains diſputeurs, comme autrefois. C'eſt donc à mon gré une étude aſſez inutile, que celle de la pitoyable Philoſophie des Grecs.

En parlant ainſi de l'ancienne *Philoſophie*, j'entens ſeulement la Phyſique & la Métaphyſique, & non la Morale. Je ſçai qu'elle eſt ſouvent admirable dans Platon, dans Ciceron, & même dans Seneque. Platon, par exemple, dit que c'eſt une maxime inconteſtable, & qui doit ſervir comme de fondement à toutes les actions de la vie civile, qu'il n'eſt jamais permis de faire tort à perſonne, ni de rendre injure pour injure, ni de ſe venger de ſes ennemis. Sur quoi M. Rollin obſerve, que les Sages du Paganiſme n'ont pas été aſſez fermes ſur ce principe.

« Celui-là eſt homme de bien, dit » Ciceron, qui fait plaiſir à tout le » monde, & qui ne nuit à perſonne, à » moins qu'il n'y ait été provoqué par » quelque injuſtice. *Virum bonum eſſe, » qui proſit quibus poſſit, noceat nemini, » niſi laceſſitus injuriâ.* » Cette exception étoit auſſi dans la morale des Juifs. Elle n'eſt point dans celle du Chriſtianiſme, non plus que dans celle de Platon, qui n'avoit pas pourtant le même motif que la nôtre.

Voici un beau trait de la doctrine de ce Philoſophe. Il ſuppoſe deux hommes, qui penſent, & qui ſont traités bien différemment: « D'un côté, » un ſcélérat achevé, ſans foi, ſans » probité, ſans honneur, mais qui » prend le maſque de toutes ces ver- » tus; de l'autre, un juſte parfait (je » dis parfait ſelon l'idée des Payens): » qui ne ſonge qu'à être juſte, & non » à le paroître. Le premier, pour par- » venir à ſes fins, n'épargne ni fourbe- » rie, ni injuſtice, ni calomnie, & » compte pour rien les plus grands » crimes, pourvû qu'il puiſſe les tenir » cachés. Religieux au-dehors, il af- » fecte d'honorer les Dieux avec pom- » pe & avec éclat, leur offrant des pré- » ſens & des ſacrifices, & en plus

» grand nombre, & plus magnifiques
» qu'aucun autre. Par ce moyen, trom-
» pant les hommes, dont les yeux peu
» clairvoyans ne pénétrent point juſ-
» que dans le fond du cœur, il vient
» à bout d'entaſſer dans ſa maiſon, ri-
» cheſſes, honneurs, eſtime, réputa-
» tion, puiſſans établiſſemens, maria-
» ges avantageux pour lui & pour ſes
» enfans; en un mot, tout ce que la
» fortune la plus brillante peut avoir
» de plus flatteur. Le ſecond, ſouve-
» rainement homme de bien, ſimple,
» modeſte, renfermé en lui-méme,
» uniquement occupé de ſes devoirs,
» inviolablement attaché à la juſtice,
» loin d'être honoré & récompenſé,
» comme il le mériteroit (auquel cas,
» dit Platon, on ne pourroit pas diſ-
» cerner, ſi c'eſt à la vertu même qu'il
» tient, ou bien aux honneurs & aux
» récompenſes qui en ſeroient la ſuite)
» eſt dans un décri général, noirci
» par les calomnies les plus atroces, re-
» gardé comme un méchant & un ſcé-
» lérat, livré aux traitemens les plus
» durs & les plus ignominieux, mis
» en priſon, foüetté, déchiré de coups,
» enfin mis en croix; & il aime mieux
» eſſuyer les tourmens les plus cruels,
» que de renoncer à la juſtice & à l'in-

» nocence. *Y a-t'il quelqu'un*, s'écrie » Ciceron, *assez insensé pour hésiter un* » *moment, auquel de ces deux hommes on* » *aimeroit mieux ressembler ?* »

On est étonné, dit ici M. Rollin, de trouver chez les Payens des sentimens si nobles, & si conformes à la droite raison. Il faut se souvenir, ajoute-il, que malgré leurs ténébres, la lumiere du Verbe Eternel ne laissoit pas de luire dans leurs esprits. Cette lumiere leur découvroit diverses vérités, & leur faisoit connoître les principes de la Loi naturelle. Il cite à ce sujet le passage de Saint Augustin, qui dit que *les méchans voyent dans le Livre de la Lumiere de quelle sorte il faut vivre.* Notre pieux Auteur trouve que le goût singulier des Grecs pour la Philosophie, leurs recherches & leurs disputes durant quarante ans, sans convenir de rien, a été un effet de la Providence. « Aucune Ecole, dit-il, » n'a entrepris de prouver l'unité de » Dieu. Aucune même n'a eu la pensée » d'établir la nécessité d'un Médiateur. » Mais combien leurs préceptes sur la » morale, sur les vertus, sur les de- » voirs, ont-ils été utiles pour empê- » cher le débordement des vices! Quel » affreux désordre auroit-on vu, si la

» Secte Epicurienne, eût été seule &
» dominante ? Combien leurs recher-
» ches ont-elles contribué à conser-
» ver les dogmes importans de la dis-
» tinction de la matiere & de l'esprit,
» de l'immortalité de l'ame & de l'é-
» xistence d'un Estre Souverain ! Plu-
» sieurs d'entr'eux avoient sur tous ces
» points d'admirables principes, que
» Dieu même leur avoit fait connoître,
» (*Deus enim illis manifestavit*) préfé-
» rablement à tant d'autres peuples,
Rom. 1. 19. » qu'il laissoit dans la barbarie & l'i-
» gnorance. » Mais les Philosophes
Grecs n'ont pas seuls connu & enseigné la *distinction de l'ame & du corps*. Dans presque tous les Pays du monde, on a toujours cru l'immortalité de l'ame, & même la plûpart des Sauvages de l'Amérique la croyent. A l'égard de l'existence d'un Etre suprême, cette Doctrine, qui étoit celle de tous les premiers hommes, étoit enseignée aux Indes & chez les Egyptiens, avant d'être connuë dans la Gréce. Je ne parle point des Lettrés de la Chine, qui semblent avoir toujours eu la même Doctrine sur ce point.

Vous sçavez qu'Epicure plaçoit le souverain bien dans le plaisir, & conséquemment le souverain mal dans la

douleur. Ce qu'il y a de ſingulier, eſt qu'il croyoit qu'il dépendoit de l'homme de vaincre la douleur, & de ſe trouver heureux dans les ſouffrances. Selon lui, ſi le Sage ſe trouve enfermé dans le Taureau brûlant de Phalaris, plein de joye il s'écriera : *Quàm ſuave eſt hoc, quàm hoc non curo !* On eſt étonné (dit M. Rollin après Seneque) d'entendre ſortir ces paroles de la bouche du panégyriſte de la Volupté ; on l'eſt encore plus, quand on voit Epicure ſoutenir ce généreux perſonnage juſqu'à la fin, & qu'on l'entend lui-même, au milieu des douleurs aigues de la pierre, & des tourmens que lui faiſoit ſouffrir une affreuſe colique, s'écrier : *Je ſuis heureux. C'eſt ici le dernier & le plus fortuné jour de ma vie.* Mais pourquoi Epicure tomboit-il dans cette abſurdité ? C'étoit une ſuite néceſſaire de ſon principe, que le ſage eſt toujours heureux tant qu'il eſt ſage. Or la douleur ne fait point perdre la ſageſſe ; par conſéquent, le ſage peut être heureux au milieu des plus affreux tourmens. Voyez ce que j'ai dit dans la *Lettre* 190. en parlant des *Epîtres ſur le Bonheur*.

Tuſcul. Queſt. l. 2. n. 17. *Senec. Ep.* 92.

Pluſieurs Sçavans ont pris la défen-

ſe d'Epicure, & l'ont regardé comme l'Auteur d'une Doctrine très-pure & très ſublime. On ne peut être heureux, ſelon lui, ſi l'on n'eſt pas honnête-homme; & quand on eſt ſage & juſte, on eſt toujours heureux. *Je n'ai jamais ſongé*, diſoit-il, *à plaire au peuple; car ce que je ſçai, le peuple ne l'approuve point, & ce que le peuple approuve, je ne le ſçai pas.* Quoique ſur la porte du Jardin d'Epicure, il y eût cette inſcription, *Ici la volupté eſt le ſouverain bien*, le Maître du logis ne préſentoit à ſes Hôtes que du pain & de l'eau, mais d'un air gracieux & poli. Il ſemble donc qu'Epicure n'a jamais entendu parler que de la volupté de l'eſprit; par conſéquent, que ſa Philoſophie étoit fort ſaine, & qu'elle n'étoit abſurde que dans quelques uns de ſes Corollaires. Cependant Ciceron lui porte un terrible coup. « Epicure, dit-il, s'explique lui-même ſur » ce qu'il entend par le plaiſir & la volupté, d'une maniere qui n'eſt pas » obſcure, *J'entends par ce mot*, dit Epicure, *les plaiſirs du goût, les plaiſirs de la chair, la vûë des objets qui flattent agréablement les yeux, les diverſifemens, la muſique.* Si on l'en croît dans ſon Traité, *De finib.* Epicure dé-

Senec Ep. 29. 11. 21. 18.

Tuſc. queſt. l. 3. n. 46. 47.

clare, *ne intelligere quidem ſe poſſe, ubi ſit, aut quid ſit illum bonum, præter illud quod cibo aut potione, & aurium delectatione & obſcœnâ voluptate capiatur.* Diogene Laerce dit auſſi qu'Epicure s'abandonnoit à la crapule, & aux débauches les plus honteuſes. La queſtion eſt de ſçavoir, ſi ces deux Auteurs n'en impoſent point. Il eſt certain que le témoignage de Séneque, eſt fort contraire au leur. On défigure tous les jours la Doctrine d'une ſecte differente de celle qu'on ſuit. Si Epicure eût enſeigné les Dogmes qu'on lui impute, auroit-il pû ſe revêtir du titre de Philoſophe? Il n'auroit enſeigné que ce que débitent tous les Libertins. Mais, ſi l'on croit Ciceron, Epicure ne preſcrivoit à ſes Diſciples une ſageſſe auſtere, que pour mieux couvrir la turpitude de ſa Morale. C'eſt ainſi, ſelon lui, que quoiqu'il ne crût point qu'il y eût de Dieux, il parloit cependant en termes magnifiques du reſpect qui leur étoit dû.

On trouve ici le contraſte d'un Epicurien, avec l'infortuné Régulus. « Ciceron repréſente d'un côté, L. » Thorius Balbus, l'un de ces volup- » tueux habiles & délicats, qui ſe font » une occupation & un mérite de ra- *De finib. l. 2. n. 63. 65.*

» finer ſur tout ce qu'on appelle déli-
» ces ; lequel, libre de tout chagrin
» pour le préſent, & de toute inquié-
» tude pour l'avenir, ne ſe livroit point
» brutalement aux excès du boire &
» du manger ; ni aux autres divertiſſe-
» mens groſſiers ; mais qui attentif à ſa
» ſanté & à certaines bienſéances, me-
» noit une vie douce & molle, aſſem-
» bloit tous les jours chez lui une
» compagnie d'amis choiſis, avoit tou-
» jours une table ſervie des mêts les
» plus fins & les plus exquis, ne ſe
» refuſoit rien de ce qui pouvoit flatter
» agréablement les ſens, ni aucun de
» ces plaiſirs, ſans leſquels Epicure ne
» concevoit pas ce que pouvoit être le
» ſouverain bonheur ; en un mot, qui
» étoit induſtrieux à cueïllir partout,
» pour ainſi dire, une fleur délicate de
» joye & de volupté, & qui annonçoit
» par un teint vermeil le fond mer-
» veilleux de ſanté & d'embonpoint,
» dont il joüiſſoit. » Ciceron oppoſe à cet homme, la vertu & le ſort de Regulus, qu'il trouve infiniment plus heureux, même dans le dernier événement de ſa vie, où il fut la déplorable victime de ſa fidélité & de ſa conſtance.

M. Rollin dit ſenſément ſur cela,

que Ciceron, par une fauſſe idée du bonheur, combat l'idée d'un bonheur réel, mais honteux, & qu'il réfute une erreur par une autre erreur. En effet, le raiſonnement de Ciceron ne pourroit être juſte & ſolide, que par rapport à un Chrétien, qui ſouffriroit pour la vérité, & dont la conſtance ſeroit ſoutenuë par l'eſpérance d'une autre vie. Telle a été l'erreur des Soïciens, dont la morale d'ailleurs étoit ſi ſublime en pluſieurs points. Ils ont pris le moyen pour la fin, & le chemin pour le terme, lorſqu'ils ont fait conſiſter le ſouverain bien dans la vertu. Ce qu'il y avoit d'extravagant dans le Stoïcien, eſt qu'il comptoit la douleur pour rien, & que quelque violente qu'elle fût, il ſe donnoit bien de garde de l'appeller un mal. L'orgüeil & la mauvaiſe foi étoient l'ame & le ſoutien de cette Philoſophie chimérique. Une autre abſurdité du Stoïciſme, eſt qu'il regardoit le ſentiment de la pitié & de la compaſſion, comme une foibleſſe & un défaut : *Miſeratio eſt vitium puſilli animi, ad ſpeciem alienorum malorum ſuccidentis. Itaque peſſimo cuique familiariſſima eſt.* La compaſſion, ſelon Séneque, trouble l'ame & l'attriſte ; or le ſage n'eſt

Senec. de clem. l. 2. ch. 5.

ſuſceptible ni de trouble ni de triſteſſe : le ſentiment de compaſſion bleſſe donc la ſageſſe. Les Stoïciens avoient encore une autre opinion ridicule, qui étoit que toutes les fautes étoient égales. Après avoir expoſé toutes les extravagances des Stoiciens, M. Rollin obſerve que leur Secte a été néanmoins la plus eſtimée & la plus reſpectée. A la ſuite de cet Article ſur la Morale des Anciens, l'Auteur a placé un petit traité fort inſtructif, touchant leur Juriſprudence. Il y dit beaucoup de choſes en peu de mots. C'eſt par où il termine le douziéme Volume. Il me reſte à vous entretenir du treiziéme.

Réponſe à une Lettre.

On m'a écrit depuis peu une Lettre anonyme ſur un endroit de la Lettre 211. pag. 13. où il s'agit des *Penſées diverſes ſur l'homme*, par M. Pecquet. L'Inconnu critique de ces paroles, qui repréſentent la ſubſtance de ce que M. Pecquet a avancé dans ſon Livre. *Les enfans ſont preſque toujours tels que leurs parens veulent qu'ils ſoient ; en ſorte que l'on peut dire que ſi un jeune homme eſt un mauvais ſujet, c'eſt preſque toujours la faute de ceux dont il tient ſon éducation.* J'ai cru en approuvant cette maxime,

qui eſt de Terence, & qui a été adoptée par M. P. qu'elle étoit aſſez modifiée par ce correctif, *preſque toujours*. M. P. m'avoit paru enſuite exagérer la maxime. J'ai combattu ſon ſentiment, par l'exemple de deux enfans, dont j'ai ſoutenu que celui des deux qui auroit plus d'eſprit, & les organes mieux diſpoſés, profiteroit plus que l'autre des Leçons du Maître, & deviendroit plus parfait. Je n'ai donc point eu intention d'imputer préciſément tous les défauts des jeunes gens à ceux qui préſident à leur éducation. Cela ſeroit abſurde, & autoriſeroit les reproches dictés par l'injuſtice & l'ingratitude; reproches qui n'échapent que trop ſouvent à ceux même qui ſont la vraye cauſe des défauts de leurs enfans, ſoit pour leur avoir communiqué involontairement leurs inclinations, ſoit pour avoir commencé à les élever mal au ſortir des bras de la nourrice, ſoit pour leur donner eux-mêmes des exemples d'ignorance, d'oiſiveté, de diſſipation, d'orgüeil, de vanité, de dureté, d'emportement, &c. Enfin, par ma refléxion, je n'ai prétendu déplaire, ni préjudicier à Meſſieurs les Gouverneurs & Précepteurs, dont la plûpart, du moins à Paris, s'acquittent fort bien

de leurs fonctions. J'avouë que le mauvais naturel eſt fort difficile à corriger, & qu'il ſe maintient ſouvent contre la plus raiſonnable éducation. J'ajoute auſſi, que ſi un jeune homme devient un bon ſujet, ce bonheur eſt ſouvent dû à ceux qui l'ont élevé. Mais il faut convenir que la négligence, ou le peu d'habileté & de génie des Maîtres, ſont capables de porter beaucoup de préjudice à leurs Diſciples; qu'on ne choiſit pas toujours les Maîtres avec aſſez de diſcernement; qu'on ne connoît pas aſſez le prix d'un ſçavant & zelé Inſtituteur; qu'on ne récompenſe pas ſuffiſamment ſes lumieres & ſes ſoins; qu'on eſt trop œconôme ſur un point ſi important; & qu'en conſéquence on préfere *fort ſouvent* un Maître d'un mérite très-médiocre, à un autre plein de vertu, de bon ſens, de ſçavoir & d'eſprit. C'eſt dans ce cas, que *lorſqu'un jeune homme eſt un mauvais ſujet, c'eſt la faute de ceux dont il tient ſon éducation.*

Je ſuis, &c.

Ce 19 Novembre 1738.

Faute dans la Lettre précédente.

Page 211. *à la marge*, Collation, *liſez* Collection.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXXI.

IL en eſt, Monſieur, de l'étude de l'Hiſtoire, comme de celle de la Géographie. On ne ſçait celle-ci qu'imparfaitement, ſi l'on s'en tient aux Cartes générales; on ne peut de même prendre qu'une connoiſſance imparfaite de l'Hiſtoire, ſurtout de celle de notre Monarchie, ſi on ne l'aprend que dans les Auteurs qui l'ont traitée en général. Ils ne peuvent entrer dans tous les détails, quelque curieux & intéreſſans qu'ils puiſſent être, ſans s'écarter trop de leur objet, qui eſt de raprocher ſous un point de vûë les grands événemens. Il y a eu dans ce Royaume des révolutions, qui en ont ſéparé des parties conſidérables; des tems plus heureux les y ont réu-

Généalogies Hiſtoriques; Tom. IV.

nies, & ce n'eſt que dans les Hiſtoires particulieres, que l'on peut s'inſtruire des particularités curieuſes, qui regardent ces démembremens de la Monarchie.

L'Auteur des *Généalogies Hiſtoriques* a ſenti que cette importante étude pouvoit être rébutante, par le grand nombre de livres dont elle exige la Lecture. C'eſt pour la leur faciliter, qu'il a formé le plan de nous donner un abregé Hiſtorique de toutes les Provinces du Royaume, dans lequel on pût aprendre les différens changemens qu'elles ont ſoufferts, les Maiſons qui les ont gouvernées, & par quel moyen elles ont été enfin réunies au corps de l'Etat.

Il commence à exécuter ce projet dans le IVe. volume de ſon Ouvrage, intitulé; *Généalogies Hiſtoriques des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne* &c. Ce volume eſt, comme le précédent, orné d'Armoiries & d'un grand nombre de Tables Généalogiques, qui répandent une grande lumiere ſur l'Hiſtoire, & il me paroît encore plus curieux & intéreſſant par les recherches & les nouvelles découvertes que l'on y trouve, que par la critique qui y eſt répanduë. C'eſt proprement une deſcription

hiſtorique, & généalogique des différentes parties, qui ont compoſé les anciens Royaumes de Bourgogne, & d'Arles. Il eſt partagé en 2 parties, & diviſé en 8 Livres.

Dans le premier Livre l'Auteur rapporte l'origine & l'établiſſement des Bourguignons dans les Gaules, avec la ſuite de leurs Rois, conformément aux ſçavantes recherches de M. *Dunod*, dans ſon *Hiſtoire des Sequanois*, qui a paru en 1735. Ce Royaume tomba ſous le pouvoir des fils de Clovis, qui l'incorporerent à leurs Etats.

Par le partage, qui ſe fit l'an 843. entre les enfans de Loüis le Debonaire, le Royaume de Bourgogne fut démembré. Tout ce qui eſt au-delà de la Saone, fut cédé à l'Empereur Lothaire, & appellé dès-lors *Terres de l'Empire*; ce qui eſt en deçà, & qu'on appelloit la *baſſe Bourgogne*, & aujourd'hui le *Duché de Bourgogne*, demeura à Charle le Chauve Roi de France.

Ce dernier partage eſt la matiere du ſecond Livre, où l'Auteur fait voir comment les Gouverneurs, qui y avoient été établis par nos Rois, ſous le titre de Ducs ou de Comtes, s'aproprierent leurs Gouvernemens, & les rendirent héréditaires. Robert le Fort,

Biſayeul du Roi Hugue Capet, fut un des premiers Ducs de Bourgogne, ſous la 2e. race. Richard le Juſticier Comte d'Autun eut enſuite ce Duché, que ſon fils Hugue le Noir fut obligé de partager avec Hugue le Blanc, petit fils de Robert le Fort, & pere de Hugue Capet & de Henri. Celui-ci en acquit la poſſeſſion entiere par une alliance, & obtint en propriété ce Duché de Hugue Capet ſon frere, lorſqu'il monta ſur le Trône. Henri étant mort ſans poſtérité légitime, le Roi Robert ſon neveu ſe mit en poſſeſſion de la Bourgogne, comme héritier légitime de ſon Oncle, mais ce ne fut qu'après une longue guerre qu'il eut à ſoutenir contre Othe Guillaume Comte de Dijon, qui avoit été adopté par le Duc Henri.

La Ville de *Dijon* étoit alors du Domaine des Evéques de *Langres*, qui y mettoient dans le Chateau des Comtes, dont on trouve ici la ſuite. Le Roi Robert l'acquit par échange de l'Evêque de Langres, & en fit la Capitale de ce Duché, dont il fit porter le titre à ſon ſecond fils Henri. Ce Prince étant monté ſur le Trône, céda le Duché à ſon frere puîné Robert, qui eſt la tige non-ſeulement de la 1re. branche des

Ducs de Bourgogne, mais encore de la *Maiſon Royale de Portugal*, iſſue de Henri de Bourgogne ſon petit fils.

Hugue Premier, un des freres aînés de ce Henri, ſuccéda à ſon ayeul Robert, & s'étant retiré dans l'Abbaye de Cluni, laiſſa le Duché à ſon frere Eude ſurnommé *Borel*, qui fonda l'an 1098. l'Abbaye *de Citeaux*, & dont l'arriere petit fils Hugue III. donna l'an 1179. le *Comté de Langres* à l'Evêque de cette Ville, l'ayant retiré par échange, des mains de Gui de *Saulx*. (dont la Maiſon de Tavannes eſt iſſuë.) Le Duc Hugue III. fut pere de Eude III, qui ſe ſignala à la bataille de Bovines, & Ayeul de Hugue IV, qui acquit par échange de Jean C. de Bourgogne les Comtés de *Chalon* & d'*Auſſone*. Ce Prince laiſſa quatre enfans de chaque ſexe, entre leſquels on remarque *Eliſabeth*, qui fut la 2e. femme de l'Empereur *Rodolphe de Habſbourg*. Eude IV. neveu de cette Princeſſe eut quelques démélés avec le Roi Philipe le Long, qui pour le mettre dans ſes intérêts, lui fit épouſer ſa fille ainée Jeanne de France, héritiere des Comtez de Bourgogne & d'Artois, par ſa mere Jeanne de Bourgogne. Cette alliance, qui réunit les deux

Bourgognes, fournit au Duc Eude un prétexte de faire valoir les droits des filles sur la Couronne, après le décès du Roi son beau-pere, mort sans enfans mâles. Mais par un célébre Arrêt rendu à Paris en 1322. elle fut adjugée à Charle le Bel frere du feu Roi, en vertu de la Loi Salique. *

En 1361. s'éteignit la branche des Ducs de Bourgogne, en la perſonne de Philippe dit *de Rouvre*, mort à l'âge de 16 ans; & le Roi Jean hérita de ce Duché, comme étant le plus proche héritier du chef de ſa mere Jeanne de Bourgogne, à l'excluſion de Charle d'Evreux Roi de Navarre, dont l'Ayeule maternelle étoit Marguerite de Bourgogne ſœur aînée de Jeanne. Mais on conſultoit alors la proximité du dégré, & non l'aineſſe de la branche.

A la fin de cet article on trouve une remarque ſur le Comté de Charolois, le premier de la Province & des Etats de Bourgogne. C'étoit d'abord une Baronie du Comté de Chalon

* Les Anglois ont donc tort de dire qu'on n'a commencé à faire valoir en France la Loi Salique, que par rapport aux prétentions de leur Roi Edouard, petit fils de Philippe le Bel par ſa mere. Cette erreur ſe trouve au commencement d'une *Hiſtoire de France*, en un Volume, imprimée chez le Gras.

ſur Saone, laquelle fut acquiſe en 1237. par Hugue IV. Duc de Bourgogne. Le Charolois fut donné, à Beatrix de Bourgogne, qui le porta, avec la Seigneurie de Bourbon, à Robert de France fils de S. Loüis, dont la poſtérité prit le ſurnom de Bourbon. Il paſſa enſuite par alliance dans la Maiſon d'Armagnac, qui le vendit à Philippe le Hardi Duc de Bourgogne. Le Roi Loüis XI. prétendit qu'il étoit réverſible à la Couronne, comme le reſte du Duché de Bourgogne, & s'en mit en poſſeſſion après la mort de Charle le Hardi; mais le Roi Charle VIII. le rendit en 1492, comme étant une acquiſition, à Philippe d'Autriche fils de Marie de Bourgogne, pour le tenir en Fief de la Couronne, & depuis il a continué d'appartenir aux derniers Rois d'Eſpagne, juſqu'en 1684, que Charle II. le vendit à Henri Jule de Bourbon Prince de Condé. Le Charolois tient ſes Etats particuliers à Charole, & envoye ſes Députez aux Etats généraux de la Province, qui ſe tiennent à Dijon.

Le Roi Jean donna en 1364 le Duché de Bourgogne en appanage à ſon 4e. fils Philippe de France ſurnommé le Hardi, qui par une heureuſe allian-

ce, acquit les Comtez de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers & de Réthel. Cette branche si fatale à la France subsista avec beaucoup d'éclat durant 113 ans sous quatre Ducs, dont le dernier, Charle le Hardi, périt devant Nanci, laissant pour unique héritiére sa fille Marie de Bourgogne, née d'Isabeau de Bourbon. Marie épousa Maximilien Archiduc d'Autriche, & porta dans cette Maison les Comtez de Flandre, d'Artois & de Bourgogne. Ainsi l'on peut dire que cette alliance avec une Princesse de la Maison de France, est le premier fondement de la puissance de la Maison d'Autriche. Le Roi Loüis XI. se saisit alors du Duché de Bourgogne par droit de réversion, & depuis ce tems il n'a point été séparé de la Couronne. L'Auteur remarque qu'il restoit encore un descendant mâle du Duc Philippe le Hardi, en la personne de Jean Comte de Nevers; mais que ce Prince, ou n'osa faire valoir ses droits contre un si puissant Concurrent, ou ne le voulut pas, se voyant sans enfans mâles.

Le chapitre suivant traite des Comtes de Sens, une des plus anciennes Villes des Gaules. Elle a retenu le nom des anciens Peuples qui l'habitoient, &

dont parle Tite-Live. Ce furent eux qui passerent en Italie, où ils fonderent les Villes de *Sienne* & de *Senigaglia*, & qui prirent Rome sous la conduite de Brennus. Le premier Comte héréditaire de Sens fut Fromond, qui étoit parent de Herbert Comte de Vermandois, & du sang de Charlemagne. Il eut pour successeur Renaud, dont le fils puîné, de même nom que lui, est, selon l'Auteur, la tige des anciens Seigneurs de *Courtenai*, dont il raporte la Généalogie avec celle des Courtenai d'Angleterre, quoiqu'il ne paroisse pas clairement, comment ceux-ci étoient issus des premiers.

Les Chapitres III, & IV. traitent des Comtes d'Autun & de Chalon. Celui-ci mérite quelque attention. L'Auteur y releve plusieurs erreurs du Pere Chifflet, & donne une suite des Comtes de Chalon depuis le Comte Lambert, & cette suite éclaircit les Droits & la véritable origine du Comte Savari. On nous apprend qu'il n'étoit point, comme l'a cru du Chene, de la Maison de Vergi, mais qu'il en avoit épousé l'héritiere, qu'il en continua le nom, & qu'il étoit, aussi-bien que les Seigneurs de Donzi, de la Maison de Semur. Celle-ci possedoit la moitié du Comté

de Chalon qu'elle engagea à l'Evêque de cette Ville. L'autre moitié passa à Gui Vicomte de Thiern, dont le petit fils Guillaume II. n'eut de sa femme *Beatrix* qu'une fille, nommée comme sa mere ; il la maria à Etienne II. de Bourgogne Comte d'Aussone, qui acquit par cette alliance le Comté de Chalon, dont il fit prendre le nom & les armes à ses descendans. L'Auteur refute ici le sentiment de Baluze & de du Bouchet, qui ont avancé que Beatrix femme du Comte Etienne étoit fille de l'empereur Frederic Barberousse & de sa 2e. femme Beatrix de Bourgogne.

Le Comté de Macon, dont il est parlé dans le Ve. chapitre, fut donné l'an 880 à Bernard dit *Plantevelue*, que Baluze a confondu mal-à-propos avec Bernard III. Comte d'Auvergne. Il eut pour successeur son fils Raculphe, dont la fille Eccalanne, ou Attalanne, porta ce Comté à Alberic un des fils de Mayeul Vicomte de Narbonne. Gerberge leur petite fille, que l'Auteur, sur les preuves alleguées par M. Dunod, fait femme d'Adelbert Marquis d'Yvrée & Exroi d'Italie, fut mere d'Othe Guillaume premier Comte de Bourgogne, dont le fils ainé,

nommé Gui, eut le Comté de Macon. Sa posterité s'étant éteinte dans la personne de Gui III, son arriere petit fils, qui prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Cluni, ce Comté passa à son cousin Guillaume Tete-hardie C. de Bourgogne, & il fut ensuite avec celui de Vienne, le partage d'un Cadet de cette Maison, duquel étoit issuë Alix, qui devenuë héritiere du Comté de Macon, le vendit l'an 1229, de concert avec Jean de Dreux son mari, au Roi Loüis XI, qui le réunit à la Couronne.

Quoique la Seigneurie de Salins soit dans le Comté de Bourgogne, l'Auteur en parle ici, parce que ces premiers Seigneurs étoient issus d'Alberic de Narbonne Comte de Macon. Elle entra par alliance dans la 3e race de ces Comtes, & elle en sortit par la même voye, pour passer dans la Maison de *Brancion*. Henri III. Seigneur de Brancion & de Salins vendit tous ses Châteaux sur Salins avec leurs dépendances à Hugue IV. Duc de Bourgogne, qui en 1237 les céda à Jean de Chalon, en échange de tout ce qui lui appartenoit en deçà de la Saone, du Comté de Chalon, & d'Aussone.

Cet Henri Seigneur de Brancion, eut une fille unique mariée à Bernard de Choiſeul Seigneur de Traves. Les Seigneurs de Viſargen en Maconois, portent le nom & les armes de Brancion, & ſe diſent iſſus de cette ancienne Maiſon, dont on trouve une alliance au commencement du XII. ſiécle avec la Maiſon de Lorraine.

Le VIe. chapitre de ce Livre traite des Comtes de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, & de la Maiſon de Craon, qui en étoit iſſuë. On y voit les differentes Maiſons qui ont poſſedé ces Comtez. Celui de Nevers fut érigé en Duché Pairie par Lettres du 27 Février 1538 en faveur de François de Cleves, dont la fille aînée Henriette de Cleves le porta dans la Maiſon de Gonzague. Cette Princeſſe fit en 1588, avec le Duc ſon mari, une fondation pour marier chaque année ſoixante filles de ſon Duché de Nivernois. Charle de Gonzague II. du nom, Duc de Mantouë & de Nevers, vendit en 1659 le Duché de Nivernois, avec le Donziois, qui y avoit été incorporé en 1552, au Cardinal Mazarin, qui obtint de nouvelles Lettres confirmatives du Duché Pairie pour le Nivernois, tant pour lui qu'en faveur de

ſes héritiers. A ce ſujet, l'Auteur parle de la famille de ce grand Cardinal, & de celle de ſon neveu Mancini, auquel il laiſſa ce Duché, & dont la poſtérité le poſſede avec titre de Pairie. L'auteur termine ce Livre par l'Hiſtoire des anciens Sires de Bourbon, dont la 1e. race fondit dans la Maiſon de Dampierre, qui peu après acquit par une autre alliance le Comté de Flandres. Il y a en Italie une Maiſon du nom de Bourbon, dont étoit *Horace de Bourbon* Marquis *del Monte*, grand Ecuyer de la Reine Chriſtine de Suede. Elle ſe prétend iſſuë des anciens Sires de Bourbon par un de leurs Cadets, qui au retour des Croiſades s'établit en Italie, où elle poſſede le Marquiſat Souverain del Monte, fief Imperial. Elle porte cependant des armes différentes des anciens Sires de Bourbon, ayant adopté les fleurs de lys avec une bande chargée de 3 maillets.

On voit dans le IIIe. Livre, comment le reſte du Royaume de Bourgogne, qui étoit du partage de l'Empereur Lothaire, fut enlevé à ſes deſcendans. Bóſon s'empara d'une partie, & fonda l'an 879 le Royaume d'*Arles* ou de *Provence*, qui ne paſſa pas à ſon petit fils Charle Conſtantin. Ce Prince, que

M. du Bouchet croit être la tige de la Maiſon de Savoye, ne conſerva que le Comté de Vienne, dont l'Auteur nous apprend en peu de mots les differens changemens.

Hugue, uſurpateur du Royaume d'Arles ſur Charle Conſtantin, le céda à Rodolfe Roi de la *Bourgogne Transjurane*. Ce dernier Royaume avoit été fondé l'an 888 par Rodolfe, qui avoit pour Oncle paternel Robert le Fort, tige de la race Capetienne & pour Ayeul Conrad frere de l'Imperatrice Judith & d'Ethicon Comte d'Altorff, d'où ſont iſſus les Guelphes Ducs de Baviere. Cunigonde héritiere de cette branche fut la premiere femme d'Azon d'Eſt, & de leur mariage ſortit Welfe Duc de Baviere, tige de la Maiſon de *Brunſwick*. Si l'on en croit quelques Auteurs, Ethicon II. du nom, un des petits fils d'Ethicon I. eſt l'Auteur des Comtes de *Sintzindorff*, & de la Maiſon de *Watteville* en Suiſſe.

Rodolfe II. ayant eu le Duché d'Allemagne, de Henri Roi de Germanie, en récompenſe du preſent qu'il lui avoit fait d'une lance, qu'on prétendoit être la même, que celle qui avoit ſervi à percer le côté de N. S. ajouta le titre de *Roi d'Allemagne* à ceux de Bourgo-

gne & de Provence. Sa femme Berthe de Souabe étant veuve, fonda a Payerne un Monaſtere de Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dit en langage du Pays *Petterlinghen*. Elle eut entre autres enfans, Conrad Roi de Bourgogne, auquel le Roi Lothaire donna en mariage ſa ſœur *Mathilde* de France, avec ſes droits ſur la Ville de Lion pour dot. L'Auteur fait remarquer ici l'erreur dans laquelle ont été tous les Auteurs juſqu'à préſent, de donner à cette Reine pour fille une autre Mathilde mariée à Baudoüin III. Comte de Flandre. Conrad fut pere du Roi Rodolfe III, que l'on diſtingue de ſon Ayeul par les titres honteux de lache & de fainéant; ce Prince, qui n'eut ni aſſez de courage pour ſe faire reſpecter de ſes Sujets, ni aſſez de vertu pour s'en faire eſtimer, ſe voyant ſans enfans, diſpoſa de ſes Etats en faveur de Conrad Duc de Franconie, mari de ſa niéce Giſele fille de Gerberge, ou Guepe de Bourgogne & d'Hermant Duc de Suabe, à l'excluſion de ſon propre neveu Eude II. Comte de Champagne, dont la mere Berthe étoit ſœur aînée de Gerberge: on prétend que ce fut par averſion pour la mere d'Eude, qu'il regardoit comme la cauſe de la ſtérilité de

ſes mariages : car l'on dit qu'étant encore enfant, & joüant avec elle, elle lui preſſa ſi rudement ce qui fait la difference des ſexes, qu'il fut depuis incapable de devenir pere. La mort d'Eude, qui périt en voulant ſoutenir ſes droits, aſſura la poſſeſſion de la Bourgogne à l'Empereur Conrad le Salique. Il étoit de la Maiſon de Franconie, dont l'Auteur donne une généalogie fort exacte ſur les nouvelles découvertes de quelques Sçavans d'Allemagne, qui y ont trouvé l'origine de la Maiſon de Naſſau.

Henri ſurnommé le Noir, ſucceda à Conrad ſon pere dans l'Empire & Royaume d'Arles, qui paſſerent à ſon fils de même nom. » Le regne de ce-
» lui-ci tomba dans les circonſtances
» facheuſes & malheureuſes du Ponti-
» ficat de Gregoire VII., qui ayant
» formé le deſſein de ſoumettre à la
» Thiare toutes les Couronnes ; entre-
» prit de dépoüiller l'Empereur d'un
» droit dont ſes prédéceſſeurs avoient
» toujours joüi tranquillement, qui
» étoit de donner aux Evêques, &
» Abbez les inveſtitures par la croſſe &
» l'anneau ; pure cérémonie, que Gre-
» goire s'aviſa le premier de trouver
» Simoniaque ; & ſur le refus que fit

» Henri de s'en déſiſter, le Pape l'excommunia, & ſouleva contre lui juſqu'à ſes propres enfans, dont le dernier nommé Henri V. qui fut ſon ſucceſſeur, étant mort en 1125 ſans enfans, Lothaire qui lui ſucceda à l'Empire, prétendit que les Royaumes d'Arles & de Bourgogne y étoient unis, & en priva Frederic & Conrad Ducs de Souabe, qui en étoient les légitimes héritiers du chef de leur mere Agnés ſœur de Henri V. L'élection de Conrad de Souabe à l'Empire, après la mort de Lothaire, le mit en poſſeſſion des Royaumes de Bourgogne & d'Arles; il les tranſmit à ſon neveu Frederic Barberouſſe, qui étant à Arbois en Franche-Comté, donna une Bulle ſolemnelle du 18. Novembre 1157. conſervée dans les archives de la Metropolitaine de Lion, en faveur d'Heraclius Archevêque de cette Ville, par laquelle il le créa *très-glorieux Exarque* du Royaume de Bourgogne & Chef ſuprême de ſon Conſeil, lui accordant pour lui, & à ſes ſucceſſeurs, l'inveſtiture de tous les corps de la Communauté de Lion; avec tous les droits de regale dans ſon Archevêché. L'Auteur remarque qu'Heraclius étoit de l'illuſtre Maiſon de *Montboiſſier*, fils de Mau-

rice Seigneur de Montboiſſier, & frere de Pierre le vénérable Abbé de Cluni, ſi célébre par ſa vertu, qui le fait révérer comme un Saint.

A Frederic ſucceda ſon fils Henri VI. qui acquit par alliance les Royaumes des deux Siciles, & à celui-ci ſon frere Philippe auquel, le Pape fit opoſer par les Electeurs Othon de Brunſwick; ce qui fit dans l'Empire un ſchiſme favorable au deſſein du Pontife: cependant n'étant pas dans la ſuite content d'Othon, il fit élire en ſa place Frederic II. Roi des deux Siciles & fils de Henri VI.

» Gregoire IX. s'apperçut que ſon » prédéceſſeur avoit agi contre ſes in- » térêts, en procurant l'Empire à un » Prince déja maître du Royaume de » Naples; il chercha à ſe débarraſſer » d'un voiſinage ſi génant, en éloignant » l'Empereur, ſous pretexte d'aller con- » querir ſur les Infideles le Royaume » de Jeruſalem. Frederic, après quel- » ques délais, partit, défit les Saraſins » & regagna par un traité les Villes de » Jeruſalem, Bethleem, Nazareth & » Sidon, & revint en Italie. Le Pape » choqué du traité conclu ſans ſa parti- » cipation, & encore plus d'un retour » ſi prompt, qui mettoit obſtacle à ſes

» deſſeins, excommunia Frederic ;
» qui chercha de ſon côté à ſe venger.
» Le Pape chaſſé de Rome ſe retira
» à Lion, & y fit aſſembler un Con-
» cile, ou Frederic fut de nouveau
» excommunié & déclaré déchu de
» l'Empire.

» Quoique les Conciles & le Pape
» euſſent outrepaſſé leur pouvoir,
» n'ayant aucun droit de diſpoſer des
» Couronnes, cependant les Archevê-
» ques & Evêques, ſurtout ceux du
» Royaume de Bourgogne, prirent
» occaſion de ces excommunications,
» auſſi-bien que la plûpart des Com-
» tes, de ne plus reconnoître l'autorité
» de l'Empereur, pour ſe l'attribuer
» à eux-mêmes. C'eſt ainſi que l'uſur-
» pation des Comtes, à laquelle l'indo-
» lence du Roi Rodolfe avoit donné
» origine, & qui avoit pris de nou-
» velles forces par l'éloignement des
» Rois des Maiſons de Franconie &
» de Souabe, fut tout-à-fait affermie
» par l'excommunication de Frederic,
» & par l'anéantiſſement de l'autorité
» Royale.

» L'Empereur Frederic II. étant à
» Metz en 1214 avoit donné le Royau-
» me d'Arles à Guillaume de Baux,
» Prince d'Orange, avec promeſſe de

» l'en couronner Roi. Son fils Rai-
» mond de Baux céda en 1257 tous
» ſes droits à Charle de France Comte
» de Provence. Les Empereurs ſuc-
» ceſſeurs de Frederic II. ne laiſſerent
» pas de prétendre à la ſouveraineté du
» Royaume d'Arles ; juſqu'à l'Empe-
» reur Charle IV. qui tranſporta en-
» tierement le Royaume d'Arles à
» Loüis d'Anjou, le démembra &
» ſéparant à perpetuité de l'Empire,
» ainſi que l'écrit Théodore de Nien
» Auteur du tems : & le même Prince
» étant à Avignon en 1465, céda au
» Roi Charle V. tous les droits de
» ſouveraineté que l'Empire préten-
» doit ſur le Dauphiné, à cauſe du
» Royaume d'Arles ; droits imaginai-
» res, puiſque ce Royaume n'avoit
» point été donné à l'Empire, mais à
» une famille particuliere, laquelle
» quoiqu'elle eut poſſedé l'Empire,
» n'avoit pas acquis à ſes ſucceſſeurs
» dans l'Empire, d'une famille étran-
» gere, aucun droit ſur ſon Patrimoi-
» ne. « La Hongrie, quoique poſſédée par l'Empereur, ne dépend point de l'Empire.

Le IVe. Livre, qui traite des principales Comtez compriſes ſous le Royaume de la Bourgogne Transjurane dans la Suiſſe, ou petite Bourgogne, commence par la Maiſon de *Zeren-*

ghen, dont eſt iſſuë celle des Marggraves de Bade. On avoit cru communément juſqu'apreſent, ſur le témoignage des Auteurs, qu'elle avoit une origine commune avec celle de Habſbourg, & que l'une & l'autre deſcendoient de Gontram le Riche Comte d'Altembourg. Aujourd'hui ce ſentiment eſt combattu par le Pere Marquard Herogott Religieux Bénedictin, dans un Ouvrage intitulé, *Genealogia diplomatica Auguſtæ gentis Habsburgicæ*, publié à Vienne en 1737. Berthold IIIe. du nom Duc de Zeringhen, qui bâtit Fribourg en Briſgau, prit le titre de Roi de Bourgogne, par conceſſion de l'Empereur Lothaire. Son neveu de même nom fit bâtir la Ville de Fribourg en Suiſſe, & fut pere de Berthold V, qui refuſa l'Empire, & en qui s'éteignit la branche de Zeringhen. L'Auteur fait voir que c'eſt mal-à-propos que le P. Anſelme & pluſieurs autres Auteurs lui donnent pour femme Ide fille de Mathieu de Flandres Comte de Boulogne. Les Comtes de *Lentzbourg*, de *Bade* en Argau, de *Rapperſwil*, de *Homberg*, de *Tierſtein*, de *Habsbourg*, de *Toggenbourg*, de *Werdenberg* & les Barons de *Fauſſigni*, font la matiere des articles ſuivans. Les Maiſons de *Géneve* & de *Savoye* devoient trouver ici leur place; mais l'Auteur en a traité dans le 2. Volume. l'Article le plus intéreſſant, quoique tous ſoient également curieux, eſt celui des Comtes de Habſbourg. L'Auteur y a raſſemblé ſur l'origine de ces Comtes, devenus ſi illuſtres & ſi puiſſans depuis l'élevation du Comte Rodolfe ſur le trône Imperial, juſqu'à XVI. ſyſtémes différens, ſans parler de ceux qui en font remonter l'origine juſqu'à Cham, ou à Oſiris Roi d'Egypte ni de ceux qui l'ont découverte dans les cendres de Troye, & la tirent d'Enée ou d'Antenor.

Quelques-uns font deſcendre ces Comtes

de la famille Julia par les Anices & les Frangipani. D'autres leur trouvent des ayeux, ou dans les anciens Ducs de Baviere, ou dans les Rois Mérovingiens. Guilliman a combattu toutes ces opinions comme des Ouvrages de menſonge, & il avoüe avec Stumpf & Roo, qu'au deſſus de Gontram le Riche, qui vivoit au milieu du Xe. ſiécle, ce ne ſont que ténébres impénétrables. Le P. Vignier de l'Oratoire prétendit avoit découvert dans une vieille Légende d'un certain S. Deicole Abbé de Lure, que ce Gontram avoit une origine commune avec la Maiſon de Lorraine, & il la remonta par les Comtes d'Alſace & les Ducs d'Allemagne juſqu'à *Erchinoald* Maire du Palais d'Auſtraſie qu'il fait pere de Leudeſe, & ayeul d'Athie, autrement appellé Adalric Duc d'Allemagne; & de celui-ci il fait deſcendre au 5e. degré *Eberard* Comte d'Alſace, tige de la Maiſon de Lorraine, & Gontram le Riche auteur des Comtes d'Habſbourg, & de la Maiſon de Bade.

Ce ſiſtême parut en 1649, & quelque défectueux qu'il fût, ſurtout par rapport à la Chronologie, il futauſſi-tôt adopté par Chifflet Médecin & Hiſtoriographe du Roi d'Eſpagne (& frere du Jeſuite de ce nom, ſans compter un autre *Chifflet* Chanoine de Tournai) qui peu auparavant en avoit ſoutenu un autre avec chaleur. Buccelin chanta auſſi la Palinodie, & adoptant le Duc *Athie* pour Auteur des Comtes d'*Habsbourg*, qu'il fait deſcendre de ce Prince par ſon 2e. fils Hetton, il trouva en même-tems dans la poſtérité d'Albert, ou Alberic, fils aîné d'Athie, l'origine des Ducs de *Franconie*, des *Capetiens*, des Rois de la *Bourgogne Transjurane*, de la Maiſon de *Brandebourg* & des Comtes de *Kibourg*. M. Eccard publia en 1712 un autre ſyſtéme, qui différe de celui du P. Vignier, en

ce qu'il donne d'autres ayeux au Duc Athie & qu'il ajoûte à ſa poſterité deux générations, qui rectifient la Chronologie du P. Vignier.

Enfin le P. Marquard Herrogott Religieux Bénedictin,* vient de publier un dernier ſiſtême, qui reforme ceux-ci. Ce P. laiſſant indéciſe la queſtion ſur les ancêtres du Duc Athie ou Ethicon, commence ſa Généalogie par ce Duc, auquel il donne deux fils, ſçavoir Ethicon, & Hetton. Du premier, il fait deſcendre au 9e. dégré Eberard Comte d'Alſace pere d'Adelbert, tige certaine de la Maiſon de Lorraine, ne donnant aucune lignée à Gontram frere d'Eberard, lequel, ſuivant les autres, eſt la ſouche des Comtes d'Habſbourg. Il trouve dans la poſterité d'Hetton deux fils du Duc Athie, un autre Gontram ſurnommé le Riche, qu'il établit pour la ſouche des Comtes d'Habsbourg, de ſorte que ſuivant cet Auteur, il y a entre le Duc Athie, & Gontram, dix générations, au lieu qu'il ne s'en trouve que cinq dans le ſiſtéme du P. Vignier, & ſept dans celui d'Eccard. D'autres Auteurs ont prétendu que les Comtes d'Habſbourg étoient tombés en quenoüille, & que les Comtes de Thierſtein, en avoient relevé le nom, & continué la lignée Dans une ſi grande diverſité de ſentimens, il eſt aſſez difficile de choiſir un parti : ce qui fait que pluſieurs prennent celui de ne commencer la genéalogie des Comtes d'Habſbourg ; qu'à Adelbert le Riche, auquel tous les ſentimens ſe réuniſſent,* & au-deſſus duquel il n'y a point de certitude, comme l'avoüent pluſieurs Auteurs Allemans, entautres M. Greifferman, qui écrivant en 1679 à M. d'Hozier ſur cette matiere, s'explique en ces termes, dans une Lettre qui eſt à la Biblioteque du Roi. *Pour la Maiſon d'Autriche ou de*

* L'Auteur a pris le même parti ſur l'origine de la Maiſon Royale de France.

Habsbourg, vous ſçavez qu'il n'y a point de preuves aſſurées au-deſſus le biſayeul de l'Empereur Rodolfe, nommé Albert le Riche. Les Auteurs, ou pour mieux dire, les flatteurs Allemans, ſe ſont tourmentés de la tirer des Anices ou des anciens Merovingiens. Jean Stumpf, qui écrivoit en 1545, prouve par une Charte de l'an 1259 que l'Empereur Rodolfe ne remonte lui-même qu'à cet Adelbert ſon biſayeul.

L'Auteur nous rapporte cependant ce que Guilliman nous aprend de Gontram & de ſes deſcendans juſqu'à l'Empereur Rodolfe, dont la poſtérité ayant pris le nom & les armes d'Autriche, il la renvoye au Volume d'Allemagne, & parle enſuite d'une branche cadette, qui conſerva le nom & les armes d'Habſbourg Elle poſſedoit les Seigneuries de *Lauffembourg*, de *Rhinfelt*, & de *Kibourg*. Il finit cet article par la généalogie des Comtes de *Denbigh* en Angleterre, du ſurnom de *Filding*, qui tirent leur origine de cette derniere branche d'Habſbourg ſuivant les preuves qu'en raporte Dugdall. Cette Maiſon ſubſiſte encore en Angleterre.

Nous parlerons dans une autre Lettre, de la ſuite de ce volume, qui peut fournir une ample matiere aux reformateurs du Moreri. Ce Livre important & curieux ſe débite à Paris chez les Libraires, Legras, Chaubert, Lameſle, Giffard, Briaſſon, Bullot, & la veuve Piſſot. Il forme déja quatre volumes *in*-4°. dont les Sçavans attendent la ſuite avec impatience. Nous n'avions encore rien de pareil en notre Langue. La méthode de l'Auteur eſt d'une clarté admirable : ſes Sçavantes recherches ne produiſent aucune confuſion dans ſon Ouvrage, & il y a de la preciſion dans tous les détails.

Je ſuis &c. *Ce 22 Novembre 1738.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXII.

LEs *Singularitez Hiſtoriques & Littéraires*, Monſieur, dont il y a deux volumes, qui ſeront bien-tôt ſuivis d'un 3e, ſont un recüeil de Remarques diverſes du ſçavant Dom *Lyron*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Ces Remarques curieuſes, qui éclairciſſent pluſieurs points particuliers de la Littérature eccléſiaſtique & profane, & dont la plûpart ſont hiſtoriques, ſeroient ſelon moi, comparables (au ſtile près) à celles qui compoſent le fameux *Dictionnaire de Bayle*, s'il étoit permis de mettre vis-à-vis d'un Livre ſi étendu, un petit recüeil d'Obſervations critiques, où d'ailleurs l'érudition n'eſt mêlée d'aucuns traits, qui puiſſent nuire ni à la

Singularitez Hiſt. & Littéraires.

Religion ni aux mœurs. Il eſt impoſſible que toutes ces remarques ſoient également intéreſſantes; & n'eſt-ce pas le ſort de tous les Recüeils, qui concernent les matieres d'érudition ? Ce ſont ici des faits échapés aux plus laborieux Compilateurs ; des noms tirez de l'oubli, des points de Critique éclaircis, des bévûës d'Ecrivains célébres relevées, des opinions combattuës, d'autres établies, des Ouvrages attribués ou enlevés à d'anciens Perſonnages : Tout cela aſſemblé librement, ſans arrangement & ſans liaiſon ; ce qui offre au Lecteur ce beau deſordre, dont le Philologue n'eſt pas moins jaloux, que le Poëte lyrique. Eſt-ce en effet de l'ordre didactique des choſes, & du rapport des matieres, dont le Lecteur doit ſe mettre le plus en peine, lorſqu'il eſt queſtion de vérification de faits, de reſſorts d'évenemens, de portraits & d'éloges de Sçavans, de diſcuſſions, d'affaires civiles, de diſputes Eccléſiaſtiques, de querelles littéraires ?

Si l'on en croit celui qui a fait la *Préface* de ce Recüeil, » le ſçavoir eſt auſ-
» ſi néceſſaire que l'eſprit, pour s'ex-
» pliquer d'une maniere utile & judi-
» cieuſe ſur ce qui fait l'objet des con-
» noiſſances humaines. Il peut être

» comparé à l'expérience dans l'ordre » des choſes civiles, ſans laquelle on eſ- » pereroit en vain de penſer & de rai- » ſonner juſte ſur les incidens les plus » communs de la vie. » Cela veut dire qu'il faut entendre les choſes dont on parle & ne pas croire qu'avec de l'eſprit ſeulement on puiſſe raiſonner ſur toutes les matieres. Qui en doute, & quoi pourtant de plus commun ?

Comme il m'eſt impoſſible de rendre compte de tous les articles qui compoſent ce Recüeil de Singularités littéraires, je me bornerai aux moins indifférens. Parmi ceux-ci on doit mettre ſans doute la *Diſſertation* ſur les commencemens de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, où l'on refute l'opinion du P. Daniel. Mais c'eſt une diſcuſſion, qui entraîne trop de détail, pour avoir place ici. J'aime mieux m'arrêter à celle qui traite de l'*Origine de la Langue Françoiſe*, où l'on examine en quel tems elle a commencé à devenir *vulgaire*. Tout le monde conçoit que les changemens de Langue n'ont pû ſe faire ſubitement. Avant qu'une nouvelle Langue s'établiſſe dans un Païs à la place d'une autre, il faut qu'il s'écoule un certain tems, durant lequel l'une & l'autre ſoit au moins entenduë de

tous ceux du Païs. C'eſt ſans doute ce qui eſt arrivé dans le changement du Latin en François. M. Arnaud, dans ſon Livre *de l'Ecriture Sainte* contre M. Mallet L. 1 chap. 8, dit que le François *a commencé* à ſe former avant S. Bernard ; *qu'il croit* qu'il y a eu des Ecrits François dès ce tems-là, & que certainement il y en a d'un peu après, comme il paroît par l'Hiſtoire de Ville-Hardouin. *Cependant*, ajoûte-t'il, *on ne peut douter que du tems de ce Pere, le Latin ne fût encore entendu communément de preſque tout le monde ; puiſque c'eſt la Langue en laquelle il écrivoit aux femmes & aux hommes de toutes ſortes de conditions, & en laquelle il prêchoit à tous les Religieux, parmi leſquels on dit qu'il y avoit* 400. *Convers, qui n'étoient la plûpart que des Artiſans ou des Païſans convertis à Dieu, &c.*

D. Lyron dit ſur cela 1°. que le Latin n'étoit plus entendu du Peuple, ni même de la Nobleſſe, dans les dixieme, onziéme & douzieme ſiécles. Il y avoit alors des Ecoles dans preſque toutes les Villes, pour y enſeigner le Latin. La Nobleſſe, dont les enfans étoient aſſez rarement envoyés aux Ecoles, ſçavoit ſi peu la Langue Latine, que Thibauld le Grand, Comte de Chartres, de Blois & de Cham-

pagne, eut beſoin qu'Yve de Chartres lui expliquât en François la Lettre Latine du Légat Conon. C'eſt ce qui paroît par une Lettre d'Yve au même Légat de l'an 1116 ou environ. Elle eſt ici rapportée. 2°. Les Religieux mêmes, qui étoient Laïques, n'entendoient pas le Latin. C'eſt ce que prouve la Lettre du célébre Geoffroi de Vendôme à Renauld Evêque d'Angers au ſujet d'un Religieux Laïc. *Quia Laïcus eſt, non Latinâ quam non didicit linguâ, ſed maternâ utitur.* Ces paroles ſont déciſives. Cette Lettre de Geoffroi eſt au moins du commencement du 12e. ſiécle. Il s'en ſuit que S. Bernard prêchoit en François devant ces Convers : apparemment qu'il leur diſoit la ſubſtance de ſes Diſcours Latins. 3°. On prêchoit alors aux Eccléſiaſtiques en Latin, & au Peuple en François. C'eſt ce qu'on fait voir ici par un paſſage de la vie de S. Hildebert Evêque du Mans, à la fin du 11e. ſiécle.

Le Latin étoit la Langue vulgaire des Gaulois au 6e. & au 7e. ſiécle ; ce qui eſt ici prouvé. Mais la Langue Latine n'étoit plus vulgaire au commencement du 9e. Cela paroît clair par le 9e. Canon du Concile de

Tours en 813, qui ordonne que les Homelies ſeront traduites, *dans la Langue Romaine-Ruſtique, ou Theudeſque.* Cette Langue *Romaine-Ruſtique* étoit celle que la Cour & la Ville, les Grands & le Peuple, le Clergé même, parloient ſous Charlemagne ; & c'eſt elle qui eſt devenuë la Langue Françoiſe. A l'égard de la Langue *Theudeſque*, c'étoit celle des Peuples d'au-de-là du Rhin. » Charle le Chauve en 842. fit » ſerment en Langue Theudeſque qui » étoit la Langue vulgaire des Sujets » de ſon frere Loüis, Roi de Germa- » nie ; & Loüis le fit en Langue Ro- » maine-Ruſtique qui étoit celle de » Charle. « Charlemagne leur ayeul avoit au contraire la moitié de ſes Sujets qui parloient la Langue Romaine-Ruſtique, & l'autre la Theudeſque, parce que ſes Etats s'étendoient bien au-de-là du Rhin. Au reſte nous avons le ſerment de Loüis de Germanie en Langue Romaine-Ruſtique. Ce n'eſt point du Latin ; on y apperçoit ſeulement la premiere ébauche de notre Langue. Notre Auteur juge que la Langue Latine a été vulgaire juſque vers l'an 620, auquel tems la Langue Romaine-Ruſtique ſe forma : »En ſor- » te, dit-il, que le Peuple, qui ne pou-

» voit plus parler que ce Jargon, enten-
» doit encore le bas Latin, tel qu'on le
» voit dans Gregoire de Tours, &
» quelques autres Ecrits. « Il lui paroît vraiſemblable que vers l'an 780, la Langue Latine ceſſa entierement d'être entenduë, qu'ainſi il fut néceſſaire 30 ou 40 ans après, de pourvoir à l'inſtruction du Peuple par des traductions. Ainſi la Langue Latine s'éteignit entierement, avec la premiere race de nos Rois. M. Arnaud s'eſt donc trompé, lorſqu'il a dit dans ſa *Défenſe des Verſions faites en* 1688, que la Langue Latine a été la Langue vulgaire de l'Occident, pendant plus de 9. ou 10. ſiécles.

Notre Hiſtorien Eccléſiaſtique, M. Fleury, n'a pas non plus parlé exactement, lorſqu'il a dit, ſur l'an 1178, que nos Langues vulgaires, venuës du Latin, étoient encore ſi imparfaites, qu'à peine oſoit-on les écrire ou les employer en des matiéres ſerieuſes. Cependant, ſans parler des Traductions ordonnées ſous Charlemagne par le Concile de Tours, on ſçait que ſous Loüis VII. Lambert *Li Cors* ou *le Court*, avec Alexandre de Paris, mit l'*Hiſtoire d'Alexandre le Grand* en vers, appellez de-là vers Alexandrins. Lam-

bert parle ainſi de ſon ouvrage, & ſon idiome eſt fort intelligible.

La verté de l'Hiſtior; ſi com, li Reix l'a fit
Un Clers de Chateaudun, Lambert Li cors l'écrit;
Qui de Latin l'a treſt, & en Roman l'a mis.

L'Hiſtoire de l'Invention & des miracles de S. Vulframne, écrite par un Moine de S. Vandrille, ſous Guillaume le Conquerant, fait mention d'un certain Thibaud de Vernon Chanoine de Roüen, qui dans le onziéme ſiécle, avoit traduit en François pluſieurs Vies de Saints. Ce Thibaud avoit fait auſſi des chanſons Françoiſes. *ad quamdam tinnuli Rithmi ſimilitudinem, urbanas cantilenas edidit.* L'Auteur ajoute qu'à la Bibliothéque du Roi on trouve les *Pſeaumes* traduits en François dans le 11e. ſiécle. Au reſte ce qui eſt arrivé en France, par rapport à la chûte & à l'oubli du Latin, eſt preciſément arrivé en Italie & en Eſpagne qui ont eu auſſi leur Langue *Romaine-Ruſtique*, origine de celle qu'on y parle aujourd'hui. Environ l'an 1260, Alphonſe Roi de Caſtille ayant ordonné que deſormais les Actes Publics s'écriroient en Eſpagnol, il n'y eut plus que le Clergé qui ſe mit

en peine d'entendre le Latin. *Unde pudenda Literarum ignorantia in noſtram gentem invaſit*, dit Mariana.

L'Auteur ſe met enſuite à combattre le P. Thomaſſin ſur pluſieurs points, où effectivement il ſe trompe. Mais D. Lyron ſe trompe lui-même, lorſqu'il dit que des Bretons Inſulaires *eurent permiſſion des enfans de Clovis de s'établir dans le Païs, que nous appellons aujourd'hui Baſſe-Bretagne.* Ce Païs étoit alors indépendant des *enfans de Clovis*, auſquels les ſeuls Comtes de Rennes rendoient hommage, lorſque la crainte ou la politique les y engageoient.

Je voudrois pouvoir extraire ici ce que D. Lyron dit p. 225 n°. XII, pour prouver que le Livre *de la mort des perſécuteurs* publié par M. Baluze eſt véritablement de Lactance, & non d'un certain Lucius Cecilius, comme quelques-uns le prétendent. Cette Diſſertation, appuyée ſur des raiſons ſolides, doit être lûë dans le Recüeil. Suit une autre Diſſertation ſur un ſujet profane. L'Auteur y prouve, contre Adrien de Valois, *que les François & les Gaulois étoient confondus long-tems avant Philippe-Auguſte.* Il eſt bien certain que dans les premiers tems de notre Monarchie, il y avoit une grande différence entre

un *Franc* & un *Gaulois* ; ou *Romain*, car ces deux noms étoient alors ſynonymes. Le Franc étoit un homme libre, qui ne payoit aucun tribut. *Franci ſunt liberi, & immunes à tributis*, dit Gregoire de Tours. Il eſt vrai qu'il y avoit alors pluſieurs Gaulois, qui avoient part au Gouvernement, & qui n'étoient ni Serfs ni ſoumis aux tributs. Voila la ſource de la Nobleſſe. Dans la ſuite les Francs & les Gaulois n'ayant plus été diſtingués par leur origine, on a conſervé le nom de *Franc*, & ce mot a depuis ſignifié tout ce qui étoit libre. C'eſt de-là entr'autres qu'on a appellé *Franc-alleu* tout fond, tout champ qu'un François poſſedoit, comme lui étant venu de ſes ancêtres, avec une pleine & entiere immunité. » Il en » eſt demeuré juſqu'à préſent quelques » uns, qui joüiſſent de ce nom & de cette immunité, les uns plus grands & » plus étendus, tel qu'eſt le Vicomté » de Turenne. » C'eſt ce qu'a fait voir Adrien de Valois, & je ne vois pas que notre Auteur lui oppoſe rien de concluant. Il ne chicane que ſur l'époque de la confuſion des deux Peuples, époque auſſi incertaine que peu intéreſſante.

On trouve p. 290 l'étymologie du

mot de *Canon*. Après avoir marqué, que ſelon l'opinion de Rivault, le premier uſage qui a été fait du Canon en Europe fut l'an 1379, dans une Bataille où les Venitiens s'en ſervirent contre les Genois, il cite les paroles de Froiſſard, qui dit que les habitans du Queſnoy, *fournis de bonne artillerie décliquerent Canons & bombardes, qui jettoient grands carreaux.* » Froiſſard, dit-» il, entend cela des machines à pierres, » qui ſe braquoient à certains points » & degrés de mire, conduits par un » niveau ou Cadran, qui ſe nommoit » *Canon*, c'eſt-à-dire, regle & loi de » la machine. « Cela eſt tiré du Livre des *Elemens de l'Artillerie* de Rivault, dédié au Duc de Sully, Grand Maître de l'Artillerie, & principal Miniſtre ſous Henri IV. David Rivault Sieur de Flurance, Mathématicien, fut Precepteur de Loüis XIII, Gentilhomme de ſa Chambre, & Conſeiller d'Etat. Il me ſemble dans ſes *Elémens de l'Artillerie*, qu'il ſe trompe groſſierement, lorſqu'il prétend que l'uſage du Canon nous vient des Chinois, qui l'avoient même, ſelon lui, avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Un autre article encore aſſez curieux eſt celui des *Prêtres Imprimeurs*. L'Au-

teur prétend contre *Chevillier*, qu'une telle occupation, par rapport aux Eccléſiaſtiques eſt conforme aux mœurs de l'antiquité, où nous voyons, dit-il, qu'ils s'occupoient à des arts & métiers honnêtes. Quelle différence eſſentielle, ajoûte-t'il, trouvera-t'on entre copier des Livres & les imprimer? » C'eſt ſur » ces principes, continuë-t'il, que » pluſieurs Prêtres vertueux ont exer- » cé l'art de l'Imprimerie, ſans qu'on » voye que l'Egliſe les en ait repris. » Il cite ici pluſieurs de ces Prêtres, dont quelques-uns étoient titrés, entr'autres, Jean *Gianuvoſius* Imprimeur Polonois, Archidiacre & Curé. On trouve dans ce volume pluſieurs particularités, touchant des Poëtes François, & differens autres Auteurs de notre Nation. Je vous entretiendrai du tome ſecond dans la ſuite.

A Monſieur d'HOZIER,

Juge Armorial de France,

Sur ſon Armorial général du Royaume.

ODE.*

ON a vû de tous tems l'envie & la licence
Avides d'uſurper les droits,

* Par M. Chancel de la Grange, le Poëte Tragique.

Que la valeur & la naiſſance
Ont ſeules mérités des bontés de nos Rois.

D'un mal dont ils craignoient les ſuites dangereuſes
Ils croyoient borner le progrès,
Par des recherches rigoureuſes,
Qui ne répondoient pas à leurs ſages Decrets.

Ceux qui de cette playe entreprenoient la cure
Ne ſongeoient qu'à l'envenimer;
Leur avidité ſans meſure,
Augmentoit les excès qu'ils devoient reprimer.

Par les mêmes fureurs, ſous la figure d'homme,
On vit dix Monſtres autrefois,
Donner le repentir à Rome,
De les avoir choiſis pour rétablir ſes loix.

La France a condamné les mêmes injuſtices.
Dans ceux qu'elle avoit employés.
Par combien de noirs artifices,
Leurs replis criminels ſe ſont-ils déployés?

L'uſurier revêtu d'une injuſte opulence,
Trouvoit grace devant leurs yeux:
Tandis qu'en proye à l'indigence,
Le Noble étoit déchû du rang de ſes Ayeux.

D'autant plus malheureux, qu'épuiſé de reſſource
Pour le ſervice des Bourbons,
Ses malheurs partoient d'une ſource
Qui méritoit des prix, & non pas des affronts.

Il produiſoit en vain des Titres autentiques,
L'avarice au cœur de rocher
Parmi les Métaux heraldiques.

Ne trouvoit point le ſeul qui pouvoit la toucher.

Qui ſur le Rameau d'or pouvoit enter ſa Tige,
Etoit sûr, par ſes dons offers,
De renouveller le prodige
De celui qui s'ouvrit la porte des Enfers.

C'eſt par-là qu'aujourd'hui la France eſt infectée
De tant de Titres menſongers.
Et que la Nobleſſe irritée
Ne ſouffre qu'à regret ces Membres étrangers.

Sur un char éclatant où l'orgüeil fait la guerre
A l'antiquité des grands noms,
Les plus vils enfans de la terre
Chargent de vingt quartiers leurs nouveaux Ecuſſons.

Ils ne les croiroient pas, par tant de bigarûres,
Aſſés noblement embellis,
Si de leurs fantaſques briſures
Ils n'augmentoient l'éclat par celui de trois Lys.

Ainſi ce qui du tems de nos premiers Monarques,
Etoit le prix des grands exploits,
N'offre plus que d'injuſtes marques
D'un pouvoir uſurpé ſur les plus ſaintes Loix.

De ce luſtre emprunté qui ne vient que de naître
Ces Phénomenes revêtus,
Commencent par ſe méconnoître
Et quelque tems après, on ne les connoît plus.

Le Miniſtre éclairé qui gouverne la France,

Veut la purger de ces abus.
Ce ſoin digne de ſa prudence,
Ajoûte à ſes honneurs de nouveaux attributs.

Il croiroit offenſer ſa bonté paternelle,
S'il ne la ſignaloit encore,
Par le choix d'une main fidelle
Qui ſçait d'avec le vrai diſtinguer le faux or.

D'un alliage impur ſa profonde ſageſſe
A cru que nul de ſes reſſors,
N'épureroit mieux la Nobleſſe,
Qu'un Ecrivain choiſi dans cet illuſtre Corps.

Acheve de remplir ſes deſirs & les nôtres;
D'OZIER, ton nom cher à l'Etat
Des honneurs que tu rends aux autres
Aura le premier prix & le premier éclat.

Ce monument, rival du Temple de mémoire,
Des noms que tu veux conſerver,
Eterniſera moins la gloire,
Que celle de la main qui daigna l'élever.

Permets à mes Ecrits, ſi le Dieu du Parnaſſe
Ne me fait pas trop eſperer,
De t'y conſacrer une place
Pour celle où dans les tiens j'ai l'orgüeil d'aſpirer.

LETTRE de M. *** à M. ***.

A Roüen ce 22. 9bre. 1738.

MONSIEUR,

» J'ai lû dans les Obſervations pé-
» riodiques, que vous m'avez fait

» l'honneur de m'adreſſer, le Juge-
» ment que l'Auteur a porté de mon
» *Ode Métaphyſique*, Intitulée, l'*Idée*
» *du Vide*, petit Ouvrage ſingulier que
» j'avois compoſé pour mon ſeul amu-
» ſement, & que vous avez fait im-
» primer pour le vôtre. Je vous dé-
» clare que je ſuis entierement de l'a-
» vis de l'Obſervateur & qu'il n'en
« coûte rien pour cela à mon amour
» propre. Il eût pû mettre impuné-
» ment la plûpart des vers, que dis je,
» le tout, au rang des vers tecniques,
» ſans que je m'en fuſſe offenſé. C'eſt
» ici principalement que la raiſon doit
» l'emporter ſur la rime. Ce n'a été
» que pour égayer ma mélancolie, que
» j'ai pris le parti de traiter en vers
» d'Ode un ſujet auſſi étranger à la
» Poëſie, que l'Analyſe Méthaphyſi-
» que de l'idée du Vide, & mon eſ-
» prit s'eſt réjoüi biſarrement, en ſe
» mettant lui-même à la torture en
» cette occaſion. Il eſt vrai qu'après
» m'être donné cette ſatisfaction, tel-
» le qu'elle puiſſe être, j'aurois pû
» mettre enſuite ſes vers en Proſe;
» mais ma pareſſe ne me l'a pas per-
» mis. L'Obſervateur a badiné trop
» agréablement ſur la forme Poëtique

» de cet Ouvrage, pour que je me » défende d'en rire. Au ſurplus le Phi- » loſophe, s'il s'agiſſoit ici de lui, » devroit bien remercier l'Obſerva- » teur, en ſe ſéparant du Poëte ; mais » il ne s'agit point ici du Philoſophe ; » Il n'eſt queſtion que de la Philoſo- » phie, &c. «

Je ſuis, &c.

Suite du Tome ſecond des Leçons de Phyſique.

M. de Molieres après avoir fait l'examen de l'air, vient à celui de l'eau, de l'huile, du feu, &c. Il expoſe d'abord ce que l'experience nous apprend ſur les qualités de l'eau. Ce n'eſt point un milieu compoſé de petites parties longues & pliantes, ni de globules durs & ſans reſſort, &c. comme Deſcartes l'enſeigne ; elle eſt compreſſible, mais imperceptiblement en comparaiſon de l'air; elle eſt un milieu formé de petits Tourbillons du ſecond élement, compoſé d'autres Tourbillons encore plus petits, qui ont chacun un globule peſant à leurs centres, & qui circulent autour d'un globule principal qui eſt au centre de chaque petit Tourbillon de l'eau; ce qui eſt démontré par une ſuite néceſſaire des pro-

positions précédentes. De cette notion claire & purement mécanique de la ſtructure des Molécules de l'eau, on conclura ſa fluidité, ſon élaſticité, ſa péſanteur, &c. Ces Tourbillons ſeront plus grands que ceux du ſecond élément avec leſquels ils ſe balancent. L'eau enfin ne pourra être ſenſiblement dilatée par la ſuppreſſion du poids de l'Atmoſphere, ni ſenſiblement comprimée par aucun poids dont nous puiſſions faire uſage à cet effet ; cependant elle ſe raréfie par le chaud & ſe condenſe par le froid : conſequence néceſſaire de la conſtruction qu'on lui a attribuée.

Notre Auteur prouve enſuite que l'huile n'eſt pas, comme on le prétend communément, un amas de petites parties branchuës, & entrelaſſées les unes dans les autres ; mais un amas de petits Tourbillons du premier élément, compoſés de Tourbillons incomparablement plus petits, qui ont chacun un globule péſant à leur centre. Enſuite de cette démonſtration, il prétend que la matiere, qui ſort en forme de bulles de tous les points de l'eſpace, qu'occupe un certain volume d'eau que l'on met ſous le recipient de

la machine du Vide, & qu'on décharge du poids de l'atmoſphere, n'a pû être contenuë ſous la forme d'air dans l'eau d'où elle eſt ſortie, ce qu'il démontre contre les Cartéſiens & les Newtoniens par pluſieurs experiences. Les parties de cette matiere contenuë dans les pores de l'eau, & qui ſe transforment en air par l'exercice de la Pompe, ne ſont donc pas de l'air; elles ne ſont autre choſe qu'un amas des petits Tourbillons de l'huile, qui s'agrandiſſent & qui entraînent dans leur circulation les petits Tourbillons de l'Ether, qui entrent continuellement dans le recipient par les pores du verre. Cette propoſition, ainſi que les précédentes, eſt très-curieuſe, & détaillée ſçavamment. Il eſt à propos de voir dans le Livre de M. de M. l'explication de ces propoſitions: les bornes étroites d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer dans ce détail. La congelation de l'eau eſt encore une ſuite mécanique de la conſtruction attribuée aux Molécules de l'eau.

Le feu, le ſel & la vertu diſſolvante de l'eau ſont le ſujet de la 9e. Leçon. L'action du feu ne procéde pas du

mouvement confus d'une matiere ſubtile : ce mouvement ne peut s'accorder avec la mécanique ; notre Phyſicien a déja fait voir qu'il étoit inſoutenable. L'action du feu procéde donc mécaniquement du mouvement circulaire des petits Tourbillons du premier élement ; elle ne ſe communique aux corps ſenſibles que par l'entremiſe des molécules de l'huile. L'huile ne peut acquérir la forme de flâme dans les pores de l'eau; mais ſeulement lorſque ſes molécules ſont répan-luës dans les Pores de l'air. Si les Tourbillons du premier élément combattent avec ceux du ſecond & de l'huile, les vibrations cauſées par ce combat produiront la lumiere, de la même façon que les corps ſonores excitent le ſon dans l'air par leur frémiſſement. La lumiere du Soleil nous eſt tranſmiſe par les vibrations que les molécules enflammées de l'huile, contenue dans ſon Atmoſphere, excitent dans le ſecond élément ; & la chaleur, par les vibrations que ces mêmes molécules excitent dans le premier élement. De ſorte que la lumiere pourra être quelquefois ſans chaleur, & la chaleur ſans lumiere. Par cette différence de vibrations il expli-

que la lumiere reflechie ſans chaleur, comme celle de la Lune. De même comme l'action du premier élément ne ſe communique aux autres parties de la matiere que par l'entremiſe des molécules de l'huile, on conçoit que l'huile & tous les fluides oléagineux doivent recevoir tous les dégrés de chaleur & de rarefaction, dont un milieu peut être capable ; que l'eau au contraire ne peut recevoir qu'un certain degré déterminé de chaleur & de rarefaction. On voit encore pourquoi l'eſprit de vin ne ſe gele que très-difficilement, & l'huile commune ne devient pas en ſe gélant un corps dur comme la glace.

Le ſel eſt une matiere ſavoureuſe, ſeche, friable, que l'eau diſſout ſans la détruire, & que le feu calcine & fond comme un métal. Après cette définition du ſel, notre Auteur examine ſes différentes eſpéces. Il eſt queſtion enſuite de déterminer la vraye cauſe de la diſſolution, & il prononce hardiment qu'elle n'a pas encore été connuë : effectivement, les Phyſiciens ſe ſont contentés de dire que ce mouvement procédoit de la matiere ſubtile où les parties de l'eau nagent comme des anguilles. Les Chymiſtes ont attribué de

certaines formes bizarres aux parties des ſels; par exemple les parties des ſels acides ſont, ſelon eux, comme de petites aiguilles dures & inflexibles, & les parties des ſels alkalis ſont comme de petites éponges capables de recevoir les pointes des ſels précédens, raiſons qui de part & d'autre ne ſervent qu'à rendre abſolument inintelligible tout ce qu'ils veulent nous apprendre ſur ce ſujet. La vertu diſſolvante de l'eau, ſelon M. de M. eſt une ſuite mécanique de la conſtruction qui lui a été attribuée. La purification des ſels par la diſſolution, & par la criſtalliſation, eſt encore une ſuite des principes établis.

LETTRE

Sur l'Hiſtoire de Scipion l'Africain.

TRouvez-bon, Monſieur, que je vous prie de communiquer au Public deux Remarques, ſur l'*Hiſtoire de Scipion l'Affricain*, par M. l'Abbé de la Tour. » Il dit p. 321 que l'aima-» ble & *ſage* Lælius, ſon ami de toutes » les heures, & Lucilius homme célé-» bre par ſes Poéſies contre les vices,

» qui ne *ménageoient* que la ſeule vertu, » venoient ſouvent le viſiter à Lin- » terne. » Et l'Auteur cite au bas de la page ces vers d'Horace :

Quin ubi ſe à vulgo & ſcenâ in ſecreta remorant
Virtus Scipiadæ, & mitis ſapientia Lælii,
Nugari cum illo, & diſcincti ludere, donec,
Decoqueretur Olus. . . Sat. 1. l. 2.

Si M. l'Abbé de la Tour eût lû la vie des Gracques par Plutarque, il eut vû que Lælius ſurnommé *le Sage*, étoit l'ami de Scipion Emilien & non pas du Scipion vainqueur d'Annibal, qui avoit eu pour Lieutenant à la guerre un autre C. Lælius pere de Lælius le Sage. C'eſt de celui-ci & du ſecond Scipion que parle Horace, & non du premier Scipion, ni de Lælius le pere. C'eſt au ſecond Scipion deſtructeur de Carthage & à Lælius ſon ami que les Comédies de Terence furent attribuées. Le Poëte *Lucilius* n'étoit pas non plus ami du premier Scipion, comme M. de la Tour le dit ; il ne vivoit pas de ſon tems ; il étoit contemporain & ami du ſecond, qui le mena avec lui en Eſpagne, où il fit ſa premiere Campagne, dans la guerre de Numance.

J'ai l'honneur d'être &c. D. C.

LA GUESPE, LE BOURDON, ET L'ABEILLE.

Fable nouvelle d M. RICHER.

CErtaine Gueſpe pareſſeuſe
Diſcouroit avec un Bourdon,
Sur l'art de compoſer la liqueur prétieuſe,
Qu'on nomme miel. Chacun à ſa façon
Prétendoit l'expliquer: raiſonnement ſtérile.
Aucun des deux n'étoit aſſez habile,
Pour en compoſer un rayon.
Une Abeille écoutoit, & gardoit le ſilence,
A mon avis fort ſagement;
Elle connoiſſoit l'ignorance
Des conteſtans & leur entêtement.
Le Bourdon plein de ſuffiſance
Lui dit d'un ton bruyant: Pourquoi vous taiſez-vous?
Parlez à votre tour, raiſonnez avec nous.
De diſcourir j'ai peu l'uſage,
Repartit notre Abeille à ces deux fainéans:
Mais je ſçai travailler. On priſe mon Ouvrage.
Adieu: je perds ici mon temps.

Je ſuis, &c.

Ce 29. Novembre 1738.

Fautes à corriger dans la Lettre 220.

P. 235. l 2. *illum*, liſ. *illud.*
P. 238. l. 22. critique de, *dele* de.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXIII.

C'Eſt un préjugé légitime, Monſieur, en faveur de la *ſuite des Anecdotes de la Cour de Philippe Auguſte*, que ce Livre n'ait point été frapé de la foudre, comme tous les autres Ouvrages de cette eſpece, & qu'il ait glorieuſement échapé à la proſcription générale des Romans, dont la multitude étoit devenuë dangereuſe aux Lettres, & inſuportable aux gens de bon goût. Les Loix les plus ſages ſouffrent de certaines diſpenſes. D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que toute ſorte de fictions eût été condamnée. Il en eſt qui ſervent beaucoup pour la culture de l'eſprit & des mœurs, pour la ſcience du monde, pour la connoiſſance du

Anecdotes de la Cour de Philippe Auguſte.

cœur. Le vice n'y eſt pas toujours revêtu de couleurs ſéduiſantes : quelquefois la vertu y eſt parée de tous ſes attraits. Il en eſt, où l'on enſeigne aux jeunes perſonnes du ſéxe à prévenir, ou à combattre un penchant dangereux ; à ſe défier d'elles-mêmes & de ceux qui leur font la cour ; & aux jeunes hommes à ſe bien conduire, pour n'être ni les dupes ni les martyrs de leurs inclinations ; à ne point abuſer des avantages de la naiſſance, de la richeſſe, des talens, & à eſtimer peu tout ce qui n'eſt pas vertu & raiſon. Voilà les principaux fruits qu'on peut retirer de la lecture d'un fort petit nombre de Romans, dictés par la ſageſſe, par l'eſprit délicat, & par le bon goût. La jeuneſſe s'y amuſe, en ſe formant le jugement, l'eſprit, & le langage.

Nous croyons devoir mettre dans ce rang les *Anecdotes de la Cour de Philippe Auguſte* par Mademoiſelle de Luſſan, dont les trois premiers volumes ont été publiés avec le plus grand ſuccès il y a quelques années, & dont la ſuite & *la fin*, en trois autres volumes vient de paroître chez la veuve Piſſot. Quoique nous ne ſoyons plus depuis

long-tems dans l'uſage de parler des Romans dans nos Lettres, nous croyons que l'exception honorable, qu'a mérité de la part des Superieurs le nouveau travail de Mademoiſelle de Luſſan, mérite auſſi de la nôtre une diſtinction particuliere. Ces trois derniers volumes ne le cedent en rien aux premiers. On y trouve pour le moins autant de génie dans l'invention, autant de délicateſſe dans les penſées & dans les ſentimens, autant de nobleſſe dans les caracteres autant d'agrément dans les intrigues, autant de choſes neuves & amuſantes dans les recits, enfin autant de douceur, de pureté & d'élegance dans le ſtyle. Cette 2e. partie eſt ſelon quelques-uns au-deſſus de la premiere, en ce que dans celle-là Philippe Auguſte avoit peu de part, & n'étoit intéreſſé que fort indirectement dans les évenemens & les intrigues. Ici le Roi eſt le principal Héros de l'action; c'eſt lui, aux Epiſodes près, qu'on voit toujours ſur la Scene; ce qui répand une plus grande nobleſſe ſur cette 2e. partie, & la rend d'autant plus eſtimable, qu'on y ſuit fidelement l'Hiſtoire du regne de ce Prince, ſous lequel les plus grands éve-

nemens ſont arrivez. On n'y voit point les faits publics démentis, ou corrompus dans leur ſubſtance. Ils ſemblent, ſi je l'oſe dire, n'être arrivez que pour ſervir de canevas & d'objet à l'heureuſe imagination de Mademoiſelle de Luſſan, qui a tiré de ces faits hiſtoriques, qu'elle ſçait faire entrer dans ſes recits, le corps même de ſa Fable. Si l'Art, dans ce genre d'Ouvrages, conſiſte principalement à paroître Hiſtorien, lors même qu'on imagine, & à tromper agréablement le Lecteur, par la liaiſon & la vraiſemblance des faits, on peut aſſurer que le Roman dont il s'agit n'eſt pas défectueux de ce côté-là. Tout ce qui pourroit bleſſer un peu la vraiſemblance, ſelon moi, eſt de voir Philippe & ſa Cour avoir des mœurs & des manieres très-modernes. On ne penſoit point, on n'agiſſoit point ainſi dans ce ſiécle impoli. La réponſe à cela eſt, que c'eſt un Roman.

Je n'entreprendrai point de faire l'Analyſe de cet Ouvrage. La ſéchereſſe d'un extrait repréſenteroit mal les agrémens divers qui y ſont répandus. Je me contenterai de dire qu'Eugenie de Mery, jeune fille de qualité,

favorite de la Reine Adélaïde mere de Philippe Auguſte, ſent un tendre penchant pour ce Prince. Elle va même juſqu'à lui en faire un aveu ingenu, que le Roi reçoit avec dignité, & auquel il répond par de ſages conſeils, que bien-tôt il oublie ; en ſorte qu'Eugenie eſt obligée dans la ſuite de lui en donner de ſemblables à lui-même. Les combats de la vertu contre la paſſion, qui ſont de fondation dans les Romans, ont ici quelque choſe de neuf & de bien touchant. Le pur amour du Roi & d'Eugenie ceſſe enfin d'être tel ; mais on gliſſe très-ſubtilement ſur la foibleſſe de l'Amante, & on ſemble courir ſur des charbons ardens ; le fait eſt dit, qu'on s'aperçoit à peine qu'il eſt dit. La bienſéance n'a peut-être jamais été ménagée avec tant d'art. Cependant cette aimable fille (ce qui eſt encore bien neuf) après ſa foibleſſe reprend toute ſa dignité, ſans rien perdre de ſon tendre amour. Elle paroît auſſi eſtimable que ſi rien n'étoit arrivé ; & ſans paroître ſe repentir, elle paroît toujours pleine de vertu. Toujours aimée paſſionnement du Monarque qu'elle adore, quel Héroiſme de la voir porter ce Prince à aimer la Reine

Iſemberge ſa femme, que malgré ſa beauté & ſa vertu il ne pouvoit goûter. Ce caractere d'une maîtreſſe n'eſt pas ordinaire, & je ne le crois pas imité. Mais ici rien d'après la groſſiere Nature.

C'eſt ce qu'on peut voir encore dans le long Epiſode de Richard Roi d'Angleterre, par raport à Brezé, chargé par ce Prince de conduire en Angleterre la Princeſſe Sophie fille du Roi de Chypre. Brezé devient amoureux de la Princeſſe; & cependant ſçachant qu'elle aime tendrement le Prince Théophile retenu dans les fers par le Roi Richard, il entreprend de lui rendre la liberté, afin de rendre à la Princeſſe l'objet de ſon amour: voilà de la plus ſublime grandeur d'ame. Mademoiſelle de Luſſan, à l'exemple de Corneille, peint les hommes tels qu'ils devroient être. Ce ne ſont-là ni des rapſodies uſées, ni de triſtes imaginations, ni des fictions découſuës, ni de chimeriques échaffaudages. Les faits ne ſont point noyés dans une mer de réflexions morales, & de retours ſur ſoi-même. On court à l'événement ſans précipitation. Les images, qui ſuccedent aſſez rapidement les unes aux

autres, forment une variétê agréable. Enfin c'eſt Patercule dans l'élegance des portraits, Tacite dans le Laconiſme des moralités, Tite-Live dans la douceur du ſtyle, & Saluſte dans la briéveté de la narration. Il vous paroîtra ſingulier que je trouve ainſi dans un Roman moderne les caracteres des quatre meilleurs Hiſtoriens de l'Antiquité. Mais vous comprenez dans quel ſens, & avec quelle modification cela ſe doit entendre de l'ouvrage d'une Demoiſelle très-eſtimable.

On conçoit que dans un Roman de cette nature on ne voit rien de bas, rien de bourgeois, rien de petit, rien de comique. Il y a néanmoins dans le 4e. Tome p. 143, une eſpece de Scene fort plaiſante entre Brezé, Turnham, & Sophie. Il eſt certain que Brezé trahit ſon Prince, le Roi d'Angleterre, & qu'il joüe Turnham qui ſe fie à lui. Ce rolle eſt un peu équivoque; on nous donne pourtant ce Brezé comme un modéle parfait de toutes ſortes de vertus; auſſi prend t'on toutes les meſures poſſibles pour pallier ſa conduite, en rendant Richard & Turnham odieux. C'eſt au Lecteur à juger de ce caractere par l'impreſſion qu'il fera ſur

ſur lui. Pour moi, je vous avoüe que la ſupercherie de Brezé, repréſenté d'ailleurs comme un parfait honnête-homme, bleſſe un peu ma délicateſſe. L'exacte probité n'admet point ces ſortes de tromperies, quelque loüable qu'en ſoit le motif. Brezé convient lui-même, p. 201 tome I. de la qualification que ſon procédé mérite. Turnham le ſoupçonne de perfidie, & celui-ci lui répond que ſon cœur eſt *exempt de baſſeſſe*. Il regarde donc comme une baſſeſſe de tromper le Capitaine Anglois qui avoit mis ſa confiance en lui. Le Roi Richard n'a donc pas tort de dire, tom. II. p. 283, au Prince de Chypre: » Ceſſés de regretter Brezé; la géné» roſité n'a point eu de part à toutes » les grandes actions que votre ami» tié ſéduite par de fauſſes apparences » vous fait loüer avec excès. Brezé n'é» toit pas moins épris que vous des » charmes de Sophie: ſon amour l'a » d'abord rendu infidéle à ſon Roi, & » ſa jalouſie ſeule a opéré la liberté de » la Princeſſe. Ce Brezé mon ſujet m'a » trahi. Ce genre de faute met une ta» che ineffaçable à l'honneur de celui » qui la commet, & le Souverain ne

» la doit jamais pardonner. La paſſion » de Brézé, cachée ſous le voile de la » pitié, lui avoit gagné toute la con- » fiance de Sophie, &c. «

L'Hiſtoire de Baſile & de ſon Fils Théophile eſt racontée avec feu, & avec cette nobleſſe qui plaît aux perſonnes bien élevées. Cette Epiſode eſt fort bien liée avec le fond du Roman; c'eſt l'Hiſtoire même qui le fournit heureuſement. En général, tout ce qu'il y a ſur le compte de l'Auteur eſt le fil des évenemens, préparés, conduits, liés avec adreſſe; & embellis par des circonſtances & des cataſtrophes, que la Fable ſemble avoir dérobées à la vérité.

Je vous fais aujourd'hui un vrai preſent, en vous envoyant la Traduction en vers de la plus belle Elegie d'Ovide. Le Traducteur eſt bien connu du Public par d'excellens Ouvrages : Si vous étiez de ces perſonnes qui ne ſe connoiſſent point en ſtyle, je vous dirois ſon nom. Mais je croirois faire injure à votre diſcernement. Les grands Peintres ne mettent point leur nom à leurs tableaux. Les connoiſſeurs s'y trompent-ils ?

TRADUCTION
DE LA
TROISIE'ME ELEGIE *
*du premier Livre des Triſtes d'*OVIDE.

TOI (*a*) qui vis mes beaux jours s'éclipſer dans tes ombres,
Toi qui couvris mes pleurs de tes nuages ſombres,
O nuit, cruelle nuit, témoin de mes adieux;
Sans ceſſe ma douleur te retrace à mes yeux
Bientôt du haut des airs l'Amante de Céphale
Alloit de mon départ fixer l'heure fatale.

* Cette Elegie commence par ce Vers.
Cum ſubit illius triſtiſſima noctis imago.

C'eſt un des morceaux des plus connus & des plus eſtimés d'Ovide. On n'a peut-être jamais rien écrit de plus touchant. Ovide eſt ſi celébre par ſes Ouvrages, par ſes amours, & par ſes malheurs, qu'on ne ſçauroit lire ſans une ſorte d'intérêt le détail pathétique qu'il fait lui-même de la maniere dont il quitta Rome. Cette Traduction a été faite principalement pour le Sexe aimable, auquel il rendit tant d'hommages, & qui fut cauſe de ſon exil. Car ſoit qu'on l'attribuë à ſon intrigue avec Julie, ou ſeulement au Poë-

L'uſage (*b*) de mes ſens tout-à-coup ſuſpendu
Dérobe à mes aprêts le tems qui leur eſt dû.
Mon cœur ne peut gémir, ordonner, ni réſoudre.

me de l'*Art d'aimer*, il eſt certain qu'Ovide n'eut jamais de plus grand ennemi que ſon cœur, dont les foibleſſes continuelles le perdirent enfin ſans retour.

(*a*) Ce n'eſt point ici une verſion claſſique, où la néceſſité de rendre le Poëte Latin intelligible aux Ecoliers oblige le Traducteur de ſuivre l'original preſque mot à mot. Les vers donnent plus de liberté que la Proſe. Mais je n'en ai point abuſé. Si je n'ai pas traduit litteralement pluſieurs endroits, je crois avoir rendu fidélement le ſens de chaque vers. Comme il eſt des Lecteurs de tous les goûts, & de toutes les eſpéces, ceux qui ſe piquent d'entendre le Latin auront peut-être la curioſité de confronter la traduction avec le Texte. Ils trouveront que j'ai ſupprimé trois ou quatre répétitions. C'eſt le défaut d'Ovide; il y eſt tombé dès le commencement de cette Elegie.

Cum ſubit illius triſtiſſima noctis imago....
Cum repeto noctem quâ tot mihi cara reliqui.

Semblable à ce mortel qui voit tomber la foudre,
Et qui frapé du bruit, environné d'éclairs,
Doute encor de ſa vie, & croit voir les Enfers.
J'ouvre les yeux enfin : mon trouble diminuë ;
Deux amis ſeulement frapent alors ma vûë ;
Tous les autres fuyoient un ami condamné ;
Le ſort d'un malheureux eſt d'être abandonné.
Dans ce cruel moment je ſens couler mes larmes ;
Mon épouſe éplorée augmente mes allarmes.
Ma fille loin de nous ignoroit mon malheur ;
De ce ſpectacle affreux elle évita l'horreur.
Helas ! tout nous offroit la douloureuſe image
D'une famille en pleurs que la Parque ravage.
Si d'un ſimple mortel le deſtin rigoureux
Pouvoit ſe comparer à des revers fameux,
Tel (*c*) fut le deſeſpoir des habitans de Troïe
Lorſque du fils d'Achille ils devinrent la proïe.

(*b*) *L'uſage de mes ſens*, &c. Ovide, après avoir dit qu'il n'avoit eu ni le tems, ni la préſence d'eſprit néceſſaire pour les préparatifs du voyage, pouvoit ſe diſpenſer d'ajouter les deux vers ſuivans, qui contiennent un détail froid & inutile. *Non mihi ſervorum, comitis non cura legendi*, &c.... Mais qu'il ſe releve avec force, par l'image admirable d'un homme qui voit tomber la foudre à ſes pieds, & que ſa frayeur trouble au point de lui ôter la connoiſſance & le ſentiment !

(*c*) *Tel fut le deſeſpoir* &c... [*Hæc*

Cependant la fraicheur & le calme des airs
Répandoient le ſommeil ſur le vaſte Univers.
L'aſtre brillant des nuits pourſuivoit ſa carriere.
Je vois, à la faveur de ſa douce lumiere,
Ces colomnes, ces tours, ces portiques altiers,
Formidables voiſins de mes humbles foyers.
Lieux protegés du Ciel, ſéjour de notre Maître,
Et vous.... (*d*) Divinitez, qui me plaignés peut-être,
Fortunés habitans de ce riche Palais,
(*e*) Temple, Autels, que mes yeux ne reverront jamais,

facies Trojæ, cum caperetur erat] Cette comparaiſon eſt répétée quarante vers plus bas.

Sic Priamus doluit, tunc cum in contraria verſus
Ultores habuit proditionis equus.

(*d*) *Et vous.... Divinités qui me plaignez peut-être.* C'eſt ainſi que j'ai cru devoir rendre ce vers. *Numina vicinis habitantia ſedibus.* Il y avoit dans le Palais d'Auguſte des perſonnes qui s'intéreſſoient au ſort d'Ovide. Ce Poëte a ſoin de nous en inſtruire dans ſa premiere élegie des Triſtes *Eſſe quidem memini mitiſſima ſedibus illis numina.*

(*e*) *Temple, Autels que mes yeux* &c. On lit dans l'original *Temple* : mais j'ai penſé que cette premiere partie

Toi Fleuve, dont Ovide illuſtra les rivages;
Recevez mes adieux, & mes derniers hommages.
Il n'eſt plus de rémede aux maux que je reſſens.
J'offrirois à Ceſar des regrets impuiſſans,
Mais vous, Dieux immortels, modérez ſa vengence;
(*f*) Qu'il ne confonde point le crime & l'imprudence.

de l'apoſtrophe n'en ſeroit que plus touchante par rapport à la ſituation d'Ovide, en l'adreſſant à tout ce qui étoit renfermé dans le Palais d'Auguſte. On avoit bâti un Temple d'Apollon dans l'enceinte de ce magnifique Edifice.

(*f*) *Qu'il ne confonde point le crime & l'imprudence.* Je crois que c'eſt le ſens litteral de ces deux Vers.

Celeſtique viro, quis me deceperit error,
Dicite; pro culpâ ne ſcelus eſſe putet.

On n'eſt pas d'accord ſur le véritable ſujet de l'exil d'Ovide. Les uns l'attribuent à ſon Poëme de l'art d'aimer, d'autres à ſon commerce amoureux avec la fille de l'Empereur. Ceux qui accuſent Auguſte d'une paſſion inceſtueuſe pour ſa fille prétendent qu'Ovide le ſurprit un jour avec cette Princeſſe. Pour moi s'il m'étoit permis de

Vous le ſçavez grands Dieux ! ſi j'ai cru le trahir ;
Qu'il me puniſſe helas ! du moins ſans me haïr.
Mon épouſe à ces mots tombe à mes pieds mourante.
Elle remplit les Airs de ſa voix gémiſſante.
De nos Lares ſacrés embraſſant les Autels
Elle implore à la fois les Dieux & les mortels.
Inutiles tranſports ! c'eſt en vain qu'elle eſpere
D'un époux malheureux adoucir la miſere.

riſquer mes conjectures, je raſſemblerois ces trois opinions, & j'oſerois preſque aſſurer qu'Auguſte avoit du goût pour Julie, qu'Ovide en étoit amoureux & peut-être aimé, qu'il eut le malheur de ſurprendre le pere & la fille dans un rendez-vous ſuſpect, & que l'Empereur l'exila, ſous prétexte de le punir de ſes Poeſies licentieuſes. Je ne ſerois pas embarraſſé de citer une grande quantité de vers tirez des derniers Ouvrages d'Ovide, qui ſemblent prouver clairement ce que je viens d'avancer. Après-tout, les ſyſtémes Littéraires n'étant pour la plûpart que des paradoxes, je ne prétens pas ſoutenir la vérité de celui-ci, & je l'abandonne à quiconque voudroit le réfuter ſerieuſement. C'eſt d'ailleurs le ſentiment que Lilio Giraldi paroît adopter, dans la vie d'Ovide imprimée à la tête de l'Edition de Nicolas Heinſius.

Mais déja vers le pole où l'ont placé les Dieux,
L'aſtre de Caliſto diſparoît à nos yeux.
Rome, il faut pour jamais renoncer à tes charmes :
C'eſt le dernier moment qu'on accorde à mes larmes.
L'Aube éclaire tes murs ; le ſilence a ceſſé.
J'entens le citoyen, l'étranger empreſſé.
» Où courez-vous, diſois-je, & quel ſoin vous agite ?
» Arrêtés ; Rome ſeule eſt digne qu'on l'habite.
Funeſte aveuglement ! je vois naître le jour ;
Et crois pouvoir encor prolonger mon ſéjour.
Trois fois je veux partir, & trois fois ma foibleſſe
Malgré moi de mes pas interrompt la viteſſe.
Je ſuſpens, je finis, je reprens mes Diſcours ;
J'embraſſe, je m'éloigne, & je reviens toujours.
» Eh pourquoi me hâter ? Je vais dans la Scy-
» thie.
» Sans eſpoir de retour je quitte ma patrie.
» De mon cœur éperdu chere & tendre moitié,
» Et vous dont mes malheurs excitent la pitié,
» Seuls amis, que le Ciel ſouffre encor que
» j'embraſſe,
» C'en eſt fait ; je joüis de ſa derniere grace.
» Je ne vous verrai plus ; vivez heureux, je
» pars.
Cependant l'horiſon brille de toutes parts ;
L'étoile du matin cede au flambeau du monde,
Et les premiers rayons ſortent du ſein de l'onde.
Je fuis en gémiſſant ; mais mon cœur déchiré
Revole vers les lieux dont il eſt ſéparé.
De mes triſtes amis, de ma femme éperduë
Les cris & les ſanglots percent mon ame émuë.
Je n'oſe m'arrêter ; elle court ſur mes pas,
Bientôt au tour de moi je ſens ſes foibles bras.
» Non, cruel, non ta perte entraînera la mienne.

» Penſe-tu loin de toi que Rome me retienne ?
» Compagne de tes pas, comme de tes mal-
» heurs
» Au bout de l'Univers j'irai ſecher tes pleurs.
» Céſar t'a condamné, ton épouſe eſt proſcrite.
» Céſar veut ton exil, & l'amour veut ma
» fuite.
» Je te ſuis.... Mais hélas ! malgré tous ſes
» efforts
Un devoir rigoureux m'arrache à ſes tranſ-
ports.
Déſolé, l'œil en pleurs, & la vûë égarée,
Entre les bras des ſiens je la laiſſe éplorée ;
Elle tombe, & j'ai ſçû qu'en ces affreux inſ-
tans
Les ombres de la mort la couvrirent long-
tems.
Elle revoit le jour pour ſouffrir davantage.
Ses cheveux arrachés tombent ſur ſon viſage :
Dans ſes foyers deſerts elle me cherche en
vain ;
Elle accuſe les Dieux, Céſar, & le Deſtin.
L'inſtant de mon trépas, ou ſa fille expirée
D'un plus vif deſeſpoir ne l'eût pas pénétrée.
Sa douleur mille fois auroit tranché ſes jours.
L'eſpoir de m'être utile en prolongea le cours.
Dieux qui nous ſéparés, prenez ſoin d'une vie
Qui conſerve la mienne au fond de la Scythie.
Je touche enfin la rive, & nous quittons le
port
Sous l'aſpect orageux des étoiles du Nord
J'affronte malgré moi les horreurs du nau-
frage,
Et la néceſſité me tient lieu de courage.
Mais quel bruit effrayant ſort du gouffre des
Mers !
Les Aquilons fougueux s'élancent dans les
airs :

L'Onde mugit, s'entrouvre, & les sables
boüillonnent;
Déja sur le tillac les flots nous environnent.
Les cordages rompus, & les mats chancelans
Deviennent le joüet des ondes & des vents.
Du Ciel rempli d'éclairs les voûtes allumées
Semblent fondre en éclats dans les Mers en-
flammées.
Tremblant, desesperé, le chef des Matelots
Laisse le gouvernail à la merci des flots.
Telle une main trop foible abandonne l'empire
Du Coursier indompté qu'elle ne peut con-
duire.
Le rapide Aquilon plus fort que mon devoir
Nous ramene aux climats que je ne dois plus
voir.
Loin des bords d'Illirie, à travers les nuages
L'Italie à nos yeux découvre ses rivages.
Vents, ne combattez plus le Dieu qui me punit,
Eloignez-moi des lieux d'où Cesar me bannit.
Je le veux, & le crains.... Quelle vague en-
furie
Dans ce gouffre profond va terminer ma vie!
Je t'implore ô Neptune! & vous Dieux de la
Mer,
C'est assez contre moi des traits de Jupiter.
Souffrez que dans l'exil (g) terminant ma
carriere

(g) Ovide fut exilé à Tomes sur le Pont-Euxin. Il y mourut. Tous les Habitans assisterent à ses Funérailles, & on lui éleva un magnifique Mausolée aux dépens du Public. Exemple

Une tranquile mort me ferme la paupiere,
Du plus affreux trépas daignés me préſerver,
S'il eſt tems aujourd'hui de vouloir me ſauver.

mémorable, qui doit apprendre aux Souverains que s'ils ſont les maîtres de la fortune, & de la vie des hommes, ils ne peuvent rien ſur l'eſtime perſonnelle qu'ils s'attirent par leurs talens ou par leurs actions. Un Sujet illuſtre peut être proſcrit ; mais il n'en eſt pas moins un objet de vénération pour les Etrangers, & même pour les Peuples barbares.

Succès de la Machine de M. du Puy.

Enfin la Machine Hydraulique de feu M. du Puy Maître des Requêtes, ci-devant Intendant du Canada, malgré la perte irréparable de ſon illuſtre Auteur, vient de réüſſir aux Mines de Pontpéan en Bretagne, où elle a un produit ſuperieur à celui de la même Machine, que l'on a vûë & que l'on voit encore dans ſa maiſon à Paris. M. de Janſſanne, Eleve de M. du Puy, conduit cette importante opération, au gré & à la ſatisfaction des perſonnes intéreſſées dans ces Mines. Voici une Lettre qu'il a écrite à ce ſujet à Madame du Puy.

LETTRE

De M. de Janſſanne à Madame DU PUY.

Au Château de Carcé, ce 15. 9bre. 1738.

MADAME,

» Je ſuis enfin parvenu à l'heureux » moment de vous apprendre la par- » faite réüſſite de la Machine : cette » nouvelle nous eſt également ſenſi- » ble par bien des endroits, & M. » de Villecourt * eſt convenu lui-mê- » me que le produit eſt un torrent, » ce ſont ſes termes. Voici ce produit. » A vingt pieds de profondeur elle a » donné, en quatorze minutes de » tems, trois cens ſoixante-douze » pieds cubes d'eau ; ce qui revient à » un peu plus de trois muids & un » quart par minute : ce produit ne » paroît point avoir changé à vingt- » trois pieds ou environ. Nous ne l'a- » vons pas deſcenduë encore plus bas » à cauſe d'une accident fort médiocre,

* Aſſocié de la Compagnie des Mines.

» qui eſt arrivé à la ſoudure de la cu-
» lotte ; la promptitude de Couſſard
» nous la cauſe. Comme elle perdoit
» de l'eau, & que nous apercevions
» que la perte augmentoit, nous avons
» conclu de la changer, & j'en fais
» faire une en ſoudure forte, qui ne
» manquera certainement pas : à cela
» près, tout eſt au mieux.

» Nos Meſſieurs ſe ſont d'abord ef-
» frayés de cette perte, mais l'aſſu-
» rance d'une prompte réparation les
» a calmez. Nous aurions lieu de nous
» plaindre un peu d'une incrédulité
» trop outrée ; mais vous & moi & nos
» amis, ſommes accoutumés à pareils
» aſſauts, ſurtout dans cette affaire.
» Que je m'eſtime heureux, Madame,
» de pouvoir ſacrifier mon travail,
» mes ſoins, mes foibles talens, pour
» ſoutenir la réputation de celui à qui
» je dois plus que je ne penſois, &
» pour qui je ne manquerai jamais
» de reconnoiſſance ; recevez-en la
» preuve, par la joye avec laquelle je
» vous fais mes complimens ſur cette
» réuſſite.

Je ſuis, &c.

Signé, JANSSANE.

LETTRE

De M. l'Abbé Dupuy à Madame DUPUY.

Du Pontpéance 15, 9bre 1738.

» MAdame, je ſuis arrivé aujourd'hui Samedi 15e. de ce mois au » Château de Carcé, & de-là je me ſuis » tranſporté ſur le Puits, dit du Seminaire. La Machine marchoit menée » par deux chevaux, qui ne s'échauffoient point du tout allant aſſez lentement, & cependant il ſortoit un » torrent d'eau; on a deſcendu peu-à-» peu, & à meſure que le Puits ſe » vidoit, la Machine juſqu'à la profondeur de vingt-cinq pieds, & toujours même produit. Après les 25. » pieds vidés en peu de tems, on s'eſt » aperçu qu'il ſe faiſoit quelque petite » perte par la culotte aſſez mal ſoudée » en étain par Couſſard à Paris; on » n'a pas jugé à propos de deſcendre » la Machine plus bas, pour éviter de » plus grands inconveniens. En une » demie heure on l'a remontée, pour » lui faire d'autres culottes en ſoudure

» forte ; car il n'en faut point d'autres
» ici ; c'eſt l'affaire d'un jour, après
» quoi la Machine ira encore mieux
» qu'elle n'a été aujourd'hui, quoi-
» qu'elle ait ſurpris M. de Villecourt ;
» & en effet c'eſt quelque choſe de cu-
» rieux à voir. Celui qui a ci-devant
» conduit la Machine de Valencien-
» nes, dit hautement que celle-ci la
» ſurpaſſe infiniment, & par ſa facilité
» à mouvoir & par ſon produit. Quatre
» bons chevaux écumoient depuis les
» pieds juſqu'à la tête eu une demi-
» heure, & les deux nôtres ont ſi peu
» de peine, que ſix hommes faiſoient
» facilement tourner le manége en
» attendant qu'on les attelât l'après-
» dîner, & fourniſſoient autant d'eau
» que les deux chevaux. Ainſi, Ma-
» dame, tout ira je penſe très-bien,
» dès que la Machine aura une cu-
» lotte neuve & bien ſoudée en ſou-
« dure forte ; le moteur eſt bon & la
» Machine excellente. Je ſuis avec
» bien du reſpect, Madame,

Votre trés-humble & très-
obéïſſant ſerviteur.
DUPUY.

LETTRE

De M. de Janſſane à la Compagnie des MINES.

Le 23. Novembre 1738.

» MESSIEURS, je vous an-
» nonce avec plaiſir le parfait ſuccès
» d'un Ouvrage, dont l'invention fe-
» ra à jamais la gloire de ſon Auteur.
» Un peu d'experience me paroît
» nous avoir ſuffiſamment inſtruits,
» pour parer les inconveniens qu'un
» épuiſement auſſi difficile & auſſi dé-
» licat, pouvoit nous cauſer. Je n'au-
» rai pas lieu de plaindre mes ſoins,
» ſi vous recevez cette nouvelle avec
» autant de ſatisfaction, que j'ai d'em-
» preſſement à vous marquer le zéle
» & le reſpect, &c.

Signé, JANSSANE.

Je ſuis, &c.

Ce 6 Décembre 1738.

Faute dans la Lettre précédente.

Page 267. *ligne dern.* ſoit entendue, *liſez* ſoient entendues.

A PARIS. Chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXIV.

Observations critiques &c.

IL paroît depuis quelque-tems des *Objervations Critiques* par rapport aux *Remarques de Grammaire* que M. l'Abbé d'Olivet a publiées ſur Racine. Il me ſemble que l'Auteur ſe trompe aſſez ſouvent, ſoit lorſqu'il eſt du ſentiment de M. l'Abbé d'Olivet, ſoit qu'il oſe le contredire. En général, il confond toujours le langage naturel de la Proſe avec celui qui eſt conſacré à la Poëſie ; ce qui eſt une erreur, & la ſource de pluſieurs autres, comme on promet de le faire voir dans quelque-tems, avec tous les ménagemens que la bienſéance exige, & avec les égards dûs à l'Auteur des *Remarques de Grammaire ſur Racine.* Mais ſi la politeſſe exclut la malignité & l'aigreur,

elle n'admet pas pour cela la fadeur des complimens. L'Auteur ne paroît pas goûter assez le mérite des vers. » Un » Lecteur exercé, dit-il, pag. 34, ne » flatera-t'il pas autant les oreilles dé- » licates en citant de la prose (où il » y aura du nombre, de la cadence, » & de l'harmonie) qu'en récitant les » plus beaux vers ? « Il y a des oreilles dans le monde, qui préferent un beau plain-chant à la plus belle musique. Ils pourroient sur cela faire la même question que notre Auteur.

A ce paradoxe il en ajoute un autre. C'est que *la rime ne fait point beauté dans nos Tragédies, ni dans nos Comédies.* Selon lui, il y a de l'inconvénient à voir des gens sur le Théatre *rimer leurs conversations.* Notre Auteur doit par la même raison condamner les vers sans rime. Car il n'est pas plus naturel que dans des entretiens on mésure ses mots. L'Opera ne lui doit pas être moins insupportable, puisque ce sont des *Conversations* chantées. On a cent fois répondu à cette frivole objection.

L'Auteur dit ensuite, que si le Poëme épique ne réussit point en France, & si la *Henriade n'est pas un véritable Poëme*, il faut s'en prendre à l'usage des vers. Il me semble, qu'il ne dit pas la

vraye raiſon qui rend aujourd'hui le Poëme épique, même le *véritable*, ennuyeux dans notre Langue. Il auroit dû faire attention que c'eſt un genre perdu pour toutes les Langues Chrétiennes, comme je l'ai expliqué ailleurs. Je dirai ſeulement ici, que tout Poëme épique moderne renferme néceſſairement des imaginations ou folles, ou inſipides, par rapport à nous.

Pour rabaiſſer le mérite des vers, il prétend qu'on goûteroit peu *Zaïde*, *la Princeſſe de Cleves*, & *les Exilés*, ſi on mettoit en vers ces Ouvrages. Eh, qui en doute? Les Romans n'ont point été faits pour les vers, ni les vers pour les Romans. Une Statuë de Bouchardon ſeroit affreuſe, ſi elle étoit revêtuë de couleurs dans ſes chairs & dans ſa draperie, S'enſuit-il que l'Art de la Peinture ſoit moins eſtimable que celui de la Sculpture? Il y a dans ces *Obſervations Critiques* pluſieurs autres paralogiſmes de cette eſpéce, échapés à l'Auteur, qui ne s'eſt point fait connoître, mais qui paroît en général un homme d'eſprit, & d'une extréme politeſſe. Nous le remercions en particulier de ce qu'il dit d'obligéant à notre ſujet.

Nous ajouterons cependant, que c'eſt encore une erreur manifeſte de

l'Auteur, que de prétendre que ſi M. Racine eût mis le *Telémaque* en vers, tel que nous l'avons (mais avant qu'il eût paru en Proſe) *le Telémaque de Racine eût obſcurci le Telémaque de Fénelon. Maintenant*, ajoute-t'il, *il n'eſt plus tems*, à cauſe de l'habitude & du préjugé. Il ſuppoſe ici que tout ce qui eſt beau en Proſe, pourroit être beau en vers : ce qui eſt bien faux. Les beautés du *Telémaque* conſiſtent principalement dans les entretiens moraux & dans les portraits. Or ces moralités & ces portraits ne ſont point du tout poëtiques : ils ſont faits pour la Proſe. Le *Telémaque de Racine* n'auroit donc jamais pû être la même choſe que le *Telémaque de Fénélon.*

L'Auteur parle enſuite en faveur des Tragédies en Proſe. Mais puiſque, de ſon aveu, les Odes en Proſe ne ſçauroient réuſſir, parce que nous ſommes accoutumés aux vers Lyriques, comment peut-il eſperer que les Tragédies en Proſe ne faſſent point bailler ? *Il n'eſt plus tems.* L'imagination des ſpectateurs, accoutumée à la vive impreſſion que cauſent les vers Tragiques, ſeroit morfonduë & très ennuyée d'une Scéne de Tragédie en Proſe. La parité tirée de la Comédie ne me paroît

pas juſte. Cette ſubite émotion, qui cauſe le ris, naît auſſi-bien de la Proſe que des vers. Et après-tout, nous éprouvons qu'une Comédie, ſurtout quand il y a de l'intrigue ou des portraits, plaît bien davantage en vers qu'en proſe. Le langage en eſt plus noble, plus vif, plus piquant.

Pouvons-nous ne pas contredire encore l'Auteur, dont nous voudrions pouvoir goûter les opinions, lorſqu'il attribuë la chute ou l'oubli de la plûpart des Tragédies depuis Racine, à la triſte contrainte où la méſure & la rime ont mis leurs Auteurs: il s'imagine que cela ne ſeroit point arrivé, s'ils euſſent fait leurs Tragédies en proſe. Mais comment ſçait-il que leurs Tragédies en proſe auroient eu un meilleur ſort? Les Comédies en proſe n'échoüent-elles pas tous les jours, comme celles qui ſont en vers? J'aimerois autant dire que ſi nos Opera ne ſont pas aujourd'hui auſſi bien exécutés qu'autrefois (c'eſt une ſuppoſition) la cauſe de cette différence, eſt qu'on veut que les Acteurs chantent en meſure, & que les Danſeurs danſent en cadence, ce qui les gêne trop. On répondroit à cela: Que celui qui n'a point d'oreille, ne chante, ni ne danſe: & que ce-

lui qui ne fait des vers qu'avec peine, ou qui les fait mal, faſſe autre choſe que des Tragédies. Il eſt inutile de refuter les autres raiſons de l'Auteur, qui rejette avec raiſon les vers ſans rime, mais qui préfére mal-à-propos la proſe aux vers, par raport aux Poëmes dramatiques. Il trouvera bon qu'on lui oppoſe cet Axiome; Point de Poëſie ſans verſification, comme point de chant & point de danſe, ſans cadence & ſans meſure. Ecrire en proſe, c'eſt parler, c'eſt marcher. Ecrire en vers, c'eſt chanter, c'eſt danſer; mais non pas *voltiger*, comme quelqu'un l'a dit; parce que les Voltigeurs ne ſuivent exactement ni la meſure ni la cadence. On le prie auſſi de faire attention, que dans les ſujets de pure imagination, dans les fictions de l'eſprit, & particuliérement dans les intrigues & les dialogues des Héros, le langage vulgaire manque de force, pour élever, remuer, charmer l'ame du ſpectateur.

Je n'ai pû refuſer d'inſerer ici des obſervations, ſur une Traduction qui vient de paroître du Livre de M. Algarotti. Elles intéreſſent également le Public & l'Auteur.

LETTRE D'UN ITALIEN à un François, au ſujet des *Entretiens ſur le Neutonianiſme*, traduits en François par M. du Perron de Caſtera.

» VOus me faites l'honneur, Mon-
» ſieur, de me conſulter ſur la
» Traduction, que M. D. P. D. C.
» vient de publier des *Entretiens ſur le*
» *Neutonianiſme* par M. ALGAROTTI.
» Ce n'eſt point pour faire la Critique
» de cette Traduction, que je vous
» envoye des Remarques ſur les fau-
» tes échapées au Traducteur, mais
» ſeulement afin de vous empêcher de
» vous former une idée deſavantageuſe
» de l'Ouvrage Italien. Voici donc
» quelques endroits, que j'ai tirés au
» hazard, & qui vous mettront à por-
» tée de juger, ſi la Traduction eſt fi-
» déle, & s'il ne ſeroit pas à propos
» qu'elle fût retouchée avec ſoin, ou
» peut-être (en cas que ce travail ne
» convînt point à M. D. C.) que quel-
» qu'autre perſonne voulût bien tra-
» duire de nouveau l'Ouvrage de M.
» A. Heureuſement j'ai appris qu'un
» Ecrivain connu par de bons Ouvra-

» ges en avoit conçu le deſſein, & avoit » promis de l'exécuter. Voici mes Re- » marques. »

A la Pag. IX. dans la Pref. il eſt dit que cet Ouvrage, *quel qu'il ſoit*, eſt original dans la Langue Italienne : *nella cui Lingua* originale, *qual' ella ſia- ſi, ſi può dir queſt' opera*. M. de C. a traduit p. XLVII. *cet Ouvrage, quel qu'il ſoit, eſt écrit dans la Langue de mes Compatriotes*. C'eſt comme ſi M. de C. avoit averti dans ſa Préface, que ſa Traduction, *quelle qu'elle ſoit*, eſt en François.

Au ſujet du *Benaco* ou *Lac de Garde* il eſt dit (pag. 2.) *Le chiare acque del Benaco, che per la ſua ampiezza, e per lo fremito delle ſue onde, emula il mare* : c'eſt-à-dire, *les eaux claires du Lac de Garde, que ſon étenduë & la violence de ſes flots rendent le rival de la mer.*

C'eſt une imitation de ce beau vers de Virgile,

Fluctibus & fremitu aſſurgens Benace marino.

M. de C. prenant un Lac pour un Ruiſſeau, dit p. 3. *au pied de la Colline* ſerpentent *les claires eaux du Benac.*

A la pag. 4. il eſt parlé *Degli caratteri del Miſantropo*. M. de C. a traduit p.

6. l'*humeur du Miſantrope*, lorſqu'il s'agit des caracteres admirables de cette Comédie.

On lit p. 8. *Sendo che i raggi diverſamente colorati ond' eſſo è compoſto*, ſono altresì *diverſamente rifrangibili*; c'eſt-à-dire, *puiſque les rayons diverſement colorés dont il eſt compoſé, ſont d'ailleurs diverſement refrangibles.* On a traduit p. 4. ſans faire attention qu'*altreſi* veut dire *auſſi* ou d'ailleurs. *Alors les petits rayons qui le compoſent étant diverſement colorés, &* par conſéquent *diverſement refrangibles.** * *Il n'y a point de conſéquence.*

Pag. 18. on repréſente Deſcartes comme le chef d'une Secte entreprenante (*intraprendente*) de Philoſophes. Le Traducteur a rendu ainſi cet endroit. P. 33. *Deſcartes a donné le ton aux Sectes les plus téméraires.*

Pag. 33. Il eſt dit dans l'Italien, que des Aſtronomes croyant que les taches du Soleil étoient des Planétes, ſe ſont avifés de leur donner le nom des Maiſons Souveraines, dont ils eſperoient quelque penſion modique, en échange, pour ainſi dire, de l'inveſtiture d'un millier de Planetes. *In contracambio dell' inveſtitura di migliaja di pianeti.* M. de C. traduit pag. 59. *C'étoit donner l'Inveſtiture d'un Etat, dont on n'étoit pas Maître.*

Pag. 44. Il eſt dit. *Cela pourtant, répondis-je, s'appelle ſimplifier les choſes, en détruiſant cette diſtinction qu'il y avoit entre les couleurs véritables & apparentes;* Et voici le Texte. *Coteſto ſi è pur, riſpos' io, un ridur le cose al ſemplice, levando via quella diſtinzione che aveavi tra i colori veri, e gli apparenti.* &c. Voila la Traduction, p. 80. *Enfin, Madame, vous m'ordonnés de reduire les choſes à leur ſimplicité naturelle; nous détruirons la diſtinction frivole que le vulgaire mettoit entre les couleurs véritables & les couleurs apparentes.* Ce tour ôte toute la liaiſon du diſcours.

M. de C. met dans le ſyſtême de Deſcartes un mouvement, *pour preſſer les Globules, & pour les darder juſqu'à nos yeux*. P. 95. Mais ſelon Deſcartes les Globules ne ſont point *dardés*, & l'Italien n'a eu garde de le dire.

Pag. 60. *Biſognerebbe non aver mai viſſuto con eſſo loro*, c'eſt-à-dire, *il ne faudroit pas avoir vêcu parmi eux.* Il plaît à M. de C. de traduire ainſi, p. 112. *il faudroit ignorer combien la variété de leurs organes peut influer ſur leurs ſenſations*: quel rapport y a t'il de l'Italien au François?

On parle p. 62, de la différente façon dont les hommes peuvent apper-

cevoir les couleurs, les grandeurs, & les objets. La Marquiſe étonnée fait cette queſtion. *Non ſi potrebbe egli fare di trovar qualche modo per chiarirſi, ſe veramente il mondo da uomo à uomo ſia tanto diverſo come voi mi dite ?* c'eſt à-dire, *ne peut-on pas trouver quelque moyen pour s'éclaircir, ſi réellement la face du monde par raport aux differens hommes, eſt auſſi différente que vous le dites ?* En voici la Traduction de M. de C. p. 117. *n'aurez-vous aucun moyen pour m'expliquer comment les objets peuvent changer de face avec tant de facilité ?*

Pag. 66. *Le noſtre Galatee e le noſtre Veneri non avrebbon ne un Biglietto ne un verſo, e ſarebbon ivi (a la Cina) caricature.* C'eſt-à-dire, *nos Galathées & nos Venus n'auroient à la Chine ni vers, ni billets doux, & paſſeroient pour des groteſques.* Voici la Traduction. P. 124. *Un voluptueux Mandarin ne les prendroit que pour des fardeaux de la terre.*

Pag. 67. *Io ſon contenta che voi mettiate queſta differenza d' idee coſi lontana come l' Oriente è da noi*, c'eſt-à-dire, *je ſuis bien aiſe que cette différence d'idées ſoit auſſi éloignée, que l'Orient l'eſt de nous.* Cet endroit eſt traduit p. 126, de cette maniere. *Je croirai ſi vous voulez, que je ne vois pas comme les Orien-*

taux, pourvû que vous m'accordiez que je vois comme les Italiens.

Pag. 73 & 74. Il s'agit de la refraction des rayons, qui paſſant d'un milieu dans un autre, nous font appercevoir les objets dans le lieu où ils ne ſont point. A ce propos il eſt dit, que le fond des vaſes remplis d'eau, & celui des rivieres paroiſſent plus élevés qu'ils ne le ſont en effet, & qu'en mer on découvre extrémement loin, à cauſe de la réfraction. *Queſte deviazioni de' raggi..... ſon cagione altresì del vedere il fondo de' vaſi e de' fiumi molto più alto ch' egli in fatti non è, del diſcoprir più lungi in mare che non ſi farebbe* &c. On a traduit page 139. *On voit les vaſes & les fleuves plus profonds qu'ils ne le ſont effectivement: on découvre de plus loin lorſqu'on eſt ſur la mer, que ſi l'on étoit dans une vaſte prairie.* La Traduction exprime ici tout le contraire de ce qui arrive effectivement.

P. 79. il eſt dit que les rayons divergens, après avoir traverſé la lentille, ne s'uniſſent point, lorſque le point d'où ils partent, eſt à *de certaines diſtances* de la lentille même, *a certe tali diſtanze.* On a traduit P. 149. *Cette regle eſt infaillible, pourvû que le point qui darde les rayons, ne ſoit pas dans un éloignement*

diſproportionné. On ſçait, & même on le dit dans la même page, que plus ce point eſt éloigné, & plus ces rayons s'uniront près du foyer de la lentille.

P. 107. Ici le Traducteur prête des choſes bien étranges à l'original. *Anno (i cannocchiali) ſcoperto in queſto Pianeta (Venere) il calare, il creſcere, l'eſſere ora mezza, ora piena, in ſomma apparenze e faſi affatto ſimili a quelle della Luna, indovinate, già innanzi l'invenzione del Cannochiale, del famoſo Copernico :* c'eſt-à-dire, *les Lunettes nous ont découvert dans Vénus des phaſes ſemblables à celles de la Lune, que le fameux Copernic avoit devinées avant l'invention du Teleſcope.* Voïez, je vous prie, comme M. de C. p. 207. a rendu ce paſſage : *c'eſt par le même moyen que nous découvrons encore les variations de Vénus, tantôt pleine, tantôt croiſſante, quelquefois diminuée, en un mot ſujette aux apparences & aux phaſes, qu'on voyoit déja dans la Lune avant l'invention du Teleſcope de Copernic.* 1°. Ne diroit-on pas que le Teleſcope eſt utile pour voir les phaſes de la Lune? 2°. Copernic n'a point inventé le Teleſcope.

P. 95. Il eſt dit que M. Sauveur (Voyez ſon éloge par M. de Fontenelle.) *Senza aver ne voce, ne orecchio,* ſans avoir ni voix ni oreille, entreprit

les plus profondes recherches dans la Muſique, & y fit des découvertes admirables. M. de C. traduit p. 181. *cet illuſtre François muet & ſourd.* N'avoir *ni voix ni oreille*, & être *muet & ſourd*, eſt-ce donc la même choſe en François? De plus, qui ne ſçait pas que M. Sauveur eut l'honneur d'enſeigner les Mathématiques à M. le D. de Bourgogne? S'il eût été *muet & ſourd* auroit-il été choiſi pour cet emploi? *

* *Il les enſeigna auſſi au P. Eugene & au Duc d'Orleans. &.*

P. 102 l'Auteur parlant des Phénomenes ordinaires de la viſion, dit, *après tout je ne ſuis pas ſi dépourvû d'explications* (*Io non ſono poi così ſcarſo di ſpiegazioni.*) On a traduit. *Notre Philoſophie Neutomiene ſçait varier les teintes de ſes couleurs.*

A la pag. 108. on parle des différentes *ſaiſons* (*diverſe ſtagioni*) des planetes, par raport à la probabilité qu'il y a qu'elles ſont habitées. Le Traducteur rend ces mots, par *les différentes ſtations* des planetes.

Pag. 124. L'Auteur parle de l'explication ordinaire qu'on donne de la viſion. On a traduit ces mots (*ſpiegazion de' moderni*) *l'explication des modernes*, par ceux-ci, *les plus fortes preuves des Newtoniens.* Pag. 239.

Pag. 136. Il eſt dit dans l'Italien;

il che parve al Mallebranche così difficile da poterſi ſpiegare, che diſſe, quel ſiſtema dover eſſere alla verità conforme, cui baſtaſſe l'animo di farlo. C'eſt-à-dire, *l'explication de ce phénomene parut ſi difficile au Pere Mallebranche, qu'il a dit, que le ſyſtême qui pourroit la donner, devoit être conforme à la vérité.* M. de C. a traduit p. 263. *Au reſte il eſt difficile d'expliquer en détail les combinaiſons & l'adreſſe de la nature dans des opérations ſi délicates ; le Pere Mallebranche y a renoncé. Il laiſſe à d'autres le ſoin d'imaginer des ſyſtêmes, qui rendent compte de tout, & qui ſatisfaſſent juſqu'au dernier point la curioſité des hommes.* Ce n'eſt là ni la penſée de l'Auteur, ni celle du P. Mallebranche.

Pag. 139. Il s'agit des diminutions de la voix dans le chant (ce qui en fait un des principaux agrémens) & on les compare aux nuances de l'Iris. *Tra lo ſcemarſi a grado a grado, e il cader della voce del noſtro non favoloſo Orfeo.* C'eſt Farinelli fameux chanteur d'Italie. On traduit P. 270. *L'âge affoiblit les plus belles voix : elles diminuent par degrès, enfin elles tombent. Les couleurs de l'iris ont le même ſort.*

Ibid. On dit, en faiſant alluſion au claveſſin oculaire ; *peut-être qu'un jour nous pourrons dîner ſuivant les proportions*

d'un claveſſin pour le goût, Voici le texte. *Chi sà ſe noi potremo ancora un giorno fare un pranſo per via d' un cembalo, e aver la muſica delle ſalſe ?* Il a plû à M. de C. de traduire ainſi : p. 271. *peut-être qu'un jour le claveſſin nous donnera de quoi dîner.* Dîner ſuivant les proportions d'un *claveſſin pour le goût*, & trouver dans le claveſſin de quoi dîner, ne paroît pas être la même choſe.

P. 169. On parle dans l'original d'une expérience, qui ſe peut faire avec un morceau de papier moitié rouge, moitié bleu, *con una carta mezo di roſſo, e mezo di azzurro dipinta.* Le Traducteur dit p. 53. T. 2. *On peut faire cette expérience avec une petite bande de papier, dont une moitié recevra des rayons rouges, & l'autre moitié des rayons d'azur.* Eſt-ce indiquer l'expérience ?

P. 176. *Una novella prova della diverſa rifrangibilità, cavata dalla differenza del foco nella lente de' diverſi colori*, c'eſt-à-dire, *une nouvelle preuve de la différente refrangibilità, tirée de la différence du foyer, que les différentes couleurs ont dans la lentille.* M. de C. a traduit pag. 67. *Cette différence ſera tirée des différens foyers d'une lunette convexe, au travers de laquelle on regarde ſucceſſivement les différentes couleurs priſmatiques.*

P. 190. A propos d'une comparaiſon que M. Pope a faite entre le priſme & la fauſſe éloquence, il eſt dit dans l'Italien, *je ne ſçais pas quelle comparaiſon vous trouverez pour l'immuabilité de la couleur, à moins que vous ne la cherchiez dans votre cœur, lorſque vous ſçaurez que la refléxion n'eſt pas plus puiſſante contre cette immuabilité que la refraction, & par conſéquent vous la connoîtrez beaucoup mieux que vous ne faites à preſent.* Voici le texte. *Ma non sò qual paragon troverete all' immutabilità del colore, ſe per avventura non la cercaſte nel voſtro cuore, qualor ſapendo che la rifleſſione niente più contro di eſſa della rifrazion vale, la conoſcerete ancor più che non fate ora.* Il a plû à M. de C. de traduire ainſi. p. 95. *Mais quelle comparaiſon trouverez-vous pour l'immuabilité des couleurs, ſi vous ne la cherchez pas dans votre cœur même? Votre cœur n'eſt point changeant, la reflexion & la refraction ne peuvent rien ſur lui.*

P. 719. *L'Iliade, l'Eneide, i poemi di Dante e di Milton ſon natì nel tempo del maggior loro (grandi paſſioni) bollore*; c'eſt-à-dire, *l'Iliade, l'Eneide, les Poëmes de Dante & de Milton ſont nés dans des tems où les paſſions des hommes étoient le plus en mouvement.* M. de C. dit p. 110.

L'Iliade, l'Enéide, les Poëmes de Dante & ceux de Milton, ſont nés dans la jeuneſſe de leurs Auteurs, & la jeuneſſe fut toujours un âge conſacré aux paſſions les plus violentes. Mais Milton étoit vieux lorſqu'il compoſa *ſon Paradis perdu*, & l'*Eneide* eſt le dernier ouvrage de Virgile, qui mourut ſans l'avoir achevé & qui ne mourut pas à la fleur de ſon âge. Dante écrivit ſon Poëme après ſon exil, vers la fin de ſa vie. Les idées de l'Auteur ſont bien différentes, comme on le voit.

Pag. 203. & 204. il eſt dit, *Per vedere che il candor della carta poſta dirimpetto all' immagine colorata del ſole coſicche partecipi egualmente di tutti colori, non ſi altera in modo veruno ; laddove s'ella più ad un colore ſi accoſti che agli altri ; il ſuo bianco di quel ſi tinge à cui ella è più vicina.* Voici la Traduction p. 122. » Vous y verrez que la blan-» cheur d'un papier *poſée ſous l'image,* » (il falloit dire *vis-à-vis*) *circulaire* » (c'eſt *colorée* & non pas *circulaire*) » ne s'alterera point, pourvû que *toutes* » *les couleurs primitives ſoient également* » *confonduës dans cette image*, (Il falloit » dire *Pourvû que le papier partage éga-* » *ment les couleurs de l'image.*) Mais, » ajoute-t'il, ſi l'image approchoit plus

» d'une couleur (il falloit dire, ſi *le pa-*
» *pier*) que d'une autre, le blanc du
» papier ſe faliroit, & prendroit quel-
» que teinture de la couleur *dominante.*»
Il falloit dire de la *couleur dont le papier eſt le plus près.*

Pag. 220. On parle dans l'Italien de ce qui arriveroit, ſi les rayons colorés n'avoient pas une diſpoſition à ſe ſéparer, & l'on dit entr'autres choſes, que ſi cela étoit, le Caméleon & les Chenilles y perdroient conſiderablement. Il y en a de ces dernieres, qui ſans changer de peau, dans l'eſpace de 12 ou de 24 heures changent de couleur. Voici le texte. *Il Camaleonte e le Rughe vi verrebbono a perdere conſiderabilmente anch' eſſe; ve n' à alcune che ſenza aver la noja di cangiar di pelle, nello ſpazio di 24. o di 12 ore, ſi trovano aver cangiato di colore.* Voici la Traduction. » Le Caméleon & les teints ſurannés
» y perdroient conſiderablement. Car
» on ſçait qu'il y a certaines perſonnes,
» qui ſans ſe donner la peine de chan-
» ger de peau, ſçavent fort bien chan-
» ger de coloris dans l'eſpace de 12.
» ou de 24. heures. p. 156. & 157. «
Voila de jolies choſes, auſquelles par malheur l'Auteur n'a point du tout penſé, non plus que de M. de Réaumur.

P. 220 & 221. *Qual cosa non sacrificherebbe un Astronomo, per determinare esattamente il tempo dell' ecliſſi d' un ſatellite di Giove, o per vedere diſtintamente l'occultazione di una ſtella dalla Luna?* M. de C. traduit p. 157. *pour bien voir la fuite d'une étoile qui ſe dérobe aux regards de la Lune.* Ce n'eſt pas aſſurement là le ſens.

Pag. 238. Il eſt parlé dans l'Italien de la fameuſe découverte de M. Bradley, & on dit, *queſti due moti adunque dalla ſagacità Ingleſe combinati inſieme.* Le Traducteur dit: *Ainſi grace à Neuton*; comme ſi M. Neuton étoit l'Auteur de la découverte dont il s'agit.

P. 238 & 239. On lit dans l'Original, imaginez-vous que du point d'orbite, où eſt la Planete dans ce moment-ci, ſoit tendu un fil juſqu'au Soleil, & qu'un autre en ſoit tendu de méme du point où ſera la planete après vingt-quatre heures. L'eſpace, qui eſt compris entre ces deux fils qui aboutiſſent au Soleil, & le morceau d'orbite que la planete a parcouru dans les vingt-quatre heures, eſt ce qu'on appelle une aire. *Quello ſpazio che è compreſo tra i due fili che vanno al ſole, e il pezzo d'orbita che il pianeta a percorſo nelle ventiquattro ore, è ciò che ſi chiama area.*

Voici la Traduction de M. de Caſtera:

Pag. 190 & 91. » Cet eſpace bordé » par les deux fils eſt le morceau d'or- » bite, que la planete aura parcouru » dans vingt-quatre heures données, » & cela s'appelle une aire. « Que cela eſt éloigné du ſens!

Pag. 269. Il eſt parlé dans l'Italien des étoiles fixes, qui ne ſont point errantes comme les planetes, *ſtelle inerranti e fiſſe*, M. de C. ne faiſant aucune attention à la négation du mot *inerranti*, traduit p. 250. *les étoiles tant fixes qu'errantes.*

Pag. 273. En parlant des Cométes, il eſt dit qu'on en attend une, qui ſera de retour dans 23 ans, c'eſt-à-dire, (à compter depuis 1735) en 1758. *Se ne aſpetta una di ritorno d' indi a venti tre anni del cinquantotto*, M. de C. dit p. 257, qu'*on nous annonce que la Comète qui parut en 1658 reparoîtra dans 23 ans.*

Ibid. Il eſt dit par alluſion au ſyſtéme de ceux qui prédiſent le retour des Cométes, que la non apparition d'une Cométe eſt plus funeſte que ſon apparition. *Il non apparir di una Cometa reſo più funeſto dell' apparire.* Le Traducteur dit p. 257. » *La fuite* d'une Cométe eſt » renduë plus funeſte que ſon appari- » tion.

Pag. 285. Pour citer un exemple ſenſible d'une choſe, qui, quoique toujours la même, ne laiſſe pas ſelon les différentes circonſtances de faire différens effets, il eſt dit : *Il ſole indura e ammolliſce ſecondo le diverſe circonſtanze, nelle quali eſercita il ſuo calore*, M. de C, traduit p. 281 & 282. *L'amour eſt comme le Soleil qui endurcit & ammollit*, &c.

Je ne finirois point, ſi je voulois rapporter toutes les infidelités de cette Traduction, ni tous les endroits, où le Traducteur a prêté des penſées entieres à l'original, comme on peut le voir, ſi l'on prend la peine de comparer la traduction avec l'Italien, p. 170. p. 221. p. 182. T. II. & autres.

A l'égard des Notes, dont le Traducteur a accompagné ſon ouvrage. Je n'en dirai qu'un mot. Il donne p. 14. le *Malmantile* pour un Commentaire burleſque en Italien. Il devoit dire que le *Malmantile* eſt un Poëme burleſque de Laurent Lippi Peintre & Poëte Florentin, né en 1606, qu'on a extrémement chargé de Commentaires. P. 15, il fait paſſer M. *Micheli* pour un Imprimeur raillé mal-à-propos dans le Commentaire du Malmantile. M. Micheli étoit un fameux Botaniſte, mort depuis peu, qui a donné un Livre cé-

lébre, intitulé *nova Plantarum genera*, & dont on rapporte une découverte dans une note du Commentaire du *Malmantile*. Pag. 15. T. II. On lit la note ſuivante. » Il y a *Timoteo* dans l'Ita» lien. J'ignore quel eſt le Peintre & » le Sculpteur dont M. A. parle en cet » endroit, &c. «*Timothée* eſt ce fameux Muſicien qui étoit le maître d'inſpirer à Alexandre le Grand les paſſions qu'il vouloit. C'eſt le ſujet de la célébre Ode de *Dryden*. M. *Pope* en a parlé auſſi dans ſon Eſſay ſur la Critique. M. de C. n'avoit qu'à ouvrir le Moreri, il auroit connu ce *Timothée*.

Le P. *Routh* a depuis peu fait imprimer à Poitiers un Ouvrage de plus de 200. pages *in*-12, intitulé *Recherches ſur* la maniere d'inhumer des Anciens, à l'occaſion des Tombeaux de *Civaux* en Poitou. Il ſe trouve à Paris chez .... ruë Saint Jacque. Tout le monde connoît le *Cimetiere de Civaux* en Poitou, & cette prodigieuſe quantité de tombes dont un champ eſt couvert. Comme il y a pluſieurs opinions à ce ſujet, le P. Routh les diſcute ſçavamment, & établit celle qui lui paroît la plus ſolide. Je vous entre- Tombeaux de Civaux.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXV.

MOnſieur, le Recüeil des *Oeuvres mêlées de M. l'Abbé Nadal*, qui vient de paroître chez Briaſſon, eſt compoſé d'abord de quelques Diſſertations, lûës par l'Auteur dans des Aſſemblées publiques ou particuliéres de ſon Académie ; comme ſon *Hiſtoire des Veſtales*, revûë, corrigée, & augmentée ; ſon *Traité du luxe des Dames Romaines*, & ſa *Diſſertation* ſur l'origine de la liberté qu'avoient les ſoldats Romains de dire des vers ſatyriques, contre ceux qui triomphoient. Ces diſcours avoient déja paru en 1725 *in*-12. Le but de l'Auteur, en général, paroît avoir été de rendre ſon érudition enjoüée. C'eſt peut-être pour cette raiſon qu'il a ſouvent négligé Oeuvres de M. Nadal.

d'indiquer les ſources, d'où il a tiré la plûpart des faits qu'il met ſous les yeux du Lecteur.

On peut dire ſurtout, qu'il a voulu orner de traits agréables ſa *Diſſertation ſur les vœux & les offrandes des Anciens*, qui voit ici la lumiere pour la 1e. fois. Les Philoſophes de l'Antiquité ont été partagés ſur cette matiere ; les uns ont cru les vœux & les offrandes indignes des Dieux, perſuadés que des ſentimens de reſpect & de confiance étoient plus capables de les rendre attentifs à nos beſoins ; d'autres ont ſoutenu que les vœux & les offrandes ne déplaiſoient point au Ciel, pourvû que l'objet en fût convenable. Quelques-uns ont jugé, que ſous prétexte d'honorer la Divinité, on ne cherchoit qu'à ſatisfaire ſa cupidité. Platon a été perſuadé que la Providence régloit ſes bienfaits ſur nos véritables beſoins ; que ſouvent elle nous puniſſoit de nos indiſcretions, par l'accompliſſement de nos vœux ; & que la Divinité, loin de ſe laiſſer gagner par nos préſens, en étoit offenſée, lorſqu'ils n'étoient point offerts par la juſtice & la piété.

Après avoir expoſé les opinions des Philoſophes ſur ce ſujet, l'Auteur rappelle les différentes occaſions, où les

Anciens avoient coutume de faire des vœux & des offrandes, & la maniere dont ils les faiſoient. Tous les différens âges de la vie étoient marqués par autant de Vœux particuliers. » La » ſuperſtition, toujours plus ingénieu» ſe & plus fertile dans ſes reſſources, » voüoit les enfans à des Divinités » particulieres, & afin que cette con» ſécration fût plus marquée, on don» noit aux enfans l'habillement ſous le» quel on repréſentoit ces mêmes Di» vinités. Ainſi les enfans qui étoient » voüés à Mercure, avoient un cadu» cée, un caſque aîlé, des talonnieres; » ceux qui étoient voüés à l'Amour, » portoient un carquois, des aîles, un » bandeau. Le *jeune enfant* à qui on ſur» prit les Lettres de l'Empereur Com» mode qu'il avoit priſes ſur ſon lit » ſans deſſein, & dont *il ſe joüoit*, mais » ſur leſquelles étoit une liſte des per» ſonnes qu'il devoit faire aſſaſſiner la » nuit ſuivante; *ce jeune enfant* étoit » voüé à l'Amour, & ne paroiſſoit aux » yeux de cet Empereur, que ſous l'é» quipage de ce Dieu fabuleux. »

La volupté & la débauche avoient ſçû parmi les Payens profiter de cette ſuperſtition; en quoi il n'y a rien de fort ſurprenant, puiſque leurs Dieux

étant de dangereux modéles de toute ſorte de vices, il étoit bien naturel de les en rendre complices, par des vœux & des offrandes, Ainſi, dans le ſyſtéme du Paganiſme, une Catin offroit dignement les vœux des Villes & des Peuples à Venus, qui non-ſeulement étoit regardée comme *l'ame des plaiſirs des paſſions*, mais encore comme le principe éternel de la génération des hommes.

Il n'eſt pas poſſible de rappeller ici tous les faits particuliers que l'Auteur a pris ſoin de raſſembler. Mais je ne dois pas oublier une reflexion, qu'il fait à l'occaſion du vœu d'Idomenée, qui ſelon quelques Sçavans, a été inventé d'après-celui de Jephté. » Qu'il » me ſoit permis, dit-il, de rejetter » ici le raiſonnement de la plûpart » des hommes, qui regardent une infi- » nité d'évenemens de la Fable ou de » l'Hiſtoire, comme autant d'endroits, » pris de l'Ecriture, jettés & confon- » dus dans l'Antiquité profane par la » liberté de la Poëſie & l'application » ingénieuſe des Grecs. Pourquoi » vouloir que le vœu d'Idomenée ne » ſoit autre choſe que le ſacrifice de » Jepthé? Veut-on que la Fable ſe ſoit » enrichie des dépoüilles de l'Ecritu-

» re ? Croit-on relever par-là la di-
» gnité des évenemens Sacrés ?» Pour appuyer la diſtinction des vœux de Jephté & d'Idomenée, M. N. cite un évenement hiſtorique, entierement ſemblable, qui s'eſt paſſé en divers tems dans la Phrygie & à Rome, & *qu'on ne s'eſt point plû à confondre*. La Terre ouvre un abîme à Celene Ville de Phrygie ; l'Oracle dit qu'il faut y jetter ce qu'il y a de plus prétieux. Anchurus Prince Phrygien ſe jette dans le gouffre, qui ſe referma auſſi-tôt. Même évenement à Rome long-tems après ; même réponſe de la part de l'Oracle ; Q. Curtius Chevalier Romain ſaute également dans l'abîme, avec le même ſuccès. L'Auteur tire avantage du ſilence de Plutarque ſur cette conformité, & il la rapporte au *tour ſemblable d'imagination* d'Anchurus & de Q. Curtius. Il en dit autant de Jephté & d'Idomenée. Je ſuis cependant étonné que M. N. aſſure *qu'on ne s'eſt point plû à confondre* l'avanture de Célene & de Rome ; puiſque dans les Paralelles de l'Hiſtoire Grecque & Romaine attribués à Plutarque, cette reſſemblance eſt remarquée, & que le premier évenement y eſt indiqué comme l'original de l'autre. M. le

Gendre de S. Aubin a conjecturé comme vous ſçavez, p. 228 du tom. I. de ſon *Traité de l'Opinion*, que l'avanture de Curtius, qui à la tête des Sabins, tomba, ſelon Plutarque, dans une fondriere, où ſon cheval s'enfonça, & d'où Romulus tacha en vain de le dégager, a donné lieu d'inventer le religieux héroïſme qu'on lui attribue. D'ailleurs en accordant à M. N. que le vœu d'Idomenée n'eſt point la répétition de celui de Jephté, s'enſuit-il que d'autres traits mythologiques ne ſont pas tirés des Livres Saints? La conſéquence n'eſt pas néceſſaire?

Les *Reflexions ſur la Critique* par M. de la Motte, ont donné lieu à M. Nadal, de ſignaler ſon zéle pour Homere. Il a fort bien remarqué diverſes fautes de cet Académicien. Je me contenterai de citer le trait ſuivant. » M. » de la Motte, dit-il, nous repréſente » Aſtyanax, qui effrayé du caſque & » de l'aigrette de ſon pere, ſe rejette » ſur le ſein de ſa nourrice; ce mou» vement eſt ſimple & vrai, mais M. » de la M. ajoute:

Hector ſourit de voir ſes naïves douleurs,
Et ce tendre ſouris n'interrompt point ſes pleurs:

» Il s'applaudit de cette image, elle
» lui paroît tout-à-fait tendre & natu-
» relle ; mais je vous avoüe pour moi,
» que dans le mélange de ce ſouris
» avec ces pleurs, dont Homere ne par-
» le point, je ſuis encore à pouvoir ſai-
» ſir *la grimace d'Hector* ; c'eſt appa-
» remment dans ces petits traits, que
» M. de la M. défigure exprès pour
» mieux faire joüer la nature, qu'il
» croit (comme il le dit lui-même)
» *valoir mieux quand il marche ſeul, que*
» *lorſqu'il ſuit Homere de plus près.* De-là
» cette licence comique de rectifier ou
» de ſupprimer ces images, qui ont fait
» dire à M. de Cambray, qu'Homere
» avoit atteint le vrai but de ſon art ;
» de dépoüiller ce grand Poëte de ces
» maximes, qui ont ſervi de fonde-
» ment à cette Morale ſi ſublime des
» Anciens ; & de ſacrifier des compa-
» raiſons ſouvent majeſtueuſes à de
» ſimples ſimilitudes. . . . De-là cette
» liberté de donner de l'eſprit à Ho-
» mere, de lui prêter des tours & des
» antithéſes, toujours prêt à s'extaſier
» ſur de ſi petits préſens. *N'y a-t'il pas,*
» dit-il, *quelque adreſſe dans ce tour-là?..*
» *Celui-ci ne paroît-il pas bien différent de*
» *celui d'Homere? J'ai conſervé la beauté*
» *de cet autre*, je l'ai même embelli.

» Peut-on lui voir tous ces mouve-
» mens d'une complaiſance ſecrete ,
» ſans ſe rappeller le Sonnet du Miſan-
» trope, & la gloſe de ſes interlocuteurs?
» Dans cette facilité , dans ce goût de
» correction , que n'a-t'il ſongé plûtôt
» à purger le ſtyle de cette diction *af-*
» *fectée & precieuſe*, dont il a jetté les
» *premieres traces* dans notre Langue? «
Mais l'origine du ſtyle précieux & af-
fecté eſt plus ancienne. Si le Chevalier de Meré , avoit eu l'art de ſe faire des Sectateurs ſur le Parnaſſe , on lui adjugeroit inconteſtablement la primauté.

Quelqu'un peut-être trouvera dans cette *Lettre* polémique des traits trop vifs, & quelquefois oratoires. Le zele n'a pas toujours permis à l'Auteur de prendre le ton épiſtolaire. A l'égard de la vivacité , on n'a qu'à , ouvrir l'Ouvrage même qu'il attaque : on verra qu'il lui fournit aujourd'hui ſon apologie. » Tous les égards
» (a dit M. de la Motte) ſont dûs à
» ceux avec qui nous vivons , &
» & nous ne devons aux autres que la
» vérité. Il faudroit donc pour l'inſtruc-
» tion de nos Contemporains , mettre
» à profit cette liberté, que nous pou-

» vons prendre ſur les Auteurs qui ne » ſont plus. Que notre propre con- » duite nous ſerve en cela de leçon ; » nous ne faiſons d'anatomie que des » morts ; on a même horreur de la ma- » xime qui autoriſe les expériences ſur » les perſonnes obſcures. « Cette com- paraiſon de la *Critique* avec l'*Anatomie* n'eſt pas fort juſte. Il vaudroit mieux, ce me ſemble, la comparer à la Chirurgie, dont les opérations *ſur les Vivans* ſont ſouvent ſi ſalutaires. Quoiqu'il en ſoit, M. N. a fait une eſpece d'*Anatomie* de feu M. de la Motte ; & il a preſque entamé celle de M. de Fénélon Archevêque de Cambray, pour avoir donné le titre de *Théologien* à ce Poëte.

La Lettre dont il s'agit, paroît avoir été compoſée pluſieurs années après la querelle littéraire de M. de la Motte avec Madame Dacier ; car l'Auteur y parle des Tragédies du premier. Quoique ſon *Iliade* paſſe pour le plus foible de ſes Ouvrages, M. N. trouve plus de *feu* dans les vers de ce Poëme, que dans ceux de la meilleure Tragédie de l'Auteur. Je crois, que peu de perſonnes ſeront de ſon avis. D'ailleurs, eſt-ce le *feu* qu'on cherche dans les Tragédies? Le *feu* convient aux Poë-

tes ; or les Acteurs d'une Piéce ne doivent jamais l'être. Peut-être que l'Auteur entend par ce mot, *l'intérêt*, qui eſt l'ame & la vie des Pieces Dramatiques, comme il le doit bien ſçavoir.

C'eſt à M. N. que le Public eſt redevable d'une partie des Ouvrages du Chevalier de Meré. Ainſi il n'eſt pas étonnant qu'il faſſe part au Public de quelques particularités concernant cet Ecrivain. Elles auroient été encore plus agréables aux gens de Lettres, s'il y avoit joint la date de ſa naiſſance & de ſa mort, & une liſte de ſes Ouvrages. Le jugement qu'il en porte, eſt bien remarquable. » Il en eſt, » dit-il, de ſes Ecrits, comme de ces » *Livres myſtérieux*, dont on ne voit » pas toutes les beautés d'une pre- » miere vûë. Ce ſont des idées & des » ſentimens, dont la délicateſſe échap- » pe, ſi l'uſage d'un certain monde » n'en a point préparé l'intelligence. » Auſſi ſembloit-il n'avoir écrit que » pour quelques perſonnes choiſies, » avec leſquelles il conſervoit, même » dans ſa retraite, un commerce agréa- » ble. » Je n'aurois jamais cru que l'épithéte de *myſtérieux* appliquée à des Ouvrages d'eſprit, eût pû réveil-

ler l'idée d'un éloge. Un Livre *myſtérieux*, eſt un Livre qui contient des choſes cachées ou allégoriques. Peut-être que M. l'Abbé Nadal eſt ici *myſtérieux* lui-même, & qu'il veut déſigner l'obſcurité du ſtyle du Chevalier de Meré, plus recherché quelquefois que celui de Sénéque. Son *Diſcours ſur la juſteſſe* eſt ſon meilleur Ouvrage. M. Nadal, en donnant à cet Ecrivain l'éloge ſingulier, *de n'avoir écrit que pour quelques perſonnes choiſies*, me fait ſouvenir d'un bel eſprit du ſiécle paſſé, qui, pour braver la Critique, ſe glorifioit de n'écrire que pour trois ou quatre Intelligences ſublimes. Mais de pareils Ecrivains ne feroient-ils pas mieux de donner ſeulement des copies de leurs Ouvrages à ces grands génies, ſans cauſer au reſte de l'Univers le chagrin de ne pouvoir les entendre ? Vous ſçavez qu'on trouve quelques détails curieux ſur le Chevalier Meré dans Vigneul-Marville, dans les Fragmens d'Hiſtoire & de Littérature, & dans le *Sorberiana*.

Les *Penſées ſur l'Education* donnent une idée avantageuſe de l'Auteur. Il ſeroit à ſouhaiter que les parens & les inſtituteurs vouluſſent profiter des ma-

ximes qu'il y expose ; les enfans paroî-troient dans le monde, remplis de connoissances utiles, de sentimens d'honneur & de probité ; & ceux qui ont pris soin de leur former l'esprit & le cœur, retireroient des recompenses solides d'un travail si souvent ingrat, parce que les parens ne connoissent pas assez le prix d'une heureuse éducation. M. l'Abbé Nadal n'a pas négligé la méthode d'enseigner le Latin & le François. A l'égard de la premiere Langue, il semble d'abord s'en tenir aux Traductions des meilleurs Ecrivains ; ensuite il conseille d'apprendre aux enfans, à rendre le François en Latin ; mais pour cela il veut qu'on prenne dans les Traductions les plus exactes la matiere de leur composition, & qu'elle soit corrigée d'après le texte original. » Cette voie, ajoûte-» t'il, est d'autant plus agréable, qu'elle » épargne le soin de créer soi-même » ses matieres ; pénible occupation » que l'ignorance où le mauvais goût » a introduit dans l'Ecole, & que l'exem-» ple & l'orgüeil y entretiennent. « Il y auroit bien des objections à faire contre cette méthode, qui, à mon avis, ne doit être suivie que par raport à ceux à qui tous les principes du Latin

ſont familiers & qu'il ne s'agit que de former à la bonne Latinité. Les *matieres créées* par le Maître ſont relatives à ſes régles ; & aux progrès du Diſciple.

Les *Remarques ſur la Tragédie d'Herode & Mariamne* par Monſieur de Voltaire parurent en 1726. M. l'Abbé Nadal examine d'abord toute la Piéce en détail ; il fait enſuite des réflexions ſur les caracteres, & critique quelques vers, qu'il a jugés peu dignes de la Tragédie. Ces Remarques m'ont paru en général exactes, mais quelquefois peu juſtes. Cependant l'Auteur s'y montre fort verſé dans l'art du Théatre. Ces ſortes de petits ouvrages méritent d'être conſervés, quand ils renferment une Critique judicieuſe, ou des traits curieux, concernant le Théatre François ; c'eſt ce qu'on trouve dans ce petit écrit, dont la vivacité a beſoin d'excuſe. Après tout elle eſt un ornement preſque néceſſaire aux Ouvrages de cette eſpéce. M. de la Motte a dit lui-même, que *la raiſon a tort, lorſqu'elle ennuye.* Remarques ſur la Tragédie d'Herode & de Mariamne.

Je ne ſçai ſi cette vivacité ne ſe fait pas encore plus ſentir dans la *Lettre ſur la Tragédie de Zaïre.* Si l'on en croit M. l'Abbé Nadal, le Poëte a regardé la Religion comme une affaire de pure

éducation, qui dépend du climat. Zaïre n'eſt point une Princeſſe iſſuë de tant de Héros Chrétiens, & élevée à l'ombre de la Croix, dans des lieux teints du ſang de ſes Peres; elle a été deſſinée d'après la jeune Actrice, qui lui prête ſon ingénuité & ſes ſentimens, combattuë tour à tour par les ſentimens de l'amour & de la piété. Fatime oublie quelquefois l'obligation où elle eſt, de rappeller Zaï[illegible] ſes devoirs & à ſa Religion; *Oro[illegible]ne* débute en Céladon, & finit en Scélérat; *Nereſtan* eſt un perſonnage avili par ſa pauvreté & par ſon imprudence; *Luſignan* & *Chatillon* ſont des Acteurs fort oiſifs. Enfin il eſt ridicule de voir le Sérail, ce lieu impénétrable, s'ouvrir ſubitement. Voilà un précis du Jugement que porte M. l'Abbé N. ſur cette Tragédie; après quoi il ajoute: » Je » ne ſçai de quel œil les Partiſans de » *Zaïre* en ont regardé la verſification; l'Auteur y a paſſé du faſte Epique, qui regne en preſque toutes » ſes piéces, dans un *tiſſu de lignes* » *proſaïques, ſans cadence & mal rimées*: mais l'Actrice, par qui ſes » expreſſions ont été renduës, leur a » prêté ſurtout une langueur, qu'elles » portoient dans le cœur de tout le

» monde : Une articulation nouvelle,
» des tons tendres & inconnus, un
» vrai dans tous les mouvemens, & le
» reſſort de tout cela dépoſé entre les
» mains de l'amour & de l'indécence,
» ont donné à la piéce de *Zaïre* une
» réputation, dont l'Auteur n'a pas
» dû s'approprier l'honneur, mais que
» le Public éclairé a pris ſoin de ren-
» voyer à ſon principe, c'eſt-à-dire, à
» des circonſtances étrangeres au ſujet
» & à la conduite du Poëme. «

Lettre à M. l'Abbé D. F.

Sur la Comédie du Conſentement forcé.*

A Paris ce 12. Novembre 1738.

» LA petite Comédie *du Conſente-*
» *ment forcé*, Monſieur, me donne
» occaſion de vous entretenir d'un
» abus, dont il ſeroit à ſouhaiter que
» les Auteurs vouluſſent ſe corriger.
» Cet abus eſt un plagiat reciproque,
» un pillage mutuel de Sujets, de Scé-
» nes, & de ſituations théatrales, dont
» ſe ſont plaints, & dont auſſi ſe ſont
» rendu coupables preſque tous les
» Auteurs, même les plus approuvez

* Cette Piéce de M. de Merville eſt imprimée chez Chaubert.

» sur la Scéne. L'imagination eſt elle
» donc ſi rare en France, & ſeroit-
» il poſſible que tout ce qu'elle pro-
» duit ſur notre terroir, appartînt in-
» differemment à tous les Auteurs, ſans
» reſpect de l'Individu que la nature
» en a fait propriétaire? On ſe plaint
» que nos piéces de Théatre ne ſont
» plus que des Scénes détachées, des
» morceaux couſus enſemble, des pié-
» ces raportées, dont les jointures
» baillent & grimacent. Pourquoi?
» C'eſt qu'un Auteur qui forme ſon
» plan tout entier; en combine toutes
» les parties. S'il laiſſe échaper au-de-
» hors quelque ſituation frapante; il
» retient par devers lui le jeu des ma-
» chines qui la préparent; ſouvent mê-
» me cette ſituation n'eſt chez lui
» qu'acceſſoire, qui chez celui qui la
» reveille devient la principale. Que
» de tiraillemens, que de contorſions
» chez ce dernier, pour amener cette
» Scéne brillante, & pour y ajuſter
» ſes propres idées! Ce n'eſt plus en ſes
» mains qu'un reſſort d'une excellente
» montre, ſur lequel il eſt forcé de
» façonner tous les autres, qui dans la
» montre primitive n'avoit été fait que
» conſéquemment aux autres piéces.
» Mais cet inconvenient n'eſt encore

» rien, en comparaiſon de deux au-
» tres qui ſuivent néceſſairement de cet
» abus. Un Auteur ſuſceptible de con-
» ſeils (car il y en a) n'oſe ſe livrer
» à perſonne. Obligé de ſe concen-
» trer en lui-même, il met ſoigneuſe-
» ment ſous la clef toutes les appar-
» tenances de ſon Ouvrage; de-là les
» plans imparfaits, l'enjambement des
» Scénes, les obſcurités, les contra-
» dictions. Cependant on l'exécute ce
» plan, dont un ſeul ami corrigeroit
» le vice; on ſçait, ou l'on dévine que
» l'ouvrage eſt avancé; on fait la guer-
» re à l'Auteur; les ſollicitations l'é-
» branlent; l'amour propre l'entraî-
» ne, il récite enfin quelques mor-
» ceaux, & ce ſont à coup sûr les
» meilleurs: on le loüe, & voilà ſa
» Piéce divulguée. Alors la crainte
» d'être prevenu le ſaiſit, il ſe hâte, il
» ſe preſſe, la Piéce eſt achevée, re-
» préſentée, ſifflée. Tout cela, par
» l'appréhenſion qu'un autre ne ſe
» faſſe ſiffler avant lui dans ſon propre
» ſujet. Je ne ſuis point Auteur; mais
» j'en connois pluſieurs. Ils en ſont tous
» là. Donnez-leur deux amis, & ſoula-
» gez-les de cette peur de concurren-
» ce, vous aurez des Ouvrages plus
» corrects; & vous même, Monſieur,

» vous loüerez plus ſouvent. Reve-
» nons, il eſt tems, à la Piece qui oc-
» caſionne cette longue Lettre. Le ſu-
» jet *apartient à M. Bibiena, jeune Ita-*
» *lien, Auteur des* Mémoires de M. de
» * * * traduits de l'Italien par lui-
» même. J'en ai vû le Plan en trois
» Actes, il y a deux ans. Je dis plus;
» M. de Merville n'a guéres pû l'igno-
» rer, étant l'un & l'autre dans ce tems-
» là extrémement faufilés avec les Co-
» médiens Italiens. Si M. de Merville
» l'a puiſé ailleurs, il a fait une Pré-
» face, & il pouvoit nous indiquer
» cette ſource, qui peut-être exiſte,
» mais que je ne connois pas. Toutes
» les Préfaces des Tragédies ſont plei-
» nes de pareilles indications. Il ne
» peut ſans cela éviter le reproche d'a-
» voir rempli le cannevas d'un autre;
» cannevas que plus de dix perſonnes
» ont vû auſſi bien que moi. J'ai l'hon-
» neur d'être. *Signé* D. L.

Comme perſonne ne peut être mieux inſtruit que M. de Merville de la vérité, ou de la fauſſeté de ce qu'on lui impute dans la Lettre précédente, j'ai jugé à propos de la lui communiquer, afin que mes Lecteurs ſçuſſent d'abord à quoi s'en tenir; & voici la réponſe qu'il y a faite.

LETTRE

De M. de Merville à M. l'Abbé D. F.

Ce 10. Décembre, 1738.

» EN me faiſant part, Monſieur, de
» la Lettre que je vous renvoye,
» vous m'avez donné une nouvelle
» preuve de votre amitié, & vous épar-
» gnez au Public une erreur. Je loüe
» le zéle de l'Anonyme pour M. Bi-
» biena. Je ſouſcris même à ſa critique
» générale. Mais en vérité il n'a pas
» peſé aſſez muremeat le procès par-
» ticulier qu'il m'intente. Il prétend
» que j'ai volé le ſujet du *Conſentement*
» *forcé* à ſon ami, dont il ſuppoſe gra-
» tuitement que le plan m'a été com-
» muniqué, ou par quelque Confident
» indiſcret de M. Bibiena, ou par
» l'Auteur même. L'accuſation eſt atro-
» ce, & vous voyez bien, Monſieur,
» que je n'ai pas l'honneur d'être con-
» nu de M. D. L. Si je n'ai pas indiqué
» dans ma Préface la ſource où j'ai
» puiſé, ſi l'Anonyme ne la connoît
» point, enfin s'il a vû le plan de M.
» B. eſt-ce une conſéquence que je l'aye
» vû & copié, & mon ſilence eſt-il
» une preuve de mon prétendu larcin ?
» N'aurois-je pas au contraire cher-
» ché à le déguiſer ? Eſt-ce l'impuiſ-

» ſance d'y réuſſir qui m'auroit retenu?
» Il va en juger lui-même. Mais avant
» cela il me permettra de lui faire re-
» marquer, puiſqu'il n'y a pas pris
» garde, que les ſoupçons les plus fri-
» voles n'autoriſent point à charger
» un homme d'une accuſation auſſi
» grave, & qu'on s'expoſe à mériter
» un titre odieux, lorſqu'on le fait ſans
» des preuves inconteſtables.

» Le plus court moyen de me juſti-
» fier ſeroit de défier M. Bibiena &
» tous ſes amis intéreſſés à cette affai-
» re, je ne dis pas de prouver, mais de
» déclarer franchement, ſi le plan en
» queſtion m'a été communiqué par
» quelqu'un d'eux. J'aurois bientôt
» gagné ma cauſe par leur dépoſition.
» Ils ſont ſans doute trop honnêtes gens
» pour avancer une fauſſeté. Mais cela
» ne me ſuffiroit pas; je craindrois que
» leur aveu, qui ne peut que m'être fa-
» vorable, ne fût attribué à la honte
» de révéler eux-mêmes leur indiſcré-
» tion: Il faut donc recourir à des faits
» plus poſitifs, & plus convainquans.

» Le ſujet du *Conſentement forcé* eſt
» une avanture réellement arrivée, à
» quelques changemens près que j'ai
» faits pour l'accommoder au Théa-
» tre; & le Pere, que j'ai dépeint ſous le

» nom d'*Orgon*, eſt mort il y a quel-
» que-tems. Elle me fut racontée par
» le même Libraire, dont je parle dans
» ma Préface de mes *Epoux réunis*.
» pendant qu'il imprimoit mes *Maſca-*
» *rades Amoureuſes*, c'eſt-à-dire, au
» mois d'Août de l'année 1736. Je
» pourrois encore produire pour té-
» moin un autre de mes amis, à qui
» j'en fis part le jour même que
» parut la premiere feüille des *Obſer-*
» *vations* qui ait fait mention des *Maſ-*
» *carades*, tom. V I. p. 65, & qui eſt
» datée du premier Septembre de la
» même année. Ce n'eſt pas tout; voici
» une autre ſource que M. D. L. igno-
» re encore. Quelques amis, à qui je
» lus le *Conſentement forcé* l'hiver ſui-
» vant (peu de jours avant que *les Co-*
» *médiens Italiens l'euſſent refuſé*, & deux
» ou trois ſemaines avant que je l'euſſe
» envoyé aux *François*) m'aprirent
» que la même avanture étoit dans la
» *Païſanne parvenuë*. Je cherchai auſſi-
» tôt cet ouvrage, où j'eus le plaiſir de
» ne la trouver que commencée;
» mais en même tems je vis avec ſur-
» priſe que l'idée de l'évanouiſſement
» de Clarice étoit venuë à l'Auteur
» comme à moi. Cette conformité me
» fit naître dès-lors les reflexions deſ-

» agréables, que j'ai faites depuis avec » encore plus de chagrin, ſur le mal- » heur des Auteurs, qui donnant par » hazard dans quelque reſſemblance » avec d'autres, ſont d'abord accuſés, » avec autant de rigueur que de légé- » reté, d'un plagiat ſervile; comme ſi » la même penſée ne pouvoit pas tom- » ber dans l'eſprit de différentes per- » ſonnes, & que ce fût un crime de ne » l'avoir pas concûë le premier. Rien » au monde n'eſt plus injuſte, ni plus » téméraire que ces ſortes de juge- » gemens. Hé quelle eſt la choſe qui » ne reſſemble à rien? C'eſt le biſarre, » le romaneſque, l'impoſſible, en un » mot, le mauvais: c'eſt telle Co- » médie, telle Tragédie, que je pou- » rois citer, s'il étoit permis de dire » ce que l'on penſe. Je ſuis, &c.

Défenſe du Sieur Arnoult.

On vient de donner dans les *Journaux* de Trévoux & de Verdun du mois de Décembre, un terrible aſſaut au Sachet anti-apoplectique du Sieur Arnoult. Il s'agit d'un Certificat de guériſon, donné par une Malade, & confirmé par un autre Certificat du Sieur de Vaux Apoticaire. J'ai parlé de cette guériſon & de ces atteſtations dans la Lettre 205. p. 229. Or, la Ma-

lade & l'Apoticaire désavoüent aujourd'hui ces piéces, signées de leur main, & font entendre que la complaisance a sçû les leur arracher. M. du Bois, habile & fameux Médecin, dont le glorieux suffrage n'avoit pas paru indifférent pour la gloire de l'Amulére, soutient en même-tems par une Lettre, que c'est à sa capacité & à ses soins, que la guérison est dûë, & non au reméde du Sieur Arnoult. Voici comme celui-ci repousse l'attaque. 1°. Les Certificats, aujourd'hui désavoüés, sont en forme, & ont été donnés dans un tems non suspect, où la seule vérité & la reconnoissance ont pû dicter le simple récit des faits certains, qui se sont passés sous les yeux de tout l'Hôtel de Conti, & de celui de la Valliere. 2°. Si la Malade & l'Apoticaire ont d'abord attesté le faux, comme M. du Bois le prétend, sont-ils plus croyables lorsqu'ils se retractent? S'ils sont jugez avoir été capables d'une lache condescendonce pour M. Arnoult, ne sont-ils pas suspects d'une pareille complaisance pour M. du Bois?

3°. Quand même le seul Médecin auroit en cette occasion la gloire d'une guérison, (quoiqu'il s'agisse ici d'une Apoplexie suivie de paralysie, ce qui ne se guérit presque jamais que par l'usage des eaux minérales) s'en suivroit-il

que le Sachet anti-apoplectique n'auroit jamais été efficace dans d'autres occasions, & que tous les Certificats autentiques qui ont été publiés jusqu'ici en sa faveur, sont faux ? Tant de personnes de considération, & très-dignes de foi, des Médecins mêmes, qui ont donné ces Certificats, & qui font usage du remède, sont-ce gens à déclarer honteusement qu'ils ont été séduits, & à s'accuser eux-mêmes de légéreté & d'étourderie, comme fait aujourd'hui la Femme guérie, & l'Apoticaire, qui a eu le courage de se donner un démenti à lui même ?

Je suis, &c.

Ce 17. Décembre 1738.

Fautes à corriger dans la Lettre 220.

P. 318. lig. 4. raisons, *lis.* allégations.
P. 331. lig. *dern.* de Reaumur, *dele* de.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les *Observations sur les Ecrits modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 20 Décembre 1738.

Signé, TRUBLET.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT.

Bibliothèque nationale de France
tol 1466747